



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

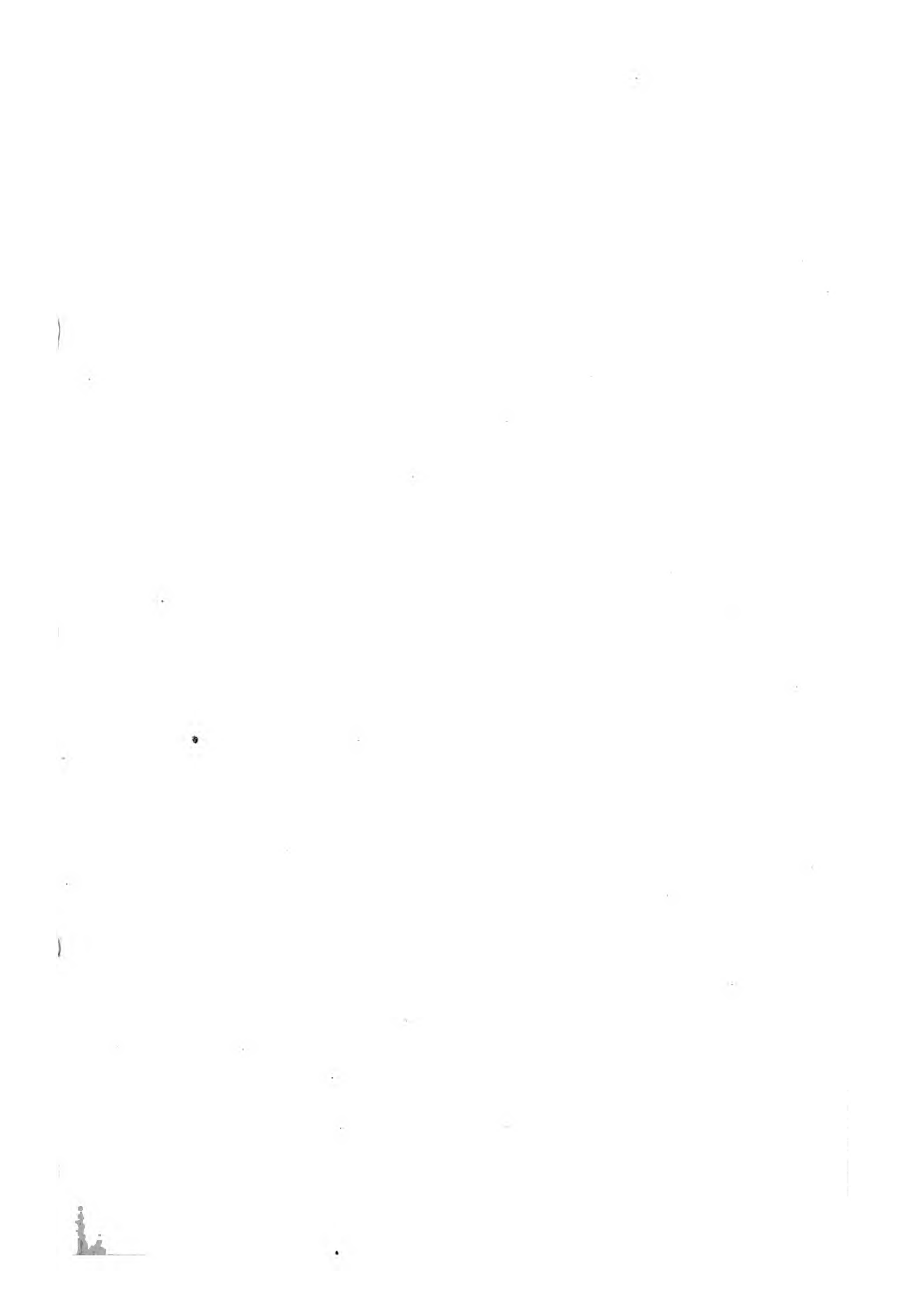


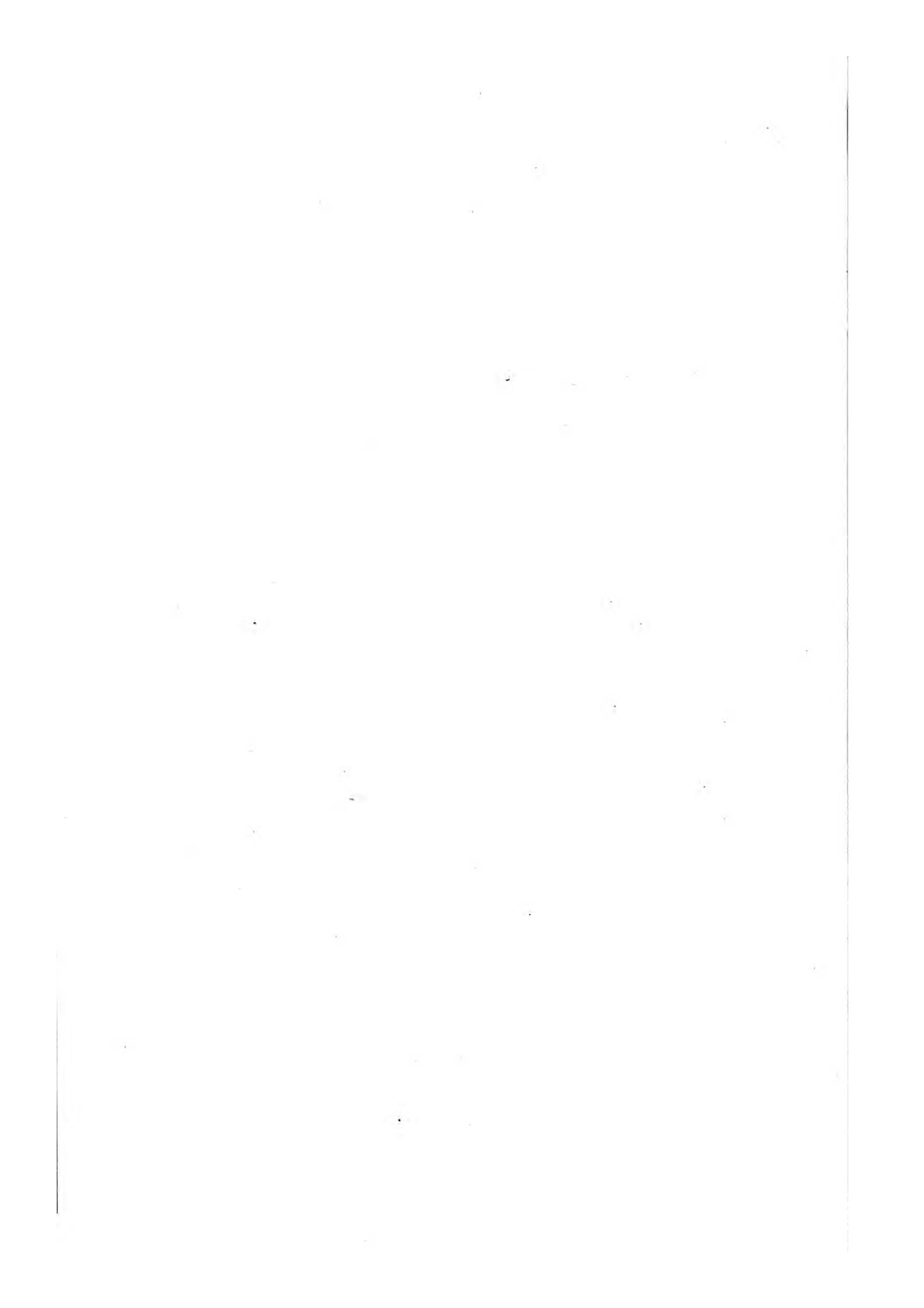
45.1

~~AJA 3260 A. 1~~



REP. F. 896





GENÈVE

ET

SES POÈTES

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

- La Ligne droite**; comédie en un acte. In-12, 1854.
- La Mouche du coche**; comédie en un acte, en prose. In-12, 1858.
- L'Italie est-elle la terre des morts ?** In-12, 1860.
- Garibaldi**; histoire de la conquête des Deux-Siciles. Notes prises sur place, au jour le jour. In-12, 1861.
- Les Amours permises**. In-12, 1861.
- Histoire du brigandage dans l'Italie méridionale**. In-12, 1862.
- La Camorra**; mystères de Naples. In-12, 1863.
- Pompéi et les Pompéiens**. In-12, 1864.  
Édition illustrée de 22 gravures.
- Les Aïeux de Figaro**. In-12, 1868.
- La Soupe aux choux**; comédie en un acte. In-12, 1869.
- Le Docteur Gratien**; comédie de marionnettes. In-12, 1870.
- Théâtre de Marionnettes**, avec une préface de VICTOR CHERBULIEZ. Un volume in-18.  
Polichinelle (1852). — La princesse Danubia (1855). — Le roi Bolein. — Regina (1859). — Le curé d'Yvetot (1861). — Paillasse (1865). — L'Équilibre (1867).
- Faust**; tragédie de marionnettes. 2<sup>me</sup> édition, in-12, 1871.
- Le Congrès de la paix**; comédie de marionnettes. In-12, 1871.
- Poésies**. In-18, 1872.
-

GENÈVE  
ET  
SES POÈTES

DU XVI<sup>È</sup> SIÈCLE A NOS JOURS

PAR

M A R C - M O N N I E R



PARIS

SANDOZ ET FISCHBACHER, LIBRAIRES-ÉDITEURS

GENÈVE

F. RICHARD ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES

1874





---

GENÈVE --IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT

# TABLE

	Pages
<b>I. Avant la Réforme</b> . . . . .	1
Genève au seizième siècle. — Les dictons et les histoires. — Réception d'une duchesse de Savoie. — La sottie de <i>La mère Folie</i> . — La comédie des <i>AAA liés</i> . — L'approche de la Réforme.	
<b>II. François Bonivard</b> . . . . .	31
Byron à Chillon. — Genève, l'Évêque et le Duc. — Les Enfants de ville. — La jeunesse de Bonivard. — Le prisonnier de Chillon. — Ses livres, le portrait de Léon X. — Sa politique, sa religion, sa langue. — Sa prose et ses vers. — La Renaissance et la Réforme.	
<b>III. La Réforme et ses psalmistes</b> . . . . .	77
La Genève de Calvin. — Les humanistes et les latinistes. — Les vers de Michel Roset. — L'incendie du Pont bâti. — L'histoire du Psautier. — Calvin poète. — Clément Marot et Théodore de Beze. — La tragédie du <i>Sacrifice d'Abraham</i> .	
<b>IV. L'Escalade et les satiriques</b> . . . . .	113
Chansons et poèmes sur l'Escalade. — <i>Genève délivrée</i> , comédie de Chappuzeau. — Agrippa d'Aubigné à Genève. — <i>Le Pape malade</i> . — <i>La Conspiration de Compesières</i> .	

	Pages
<b>V. Le théâtre . . . . .</b>	<b>149</b>
<i>Les Actes des Apôtres. — Le Monde malade et mal pansé. — L'Ombre de Garnier Stauffacher. — La Pastorale. — Lutte du clergé contre le théâtre : une représentation du Cid en 1681. — Le théâtre aux Délices, à Tournay, à Carouge, à Châtelaine. — Un correcteur de Corneille. — Pierre Clément. — Fabre d'Églantine et Collot d'Herbois comédiens à Genève. — Une tragédie de M. James Fazy. — Le théâtre actuel.</i>	
<b>VI. Voltaire et Rousseau . . . . .</b>	<b>187</b>
<i>Le XVIII<sup>me</sup> siècle à Genève ; les lettres, les mœurs, les hommes. — Les revues littéraires. — La cour de Ferney. — Les Vernes, le perruquier Berraud, l'horloger Rival, etc. — Les plébiens ; Jean Bâcle. — Jean-Jacques Rousseau, le Genevois et le poète. — Les hirondelles.</i>	
<b>VII. J.-F. Chaponnière . . . . .</b>	<b>237</b>
<i>La chanson aux siècles derniers, pendant la Révolution et sous l'Empire. — Le ministre Reybaz. — Chaponnière peintre, homme politique et poète. — <i>Il fallait ça</i>. — Une autobiographie.</i>	
<b>VIII. Le Caveau genevois . . . . .</b>	<b>277</b>
<i>La ville haute et la ville basse. — Les chansonniers : Thomeguex, Tavan, etc. — La chanson de circonstance. — Salomon Cougnard. — <i>L'Almanach genevois</i>. — Perlet et son <i>Comédien ambulante</i>. — Marc-Antoine Mulhauser, Clavel-Aubert, Gédéon Lombard, etc.</i>	
<b>IX. Charles Didier . . . . .</b>	<b>313</b>
<i>M<sup>me</sup> de Staël. — La cour de Coppet. — Byron à Genève. — La Société de Belles-lettres. — La Société de Zofingue et le P. Girard. — Lamartine à Genève. — Charles Didier et ses amis, ses voyages et ses vers. — Delphine Gay à Genève.</i>	
<b>X. Jacques-Imbert Galloix . . . . .</b>	<b>349</b>
<i>Galloix conférencier à Genève. — A Paris! — Galloix et Victor Hugo, Charles Nodier, Soumet. — Jugements littéraires. — Le mal du pays, l'anglomanie. — Souffrances de Galloix, ses derniers vers et sa mort.</i>	

## TABLE.

VII

Pages

<b>XI. Les Romantiques</b> . . . . .	377
André Verre, son <i>Jugement dernier</i> , son voyage du méthodisme au catholicisme. — M. Élie Bovet. — Lagier-Lambourne. — Jules Mulhauser, le traducteur de <i>Guillaume Tell</i> . — La fête des Vignerons et Franz Grast. — Étienne Gide : l'homme et le poète.	
<b>XII. Henri Blanvalet</b> . . . . .	423
Les groupes littéraires. — <i>L'Album littéraire et l'Étudiant genevois</i> . — M. Marc Fournier. — Les Rapins. — En Allemagne et à Naples. — Les misères d'un précepteur. — Genève après 1846. — <i>La Lyre à la mer</i> et les <i>Ruades</i> .	
<b>XIII. J. Petit-Senn</b> . . . . .	457
Töpffer comédien. — La chanson de caractère. — La <i>Miliciade</i> à la Société littéraire. — Le <i>Fantasque</i> . — Le <i>Rouge-gorge</i> , <i>Vieux et vieille</i> . — Le philosophe de Chêne-Thonex. — Conclusion, préface et dédicace.	
<b>Appendice.</b>	
I. Les poètes vivants . . . . .	481
II. Notes . . . . .	483
III. Poésies sur l'Escalade . . . . .	504
IV. Jacob et François Vernes . . . . .	507
V. Le portefeuille de M. Alexandre Lombard . . . . .	509
Table alphabétique des auteurs cités . . . . .	515



## I

### AVANT LA RÉFORME

Genève au seizième siècle. — Les dictons et les histoires. — Réception d'une duchesse de Savoie. — Le mystère de *Sainte Hélène*. — La sottie de *La mère Folie*. — La comédie des *AAA liés*.

Au commencement du XVI<sup>m</sup>e siècle, Genève était une ville de combats, d'affaires et de plaisirs. Debout sur les deux rives du Léman et du Rhône, moins peuplée qu'aujourd'hui, mais plus vaste peut-être, car elle se répandait en tous sens dans la campagne, elle offrait l'aspect d'une place forte entourée d'ennemis. Pour se défendre du côté du lac, elle avait enfoncé dans l'eau des rangées de pieux entre lesquels chaque soir elle tendait des chaînes. Du côté de terre, elle s'était flanquée de tours rondes ou carrées

que reliaient des murs d'enceinte, murs capricieux et inégaux, ici crénelés, ailleurs couverts de toits qui abritaient les galeries suspendues où veillait le guet, et çà et là percés de fenêtres grillées qui donnaient de l'air et du jour à quantité de maisons encastrées dans les remparts. Par-dessus ces murailles, verdoyaient des haies, des bouquets d'arbres, même des vignes et des jardins potagers, parmi lesquels des granges et des colombiers prenaient un air rustique ou villageois, tandis que plus haut un fouillis de pignons, de flèches, de tourelles, de clochetons et de clochers accusaient une vraie ville. Vous aviez à franchir des fossés étroits mais profonds sur des ponts-levis, avant d'atteindre une des portes en ogive ou en plein cintre que défendaient des tours armées de mâchicoulis : tout cela sentait la poudre. Mais vous étiez bientôt rassuré par l'aspect allègre des petites rues qui descendaient de la cathédrale au lac ou au Rhône, habitées par des gens de bien qui se connaissaient tous. Les maisons s'étendant sur des cours et des jardins intérieurs présentaient à la rue des façades étroites et basses ; une porte ogivale, un ou deux étages de croisées, le pignon au-dessus, puis la tourelle où tournait le *violet*, l'escalier à vis, et c'était tout. La porte était quelquefois surmontée d'un écusson ; les croisées s'accouplaient volontiers reliées au sommet par une accolade ; les fenêtres aux meneaux de plomb offraient souvent des verrières blasonnées, et si vous étiez entré dans le poêle (on nommait ainsi le salon), vous auriez

pu vous croire dans un atelier d'artiste : caissons aux plafonds, poutraisons à moulures, parois peintes à fresque ou tendues de tapisseries, buffets, crédences ou bahuts sculptés, panoplies d'armes qui ne restaient pas longtemps au croc, de vrais musées domestiques. Ainsi se pressaient les maisons pittoresques et gaies ; ailleurs se développaient des halles, vastes portiques couverts que changeaient en bazars les marchands du pays et de tout pays ; au sommet de la ville, autour de l'église et du cloître de Saint-Pierre, s'amassaient avant la Réforme des centaines d'échoppes où l'on vendait toute la bimbeloterie de la dévotion, tandis qu'ailleurs s'ouvraient des boutiques plus nobles, celles des apothicaires, par exemple, hommes d'importance et de capacité, parlant en latin avec leurs apprentis : ils siégeaient le matin dans les conseils, et recevaient, l'épée à la main, la tête couverte, l'hommage que leur prêtaient à genoux et désarmés les gentilshommes du territoire, puis de retour chez eux vendaient, sans déroger, des drogues, des sucreries, des épices, des onguents pour teindre la barbe et les cheveux. D'innombrables hôtelleries arboraient sur leurs enseignes des croix, des aigles, des lions, des faucons de toutes couleurs ou encore des titres étonnants, tels que le *Bon vinaigre*, le *Bœuf couronné*, le *Couteau chaud*, la *Sirène d'écume*. Ces auberges étaient moins chères qu'elles ne le seraient aujourd'hui ; un homme et son cheval y étaient nourris pour dix sous par jour, le premier dînant de bœuf, de mouton et de



poule. Les voyageurs affluaient, alléchés par ce tarif, et sans doute aussi par les plaisirs de la ville, les tavernes toujours peuplées, les jeux de paume, les étuves, vrais thermes romains où l'on se faisait masser, frictionner, parfumer, saigner même par le barbier de l'endroit. Mais c'étaient surtout les foires qui attireraient les trafiquants des pays les plus éloignés, il en venait même d'Orient, et rien n'était plus vivant que la petite ville et son grand fleuve habité lui-même par deux cents familles, car les maisons s'aggloméraient sur « le pont bâti. » Le peuple tôt levé, actif pour le travail et pour le plaisir, ne restait pas au coin du feu; la rue appartenait à tout le monde; les notaires, comme dans les vieilles comédies, verbalisaient en plein vent; les femmes richement attifées se jetaient dans les foules, se battaient au besoin dans les émeutes, défendues par le stylet qui retenait leurs cheveux, et ces mêmes ménagères qu'on voyait le matin, debout sur le rebord des fenêtres, en nettoyer hardiment les vitres au risque de se tuer, s'asseyaient le soir en robes de velours sur les bancs de pierre alignés devant les maisons pour recevoir les hommages des joveux qui promenaient en piaffant leurs chausses bouffantes et tailladées. Des groupes se formaient ainsi dans la rue qui devenait un salon; passaient des musiciens et l'on dansait des rondes en plein air, à moins qu'avec la cohue de promeneurs qui encombraient les quais du Molard on ne préférât s'embarquer sur le lac où se croisaient en tous sens des chan-

sons et des éclats de rire. Quel tumulte joyeux ! du matin au soir, toute la ville est en fête : l'évêque, à cheval sur sa mule, commande un cortège de chanoines épanouis et rebondis. Les belles filles quittent leur rue où elles sont confinées sous l'œil de leur supérieure assermentée, « la reine du sérail, » pour circuler librement dans les foules ; le prieur Bonivard les reconnaît au parement rouge qui marque leur épaule droite, et il leur jette un sourire miséricordieux ; les confréries d'artisans, celle des SS. Cosme et Damien ou celle de saint Antoine fondée par un roi de Chypre défilent péle-mêle : hommes, femmes, riches, pauvres, grands et petits, tous vêtus de bure, se rendent à leur repas de corps où les confrères et les confrères ne doivent amener avec eux « ni fils, ni filles, ni valet, ni chiens ; » les reliefs du banquet seront donnés « aux pauvres de Dieu. » Souvent d'autres cortèges s'emparaient de la rue, écartant les curieux : c'étaient les corps militaires armés de l'arc, de l'arbalète ou de la coulevrine, c'étaient les piquiers, les hallebardiers, l'abbaye de Saint-Pierre qui réunissait les « enfants de Genève, » plus turbulents et batailleurs que ceux de Paris ; ils marchaient bruyamment au son du tambour, au sifflement séditieux des fifres helvétiques, ils menaient les violons dans les fêtes et donnaient des charivaris aux veuves qui célébraient leurs secondes noces ; mais que le canon grondât quelque part, ils se jetaient tête baissée contre les boulets. Par moment, tout à coup, le vacarme de la rue s'in-

terrompt, c'est une procession qui passe, car les Genevois sont dévots, comme l'étaient avant la Réforme tous les gens de plaisir : ils observent les jeûnes et disent des litanies ; ils font des cadeaux aux couvents pour « apaiser l'ire de Dieu ; » ils aiment surtout les bonnes sœurs de sainte Claire qui ne sont jamais sorties de leur cloître et qui un jour, forcées de courir la campagne, prendront les moutons pour « des loups dévorants : » bonnes filles trop calomniées, aimant leurs aises, mais craignant Dieu, et recevant de si bon cœur les fascines et les harengs qu'on leur donnait pour qu'elles missent plus de ferveur dans leurs prières ! Mais toutes ces foules d'artisans, de marchands, de cavaliers, de grandes et de petites dames, de soldats, de prêtres, d'étrangers bien vêtus, se dispersaient bien vite aux premières heures de la nuit. Ces gens de bien se couchaient tôt ; au moment où commencent nos fêtes, tous les feux étaient éteints ; on ne rencontrait plus dans les rues que de rares ombres attardées ; un curé peut-être, ou un médecin, ou le policier qu'on appelle aujourd'hui *chasse-gueux*, et qu'on appelait alors *chasse-coquins*, ou encore quelque magistrat accompagné d'huissiers portant des torches. Enfin ceux-là même rentraient dans leurs maisons, et l'on n'entendait plus de loin en loin que le pas sourd des patrouilles ou de *l'excharquet*, ronde major qui faisait le tour des portes. Les sentinelles veillaient, les citoyens dormaient.

Une ville si gaie devait avoir de la poésie et des

poètes, elle en eut en effet; par malheur, on n'a presque rien gardé de ce bon vieux temps. On sait vaguement que dès lors folâtrait la chanson vigneronne et ferrailait la chanson politique. Dans ce petit pays qui, soumis à la fois à tant de juridictions, dépendait plus ou moins de l'Empire d'abord, puis d'un évêque, puis des princes savoyards, enfin de lui-même, il y avait déjà des partis qui se battaient à coups de langue quand ce n'était pas à coups d'épée; il y avait surtout plusieurs ennemis, puisqu'il y avait plusieurs maîtres, à molester avec des refrains. Mais nous ne croyons pas qu'il soit rien resté de ces couplets satiriques. Ce qu'on connaît mieux, ce sont les dictons et les *histoires* qui fêtaient les entrées solennelles des grands seigneurs.

Le lecteur curieux trouvera dans les récits du temps, les chroniques de Bonivard, les registres du Conseil, beaucoup de détails sur ces réjouissances publiques. Il y verra comment furent reçus le comte Rouge, vers la fin du XIV<sup>m</sup>e siècle, l'empereur Frédéric en 1482, François de Savoie en 1484, Charles de Savoie en 1485 avec sa jeune épouse, Blanche de Montferrat; on fit construire un éléphant (dont les ferrures coûtèrent trente gros), sur lequel quatre jeunes filles vêtues de taffetas se rendirent jusqu'au milieu de Plainpalais à la rencontre de cette duchesse. Les *histoires* qui célébraient ces entrées étaient des représentations dramatiques, des pantomimes à grand spectacle ou quelquefois de simples tableaux vivants; il y avait des poètes

et des comédiens d'occasion qui, pour fort peu d'argent, composaient et jouaient ces parades enfantines. Genève, dit Bonivard, envoya une galère à roulettes, toute chargée de gentilles femmes, à la rencontre du duc Charles ; un clerc, nommé Pierre Pernod, placé sur le sommet de ce vaisseau de terre ferme, fut chargé de réciter un compliment qu'il avait composé. On lui donna quatre florins pour sa peine (deux francs environ). Les histoires les plus chères coûtaient vingt-deux florins, et cependant ces fêtes ruinaient la ville. Les figurants étaient, en général, de braves artisans : un sellier nommé Jean Savoy, Pierre Mantillon le serrurier, Claude de Châteauneuf le doreur, souvent des orfèvres, rarement des moines ; Bonivard parle cependant d'un frère Mercatoris, auteur de beaux dictons « qui se devoient reciter en faisant les histoires, » ce brave homme « estoit estimé excellent en françois. » Il se faisait payer un florin pour rédiger les inscriptions, devises, légendes et couplets qui étaient la littérature de ces cérémonies. Il avait pour émule un certain Perrotin qui « composoit des gaillardises ; » et y gagnait également ses dix sous.

Veut-on le récit détaillé d'une de ces entrées ? Nous l'empruntons à un manuscrit du temps, publié par MM. Coindet et Chaponnière ; on y verra ce que Genève savait faire en poésie peu d'années avant la Réforme. C'était le mardi, 4 août 1523 : la ville recevait la sérénissime duchesse Béatrice, fille du roi de Portugal, et femme du duc de Savoie. Les quatre syndics,

accompagnés de leurs conseillers « bien montés » allèrent jusqu'au pont d'Arve à la rencontre de la princesse. Ils lui firent la très-humble révérence et l'abritèrent sous un dais de taffetas blanc, qu'ils portèrent de leurs propres mains au-dessus d'elle. « Elle était sur un petit *branle* à deux chevaux, richement accoutrée. » Quand le cortège traversa Plainpalais, il rencontra « cinq hommes, tous personnages des plus éminents » et somptueusement vêtus aux couleurs de la princesse; leur capitaine, Jean-Philippe, salua l'auguste visiteuse par le couplet suivant :

Dame de grand magnificence,  
 La très bien arrivée soyez,  
 Ici venons en ordonnance  
 Pour vous donner réjouissance;  
 Vôtres som's tels que vous voyez;  
 Nous ferions pour vous, croyez,  
 Plus que pour dame qui ait vie;  
 Vous valez bien d'être servie.

Le capitaine Jean-Philippe, qui récita ces vers, avait eu maille à partir avec Jean Malbuisson, conducteur des dames. Ce dernier avait dit que le jour de l'entrée de la duchesse, il serait vêtu plus honorablement et accoutré (*accoutratus*) plus somptueusement que tous les autres. Piqué au vif et pour faire pièce à Malbuisson, Philippe vint à la fête en habit de satin doublé de taffetas; il portait une casaque de velours *tane* (couleur de tan, écorce de chêne) doublée de toile d'argent blanche, ce qui lui coûtait quarante-huit écus sol.

« Après ceux-ci (nous reprenons le récit de Boni-

vard) vinrent les dames bourgeoises de Genève, portant en leurs têtes bonnets de toile d'argent et de satin blanc, cornettes de *tane* sous griffes d'or; leurs robes étoient les unes de toile d'argent, les autres de satin damas et autre soie blanche déchiquetées à la mode geneveysanne, et bordées à trois bandes larges de quatre doigts de velours *tane*, avec chausses et souliers blancs portant dards et targettes (petits boucliers) blancs et *tane* que faisaient beau voir, et étoient en nombre environ de trois cents. »

Ces dames étoient commandées par la femme de François d'Espagne, seigneur d'Avully, et « la Nicolarde » portait l'enseigne: une belle grande femme, dit Bonivard qui s'y connaissait. Elle maniait et agitait sa bannière « aussi proprement comme eût su faire un soudart qui n'auroit toute sa vie fait autre chose. » Voici le compliment adressé par la capitaine à Blanche de Portugal :

Serenissime et très haute princesse,  
 En ce pays soyez la bienvenue !  
 Dieu vous y doint santé, joie et liesse,  
 De toutes gens y êtes cher tenue.  
 Voici mes sœurs avec moi, leur élue,  
 Qui ne quérons fors vous être plaisantes;  
 Si vous prions, dame de grand value,  
 Nous accepter vos très humbles servantes.

Tout le long du parcours, le cortège dut s'arrêter à chaque pas pour entendre une petite harangue dans ce goût; dame Renommée attendait la duchesse à la porte de la Corraterie, la Sibylle Tiburtine devant la

chapelle de Notre Dame du Pont, pour lui débiter des couplets de circonstance ; plus loin des couples de jeunes filles célébraient en quatrains négligents les mérites de telle princesse morte ou vivante dont elle désignait les armoiries ; enfin Apollon en personne, conduisant les neuf muses, rappelait poétiquement les noces de Pélée et de Thétis d'où naquit Achille, et il se disait envoyé par Jupiter à la princesse (alors enceinte),

En signifiant à tous joie  
Du fils que allez enfanter.

Ce fils naquit en effet à Genève au mois de décembre et fut appelé Louis. C'est à cause de ces espérances dont on craignait de hâter la réalisation qu'il fut défendu de tirer le canon à l'entrée de la sérénissime duchesse.

Mais la pauvre jeune femme eut à subir un bruit autrement dangereux que celui de l'artillerie : la représentation d'un mystère. Boileau (qui recommence à avoir raison) s'est justement moqué de ces parades dévotes où la simplicité sottement zélée de nos pères

Jouait les saints, la Vierge et Dieu, par piété.

Les prêtres à Genève aimaient assez les jeux de la scène ; il leur plaisait surtout, le jour de l'Épiphanie, de représenter les trois rois mages ; seulement, comme la distribution des rôles amenait chez eux des compétitions, des conflits de préséance, il avait été décidé



que le premier des chanoines ferait le premier roi, le premier des chapelains de Saint-Pierre ferait le deuxième et un curé des sept paroisses pourrait être le troisième, à certaines conditions pourtant dont nous ne voulons pas ennuyer le lecteur. « Et on faisait un grand festin, dit Bonivard, avec *histoires*, jeux, mômeries, montre de gens de guerre, et on s'efforçoit à qui mieux mieux. »

Ces spectacles religieux étaient donnés non-seulement par des prêtres, mais aussi par des réunions d'habitants de Genève ou par des groupes de comédiens ambulants. Le Conseil y aidait par quelques secours d'argent. Le 4 juin 1482, on donna six florins « à ceux qui jouent l'histoire de *Robert le diable*, dix écus d'or à ceux qui doivent jouer la vie de saint Christophe, parce que cet ouvrage ne peut pas s'achever sans de grandes dépenses; six florins à ceux qui représentent la vie de sainte Marie, tout autant à ceux qui joueront le jour de la Saint-Jean-Baptiste une chose de haute mémoire et qui peut servir d'exemple à beaucoup. »

Voyons maintenant le mystère qui fut joué au Bourg-de-Four sur six échafauds différents, pour la duchesse de Savoie. Ces échafauds représentaient d'ordinaire de véritables maisons à plusieurs étages dont la façade aurait croulé; le public pouvait donc voir ce qui se passait dedans. Quelquefois les trois scènes superposées figuraient le ciel, la terre et l'enfer; il ne nous paraît pas que le mystère joué à Ge-

nève eût besoin d'un décor si compliqué. C'était le public qui, à chaque tableau, changeait de lieu, allant d'un échafaud à l'autre. Au reste la pièce marchait vite; nous ne croyons pas en connaître une seule qui contienne si peu de bavardage. On en va juger.

Le sujet du mystère est sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin. Au début de la pièce elle est à genoux sur le premier échafaud. Elle prie :

O Jésus qui en grand détresse  
*Mourys*, en croix, ta mort nous vaille :  
 Ne permets que le roi de Perse  
 Contre mon cher enfant prévaille !

Ici apparaît un ange portant la croix sur laquelle on lit la fameuse inscription : *In hoc signo vinces*.

Sus, sus, debout, Constantin, en bataille !  
 Dieu ne veut plus permettre tels excès.  
 Il a oui ta mère ne toi chaille,  
 Tes ennemis *in hoc signo vinces*.

Sainte Hélène dit alors à Constantin :

Mon cher enfant, sans faire autre procès,  
 Allez à l'ost, fiez-vous en la croix !

Constantin répond par un calembour :

Ceux de Perse seront de nous percés.  
 Adieu, ma mère !  
 — Adieu, mon fils courtois !

Et voilà le premier acte : nous n'en avons pas retranché un mot. Shakespeare n'a pas d'exposition plus

rapide. Sur le deuxième échafaud on ne parlait pas, mais on se battait. Par la vertu de la croix, Constantin détruisait l'*ost* (l'armée) et tuait le roi de Perse. Sur le troisième échafaud, on retrouvait l'empereur victorieux revenant vers sa mère.

— Mère, honneur et révérence !

— Fils, vous soyez le bienvenu !

Va-il bien ?

— Je suis revenu

Victorieux par ma vaillance.

— Ha ! mon fils, c'est par la puissance

Et vertu de la sainte croix.

— Ma mère, ainsi je le crois ;

Si vous prie très humblement

Que sachons où elle repose.

— Pour *y* savoir, diligemment

Irons en cette cité close

Jérusalem.

— Allons sans pose :

Dieu la nous *doit* trouver briefment !

Au quatrième échafaud, on est à Jérusalem. Constantin demande aux Juifs qui ne veulent pas le lui dire où est la vraie croix. L'un d'eux répond qu'il n'en sait rien. L'empereur s'écrie :

— Vous mentez,

Mais vous en serez tourmentés.

Prenez-les, boutez-les dedans !

On enferme les Juifs sous clef, mais l'un d'eux, nommé Judas, se met à la fenêtre de la prison et dit à l'empereur :

Judas suis, l'un des présidants,  
Qui, si vous me voulez lâcher,  
Montrera par signe évident  
Où mon père la vit cacher.

Constantin laisse sortir Judas, et tous les deux se retrouvent, sur le cinquième échafaud, à l'endroit où la vraie croix « fut mussée. » Un pionnier fouille la terre, mais il en sort trois croix au lieu d'une. Laquelle des trois est la bonne? Un cadavre se trouve fort heureusement couché là tout exprès pour l'expérience. On approchera les trois croix du mort, et la vraie le ressuscitera. Ainsi est fait sur le champ, le mort ressuscite. — Miracle! s'écrie sainte Hélène. — Chose merveilleuse! répond Constantin. Sur le sixième échafaud, l'empereur et sa mère sont à genoux au pied de la vraie croix et récitent ces couplets alternés :

O croix de grande efficace,  
Je vous adore en cette place :  
Par vous soit mon âme sauvée!  
— C'est elle qui fait avoir grâce  
De Dieu qui tous péchés efface,  
Cela est chose éprouvée.  
— La croix blanche vaut qu'on l'embrasse  
Et qu'on die par grande audace :  
Vive celle qui l'a trouvée!

Cette croix blanche était, comme on le peut penser, la croix de Savoie, et reparaisait à l'écusson d'une fontaine placée devant la Maison de ville et offrant du vin à boire à tout venant. Mais toutes ces réjouissan-

ces furent reçues assez froidement; le mystère en six échafauds ne divertit pas beaucoup la duchesse Béatrice. En vain fut-elle encore haranguée par l'Humilité d'abord, puis par la Ville de Genève, devant la fontaine, puis encore par trois bergers, par le roi des Sauvages « venu d'étrange pays pour la voir » et se déclarant « apprivoisé par sa *bénigne* face, » enfin par la maîtresse des Sibylles qui lui disait agréablement :

Je ne vous offrirai richesse,  
Beauté, prudence, ni savoir :  
De tout ce avez à largesse  
Autant que dame en peut avoir.

Fatigue ou hauteur, la jeune princesse ne fit pas bon visage à ces démonstrations. Loin de remercier les dames qui l'avaient haranguée, elle ne daigna pas même les regarder, — c'était, paraît-il, la coutume de Portugal, si bien que (nous le tenons de Bonivard), il y eut quelque bon compagnon (probablement Bonivard lui-même) qui conseillait qu'hommes et femmes s'en retournassent de ce pas et qu'on fît abattre tous les jeux. « Vous feriez mieux, disait-il en secret, d'employer la dépense que vous faites pour honorer le Duc et sa femme, à fortifier votre ville pour les en faire demeurer dehors, afin qu'ils ne vous brûlent de votre propre bois. »

On le voit par ces derniers mots : la fierté, la susceptibilité du pays ne date pas d'hier. On ressentit d'autant plus les dédain de la princesse, que ces honneurs lui étaient rendus « non par devoir qu'ils (les

Genevois) eussent comme ses sujets, mais par courtoisie et affection, comme bons amis. Et quant à la duchesse, elle démontroit qu'elle ne les tenoit pas seulement pour ses sujets, mais esclaves à la façon de Portugal où elle pensoit être. » L'esprit d'opposition, de mécontentement qui est le vice ou la vertu de ce peuple frondeur et peu endurant se montra aussi dès les plus anciens temps dans ses jeux scéniques : on raconte qu'au XVI<sup>m</sup>e siècle on jouait à Genève, outre les mystères, des farces et des sotties où les comédiens sur leurs tréteaux se donnaient des libertés aristophanesques et nommaient publiquement les bourgeois par leurs noms. Aussi furent-ils condamnés à une réparation publique. Le 7 mai 1527 certains compagnons demandèrent l'autorisation de représenter une moralité sur Notre-Dame. L'autorisation fut accordée, mais à condition que « ce fût chose parfaitement honnête, *penitus honesta*, et qui ne blessât ni les princes, ni qui que ce fût. »

Veut-on connaître une de ces sotties jouées à Genève sur la place du Molard, le dimanche des Bordes de l'an de grâce 1523 ? Ce dimanche des Bordes était le dernier de carnaval selon les uns, le premier de carême selon Du Cange.

La mère Folie, vêtue de noir, montait sur l'échafaud et disait au public :

Sur mon âme, quoique on die,  
Encore me fait-il bon voir.  
Enfans, je suis mère Folie,

Qui, pour passer mélancolie,  
Viens vous voir vêtue de noir.  
J'ai matière de désespoir,  
Je suis veuve de fort longtemps,  
C'est, comme devez bien savoir,  
De votre père Bontemps.

Allusion aux malheurs de Genève et aux duretés de ses princes ; le bon temps était fini, la Folie était en deuil. Elle pleurait la mort de quantité de braves gens qui n'avaient pas connu la tristesse ; mais voici un courrier qui accourt « le Poste » à cheval et vêtu de vert, qui est-ce ? C'est le Printemps. Il arrive d'Italie et apporte une bonne grande nouvelle : Bontemps n'est point mort, Bontemps va reparaître, voici une lettre de sa main qui annonce son prochain retour ! En effet le duc de Savoie étant marié de frais, on pouvait s'attendre à des jours moins tristes. On comptait sur la duchesse Béatrice qui allait venir et on ignorait encore les coutumes de Portugal.

En reconnaissant l'écriture de Bontemps, la mère Folie ne se sent pas de joie, et elle appelle tous ses enfants, Guillaume le Dimantier, Antoine Sobret, Gaudefroyd, Claude Baud, Michel de Ladrez, Maître Pettremand, Gallion, Jean de l'Arpe, Jean Bron, Grand-Pierre, Claude Rousset, enfin le frère Mulet, prêtre d'honneur. Ces personnages (que la mère Folie appelait peut-être par leurs vrais noms bien genevois) étaient perdus parmi la foule des spectateurs ; ils demandent des échelles pour monter sur l'échafaud ; puis, quand ils y sont tous, Gallion, Grand-Pierre et

Claude Rousset débitent à eux trois un triolet pour exprimer leur allégresse :

— Si nous pouvons Bontemps ravoir,  
Si jouerons-nous, quoique on die.  
— Demain nous poserons le noir,  
Si nous pouvons Bontemps ravoir.  
— De tout notre petit pouvoir  
Avecque vous, mère Folie,  
Si nous pouvons Bontemps ravoir,  
Si jouerons nous, quoique on die.

Mais ce n'est pas tout; il s'agit de lire la lettre. — Qui la lira? — Le plus savant, c'est-à-dire Antoine Sobret; il a tant fréquenté les notaires, qu'il en est clerc jusqu'aux dents. L'épître de Bontemps est curieuse; il dit à la mère Folie et à sa famille :

Je vous laissai y a quatre ans...

(c'est-à-dire depuis l'exécution de Philibert Berthelier, mis à mort le 28 août 1519)

... A Genève bien désolés,  
Quand arrivèrent ces gourmands  
Qui jamais ne furent soûlés...  
Je m'enfuis, car *j'avoie* peur  
D'être exécuté par justice...  
Maintenant si êtes unis,  
Si justice ne craint point force,  
Si d'un bon prince êtes fournis,  
Si libertés sont demeurés,  
Écrivez-moi et vous m'aurez.

Il s'agit maintenant de répondre à Bontemps pour le prier de revenir en toute hâte. C'est encore An-



toine, le lettré de la troupe, qui est chargé de la lettre, et il s'acquitte de ce travail assez lestement. Il dit, ou à peu près, au fugitif:— Depuis votre départ,

Joué n'avons moralité n'histoire...

Défense même de tousser; ni jeux ni cartes! Maintenant, cela va mieux; les gens de bien sont d'accord,

Prince assez bon avons semblablement  
 Qui tout flatteur met à perdition.  
 Si n'est justice en sa perfection  
 Et le commun en liberté remis,  
 Il l'y mettra à sa discrétion,  
 Car dès longtemps ici nous l'a promis.

La lettre fermée, on la renvoie par le Printemps qui garde son office de courrier, et on lui dit: « Revenez vite et ramenez-nous Bontemps. » La mère Folie est aux nues; elle engage alors ses fils à jouer quelque « histoire; » mais il leur faut des costumes, surtout des chaperons. Sans chaperons, on ne jouera pas! La mère Folie offre de leur en faire avec le moins visible de ses vêtements, d'où certaines plaisanteries un peu grasses; mais l'étoffe n'a pas suffi; les chaperons n'ont qu'une oreille. Impossible de jouer la comédie sans l'oreille droite!

L'oreille qu'avons interprète  
 En mal ce que disons pour bien.

La pièce est donc ajournée, et l'on attendra Bon-

temps le verre en main. A boire, à boire ! Donnons à ce vin la bataille !

— Buvons tant que le feu en saille !  
Buvons en attendant Bontemps !

Ainsi finit la première sottie. Voici la seconde qui continue l'autre, mais qui ne fut jouée qu'un an après, le dimanche après les Bordes, parce que le dimanche des Bordes il faisait grand vent. Maître Pettremand, « grand joueur d'épée, » remplit le rôle de la grand'mère Sottie.

« Monsieur le duc et madame étoient en cette ville (dit une note précédant le texte manuscrit de la pièce) et y devoient assister, mais pour ce qu'on ne leur avoit pas dressé leur place et qu'on ne les alla quérir, ils n'y voulurent pas venir. *Aussi, parce qu'on disoit que c'étoient Huguenots qui jouent.* M. de Maurienne et plusieurs autres courtisans y furent, et tout plein de marchands, car la foire étoit alors, et Jean Philippe fit la plupart des dépens. Les enfants de Bontemps étoient habillés de vêtements de fil noir et n'avoient que l'oreille gauche, comme ils étoient demeurés l'an devant, et furent tous désolés pour n'avoir ni père ni mère. »

La note est précieuse pour l'histoire : cette désolation des fils de Bontemps, cette brouille entre Genève et ses maîtres, le mécontentement du duc et de la duchesse, enfin et surtout la présence des Huguenots, tout cela marque bien la date de la pièce. Mais la

pièce elle-même est curieuse et prouve que la Réforme allait venir.

C'est un prêtre qui commence; ce rôle était joué par Frère Jean de Palude. Il cause avec un médecin, un orfèvre, un bonnetier, un couturier, un savetier et un cuisinier, tous hommes de sens et d'esprit qui se renvoient des sentences :

- L'homme propose et Dieu dispose.
- Fol cuide l'un, et l'autre advient.
- Du jour au lendemain survient  
Tout autrement qu'on ne propose.
- En folle tête, folle chose.  
Point n'est vrai tout ce que fol pense.
- Au temps qui court n'y a fiance,  
Maintenant joie et demain pleur.
- Aujourd'hui vous verrez monsieur,  
Et demain simple Maître Jean.
- Tel cuide vivre plus d'un an  
Qui meurt dans trois jours, *etc.*

Après ces considérations générales, les personnages parlent de leurs petites affaires privées, de la mère Folie qui est morte depuis l'an dernier, du père Bon-temps qui n'est point revenu. Mais si la mère Folie n'est plus... (« puisse son âme être colloquée au Paradis! » s'écrie le bonnetier; « amen, amen, amen! » répondent successivement les autres) — les enfants Sots ont encore leur grand'mère, seulement celle-ci ne veut plus être leur nourrice et pense qu'elle pourrait bien manger son bien sans eux. Mais comment vivront-ils? Qui leur donnera de l'ouvrage? — Le sage Monde, répond la grand'mère, et aussitôt, pour aller

offrir leurs services à ce nouveau personnage, les enfants Sots (dit le manuscrit) *vadunt ad Mundum*.

Le Monde (ce rôle était joué par Antoine Le Dorier) prend chez lui tous les enfants Sots et leur fournit de la besogne, mais il est impossible à contenter. Le couturier lui fait une robe qu'il trouve trop petite; le maçon, une fenêtre qu'il trouve trop haute; le bonnetier, un bonnet qui manque de gravité, le conseiller le conseille mal, le prêtre lui baille des messes qui sont trop courtes ou trop longues. Décidément le Monde est mal disposé, sa tête est malade. On va consulter le médecin qui, après l'examen de certaines sécrétions, constate le fait et reçoit de l'argent pour sa peine (ce détail sera plus tard relevé par Molière) mais il veut voir le patient. Voici la scène entre le médecin et le Monde.

— Bonsoir Monde.

— Monsieur bonsoir.

— Comment vous va? Ça, montrez-*voir*

Votre main, vous êtes au dessus.

Qu'est-ce qui vous fait mal le plus?

— La tête. Je suis tant lassé,

Tant troublé et tant tracassé

De ces folies qu'on a dit,

Que j'en tombe tout plat au lit.

— Quelles folies?

— Qu'il viendrait

Un déluge, et que l'on verroit

Le feu en l'air, par ci par là.

— Et te troubles-tu pour cela?

Monde, tu ne te troubles pas

De voir ces larrons attrappards

Vendre et acheter bénéfices;

Les enfants aux bras des nourrices  
Être abbés, évêques, prieurs...

. . . . .  
Tuer les gens pour leur plaisir,  
Jouer le leur, l'autrui saisir,  
Donner au flatteur audience,  
Faire la guerre à toute outrance  
Pour un rien entre les chrétiens...  
— Ce sont des propos du pays  
De Luther réputés si faux.  
— Parlez maintenant des défauts,  
Vous serez à Luther transmis !...

C'est bien cela : criez contre les iniquités, vous passerez pour un luthérien ; ce mot du médecin montre bien où en étaient les esprits à Genève. On comprend que le duc et la duchesse de Savoie n'aient pas voulu entendre ces témérités ; on ne conçoit pas qu'elles aient été permises. Mais le médecin de la sottie n'a pas achevé sa consultation. — « Veux-tu vivre en bonne santé ? dit-il au Monde. Ne te soucie pas des astrologues, ne t'arrête en rien à leurs prophéties, mais pense aux abus qui se commettent chez toi tous les jours, mets-y ordre selon la loi, car je te déclare sur ma vie que tu n'es pas malade. » — C'est ma bourse qui l'est, soupire le Monde qui n'a plus le sou. Sur quoi le médecin reprend très-sagement :

Pour ce tiens-toi telle diète :  
Dépense peu, là où tu *souloie*  
Manger perdrix, mange d'une oie.  
Adieu Monde.

Le médecin va partir, mais le conseiller l'arrête et lui dit, le prenant à part :

— Monsieur, maintenant vous voyez  
Et connaissez sans fiction  
Du Monde la complexion.  
Comment lui pourrions-nous tout faire  
A son gré ?

— Comment ? pour lui plaire,  
Soyez bavards, ruffiens, menteurs,  
Rapporteurs, flatteurs, méchants gents,  
Et vous aurez chez lui Bontemps.  
Adieu, adieu.

Et le médecin part. Mais le Monde n'est point satisfait de la consultation ; il dit à ses fils que cet « affronteur » de médecin a trop bonne langue, et s'est montré bien stupide en lui débitant des prêches au lieu de remèdes. Mais fi de ces prédications !

Je me gouvernerai plutôt  
A l'appétit de quelque fol  
Que d'un prêcheur !

— « Vous ferez bien, répond le savetier, vivez selon vos appétits. » Là-dessus, on habille le Monde en fou, et on lui jette un voile sur la tête. Il ne devait recouvrer la vue qu'en embrassant la Réforme, quelques années plus tard.

Ici l'allégorie est transparente et l'allusion manifeste. On le voit donc, à l'époque où nous sommes parvenus, Genève songeait sérieusement à se débarrasser de son duc et de son évêque. Elle se rapprochait de Berne et de Fribourg qui deux ans après, le 9 mars 1526, lui envoyèrent des ambassadeurs pour jurer la combourgeoisie. L'entrée de ces personnages

fut un triomphe, tous ceux qui avaient des chevaux allèrent à leur rencontre, précédés des syndics armés de leurs bâtons. Toute l'artillerie fut descendue au bord du lac, proche du Molard. Chaque citoyen nettoya la rue devant sa maison : banquet à l'hôtel de ville, comédie en plein air ; Amédée Porral reçut un écu sol pour la représentation de cette pièce. En 1531, nouveau serment de bourgeoisie, nouvelle entrée « grande et honnête ; » enfin les danses, les spectacles et la comédie comme toujours : cette fois la pièce fut jouée au couvent des Cordeliers, sur un échafaud, après vêpres.

C'était une allégorie à huit personnages « quatre éperviers, une mère clusse, et trois poussins avec les plumes, becs et crêtes de même. [Ce] qui coûta beaucoup : là étoient dressés trois grands A A A de menuiserie : l'un peint des couleurs de Berne, rouge et noir ; l'autre de Fribourg, noir et bleu ; l'autre de Genève, gris et noir, liés tous ensemble de sermens dedans lesquels étoient cachés la poule et ses poussins qui, pour crainte qu'ils avoient des dits éperviers (soit du duc de Savoie et des gentils à la Cuiller), s'étoient retirés sous la garde des trois A A A liés de deux sermens. »

Ceci demande explication. Clusse est un terme genevois et dauphinois désignant *une poule qui a des poussins*, les poussins sont les Genevois, la mère clusse est Genève. Quant aux éperviers, on les connaît sans doute ; les gentilshommes de la Cuiller

étaient des Fra-Diavolo de bonnes maisons qui brigandaient autour de Genève. Inutile d'ajouter que les trois A A A liés sont Genève, Berne et Fribourg. Quant aux *serments* ou *sarments* qui les lient, « nous nous faisons parfois un jeu de ces ambiguïtés, dit Henri Estienne. Ainsi : — *Pourquoi dit-on la vérité dans le vin? — Parce qu'il est de serment.* Ici l'e de serment se prononce un peu comme l'a, de façon à ce qu'on puisse hésiter entre *serment* (jusjurandum) et *sarment* (sarmentum). » Ce calembour était donc de mode au XVI<sup>me</sup> siècle; il l'était même au XV<sup>me</sup>. Louis XI demanda un jour à table pourquoi le vin de telle année était si mauvais. On lui répondit : « Parce que les serments (ou sarmants) n'ont pas tenu. »

Mais revenons à notre pièce qui commence par les plaintes des éperviers :

— Certes, ce n'est pas de merveilles  
Si les éperviers et corneilles  
Sont maigres ordinairement.

C'est la faute de la poule et des poussins (de Genève et des Genevois) qui donnent beaucoup de peine à ces pauvres oiseaux de proie :

Ainsi, combien qu'ayons des ailes,  
Bon bec, bon ouïr, griffes belles,  
Souvent dinons de bélement.

Il y faut mettre ordre et, à cet effet, courir sur les A liés et casser à coups de becs le « sarment » qui les lie. Le complot ourdi, les éperviers approchent caute-



leusement, pendant la nuit, comme ils devaient faire soixante et onze ans après dans leur fameuse escalade, et accostant la poule ils lui disent : « — Rends toi! — A qui? demande-t-elle :

— Aux hauts

Nobles et puissants éperviers.

— Où sont-ils ?

— Ici.

— Volontiers

Éperviers ne vont pas de nuit...

— Rends-toi, et tu seras sage.

— Je connais à votre langage

Maintenant quel vous pouvez être.

Ha! Dieu me gard' d'avoir tels maitres!

Oiseaux qui volent ainsi tard

Sont de quelque épervier bâtard

Procédés, auxquels n'ai fiance.

Allez, allez!

— Rends-toi! reprennent les éperviers. — Non, disent les poussins; vous nous mangeriez après. » La poule et ses petits résistent donc, se fiant au sarment, aux A liés et à Dieu :

Dieu ne perd jamais sa puissance!

Allons! murmurent les éperviers en se retirant,

Danser nous faut une autre danse

Tambourins, sonnez la retraite!

Ici une pause, « et le tambourin touche, » après quoi les poussins sortent des A liés entre lesquels ils s'étaient réfugiés et chantent un rondeau, puis une bal-

lade à l'honneur de Fribourg, de Berne et des ambassadeurs. Ces couplets de la fin disent en substance : — Nous vous rendons grâces, nous étions « abolis » sans vous; montrez-vous toujours pitoyables; que les poussins puissent compter sur votre serment.

Quand oiseaux ont sur eux envie...  
Poules et poussins n'oubliez mie;  
A vous A liés très affables,  
Vous doit Dieu paix et longue vie!

Au bas du manuscrit, on trouve cette *Note pour le jeu* :

« En entrant, la poule va devant et les poussins après, mais ils se mettent les premiers dans les A liés. »

Cette allégorie qui eut le plus grand succès peut nous paraître aujourd'hui d'un goût douteux et d'une verve un peu molle; elle n'est pas moins curieuse à cause des sympathies et des haines qu'elle avoue hautement. Le sort était jeté; Genève se serrait contre la Suisse pour s'abriter contre la Savoie, et avec l'appui de Berne, elle allait obtenir à la fois l'indépendance politique et l'indépendance religieuse, la Réforme et la liberté. La poésie qui marche toujours devant, comme les tambours et les fifres, animait de ses allègres fanfares la jeunesse de Genève armée contre les corbeaux et les éperviers. Chansons, brocards, satires devaient pleuvoir dru comme grêle sur le parti de Rome et celui de Chambéry; par malheur le vent a emporté tou-

tes ces feuilles volantes. Il ne nous reste guères que le nom d'un poète qui sut toujours ferrailer au premier rang dans ces escarmouches rimées ; il fut chanoine, gentilhomme, bon vivant, martyr et beaucoup d'autres choses encore ; il se nommait François Bonivard.

Ne voulant pas arrêter à chaque instant le lecteur, nous renvoyons à la fin du volume (APPENDICE II) toutes les notes, avec l'indication des sources et des documents utilisés. Nous rajeunissons ici et plus loin l'orthographe de nos citations, afin d'être compris de tout le monde, et pour ne pas céder à tous les caprices des copistes ou des imprimeurs. Nous conservons cependant, en les soulignant, les singularités remarquables, et nous respectons l'orthographe des auteurs, quand nous l'avons pu vérifier sur des manuscrits de leur main.

---

## II

### FRANÇOIS BONIVARD

Byron à Chillon. — Genève, l'Évêque et le Duc. — Les Enfants de ville. — La jeunesse de Bonivard, l'expédition de Cartigny. — Le prisonnier de Chillon. — Ses quatre femmes. — Ses livres, le portrait de Léon X. — Sa politique, sa religion, sa langue. — Sa prose et ses vers. — La Renaissance et la Réforme.

Dans son pèlerinage de 1816 au bord du « clair et placide Léman, » Byron partit un jour en bateau de Clarens avec son ami Hobhouse pour l'îlot rocheux qui porte depuis mille ans le château de Chillon. Tous les voyageurs ont remarqué combien l'aspect de ces vieilles murailles contraste avec celui de la côte. Elles opposent à la gaieté des premiers plans, à la mollesse de l'eau bleue, à la liberté des hautes cimes, un donjon farouche aux murs crénelés que flanquent encore aujourd'hui trois tours rondes et une tour maîtresse

carrée et massive, bien que cette puissante armure de pierre n'ait depuis trois siècles ni seigneurs à défendre, ni ennemis à repousser. Byron parcourut les trois cours et les deux étages du château, la salle des chevaliers, la chapelle, la salle de justice ; il vit les chasses peintes sur les murs, les fleurs de lis et les croix de Savoie qui brillaient encore au ciel noir et aux poutres rouges du plafond, les hautes cheminées qu'abrite une couverture légèrement surbaissée, les Alpes de Savoie encadrées par les croisées des grandes salles ; il descendit enfin « au profond de Chillon, » comme disaient les gens du pays. Ces cryptes accablantes, ces colonnes trapues, ces étranges lueurs bleues le matin, vertes le soir et parfois, au coucher du soleil, rouges de feu et de sang, qui tombent des meurtrières en laissant dans l'ombre le fond sinistre du caveau, tout cela frappa vivement le poète. On lui montra un pilier et on lui dit : « Ici fut enchaîné Bonivard. » Byron entendit à peine ; il avait oublié la courte note de Jean-Jacques aux dernières pages de la *Nouvelle Héloïse* : « François Bonivard, prieur de Saint-Victor, homme d'un rare mérite, . . . . aimant la liberté, quoique Savoyard, et tolérant, quoique prêtre. » Dans ce souterrain, l'auteur de *Childe Harold* se sentit emprisonné lui-même ; il n'écouta point le caporal ivre, sourd et « fort comme Blücher » qui lui racontait la légende du lieu d'une voix tonnante. Assailli d'images lugubres, de souvenirs dantesques, il se crut dans la tour d'Ugolin. Tout en rêvant un poème, il

gravait machinalement sur le pilier ce nom qu'on y lit encore : *Byron*. Bonivard, qu'il ne connaissait pas, se dressa devant lui comme un personnage tragique. En sortant de cette tombe, le poète s'épanouit comme s'il revenait de l'enfer. Hors de lui, ivre de joie, il répétait à tous les enfants qui se trouvaient sur son chemin, en leur jetant des demi-guinées : « Voilà, mes jolis garçons suisses, voilà pour votre grâce et pour votre beauté. » Son cœur se dégonflait. « Je me sens, disait-il à Hobhouse, sous le charme du génie de la contrée ; . . . mon âme se repeuple de nature, . . . des sites pareils sont faits pour je ne sais qui . . . » Quelques jours après, à Ouchy, retenu par la pluie un jour entier dans une auberge, il écrivit le *Prisonnier de Chillon*. Dès lors ce prisonnier est monté au rang des demi-dieux dans la mythologie libérale. Cette apo-théose a ébloui les artistes, le grand peintre Delacroix, même les esprits les plus graves, et M. Vullie-min, le savant historien de Chillon, a parlé de Bonivard en poète ému.

Ainsi s'est formée la légende de ce martyr « plus célèbre que connu, » comme le dit fort bien l'un de ses biographes. Mais depuis une vingtaine d'années la science, qui ne s'attendrit guère, a repris ses droits ; nous avons pu entrer dans la familiarité du prisonnier de Chillon ; à la figure idéale, indécise, imaginée par Byron, s'est substituée une physionomie très-accen-tuée, très-vivante et gagnant en expression ce qu'elle a pu perdre en pureté. Bonivard fut un remarquable

écrivain, un érudit d'humeur pensive et rieuse, qui s'inquiétait à ses heures, en artiste et en curieux, de philosophie, de philologie, d'histoire et d'historiettes. Il fut, pour tout dire en un mot, un des prédécesseurs de Montaigne. L'œuvre bigarrée de cet illustre inconnu jette une lumière vive et gaie sur les révolutions de Genève avant la Réforme. Quand on l'étudie de près, si le héros diminue, l'écrivain grandit, et c'est tant mieux pour notre siècle qui a plus besoin d'anciens écrivains que d'anciens héros.

Mais il est nécessaire ici de faire un peu d'histoire. Genève, cité impériale et épiscopale, n'était guère gênée par l'empereur qui la laissait indépendante sous la souveraineté d'un évêque électif ; mais le pape, cherchant toujours à développer sa puissance, s'attribuait la faculté de nommer seul cet évêque souverain. Ce dernier, non content de ses prérogatives épiscopales, tâchait, au moyen des foudres qu'il avait en main, d'empiéter sur le temporel. Le plus dangereux ennemi, c'était le duc de Savoie qui, s'étant arrogé certains droits de justice, ayant installé un *vidomme* à Genève, avait un pied dans la ville, et aurait voulu l'annexer à son territoire dont elle était enveloppée de tous côtés. En ce temps-là, les cloches de la cathédrale étaient entendues de plus de Savoyards que de Genevois ; mais dans ce petit état il y avait un peuple qui voulait rester libre. Ce peuple, depuis plusieurs siècles, avait su garder ses franchises, la liberté de la commune et de l'individu, l'inviolabilité de la

terre et de la maison, l'élection des magistrats, la juridiction criminelle; il était le maître de la cité. Il avait su résister à toutes les usurpations du pouvoir spirituel et du pouvoir séculier; bien plus, il avait tenu bon contre l'envahissement et l'éblouissement de cette chevalerie qui, dans beaucoup d'autres endroits, en Savoie et en Piémont, par le prestige des armes et des aventures, par l'appât des titres nobiliaires, avait abattu l'énergique indépendance des associations communales.

Ainsi Genève au début du XVI<sup>m</sup>e siècle était une sorte d'état constitutionnel dominé par un évêque, gouverné par le peuple et convoité par un souverain étranger. Le duc de Savoie était alors Charles III que ses sujets surnommaient le Bon, parce qu'il avait montré à son avènement des qualités aimables et des goûts pacifiques. Il guerroya pourtant comme les autres; deux terribles voisins qu'il n'avait pas la force de séparer, la France et l'Empire, se heurtant l'un contre l'autre, risquèrent plus d'une fois de l'écraser; cependant toute sa vie il parut songer à Genève autant qu'à son trône. Il voulait les Genevois pour sujets, et il s'obstina dans cette ambition avec une opiniâtreté de violence et de perfidie qui a soulevé l'indignation de l'histoire. Contre ces attentats, le protecteur naturel des Genevois aurait dû être leur évêque, souverain reconnu, incontesté, menacé lui-même par les prétentions de la maison de Savoie; mais Charles III était parvenu à faire nommer au



siège épiscopal de Genève un de ses parents appelé Jean, fils d'un prélat et d'une courtisane ; le bâtard devint aussitôt l'âme damnée du duc. Il y eut entre ces deux princes une épouvantable émulation de tyrannie. L'Évêque fit décapiter illégalement les meilleurs patriotes ; le Duc (entre autres crimes) fit enlever sur ses terres deux pauvres sires, qu'il confessa par la torture ; puis, de peur qu'ils n'eussent le courage de rétracter leur confession, on les égorga sans miséricorde ; leurs corps, coupés en morceaux, furent expédiés à Genève et à Turin dans des barils scellés des armes du Duc, et leurs têtes plantées sur des noyers devant le pont d'Arve.

Contre ces deux ennemis coalisés, le Duc et l'Évêque, que firent les patriotes genevois ? Ils se tournèrent vers les cantons suisses qui comptaient dans le monde depuis leur furieuse victoire de Morat ; Genève tendit les bras du côté de Fribourg et de Berne. Un parti national se forma dans la future cité de Calvin, parti de jeunes gens un peu vifs, tapageurs, indisciplinés, mais intrépides et ne craignant ni les coups ni la mort. Ces bandes joyeuses combattaient de toute façon, souvent par de folles équipées : elles dépendaient les pendus, coupaient les jarrets des mules aristocratiques, aimaient le vacarme, battaient le rappel, s'ameutaient pour rien, attaquaient les maisons, cassaient les vitres, arrêtaient le vidomme et s'inquiétaient peu des lois ; mais elles sauvèrent Genève. C'est à la tête de ces héroïques lurons que nous trouvons les Lévrier, les Ber-

thelier, les Pécolat et le plus admirable peut-être de tous ces chefs, Bezanson Hugues, un caractère antique, homme d'autorité, de sang-froid et de résolution. Quittant sa femme, ses enfants qu'il confiait à la république, courant les hasards, passant les montagnes en toute saison, traqué par des gentilhommes, blessé, malade, il allait toujours ; à Berne, à Fribourg, il gagnait des adhérents, persuadait les cœurs, écartait les objections comme il avait écarté les haliebardes. Épuisé par cette vie de fatigues et de périls, il dut s'arrêter à mi-chemin, à quarante ans ; il avait dépensé tout son bien pour Genève et conquis le nom de père et de sauveur de la patrie.

C'est dans ce même camp que nous allons trouver le prisonnier de Chillon. François Bonivard était né vers 1493 à Seyssel, où vivaient son père et sa mère ; les habitants du Bugey le réclament comme Bugiste. Ses parents étaient nobles, de petite noblesse, ne signant point *de* Bonivard ; ils occupaient cependant un certain rang à la cour du duc de Savoie et possédaient plusieurs seigneuries et quelques bénéfices ecclésiastiques. Ces bénéfices, il est vrai, n'appartenaient point à la famille, qui se les transmettait pourtant d'oncle à neveu, grâce au bon vouloir du pape. François Bonivard, fils cadet et destiné à prendre les ordres, mena d'abord longtemps la vie d'écolier. En 1510, son oncle Jean Amé lui donna le prieuré de Saint-Victor ; c'était un cloître de bénédictins fondé en l'an 1000 aux portes de Genève par l'impératrice

Adélaïde et englobé depuis lors dans la congrégation de Cluny. Chaque année, le prieuré genevois fournissait à cette abbaye un tribut de truites qui arrivaient souvent gâtées ou n'arrivaient pas du tout; cela fit un jour une grosse affaire et dès lors le prieuré paya son tribut en espèces. En 1514, à la mort de son oncle, François Bonivard prit possession du couvent, mais ne se fit pas ordonner prêtre; il se contenta de toucher les minces revenus du bénéfice et de gouverner ses neuf moines qui menaient joyeuse vie; il ne songea nullement à les réformer. Seulement il décida qu'à l'avenir tout nouveau frère admis dans le cloître achèterait un bonnet à chacun des anciens et offrirait à ses frais un banquet de réception. En même temps il s'attacha au pays qu'il habitait et il en devint un des plus chauds patriotes. Ce dévouement de sa part a lieu de nous étonner.

Il était prieur, en effet, et aurait dû se déclarer pour l'Église; il appartenait de naissance à la maison de Savoie, qui avait fait du bien à plusieurs de ses aïeux; tous ses intérêts le poussaient à se mettre au service des plus forts. Bonivard, malgré tout cela, prit parti pour Genève. Le fit-il en haine du duc Charles III qui lui avait enlevé certains bénéfices, et de l'évêque Jean qui s'était approprié l'abbaye de Pignerol? On l'a soutenu, mais sans preuves; nous aimons mieux croire qu'il fut spontanément pour la justice et la liberté. Dès qu'il avait commencé à lire les histoires, c'est lui qui le dit, il avait toujours « mieux aimé l'é-

tat d'une chose publique que d'un monarque ou seul prince, singulièrement de ceux qui règnent par succession. » Il se croyait des devoirs envers Genève, et tenait pour le pays de « son domicile, comme aussi le porte tout droit divin et humain. » Il avait d'ailleurs des rapports d'humeur et des relations de plaisir avec ces vaillants compagnons qu'on appelait les Enfants de ville. Leur chef Berthelier, qui l'avait pris pour parrain d'un de ses fils, lui dit un jour : « Monsieur mon compère, touchez là ; pour l'amour de Genève, vous perdrez votre prieuré, et moi la vie. » La prédiction devait s'accomplir de point en point.

Bonivard se montra bon Genevois dès sa dix-septième année ; il eut pour lui dès lors tous les Enfants de ville et fut pour eux un de ces alliés qu'on ne néglige pas, car il comptait pour quelque chose. Prieur de Saint-Victor, il avait le pas sur les autres ecclésiastiques et marchait immédiatement après l'évêque ; chanoine de Saint-Pierre, il aurait eu voix au chapitre, s'il avait voulu se faire prêtre ou, comme il disait, entrer *in sacris* ; nombre de villages sur les deux rives du Rhône lui appartenaient ; parmi ses « serviteurs » figuraient non-seulement des moines, des curés, mais des gentilshommes. Son couvent, quoique en ruine, était un poste important aux portes de la ville ; Bonivard aurait pu faire beaucoup de mal en tournant à l'ennemi. Il avait dans son prieuré « autant de juridiction que M. de Savoie à Chambéry ; » il y était juge et maître, y tenait prison, y recevait les ambassadeurs

du Duc, et il exigeait d'eux des lettres de créance. Si les malheureux n'en avaient pas, il les menaçait de les traiter comme espions, puis, quand il leur avait fait peur, les emmenait souper, car il était bon diable. D'autre part, grâce à ses relations avec les Enfants de ville, il était toujours « bien accompagné, » précaution nécessaire alors. Un jour le bruit se répandit qu'on l'assassinait dans la maison du Sceau (la chancellerie épiscopale); une émeute éclata aussitôt pour le délivrer. Bonivard était jeune, prudent au fond, mais hardi par boutades, « prompt et léger à exécuter quelque œuvre de fait pour rendre service à ses amis. » Lorsqu'un de ses oncles, gentilhomme au service de la Savoie, vint lui offrir une bonne récompense, s'il faisait tomber Lévrier dans un guet-apens, Bonivard alléguait que ce n'était point son métier de se battre. « Pour une autre affaire, s'écria l'oncle furieux, vous mettriez la main à l'épée, quelle crainte en puissiez-vous avoir! » Et il jura que cette nuit même il irait prendre Lévrier dans son lit. « Avez-vous entrepris cela, mon oncle? Touchez là, dit Bonivard, je vais mettre à part 30 florins de monnaie pour faire demain matin prier Dieu pour votre âme. » Là-dessus il le quitta, et avertit le fils de Lévrier, son compagnon d'études. Cela fit encore une émeute; Berthelier et ses hommes allèrent battre leurs tambours devant la maison du gentilhomme épouvanté qui fit aussitôt seller et brider son cheval. De grand matin, par une porte dérobée, ce piteux agent du Duc

quitta la ville. Une autre fois Bonivard tira le patriote Pécolat des griffes de Jean le Bâtard. Le brave prieur entra résolûment dans le parti des *Eidgnots*. On nommait ainsi ces partisans des Suisses (*Eidgenossen*, confédérés) qui, pour lutter contre le Duc et l'Évêque, se faisaient recevoir bourgeois de Fribourg. Ils avaient fondé ou plutôt restauré la confrérie de Saint-George pour résister aux *Mammelus* ou *monseigneuristes* qui tenaient pour les Savoyards. Réunis à table et banquetant chaque dimanche, sous prétexte qu'ils avaient été de longs jours en mélancolie et que le bon temps revenait, ils conspiraient après boire, portaient à leur chapeau des plumes de chapon, s'assemblaient « à belles torches, » allumaient des brandons, tapageaient à cœur joie. Vivent les *Eidgnots!* criaient les enfants. Tout en folâtrant ainsi, la plus grande partie de la ville entra dans la confrérie de Saint-George, et petit à petit quantité de Genevois devinrent bourgeois de Fribourg. Bonivard était du secret et du complot: l'Évêque et le Duc guettaient ce remuant personnage. A Turin, en 1517, il avait couru des dangers sérieux. Sans les écoliers de cette ville, ses anciens compagnons d'études, qui l'escortèrent pendant six jours, il n'aurait point échappé à la justice de M. de Savoie. Aussi prit-il peur à Genève quand le Duc y vint en personne au mois d'avril 1519. Ce fut une terrible visite: les *Mammelus* relevèrent le front et Jean le Bâtard devint féroce. « L'on emprisonnait, battait, torturait, faisait décapiter et pendre, en sorte que c'était

une pitié. » La tête de Berthelier roula sur l'échafaud aux pieds de l'Évêque. Bonivard, toujours prudent, avait gagné le large en se fiant à deux bons amis qu'il avait et qui le retinrent prisonnier sous bonne garde, lui défendant d'aller plus loin et le menaçant de le faire mourir, s'il ne renonçait pas à son bénéfice. Cette renonciation obtenue, Bonivard fut livré au Duc et enfermé d'abord à Gex, puis à Grolée; son affaire alla au Pape, qui la remit aux officiaux de quatre évêchés. Ceux-ci la transmirent à l'évêque de Belley, qui appela chez lui le prisonnier et le retint huit mois encore. Après trois années de détention, Bonivard fut relâché, mais ne regagna point son bénéfice. Le Pape avait donné Saint-Victor et le reste à un Italien nommé Tornabuoni. La double prédiction de Berthelier était accomplie.

Que fit le pauvre prieur sans prieuré quand il fut libre? On l'ignore; jusqu'en 1527, on ne sait rien de lui, sinon qu'en 1526 il était à Berne et qu'il fit des dettes. Pendant cette disparition de Bonivard, l'évêque Jean le Bâtard était mort, laissant la place à Pierre de la Baume, un prélat moins mauvais, mais faible. Après quelques nouvelles violences du Duc, l'ignoble exécution de Lévrier par exemple, le parti savoyard avait fléchi, les Eidgnots étaient entrés aux Conseils, le traité de combourgeoisie était signé avec Fribourg et Berne. Enfin arriva la prise de Rome par le connétable de Bourbon, et ce fut ce dernier événement qui servit le mieux les intérêts de Bo-

nivard. Le Pape, on le savait à Genève, était prisonnier, et le bruit se répandait partout qu'il ne restait plus un homme vivant dans la ville éternelle. Beaucoup de gens avaient intérêt à le croire, et allaient demander à l'évêque de Genève les bénéfices rendus vacants par cette prétendue extermination d'abbés. L'Évêque octroyait tout et, pour donner l'exemple, avait commencé par s'adjuger à lui-même le prieuré de Saint-Jean, près Genève, qui était à un cardinal. On conseillait à Bonivard d'en faire autant. Tornabuoni, qui habitait Rome, devait avoir été massacré comme les autres. Bonivard n'en croyait rien, mais il profita de l'occasion pour reprendre son bénéfice. Il rentra dans Saint-Victor le jour même où l'Évêque entra dans le prieuré de Saint-Jean; il y eut des soupers à ce sujet, des réjouissances et même des batailles; on ne s'égayait jamais dans le pays sans se colleter un peu. C'est ainsi que Bonivard redevint prieur; mais ce n'était pas tout, il fallait vivre, et à cet effet toucher les revenus de ses terres qui étaient chez l'ennemi en Savoie. Le malheureux dut se mettre en guerre; ici commence une épopée burlesque qui peint le pays et le temps.

A deux lieues de Genève, devant le village de Cartigny, Bonivard possédait un château sur une hauteur au pied de laquelle rampe le Rhône, grand serpent bleu tacheté de vert, replié plusieurs fois sur lui-même et frottant son dos contre le coteau sablonneux. Limé en dessous, ce coteau s'effondre en pous-



sière dans le fleuve, si bien qu'à la place où fut le château de Bonivard on ne voit plus maintenant qu'un ravin tourmenté, des terrains qui s'éboulent, des falaises qui s'émiettent, criblées de trous où les hirondelles font leurs nids, puis des roches fantasques formant comme un glacier de sable durci, hérissé d'arêtes et d'aiguilles. De l'autre côté du Rhône, au delà d'un plateau peuplé de villages et de touffes d'arbres, le Jura s'allonge comme une muraille; cette montagne sombre et dure le soir, mais douce et gaie au soleil levant, s'écarte vers Genève pour donner de l'espace à la plaine; les Alpes bleussent à l'extrême horizon. Bonivard voyait tout cela de sa propriété, qu'il tenait à garder, bien que ce fût « un château de plaisance et non de forteresse. » Il y mit donc un capitaine fribourgeois nommé Guillaume Castes, qui un beau jour s'esquiva un peu traîtreusement en ne laissant au château de Cartigny qu'une vieille femme.

Dès qu'il eut le dos tourné, vinrent les gens du Duc, et le château fut à eux. Que fit alors Bonivard? Il afferma Cartigny à un boucher bernois, nommé Bischelbach, qui avait quitté son pays par dévouement au catholicisme. Berne en effet (février 1528) venait d'embrasser la Réforme qui forçait les hommes mariés de quitter leurs concubines; cette tyrannie déplut à Bischelbach qui s'en vint à Genève avec une douzaine de compagnons, offrant à la ville en cas de péril trois ou quatre mille Bernois pour la défendre. « En vérité, pensait Bonivard, ce n'étoient

que rats qui venoient à Genève pour y décroître le grenier et la cave, mais quoi ? En les refusant, d'amis ils fussent devenus ennemis et eussent pu porter beaucoup plus de dommages comme ennemis que de profit comme amis ; on leur fit donc bon accueil, et on leur livra maison, blé, chair, vin, bois, bref tout ce qui étoit nécessaire. » Bonivard lui-même arrenta son bénéfice à Bischelbach et à un chanoine nommé Vuilliamin (Guillimann) qui fuyait Berne également pour cause de religion. Au mois de mai, — c'étoit le moment où l'on percevait les dîmes, — Bischelbach voulut marcher sur Cartigny, mais n'y voulut pas aller sans Bonivard qui refusa net, confessant qu'il avait peur. Il fallut, pour le décider, de vives instances et de bonnes raisons. On pouvait emmener de Genève quelques compagnons armés de haquebutes ; il y avait près du village un bois dans lequel on pourrait se retirer en cas de charge trop forte, et la retraite serait facile, le pays étant tout plat. Bonivard prit donc courage et sortit un matin (le dimanche 24 mai) de la ville avec un prêtre et le chanoine bernois, qui étoit vaillamment monté sur une mule ; tous trois portaient des armes sous leurs robes. Hors des portes, à Plainpalais, Bischelbach les attendait avec quatre ou cinq chevaux. « Et vos gens de pied ? demanda le prieur. — Nous en trouverons assez, répondit en riant le boucher de Berne. — Je ne partirai pas, si je ne suis mieux escorté. — Je vais les envoyer querre (quérir) pendant que vous entendrez la messe. » Bonivard en-

tra dans l'église, et se recommanda chaudement à Dieu, c'est lui qui le déclare, car il avait de « terribles doutes » malgré l'assurance de ses gens qu'ils vivraient et mourraient avec lui.

La messe entendue, la petite troupe se mit en marche, les gens de pied allant devant et derrière, un peu éloignés les uns des autres, afin de n'être pas remarqués. Chemin faisant, l'un d'entre eux s'était emparé d'un cheval qu'on menait boire. Ils arrivèrent devant l'église du village au moment où les habitants sortaient de la messe; parmi ceux-ci se trouvait un des gentilshommes du parti de Savoie, Jean de Grenant. Après un entretien entre Bischelbach et ce gentilhomme, il fut convenu qu'on enverrait au château l'un des Bernois, nommé Thibaut (Diebolt), sur quoi la troupe alla dîner, car Bischelbach, en homme de précaution, avait songé aux vivres; l'hôtelier était du reste à Bonivard. Aux premiers coups de dent, les convives entendirent deux coups de feu; ils sautèrent sur leurs armes. On venait de tirer du château sur le bernois Thibaut qu'ils y avaient envoyé. Bischelbach partit à cheval comme un trait et disparut; ce fut Bonivard qui rallia la troupe et qui commanda la marche; il ne s'en tira pas trop mal, et mit même l'épée à la main contre Jean de Grenant qui dut se rendre; puis il fit enlever par des paysans, sur lesquels on n'osait tirer du château, le corps du pauvre Thibaut qui était encore en vie; on le hissa comme on put sur une monture, et l'on s'en revint sans autre fait

d'armes, le prisonnier attaché derrière le prêtre, les gens de pied marchant le long du bois, les gens de cheval trotant sur le grand chemin. Dans le bourg de Bernex, le blessé voulut boire; il fallut le descendre à toute force et, comme la foule commençait à s'amasser, on laissa là « le navré presque mort, » car ces guerriers n'entendaient pas se mettre en danger pour un cadavre. On n'était pas plus tôt rentré à Genève et Bonivard était à peine installé à table (il n'oubliait jamais ce détail), que MM. du Conseil le firent prévenir de s'armer de nouveau. Les Genevois « enrageaient de sortir » pour courir au secours de Thibaut. Malheureusement on apprit que les ennemis avaient pris et achevé le moribond. Bischelbach déclara qu'il était inutile de le venger, et Bonivard alla probablement se remettre à table.

L'histoire n'est pas finie. La même année (1528), Cartigny revint au pouvoir de Bonivard, mais fut repris par Pontverre, le chef des gentilshommes de la Cuiller, les éperviers de la comédie que nous avons parcourue au précédent chapitre. Un jour, ces partisans du Duc ayant faim, on leur avait donné de grandes cuillères pour les plonger dans un plat de riz bien cuit et bien épais, une sorte de colle qu'on appelait *papet* dans le pays; le mot est resté dans les campagnes. Ils dirent alors après boire: « Nous mangerons Genève à *la cuiller*, » et chacun d'eux, suspendant cette arme à son cou, la prit pour signe de ralliement, d'où le nom de la confrérie. Ils gagnèrent des adhérents, firent

bande à part, eurent des lois, des statuts, et s'assemblèrent à Gaillard (un bourg aujourd'hui français, à une lieue de Genève) pour couper les vivres aux Genevois. Hardis routiers, ils allaient sur tous les grands chemins fourrageant et pillant, effrayant surtout les bourgeois qu'ils empêchaient de sortir. Ils tentaient les expéditions les plus folles; ils eurent l'idée de prendre le couvent de Saint-Victor. Un des moines était pour eux; c'était un garçon de bonne maison qui mangeait son blé en herbe et, quand il n'avait plus rien, allait battre monnaie ou, comme disait Bonivard, « puiser son eau bénite » auprès de sa famille qui habitait Gaillard. Là il voyait naturellement les gentilshommes de la Cuiller. On le sut à Genève où le bruit se répandit que Saint-Victor était menacé, même envahi par ces malandrins, que plusieurs d'entre eux étaient déjà cachés dans le couvent, d'où ils entreraient comme chez eux dans la ville. Un soir donc Bonivard, qui ne se doutait de rien, venait de souper, quand le syndic Bezanson et le procureur fiscal, entrant tout à coup, lui ordonnèrent de les suivre à la Maison de ville, où il trouva, écrit-il, « plus de quatre cents personnes en armes qui commencèrent tous à crier que mes moines menoient des trahisons et qu'en fisse justice, autrement ils la feroient eux-mêmes. » Le peuple et Bonivard se rendirent à Saint-Victor pour prendre les moines. On enveloppa le couvent de tous côtés, tandis que le prieur y montait avec une douzaine de compagnons « par une porte dérochée (écrou-

lée). » Il surprit ses moines dans une chambre où les uns jouaient, les autres regardaient jouer. Ces joyeux frères ne furent point étonnés de le voir tomber ainsi « extra-heure » au milieu d'eux ; ils continuèrent tranquillement leur partie. Quand Bonivard ordonna qu'on les fit prisonniers, l'un des joueurs dit en se levant à un autre : « Souvenez-vous que vous me devez sept deniers. » La prison du couvent n'étant pas sûre, on enferma les détenus à l'Hôtel de ville, puis à l'Évêché ; mais Bonivard fit déclarer que c'était par nécessité, et que sa juridiction n'en serait pas amoindrie. Il demanda en outre que les moines fussent bien traités. Ils le furent si bien que peu après, quand on les relâcha tous, les trouvant innocents et inoffensifs, l'un d'eux maugréa contre celui qui lui ouvrait la porte : « Je faisais bonne chère céans, dit-il, et maintenant je mourrai de faim. »

Cependant les gentilshommes de la Cuiller continuaient leur petite guerre. Leur chef Pontverre, un routier de haut bord, se multipliait pour inquiéter les Genevois. Bonivard possédait un pré au delà du pont d'Arve ; au temps de la récolte, n'ayant pas assez de chariots pour ramener ses foins, il en laissa une partie sur place ; Pontverre avec ses hommes vint s'en emparer un soir et, du pont, insultait et défiait les gens du prieur. Les deux partis tirèrent les uns sur les autres « à belles haquebutes, » et le cheval de Pontverre fut, dit-on, tué sous lui. Bonivard, informé de l'escarmouche, sortit de la ville au secours de ses gens.

Pontverre fit semblant d'avoir peur et recula d'un trait d'arbalète pour engager le prieur à passer le pont ; mais celui-ci se garda d'en rien faire. Des incidents pareils se répétaient tous les jours. Ce Pontverre finit mal. Voulant traverser Genève à la brume, « à l'heure du souper, » dit Bonivard qui estimait cette heure-là, il fit baisser la chaîne et ouvrir la porte ; reconnu sur le pont, enveloppé, poursuivi jusque dans une maison où il se débattit comme un lion, il finit par succomber criblé de blessures. Ce fut grand dommage, « car c'étoit un vertueux chevalier, excepté qu'il étoit si querelleux. »

Sa mort n'arrêta point les équipées de la confrérie : cependant une trêve put enfin se conclure entre les Savoisiens et les Genevois, et à la suite de cette trêve Bonivard reçut l'ordre de ne plus courir, pour toucher ses revenus, sur les terres du Duc. Comme il ne pouvait vivre qu'au moyen de ces incursions, la Ville lui fit une pension bien maigre, si maigre même qu'elle suffisait à peine à le nourrir, lui et son page, « ce de quoi me contentois, dit-il, voyant que la Ville ne pouvoit faire mieux. » Il vivotait ainsi, quand, pour son malheur, il fit une sottise : il demanda au Duc un sauf-conduit pour aller voir sa mère « qui étoit ancienne et malade à Seyssel. »

Le sauf-conduit obtenu (1530), Bonivard se mit en route malgré le conseil de ses amis ; il n'avait pas vu sa mère depuis cinq ans, et « l'affection le transportoit. » Il partit en secret et tout seul, craignant les

mauvaises rencontres ; ce départ ressemblait malheureusement à une désertion. Un homme qui convoitait le bénéfice de Bonivard souleva contre lui MM. de Genève, l'accusant d'être allé vendre leurs secrets au Duc. On voit la situation du malheureux prieur « entre deux selles, » n'osant plus retourner à Genève, et osant encore moins rester à Seyssel, où sa famille l'avait reçu avec plus de frayeur que de plaisir. Il obtint pourtant la prolongation de son sauf-conduit, et rôda quelque temps de ville en ville en Savoie et dans le pays de Vaud. Un jour enfin, comme il se rendait sans défiance à Lausanne, il tomba dans une embuscade. Le capitaine du château de Chillon, sortant d'un bois à l'improviste avec une quinzaine de compagnons, lui barra le chemin. « Je chevauchois lors une mule, dit Bonivard, et mon guide, un puissant cortaut (courtaud) ; je lui dis : Pique, pique ! Mon guide, au lieu de piquer avant, tourne son cheval et me saute sus et, avec un coutel qu'il avoit tout prêt, me coupa la ceinture de mon épée, et sur ce, ces honnêtes gens arrivèrent *sus* moi et me firent prisonnier de la part de monseigneur (le Duc). Et quelque sauf-conduit que leur *montrisse*, me menèrent lié et *guerroté* à Chillon, où je demeurai non plus longuement que six ans, jusque Dieu, par les mains de MM. de Berne accompagnés de ceux de Genève, me délivra des mains de ces honnêtes gens. Et voilà ma seconde passion. »

Tâchons maintenant de résumer tous ces traits : — la confusion de droits, d'intérêts, de juridictions, de



puissances qui se heurtaient à Genève, le conflit entre le Duc et l'Évêque, entre le sacerdoce et l'empire, leur alliance contre la commune et le peuple, l'impuissance du pouvoir civil, la nécessité pour chacun de penser à soi, de se faire justice, les associations se formant dans l'État, hors de lui, souvent contre lui, les partis soulevés et armés jusqu'aux dents, la ville à la merci des chefs de faction, les campagnes envahies et occupées par des malfaiteurs de bonnes familles, les bénéfices octroyés par l'église à laquelle ils n'appartenaient pas, et possédés par deux prieurs qui se les disputaient à coups d'arquebuse; puis les trahisons, les guet-apens, les violences sans nom, la torture en permanence, l'échafaud relevé à chaque instant; enfin l'anarchie partout et déjà dans les consciences, la corruption presque universelle du clergé, de Rome à Genève et de Genève à Saint-Victor, appelant à grands cris la Réforme, non-seulement comme une épuration de croyances, mais surtout comme une révolution morale: — voilà le tableau que nous a présenté jusqu'ici Genève étudiée dans la vie et dans les livres de Bonivard. N'y a-t-il pas là, sur un théâtre restreint, toutes les tempêtes du XVI<sup>m</sup>e siècle?

On ne nous reprochera donc pas d'accumuler des détails qui peignent une grande époque historique, ni de nous arrêter trop longtemps en face d'un personnage inconnu ou mal connu. Les uns ont fait de lui un héros classique; d'autres, aussi injustement, un mauvais drôle; M. Merle d'Aubigné a dit de lui un peu

« durement : « la dernière moitié de sa vie fut aussi triste que la première avait été brillante ; il eût mieux valu pour son nom qu'il eût été mis à mort dans les souterrains de Chillon. » Qu'il nous soit permis révoquer une pareille sentence. Si le chapelain s'était montré aussi méchant que le voudrait M. Merle, nous aurions perdu la meilleure ou du moins la plus durable partie de Bonivard : l'écrivain. Ce fut en effet à dater de sa « seconde passion » que le prieur prit la plume. Les deux premières années de sa captivité furent assez douces ; le capitaine de Beaufort traita son prisonnier honnêtement, le mit dans une chambre et lui tint compagnie : ces deux joyeux sires se racontaient des histoires et s'amusaient ensemble pour tuer le temps. Par malheur, M. de Savoie vint à Chillon, et « ne sais, dit Bonivard, si pour le commandement du duc ou de son propre mouvement, Beaufort me fourra en *unes croctes* desquelles le fond était plus bas que le lac sur lequel Chillon étoit situé, et avois si bon loisir de me promener, que je empreignis un chemin en la roche qui étoit le pavement de céans, comme si on l'eût fait avec un martel. » En se promenant ainsi, Bonivard composait « tant en latin qu'en françois beaucoup de menues pensées et ballades. » Voilà tout ce qu'on sait de la captivité du prieur. L'épisode de ses deux frères qui seraient morts auprès de lui dans le cachot est sorti de l'imagination de Byron. Les autres incidents du poème anglais sont de pures inventions, moins que des légendes.

Nous avons suivi Bonivard jusqu'à son second em-

prisonnement, c'est-à-dire jusqu'à la fin de sa vie active. Désormais il ne sera plus rien, pas même prier. Délivré en 1536, lors de la prise de Chillon, il fut ramené en triomphe à Genève; ce triomphe devait être court. Pendant sa captivité — intervalle qui coupe en deux, non-seulement la vie de Bonivard, mais aussi l'histoire de Genève au XVI<sup>m</sup>e siècle — une grande révolution s'était accomplie: la ville épiscopale était devenue la cité de Calvin. Elle s'était affranchie, puis réformée: plus de duc ni d'évêque, mais plus de bénéfices ni de couvents! Saint-Victor était détruit depuis le jour où les Genevois, pour se défendre, avaient eu le courage cruel de renverser leurs faubourgs. Les moines et, dit-on, leurs concubines avaient aidé à la démolition. Les martyrs sont exigeants; Bonivard espérait beaucoup de Genève pour laquelle il avait souffert; il n'obtint de la ville appauvrie que la bourgeoisie, un siège au Conseil des Deux-Cents, un logis « pour sa vie et pour celles de ses enfants mâles légitimes, » enfin deux cents écus de pension, à la condition pourtant qu'il vécût à Genève, car il aimait « à lever le pied; » on exigeait de plus qu'il vécût honnêtement, et on ne lui permettait pas d'avoir dans sa maison une servante trop jeune. Ces choses-là regardaient les magistrats du pays. Bonivard mécontent réclama auprès de MM. de Berne qui n'ont jamais mieux demandé que d'intervenir; MM. de Genève, irrités de cette démarche, décidèrent de punir l'ancien prier; celui-ci de son côté envoya sa démission de bourgeois, déclarant qu'il se

réservait tous les droits qu'il pouvait avoir dans Genève ou sur son territoire. Cette déclaration fut assez mal reçue ; on écrivit sur l'enveloppe le mot *stultus*, et l'on appelait Bonivard monsieur *sans* Saint-Victor. L'ex-prieur, tenant bon, intima l'ordre à ses anciens sujets de ne donner d'argent qu'à lui seul ; enfin grâce à Berne, il finit par obtenir, outre sa maison et sa pension portée à 140 écus d'or, 800 écus pour payer ses dettes, car il s'était habitué à bien vivre et la prison ne l'avait pas corrigé ; la prison ne corrige personne.

A dater de cet arrangement, il vécut en paix avec Genève, bien traité par « la seigneurie » qui lui avançait de l'argent, le soignait malade, le logeait dans de belles maisons, l'aidait dans ses acquisitions, rachetait les livres qu'il avait mis en gage, lui donna même une chambre chauffée, ce qui était un grand luxe en ce temps-là. Il vieillit ainsi entre deux anciens serviteurs, et mourut en 1570 âgé de soixante-dix-sept ans, ne laissant guère que des dettes et des livres qui, légués à la ville, commencèrent la bibliothèque publique de Genève. Il n'eut pas d'enfants, bien qu'il eût épousé quatre femmes dans les trente dernières années de sa vie ; la première, Catherine Baumgartner, était de Berne ; la deuxième, Jeanne Darneis, veuve d'un syndic, quitta plusieurs fois Bonivard pour courir les champs ; il dut souvent déposer contre elle devant le Consistoire, tribunal moral qui faisait la police de la vie privée. Les registres de cette compagnie nous ont été conservés ; on y voit comparaître à chaque instant

les deux conjoints, la femme se plaignant d'être battue, le mari, « avec paroles prolixes, » d'être délaissé ; cela dura huit ans. Enfin, le 27 août 1562, il fut encore cité devant le Consistoire pour rendre compte de ses relations avec une nonnain, Catherine de Courtavone ou de Courtarvel. Il l'avait, disait-on, recueillie chez lui ; or nul n'avait le droit de cohabiter avec une femme. Le galant prieur, qui marchait alors sur ses soixante-dix ans, s'était permis d'adresser des vers à cette Catherine et lui avait demandé sa main. Il ne voulait plus maintenant donner suite à ces pourparlers, désirant d'abord consulter ses parents. Le Consistoire décida que les vers constituaient une promesse de mariage, mais que Bonivard avait bien pu se réserver le droit de consulter ses parents. Il renvoya donc les parties devant les magistrats qui devaient déférer le serment à l'ex-prieur. S'il jurait ne s'être engagé qu'avec des réserves, il serait libéré de ses promesses, et puni seulement de sa légèreté, non par la prison à cause de son âge, mais par l'obligation d'assister, d'autorité de justice, aux prêches des dimanches et des mercredis. Si au contraire Bonivard a contracté un engagement formel, « il devra être puni d'autant plus étroitement qu'il n'est capable à contracter mariage, car même il l'a confessé, disant que sa chair est morte en lui, et ne désirait prendre cette femme sinon comme sœur, attendu son esprit. » Catherine de Courtavone que Bonivard épousa le 21 septembre 1562, devait avoir en effet un esprit cultivé, puisque son vieux

mari lui dédia son traité de l'*Amartigénée*, sur l'origine du péché, et reçut d'elle en retour les Philippiques de Démosthènes en grec. Ce roman tardif devait mal finir; l'ex-religieuse, accusée de relations trop tendres avec un moine défroqué que Bonivard avait pris à son service, fut mise à la torture avec son amant; tous deux confessèrent leur crime et durent l'expié comme l'exigeait la férocité des nouvelles lois: le moine eut la tête tranchée, et la quatrième femme de Bonivard, cousue en un sac, fut jetée dans le Rhône.

Nous ne croyons pas que Bonivard put se trouver bien dans ces mœurs dures, nous pensons au contraire qu'il en souffrit, car il aimait le plaisir et n'était réformé qu'en haine des papes; il n'admettait point les dogmes un peu cruels de la nouvelle religion. Bien plus, la police du Consistoire le gênait; il était cité à chaque instant devant ce tribunal pour ses fredaines, ses querelles de ménage et ses façons de parler; on lui reprochait de ne point aller au prêche ni à la cène, et quand il tâchait de s'excuser sur son grand âge on lui disait: « Vous vous êtes bien fait transporter sous le portique de l'Hôtel de ville pour regarder des images. » On le grondait même à cause du bouquet qu'il portait sur l'oreille, « ce qui lui sied mal, disent les registres, à lui qui est vieil. » Excédé par ces tracasseries, il écrivit un jour ou signa du moins une chanson sur Calvin. On l'excommuniait à chaque instant et il ne s'en affligeait guère. Calvin ne l'aimait pas ou du moins le dédaignait un peu, le négligeait; il ne l'a nommé qu'une

fois dans la volumineuse correspondance que publie avec tant de soin M. Herminjard ; encore cette mention est-elle une raillerie. Malgré tout cela, dans la guerre entre Calvin et les libéraux qu'on appelait alors « les libertins, » Bonivard se déclara résolûment contre ces derniers : il fut le chroniqueur officiel de la Réforme triomphante.

Ses études et sa réputation le désignaient pour un pareil travail. Il avait appris le latin à Pignerol, l'allemand et le droit à Fribourg en Brisgau sous le professeur Ulric Zasius. Plus tard, à Strasbourg et à Turin, il s'était encore assis sur les bancs de l'école. Enfin en 1518 un voyage à Rome lui avait singulièrement émancipé l'esprit. *Roma veduta, fede perduta*, disait un ancien proverbe que Châteaubriand lui-même a trouvé vrai de nos jours ; que devait-ce donc être au XVI<sup>me</sup> siècle ? Aussi Bonivard ne se contenta point d'embrasser la Réforme, il la défendit avec sa plume ou plutôt il prit l'offensive, et attaqua directement, à Rome et partout, les ennemis du soulèvement religieux. Ce fut l'œuvre de la seconde moitié de sa vie. Il débuta par des travaux historiques. Les Conseils le désignèrent en 1542 pour continuer la chronique de Genève commencée par Porral. Afin de se préparer à ce travail, il traduisit d'abord en 1543 le traité de Postel sur les magistrats d'Athènes et les chroniques suisses de Stumpff ; il se fit acheter beaucoup de livres et obtint pour secrétaire Antoine Fromment, écrivain lui-même très-naïf et très-violent, qui tombait à bras

raccourcis avec un bon gros rire bien bruyant sur ses ennemis les papistes.

Le manuscrit des *Chroniques de Genève* par François Bonivard, copié de la main de Fromment, fut remis au Conseil en 1551 ; mais Calvin n'en permit pas l'impression. Il y trouva des passages qui auraient pu offenser MM. de Fribourg et de Berne, et il censura le style qu'il déclara grossier. Bonivard dut baisser la tête, mais ne brisa point sa plume ; cinq ans après, il écrivit son fameux pamphlet sur les Libertins, l'*Advis et devis de l'ancienne et nouvelle police*, diatribe d'une injustice maladroite et qui nous intéresse aux gens qu'elle voudrait foudroyer. Bonivard ne passera jamais pour un chroniqueur véridique : il était homme de parti et homme d'église, trop passionné et trop convaincu pour voir les âmes telles qu'elles étaient, les choses telles qu'elles se passaient. Les écrivains de ce genre, pensant posséder la vérité, ne la cherchent point, ne s'inquiètent pas des faits, croient ceux qui leur vont, rejettent les autres ou les changent. On aurait tort de les appeler menteurs, car il n'est pas besoin de mauvaise foi pour dire le faux, le parti pris suffit. D'ailleurs Bonivard se distingue des autres par beaucoup de sens et de réflexion ; il cherche le trait et la couleur justes ; il les trouve parfois malgré ses emportements. Il a de la critique ou du moins il ose douter ; il n'aime pas le merveilleux, le légendaire, il est homme de jugement et il a de plus des qualités de peintre. Ses personnages ne posent



point, il les rend possibles; ce ne sont pas des anges ni des diables, ce sont des hommes, un peu grimaçants quelquefois, mais en chair et en os; il fait des caricatures, il ne fait pas d'académies; les portraits sont outrés, mais ressemblants. Voyez son Léon X, par exemple, « savant en lettres grecques et latines, et davantage bon musicien, en laquelle art il se délectoit démesurément. *A la* reste, bel personnage de corps, mais de visage fort laid et difforme, car il l'avoit gros plutô en enflure que par chair ni graisse, et d'un œil ne voyait goutte, de l'autre bien peu, sinon par le bénéfice d'une lunette de béril, appelée en italien un ochial; mais avec iceluy, il y voyoit plus loin que homme de sa cour . . . . » Le portrait peint par Raphaël idéalise un peu ce croquis; il ne le dément pas.

Dans son *Advis et devis de la source de l'idolâtrie*, Bonivard raconte l'histoire des onze papes (d'Alexandre VI à Pie IV) qui occupèrent le saint-siège de son vivant. Tous sont plus ou moins rudement traités par l'acérbe hérétique, qui ne fut cependant pas beaucoup plus doux avec les chefs de sa religion. Il écrivit sur les « difformes réformateurs » un traité qui ne dut pas enchanter les calvinistes. Ce traité débute ainsi: « Nous avons dit par ci-devant beaucoup de maux des papes et des leurs; mais quel bien pourrons-nous dire des nôtres? . . . Ce monde est fait à dos d'âne; si un fardeau penche d'un côté et vous le voulez redresser et le mettre au milieu, il n'y demeurera guères, mais pen-

chera de l'autre. Aussi Cicéron, en la guerre citoyenne entre Pompée et César, requis d'un chacun côté disoit : *Quem fugiam scio, ad quem nescio.* » Partant de là, il se lance le fouet à la main sur tous les princes allemands, sur l'Anglais Henri VIII et sur beaucoup d'autres. « Nous crions contre les papistes, dit-il, et faisons pis qu'eux : princes et peuples sont débordés. » En 1536, l'année même où il sortit de Chillon, il fut appelé avec Farel, le fougueux apôtre de la Réformation, à une sorte de conférence avec les prêtres et les campagnards encore attachés à l'ancien culte. On signifia nettement à ceux-ci qu'ils eussent à prouver par la Bible que la messe et autres institutions du pape étaient approuvées de Dieu, faute de quoi ces institutions seraient prohibées. Le doyen des catholiques demanda un peu de temps pour s'éclairer sur cette grave affaire de conscience, et Bonivard trouvait que le doyen des catholiques avait raison, « car, dit-il, s'ils se montreroient si légers à passer d'une religion à l'autre, ils pourroient bien par la même occasion retourner aussi facilement à la première. » Farel au contraire, et son avis prévalut, voulait qu'on forçât les paysans à se convertir sans délai. Bonivard avait donc plus d'esprit que Farel ; on peut même dire qu'en théologie il avait des idées moins crues que certaines théories de Calvin ; il osa attaquer la prédestination, ce qui était dangereux à cette époque. Il conseillait aussi la tolérance et ne voulait pas qu'on attirât les âmes à Dieu par violence et par contrainte. Dans son opinion, Jésus-Christ

n'avait pas ordonné d'outrager, de frapper et de tuer en son nom : ce n'était pas l'avis de Calvin.

Bonivard avait beaucoup lu, beaucoup étudié ; son traité *De noblesse* dut apprendre bien des choses à ses contemporains sur l'histoire des hautes castes et le droit féodal. Le malin prieur se moquait agréablement de ces petits princes encore nombreux de son temps qui, « n'ayant pas 400 florins de revenu, ne reconnaissent aucun souverain, . . . exerçant tous actes royaux, excepté de battre monnaie, non pas pour ce qu'ils ne le doivent, mais pour ce qu'ils n'ont pas de quoi. » Ce n'est pas qu'il veuille mépriser l'état de noblesse, « car, dit-il, je me mépriserois moi-même qui en suis, et non pas premier de ma race, Dieu veuille que n'en sois le dernier ! » Mais il est sans pitié pour les parvenus, les bourgeois gentilshommes, les grenouilles qui veulent se faire aussi grosses que le bœuf.

Il raille aussi la monarchie et prétend qu'on pourrait graver sur une seule cornaline toutes les armes des bons princes. Il affirme que derrière la monarchie marche la tyrannie, il est donc contre le gouvernement personnel. Il est aussi contre le gouvernement militaire, et ne pardonne point à Auguste d'avoir pris le titre d'*imperator*. Cependant Bonivard ne paraît pas estimer beaucoup plus l'aristocratie, c'est-à-dire la prépondérance de quelques-uns ; serait-il donc démocrate ? Nullement, car l'état populaire, selon lui, traîne à sa queue l'anarchie : autant de têtes, autant

de tyrans. Il a fait là-dessus des « carmes en latin et en gaulois : »

*Bellua, quam plures nam minus una nocet.*

Vu que plus dommageable est bête  
De plusieurs que de seule tête.

Ainsi ni monarchie, ni aristocratie, ni démocratie ; que veut donc Bonivard ? Tout simplement un gouvernement électif : « Suffit à un peuple que Dieu lui donne grâce de pouvoir élire un prince ou plusieurs : » sur quoi il a composé le quatrain suivant :

Quand seront heureuses provinces,  
Royaumes, villes et villages ?  
Quand l'on fera sages les princes  
Ou (qu'est plus court) princes les sages....

Telle est la politique de Bonivard.

Dans tous ces traités ou « Advis et devis, » le négligent prier se promène en long et en large, un peu au hasard, sachant où il va, mais ne prenant jamais le plus court, nous échappant par des digressions continuelles. Il cause à bâtons rompus, car il est assailli de souvenirs et d'idées, et tient à dire tout ce qu'il sait. Ainsi dans son *Amartigénée* il cite dès les premières pages Salomon, Prudence, Pétrarque, Saint-Augustin, l'oracle de Delphes, Josèphe, Ovide et Clément Marot, évoque à propos de la création toute la philosophie ancienne et moderne, introduit dans sa dissertation des anecdotes sur Diogène, sur les sau-

vages, sur les vipères et les tarentules, sur Alexandre le Grand et le roi Pyrrhus, sur Épicure comparé à Luther, entremêlant cela de quatrains moraux et d'épigrammes contre toute sorte de gens, — notamment contre les communistes. Il prétend que même les cannibales des terres neuves ne vivent pas en commun, puisque, « non contens des vivres de leurs voisins, ils (se) mangent les uns les autres. » Il se moque des anabaptistes et des déchaux « qui ne diront pas mon mantel, mon bissac, etc., mais notre mantel, notre bissac et semblable, et descendront jusques à cela, qu'ils diront bien notre bourse en nombre pluriel : mais quand viendra à parler de ce qui est dedans, ils retourneront au singulier, et ne diront pas notre argent, mais mon argent. » C'est ainsi que flânait gaîment et nonchalamment ce causeur savoyard plein de réflexions et de lectures ; on voit l'homme habitué à vivre en compagnie d'êtres intelligents qui l'écoutaient ; nous avons noté que sa dernière femme savait du grec. Il en savait aussi quelque peu, faisait des vers latins, entendait l'allemand, l'italien et l'espagnol. Son *Advis et devis des langues* contient un vocabulaire des mots latins d'origine germanique ; il avait donc beaucoup lu pour lui-même, la plume à la main. Quant au gaulois (il ne voulait pas dire le français, parce que Genève n'appartenait pas à la France), on a vu comment il le parlait. C'est cette liberté, cette variété, cette fantaisie, ce luxe de consonnes inutiles qui distinguent tous les écrivains du temps. Ni ponc-

tuation, ni apostrophes. En revanche, on trouve chez Bonivard un accent de terroir qu'on chercherait en vain chez les autres écrivains réformés, Calvin, Farel, Bèze, d'origine française, et introduisant à Genève un parler plus correct. Le prieur de Saint-Victor est bien de son pays, et M. Edmond Chevrier a raison de le proclamer Bugiste en reconnaissant dans ses livres quantité de locutions qui avaient cours au XVI<sup>m</sup>e siècle dans le Bugey, la Bresse, la vallée du Rhône, le bassin du Léman. Du patois savoyard qui se parlait à Genève, Bonivard garda non-seulement beaucoup de mots, mais aussi le ton, certaines particularités de la prononciation locale qui, fixées sur le papier, attirent l'œil. Il écrit par exemple *commençaient*, *darnier* pour derrière; il a des imparfaits de subjonctif étonnants: *qu'ils marchissent*, *qu'ils mangeussent*. Il commet d'autres fautes qu'il a rapportées d'Italie; il dit *une art* et *un erreur*, il confond les *qui* et les *que* sans y voir aucun mal. Quant au style, ce n'est certes pas celui de Montaigne, mais c'est encore moins celui de Calvin. « Je confesse, dit-il quelque part, que le beau parler est chose fort douce et amiable et *allichant* ailleurs, mais en philosophie il n'est ni bel ni agréable. A un bateleur est bien séant tourner les yeux çà et là, bien danser, sauter, gambader, bien jouer de souplesse; mais si un homme de conseil ou un philosophe s'essaie de ce faire, il n'y aura personne qui ne se donne honte de son honte. Si nous avons une petite fille jolie, mignonne et de bonne grâce que die des mots infantiles, il n'y

aura personne qui n'y prenne plaisir et ne la loue ; mais si une femme de réputation s'essayoit de ce faire, qui ne s'en moqueroit ? »

Tout cela est fort bien pensé, mais l'excellent conseiller n'a qu'à moitié suivi son précepte. Certes il était plus rond, plus franc du collier que la plupart de ses contemporains ; il avait ce parler qu'aimait Montaigne, « simple, naïf, tel sur le papier qu'à la bouche, un parler succulent, point délicat ni peigné, éloigné d'affectation, décousu et hardi. » Il n'était pas de ceux « qui se détournent de leur voie un quart de lieue pour suivre un bon mot. » Il ignorait cette course aux *con-cetti* qui nous fatigue chez ses contemporains et ses successeurs, mais il n'avait pas non plus la sobriété, la rigueur qu'il réclame du philosophe. Il s'amuse et veut plaire ; aussi ne craint-il pas, même en parlant des origines du péché, le mot pour rire, l'anecdote graveleuse. Il a beau défendre l'Écriture, l'esprit grivois du vieil homme d'église perce toujours. Malgré ses lectures il ne veut point paraître pédant, et, au moment où l'on s'y attend le moins, il jette par-dessus les moulins sa toque et sa robe. Il n'a aucune idée de ce qui s'appellera plus tard le style soutenu, la dignité d'un sujet, la gravité de l'histoire. Il est enjoué, gail-lard et de bonne grâce, oubliant à chaque instant la tenue qu'il voudrait s'imposer. Il « frétille et extra-vague » même dans les choses les plus graves. Il s'in-surge contre les langues savantes, bien qu'il les parle. Dans les tours de phrase, les inversions, les suppres-

sions de pronoms et d'articles, à certaines façons d'attaquer la période, de la développer ou de la clore souvent par le verbe ou par le mot essentiel, on sent chez lui le latiniste ; mais il ne veut pas l'être. Il s'écrierait volontiers comme Montaigne : « Puissé-je ne me servir que des mots qui servent dans les halles de Paris ! » Cet amour de la langue vulgaire est un des signes particuliers de la Réforme.

On connaît maintenant la prose de Bonivard. Mais ce jovial prieur figure ici comme poète ; il se piquait de l'être, et il avait pris dès 1517, on ne sait à la suite de quel concours, le titre de poète-lauréat. Par malheur, comme la plupart des réformés (comme Marot lui-même, quand Marot cessait d'être profane), notre mordant polygraphe avait trop à dire pour faire de bons vers. La folle du logis n'était pas chez lui la maîtresse ; c'était une diligente ouvrière occupée d'un travail qui ne paraissait pas beaucoup l'amuser. Il avait commencé un grand poème latin sur la *Source du péché*, mais arrivé au soixante-seizième vers, il s'arrêta hors d'haleine, et écrivit cette phrase modeste : *hic me defecit spiritus meus*, ici le soufflé m'a manqué.

« Il m'est advenu (ajoute-t-il) comme se dit que fit jadis à M. Francesque Petrarca, excellent poète, en son langage toscan, qui avoit écrit en carmes latins ces Triomphes que *n'avons* (nous avons) maintenant entre *nous* mains, comme s'est *treuvé* le commencement en une librairie de Paris, mais pour ce que sa veine et haleine ne furent *souffisantes* de le conduire



jusques au bout du chemin, il s'en retourna dès le milieu en son pays de Toscane où en son langage il parfit son ouvrage, tel que se voit maintenant. Ainsi m'est advenu en cette entreprise, car le souffle m'est failli à mi-chemin, pourquoi m'en retournai en mon pays qu'est en Gaule et m'essayai en écrire en poésie de mon langage qu'est gaulois et pour essai en fis un dizain comme suit :

Adam étoit tandis homme de bien  
 Et bienheureux, que sa raison céleste  
 Plus de souci pour son corps terrien  
 Entretenir n'avait que brute *beste*;  
 Ains au seul ciel dressait yeux, cœur et *teste*,  
 Laissant le soin à l'appétit terrestre  
 D'entretenir le corps terrestre en *estre*.  
 Mais il devint méchant et malheureux  
 Quand l'appétit lui fit baisser les yeux,  
 Le rendant serf au lieu qu'il étoit maître,  
 Pour avec lui de terre s'entremettre  
 Et pour la terre abandonner les cieux. »

On voit combien ces vers, les premiers surtout sont embarrassés et contournés, et combien notre auteur, qui marchait en prose avec tant d'aisance et de simplicité, devenait lourdaud et précieux, quand il voulait danser avec les muses. Le vers n'étoit guère pour lui qu'un moule à sentences; il tâchait d'y faire entrer laborieusement le plus de matières possible, et ne réussissait qu'à produire de ces *Sinngedichte* qui ne sont pas sans rapport avec le *Jardin des racines grecques* ou les quatrains de Pibrac :

Charité sans discrétion  
 Est de trop soudaine action ;  
 Discrétion sans charité,  
 Faible et de peu d'utilité.

Impotent bourgeois souffrir faim  
 Ne doit en pays de police,  
 Ni celui mendier son pain,  
*Qu'est fort et à labeur propice.*

Quelques petits morceaux pareils se trouvent dispersés dans les divers traités de Bonivard : c'étaient peut-être là les menues pensées qu'il retournait dans sa tête, pendant les longs loisirs de Chillon. Bon nombre de ces « carmes latins et gaulois » sont politiques. Voici une épigramme contre l'anarchie :

Ce n'est pas pays de franchise  
 Où les fols vivent à leur guise...  
 Car par telle franchise, sages  
 Et bons sont réduits en servages,  
 Qu'est une servitude pire  
 Qu'être sous tyrannique empire,  
 Vu que plus dommageable est bête  
 De plusieurs que de seule tête.

Comme la même idée était plus nette et plus vive quand Bonivard l'exprimait en prose, dans son *Advis et devis de l'ancienne et nouvelle police de Genève*, pamphlet dirigé contre ses amis les libertins :

« L'on nous pouvoit comparer aux fols et aux ours : frappez un fol, puis vous ôtez soudain de là, il ne vous poursuivra pas pour se venger, ains se vengera *sus* le plus prochain de soi, ou s'égratignera le visage ; un

ours aussi quand on le blesse n'avise pas *sus* qui l'a fait, mais se venge *sus* la première pierre ou le premier arbre qu'il *treuve* et à la fin égratigne sa plaie et se fait tant saigner qu'il en meurt. Ainsi faisoit-on à Genève et se vantoient ceux qui avoient été aux ligues que par leur moyen Genève étoit *secousse* du joug tyrannique et remise dans sa *primeraine* liberté. Bien disoient-ils vrai qu'ils avoient ôté le tyran, mais qu'ils eussent ôté la tyrannie, ni la ville remise en liberté, je le nie ; car quand ils ont ôté la tyrannie au tyran, ils ne l'ont pas dissipée, mais bien gardée pour eux et n'a pas été la ville sous leur gouvernement en liberté, mais en très-grande servitude, car il n'est pas liberté de faire tout ce qu'on veut, si l'on ne veut ce que l'on doit . . . .

« Mais Dieu, poursuit Bonivard, n'a (pas) seulement fait vertu *opposite* à vice . . . mais encore l'un vice à l'autre : orgueil ne marche jamais par compagnie, tant bien accompagné soit-il, que à sa compagnie n'*aie* une vieille *que* s'appelle envie *que* gâte tout ; car quand il veut monter plus haut qu'il ne doit, cette vieille le vient soudainement happer par la queue, le tirant contre bas pour le faire descendre, et quelquefois tomber, et, qu'est pis, se rompre le col. »

Sur quoi Bonivard traduit en vers cette idée et la gâte. Ailleurs, il rapporte très-nettement le fameux mot de Tibère : « Ne chassez jamais les mouches de dessus une plaie si l'avez, car elles sont déjà saoules, et pour ce ne piquent plus si aigrement. Car si les

chassez, des nouvelles viendront toutes affamées qui vous rongeront jusqu'aux os. » Suit la traduction en rimes :

Il ne faut mouches escrier  
D'une playe que sont saoulées,  
Par crainte que ces affamées  
Ne viennent pour mieux *affouler*  
Le patient, pour se saouler.

Comme cela devient obscur et pénible! Décidément le parler des dieux ne convient point aux prosateurs.

Voici pour terminer un rondeau inédit de Bonivard; nous le devons à l'amitié de M. Philippe Plan qui a retrouvé un cahier de vers du joyeux prieur; ce petit recueil daté de 1528 est par conséquent antérieur à la captivité de Chillon, et à la conversion (s'il y eut jamais conversion) du captif incorrigible. Ce sont en général de petits vers assez gaillards; ceux que nous allons donner sont peut-être les seuls que tout le monde puisse lire. Ici nous respectons l'orthographe, le manuscrit étant de la main même de Bonivard.

Le rondeau a pour sujet la chute de Malebouche, une femme d'assez mauvaise langue dont Bonivard se plaint souvent et à laquelle il inflige le sort d'Até, la divinité malfaisante qui fut précipitée du ciel par l'ordre de Jupiter :

DU TRESBUCHEMENT DES CIEUX DE MALLEBOUCHE  
A L'EXEMPLE D'ATÉ.

RONDEAU

Mallebouche estant aux cieulx  
Jadis assise comme ung roi,  
Ne cessoit de semer desroy  
Entre les déesses et dieux  
Mallebouche.

Pourquoi Venus qui entre iceulx  
Veult tenir paix, amour et foy  
Par son filz la fit sans desloy  
Gecter du hault en ces bas lieux  
Mallebouche.

Don pour soy venger de ces deulx  
Jurera non tenir requoy  
— Quelle nait aneanty leur loy  
Pourquoi fuyez tous amoureux  
Mallebouche.

En français :

« Malebouche étant aux cieux, jadis assise comme un roi, ne cessait de semer le *désarroi* entre les déesses et les dieux, Malebouche.

« C'est pourquoi Vénus qui, entre ceux-ci, veut maintenir paix, amour et foi, la fit sans *délai* jeter par son fils en ces bas lieux, Malebouche.

« Aussi, pour se venger de ces deux-là (de Vénus et de l'Amour), jurera-t-elle de n'avoir pas de *repos*, qu'elle n'ait anéanti leur loi. C'est pourquoi, vous tous les amoureux, fuyez Malebouche ! »

Ces vers marchent assez rondement ; notons pourtant (ce qui indique un certain embarras) que les mots un peu singuliers, déjà vieillots, *requoy*, *desroy*, viennent à la rime. *Requoy*, que nous rencontrons ici pour la première fois, dérive évidemment de *requies* ; quant aux deux autres, ils se trouvent dans le roman de Renart : « Renard regarde arrere soi Et voit qu'il vieignent sans deloi. — Moult est Renart de grand desroi. »

Malgré ces défauts, le rondeau est peut-être la meilleure pièce de Bonivard qu'on ait encore publiée. Concluons-en qu'il n'était pas poète, bien qu'il appartint à la Renaissance plutôt qu'à la Réforme : deux grands fleuves qui coururent longtemps ensemble, mais qui devaient finir par se séparer. Rien de plus beau que le moment où l'une et l'autre, nées du même besoin d'affranchissement, furent d'accord, où Melanchthon, mettant entre les mains de ses élèves Homère et saint Paul, voulait qu'on entendît le poète divin pour comprendre l'apôtre. Rien de plus intéressant que le développement des études classiques ordonné à Genève par Calvin et avant lui par Farel. Cette entente cordiale ne pouvait durer ; la Renaissance voulut rester fidèle aux anciens dieux qu'elle avait ressuscités et rajeunis, la Réforme disait : Je suis chrétienne ! A. Sayous nous apprend que Viret n'admettait l'antiquité que comme « chambrière et servante ; » Budé trouvait les pâturages de la philosophie agréables, il est vrai, mais pauvres et stériles, et conseillait la philo-

sophie sacrée comme la nourriture des bons esprits ; Hotman tenait à proclamer que les Gaulois ne descendaient pas des Romains ; l'helléniste Estienne affirmait que le français valait bien le grec ; Mornay ne craignait pas d'injurier Cicéron en comparant les Latins aux Juifs ; enfin Calvin, l'un des meilleurs latinistes de son temps, renonça de plus en plus, en avançant dans la vie, aux archaïsmes classiques, pour adopter, pour inventer peut-être cette discipline de la grammaire s'imposant à tous les membres de la phrase et forçant chacun d'eux de venir à son tour et à son rang ; c'est lui qui le premier a fait du français la langue de la ligne droite. N'oublions pas que la Réforme régna non-seulement dans la science, — « c'est par là, disait François de Sales, que notre misérable Genève nous a surpris, » — mais dans les lettres durant le demi-siècle qui sépare *Gargantua* des premiers *Essais*. Pendant ce temps, c'est ce grand mouvement religieux qui s'empare de la langue vulgaire, la substitue aux langues savantes, la saisit comme une arme ou comme un instrument pour répandre ses idées dans le peuple, la façonne et la refait à son gré pour les besoins de la science, de la logique et de la discussion. Par la liberté de son esprit, par la direction de ses idées, Bonivard appartient à ce schisme ou, pour mieux dire, à cette réforme littéraire ; il fut de ces fougueux ferrailleurs qui servaient sous Calvin et qui tous, même le maître, quittant de loin en loin le style solennel et retroussant leur robe, s'escrimèrent avec une gaité violente

contre les hommes et les idées d'outre-mont. Toutefois, on le sent, le joyeux prieur n'entra jamais qu'en volontaire dans cette compagnie de plaisants lugubres qui bouffonnaient de force et jonglaient avec des pavés.

Homme de plaisir, il se tint à l'écart, ne fut point ministre et ne prêcha jamais, bien que sa dernière femme, celle qui fut noyée pour crime d'adultère, l'y poussât, dit-on, de tout son pouvoir. Peut-être détestait-il l'ancienne église plus qu'il n'aimait la nouvelle; en tout cas, il n'avait pas cette idée fixe, unique qui fit la force des réformateurs. Il s'intéressait à beaucoup de choses, à la philosophie, à l'histoire, aux langues, à la politique, aux mœurs des différents peuples, voire aux vignobles des différents pays. Il dissertait sur les crus et aimait la bonne chère; c'était un Rabelais dépaysé, forcément contenu, tranquille. Il voulait pourtant garder ses coudées franches; cette indépendance d'esprit et d'allures se montre dans ses écrits. Il eût pu passer pour le père de Montaigne, s'il avait eu la fermeté, l'aisance et l'audace du moraliste souverain. Il lui manquait surtout ce grand charme de Montaigne, ces retours sur le *moi*, qui n'est jamais haïssable dans les *Essais*. Bonivard ne parle guère de lui que dans les *Chroniques de Genève* en racontant les événements où il figure comme acteur; sachons lui gré pourtant de ne s'être jamais posé en foudre de guerre. Il eut peur plus d'une fois, mais il a le courage de l'avouer. Quand il se met en scène il s'excuse



toujours et tâche de justifier son entrée; dans tous ses *Advis et devis* il n'intervient jamais que comme témoin. Sur sa captivité de Chillon, il n'a écrit qu'une courte note. Il aurait pu chanter ses fers et ses bourreaux < en carmes latins ou gaulois, > il n'en a rien fait; remarquable réserve qui rachète bien des faiblesses du prieur, bien des injustices du pamphlétaire. François Bonivard, partisan très-actif, puis écrivain mordant, plein de saveur et de verve, fut en somme un sage qui, dans sa jeunesse à coups d'épée, dans sa vieillesse à coups de plume, se battit pour les deux causes qui devaient triompher. Il eut l'honneur de souffrir pour l'une d'elles et le bon goût de n'en pas tirer gloire.

---

### III

## LA RÉFORME ET SES PSALMISTES

La Genève de Calvin. — Les humanistes et les latinistes. —  
Les vers de Michel Roset. — L'incendie du Pont bâti. —  
L'histoire du Psautier. — Calvin poète. — Clément Marot et  
Théodore de Bèze. — La tragédie du *Sacrifice d'Abraham*.

Nous avons essayé d'indiquer ce qu'était Genève  
avant la Réforme. Ce qu'elle devint après, ce qu'elle  
était encore au XVIII<sup>m</sup>e siècle, Voltaire va nous le  
dire en vers malicieux :

Au pied d'un mont que les temps ont pelé,  
Sur le rivage où, roulant sa belle onde,  
Le Rhône échappe à sa prison profonde  
Et court au loin, par la Saône appelé,  
On voit briller la cité genevoise,  
Noble cité, riche, fière et sournoise.  
On y calcule et jamais on n'y rit,  
L'art de Barême est le seul qui fleurit.  
On hait le bal, on hait la comédie.

Pour tout plaisir Genève psalmodie  
Du roi David les antiques concerts,  
Croyant que Dieu se plaît aux mauvais vers.  
Des prédicants la morne et dure espèce  
Sur tous les fronts a gravé la tristesse.

On aurait beaucoup à reprendre dans ce badinage. Le roi David, comme poète, y est traité bien légèrement. Entre le jugement de Voltaire et celui de Villemain sur cette poésie qui depuis tant de siècles « a défrayé de sublime » l'imagination des croyants, il y a place pour bien des opinions intermédiaires. Quant à l'épithète de *sournoise* appliquée à Genève, elle ne vient là, croyons-nous, que pour la rime ; enfin les prédicants, qui au temps de Voltaire n'étaient pas tous « de la morne et dure espèce, » nous semblent un peu malmenés.

Il n'en est pas moins vrai que Genève était devenue une ville triste et avait chassé non-seulement le plaisir, mais tous les arts de ses maisons et de ses églises nues : plus de meubles sculptés dans « le poêle, » plus de soie ni de velours sur les bourgeois réformés. La loi intervenait partout, réglait les modes, fixait le menu des repas : « deux plats, viande et légume, sans pâtisserie. » Rien de plus instructif sur ce point que les registres du Consistoire qui s'immisçait dans les affaires privées et faisait la police des maisons. Ce tribunal citait à comparaître devant lui tous ceux qui avaient péché contre les mœurs, et quels étaient les délits de ces grands coupables ? — Une femme s'était

avisée de prier en latin, de dire : *Ave Maria*, ou *animæ fidelium requiescant in pace*. Une autre avait porté des cheveux pendants. Un homme s'était montré en public avec des culottes bouffantes ; un autre (Bonivard) avec un bouquet sur l'oreille. Des jeunes gens avaient été surpris dans une hôtellerie ; les hôtelleries n'étaient permises qu'aux étrangers, surveillés de près par l'aubergiste. Le voyageur, en y arrivant, devait être dépouillé de son épée ; il ne pouvait sortir après souper, ni boire autre chose que le vin rouge du pays ; il était tenu de faire sa prière avant le repas ; s'il y manquait, l'aubergiste était responsable. On citait devant le Consistoire des filles qui s'étaient exercées à patiner, un priseur qui au prêche avait offert du tabac à son voisin, un créancier et un débiteur qui avaient réglé leurs petites affaires en sortant du temple, une femme qui avait regardé un prédicateur avec un peu trop d'attention, un paysan qui avait donné à sa vache le nom biblique de Rebecca ; nous prenons au hasard, parmi des milliers de faits semblables. Et nous citons les plaisants, pour éviter les lugubres ; on n'a que trop rappelé le bûcher de Servet.

Hâtons-nous pourtant de le déclarer, dans cette lutte de Calvin contre l'ancienne Genève, contre un peuple joyeux, raisonneur, indiscipliné qui ne l'aimait pas, — en dépit de tout et malgré les rigueurs, les violences, l'inflexibilité des dogmes inhumains, c'est Calvin qui nous intéresse. Quoi de plus imposant que ce petit homme chétif, malingre, exténué par les veilles, at-

taqué par cinq ou six maladies, qui prêchait ou professait tous les jours, amassait autour de sa chaire cent étudiants réguliers et sept à huit cents externes, et trouvait le temps de tout lire, puis compilait, composait, écrivait sans cesse des traités par centaines, des lettres par milliers, latiniste éminent, créateur de notre langue didactique, et à côté de cela toujours vivant, agissant, entrant partout, se mêlant à tout, aux grandes affaires des rois, aux menus intérêts de sa paroisse, confesseur universel, grand inquisiteur de la Réforme, et au besoin simple maçon, armé d'une truelle et travaillant aux remparts de la cité. Mais ce n'est pas seulement la puissance de cet homme qui nous impose, c'est aussi son œuvre; malgré ce qui nous choque dans sa pensée et dans sa vie, nous persistons à croire que, pour son temps, il eut raison. L'ancienne et joyeuse Genève n'aurait pas tenu devant les armes de ses voisins, les séductions de François de Sales. Fortement retrempee au contraire par la discipline calviniste, cette république est devenue la cité d'une idée, le foyer d'une lumière qui a brillé trois siècles et qui pâlit aujourd'hui, mais ne s'éteint pas. Rappelons-nous ce témoignage éclatant et mérité de M. Michelet: « Genève, cet étonnant asile entre trois nations, dura par sa force morale. Point de territoire, point d'armée; rien pour l'espace, le temps, ni la matière: la cité de l'esprit bâtie de stoïcisme sur le roc de la prédestination. A tout peuple en péril, Sparte pour armée envoyait un Spartiate; il en fut ainsi de

Genève. A l'Angleterre, elle donna Pierre Martyr, Knox à l'Écosse, Marnix aux Pays-Bas, trois hommes et trois révolutions. S'il faut quelque part en Europe du sang et des supplices, un homme pour brûler ou rouer, cet homme est à Genève, prêt et dispos, qui part en remerciant Dieu et lui chantant des psaumes. »

Seulement l'art devait perdre à cette révolution. Outre que le nouveau culte était iconoclaste, il prêchait si fort la simplicité dans les mœurs, qu'il n'y tolérait rien pour le plaisir des yeux. Toutes les muses ou presque toutes furent littéralement bannies. Défense de danser et même de voir danser, d'entonner « chansons lugubres et vaines. » La musique fut interdite, même aux fêtes nuptiales ; on ne toléra que celle des psaumes alternant avec le bruit des clairons, des fifres et des tambours, ou tout au moins avec le hennissement du trompette qui épiait l'ennemi du haut de la tour. Il n'est pas jusqu'à la musique sacrée qui ne fût suspecte à Calvin. Dans sa pensée, le chant d'église pouvait servir à l'édification, « pourvu toutefois que l'on se donnât garde que les oreilles ne fussent plus attentives à l'harmonie du chant, que les esprits au sens spirituel des paroles. » Mais il faut le dire, ce n'est pas la Réforme seule, qui empêcha les arts et la poésie de fleurir entre le Salève et le Léman. L'excellent Senebier attribue cette stérilité poétique au fait que dans son pays on est élevé avec des hommes sérieux, on prend le ton général, et l'on échange la lé-

gèreté des grâces contre la solidité de la raison. L'observation paraît judicieuse; les émigrés qui remplirent Genève, les mille cinq cents familles françaises et les trois cents italiennes qui, chassées de leur pays pour cause de religion, vinrent s'amasser dans la ville du Refuge, toute cette colonie d'opprimés, gens de pensée et de savoir trop avancés pour leur siècle, ayant au front la pâleur de l'étude et la tristesse de l'exil, devint par la naissance et la célébrité, le nom et le renom, maîtresse du quartier noble, et donna le ton : Genève ne pouvait être qu'une cité bien sérieuse. Avec des hôtes comme les Estienne, Scaliger, Beroalde, Jean de Tournes, Simon Goulart, avec des fils comme Casaubon, qui à vingt-trois ans enseignait le grec à l'Académie et savait tout : philosophie, jurisprudence, histoire, théologie, — ne fit-il pas un dictionnaire arabe ? — avec des filles comme Louise Sarasin qui séduisit à sa science Agrippa d'Aubigné, — ne parlait-elle pas à huit ans le latin, le grec et l'hébreu ? — Genève devint une académie d'humanistes. Quand on faisait des vers, on les faisait en latin. En ceci, la Genève du XVI<sup>m</sup>e et surtout du XVII<sup>m</sup>e siècle ressemblait fort à la Rome du XV<sup>m</sup>e ; il importe cependant d'ajouter (car c'est un fait qui explique et excuse bien des choses) que le français à cette époque était pour beaucoup de gens une langue aussi savante et aussi étrangère que le latin. Les bourgeois parlaient savoyard.

On se mit donc à chanter sur les rythmes et dans l'idiome de Virgile et d'Horace. Entre le règne de

Calvin et celui de Voltaire, les vers latins pullulent : on en a de Théodore de Bèze, de Scaliger, de Jacomot, de Jacques Lect (de ce dernier une curieuse description du pays). On a du négociateur Théodore Tronchin (celui qui avait été présenté au baptême par Théodore de Bèze) une petite pièce très-spirituelle relative aux promotions et intitulée *Nemo*. (4<sup>o</sup> 1645.) On en a de David Le Clerc (fils de Nicolas), humaniste distingué et malheureux ; la peste lui enleva dans le même mois père, mère, plusieurs frères et sœurs. Il fut de plus calomnié, persécuté, même à Genève (Senebier II, 152). Enfin Alexandre Morus, pasteur et professeur éloquent, un peu molesté dans la cité calviniste parce qu'il avait des idées trop personnelles et parce qu'il attirait trop de monde à ses sermons, donna sur les victoires des Vénitiens des vers latins qui lui valurent une chaîne d'or.

Ce n'est pas que ces doctes gens ne daignassent jamais rimer dans la langue vulgaire et maternelle. Alexandre Morus, par exemple, laissa un chant intitulé la *Nouvelle Sion*, daté de 1648 et remarquable à plus d'un titre ; en voici un morceau qui paraît écrit d'hier. Le poète dit à Genève :

Cher souci du Très-Haut, petite république,  
Mais grande en dons du ciel, mais en plaisir unique...  
Tandis qu'en tous les lieux, Mars, lâchant son fléau,  
Enterre peuples, rois, dans le même tombeau,  
Qu'il détrône les grands, fait des sceptres litière  
Et de toute l'Europe un vaste cimetière ;  
Que nous n'oyons parler que d'États renversés,



Qu'entre nos moindres maux nous comptons les passés,  
 Que les traités de paix et tant de conférences  
 N'ont servi qu'à duper nos longues espérances  
 Et ne promettent rien qu'un faux semblant d'accord  
 Plus cruel que la guerre et pire que la mort,  
 Une profonde paix en mille biens féconde  
 Conserve ici les tiens dans les débris du monde.

De la même famille sont les pièces du même temps exhumées par M. le professeur Amiel et insérées dans un intéressant recueil, *Genève-Suisse* : le Tableau de Genève par Jean Goulart, et la Fête de l'arquebuse, par Antoine du Paret. Mais hélas ! toutes ces poésies et d'autres pareilles qu'il serait fastidieux de copier prouvent que la température calviniste n'était pas très-favorable aux muses. Un des lettrés les plus distingués du temps fut Michel Roset qui, né en 1533, était entré dans les Conseils en 1555, dès sa vingt-troisième année. Il y resta soixante ans, vécut octogénaire et fut quatorze fois syndic, sur quoi un poète du crû fit le quatrain suivant :

Dix fois huit le soleil te fait revoir sa course,  
 Dix fois six le Sénat honore ton séjour,  
 Dix fois quatre tu fus son conseil à ton tour :  
 Dix fois béni, bénis les ruisseaux de ta source !

Ces vers parurent assez beaux pour figurer sur le portrait de Michel Roset qui est à la Bibliothèque publique. Au reste ce personnage était poète lui-même : il écrivit des Chroniques de Genève présentées au Con-

seil en 1562 et décorées de pièces de vers, dont voici un petit morceau :

Cité de Dieu, Genève renommée,  
C'est de sa main que fus jadis fondée,  
Pour quelquefois de son honneur et gloire  
Être aux vivants un miroir de mémoire.  
Son nom Jésus, armoiries très-dignes,  
Dans un soleil il te donna pour signes  
Qu'à l'avenir ton sceptre il y tiendrait,  
Et, t'étant bon, les méchants brideroit.

La poésie locale ne devait guère s'élever plus haut, même à la fin du XVII<sup>me</sup> siècle. Veut-on savoir quel langage elle parlait encore en 1670, l'année du *Bourgeois gentilhomme* et de *Bérénice*? Il y avait alors à Genève un grand pont qui était appelé le Pont-bâti: c'était une rue sur pilotis enjambant le Rhône et couverte de constructions, de boutiques, de fabriques, d'hôtelleries: un grand navire à l'ancre, une bourgade amphibie où l'on vivait presque en matelot; les celliers construits sous le pont pendaient sur la rivière. Là quantité d'industries exploitant l'eau courante nourrissaient deux cents familles, juchées les unes par-dessus les autres dans ces pittoresques fouillis de maisons de bois qui s'entassaient péle-mêle et comme au hasard. Un poète qui écrivait au pinceau, Théophile Gautier, a fort exactement dépeint ces quartiers d'un autre temps dont il a pu voir les derniers restes. « C'est, dit-il, un pâté de baraques sur le bord du Rhône. . . rien n'est d'aplomb, les étages avancent et

reculent, les chambres ressortent en cabinets et en moucharabys. C'est un mélange incroyable de colombage, de bouts de planches, de poutrelles, de lattes clouées, de treillis, de cages à poulets en manière de balcon; tout cela vermoulu, fendillé, noirci, verdi, culotté, chassieux, refrogné, caduc, couvert de lèpres et de callosités à ravir un Bonnington ou un Decamps; les fenêtres, trouées au hasard et bouchées à demi par quelque vitrage effondré, baiancent des guirlandes de tripes et de vessies de porc, capucines et cobæas de ces agréables logis; des tons vineux, sanguinolents, délavés par la pluie, complètent l'aspect féroce et truculent de ces taudis hasardeux, dont le Rhône, qui passe dessous, fait écumer la silhouette dans son flot d'un bleu dur. »

Une belle nuit (du 17 au 18 janvier 1670) l'ancien Pont-bâti et tout ce qu'il portait prit feu; on peut se figurer le spectacle et le désastre. Les récits du temps rapportent qu'en deux heures, soixante-douze maisons furent attaquées, cinquante-quatre incendiées; un des bras du Rhône (très-bas, il est vrai, dans la saison) comblé par les débris sur un espace de deux cent vingt pieds; le pont fuma vingt jours. Éruption effrayante: on eût dit que le ciel croulait dans le feu. Les montagnes paraissaient incendiées; à trois lieues du foyer, on lisait comme en plein midi. En voyant de loin cet embrasement, les Vaudois, qui ne se l'expliquaient point, coururent aux armes. Puis que d'horreurs! — nous ne faisons que répéter le dire des témoins — cent vingt-deux victimes! Ceux qui échappaient au feu péris-

saient dans l'eau. On ne retrouva qu'une trentaine de corps, et dans un état affreux ; bras détachés, jambes coupées, crânes ouverts, faces à moitié brûlées, corps enlacés, carbonisés ; paquets d'os et de chair « formant un seul nœud, » tout ce qui peut navrer et soulever le cœur ; puis des scènes poignantes ou héroïques : des fuyards qu'on voyait flamber debout sur les toits, des enfants jetés d'une fenêtre à l'autre, une mère en couches tombant dans le Rhône, une chrétienne déjà sauvée et hors de danger, mais rentrant dans sa maison qui brûlait pour y chercher sa bible, qu'elle se repentait d'avoir oubliée . . . .

Il y avait là de quoi inspirer les poètes, et en effet deux poèmes sortirent de ces flammes, l'un d'Abraham Bonnet, l'autre du chamoiseur Robillard. Ce dernier, cité par Senebier et Picot, est introuvable ; un exemplaire de l'autre est tombé dans nos mains. C'est bien l'œuvre la plus plate qui se puisse imaginer. Ce ne sont pas les rimes nécessiteuses qui choquent le plus (*larmes et flammes, paroisses et richesses*, cette dernière dénonce la prononciation d'alors), c'est l'absence de poésie.

Du lundi au mardi, dix-sept, dix-huitième  
Du premier mois de l'an seize cent septantième,  
Au milieu de la nuit le pont fut enflammé  
Car le feu par dessous s'étoit fort allumé...  
Le nombre des blessés par ces horribles flammes  
Est de cent vingt et deux hommes, enfants et femmes ;  
Je ne dénombre pas ceux qui, tombant de haut,  
Se sauvèrent, blessés par le périlleux saut...

Et de plus la saison était beaucoup fâcheuse  
 Pour se sauver dans l'eau si froide et rigoureuse,  
 Car l'on n'avait pas vu dès le siècle passé  
 Ce fleuve violent si promptement glacé,  
 Ainsi qu'il arriva le vendredi ensuite  
 Le jour troisième après l'incendie susdite.  
 Hélas! si cette fuite eût été en été,  
 Cela n'eût pas donné tant d'incommodité.

Il y a cependant quelques traits héroïques que l'auteur n'est point parvenu à effacer tout à fait. Telle est cette allocution d'une femme à son mari, ancien soldat qui avait peur :

...Mon cher ami, tu changes de couleur?  
 Dis-moi en bonne foi où est ta grand' valeur?  
 Toi-même tu m'as dit qu'étant dedans l'armée,  
 Afin de t'acquérir un peu de renommée,  
 A monter à l'assaut tu étois fort ardent  
 Sous l'incertain espoir de gagner de l'argent;  
 Tu n'appréhendois point canons ni mousquetades,  
 Combien que près de toi tombaient tes camarades,  
 Cela ne te donnoit aucunement terreur.  
 Quoi? tu as maintenant plus de crainte et d'horreur  
 De voir à tes côtés tomber tes pauvres frères,  
 Brûler tes chères sœurs, bons amis et compères –  
 N'auras-tu pas autant de générosité  
 Pour entrer dans le ciel, que dans une cité?

Reconnaissons de plus que l'auteur, natif de Metz, mais établi depuis vingt ans à Genève qu'il avait toujours considérée comme un lieu « où Dieu a mis son chandelier, » était un bon père de famille, maître potier d'étain dans le quartier embrasé; il ne savait, disait-il, de la langue que ce que sa mère lui en avait appris.

Cela se voit, mais Abraham Bonnet devait être un bien excellent homme.

De nos jours un maître potier d'étain ferait mieux. C'est que de nos jours la poésie est un besoin du cœur pour les femmes et quelques jeunes gens; à la fin du XVI<sup>m</sup>e siècle, ce n'était qu'un élégant badinage. Or sous le régime de Calvin, le badinage, comme l'élégance, était prohibé. On n'avait besoin de vers que pour les psaumes. L'histoire de la poésie à Genève est donc cette histoire du Psautier que vient d'écrire avec un savoir ingénieux M. Félix Bovet.

Peu de temps avant cet écrivain l'un de ses confrères en talent et en science, M. Henri Bordier, nous avait dit un mot des premiers psaumes. Nous savions que Marot, « le poète des princes et prince des poètes, » avait commencé sa traduction sans intention luthérienne et « pour l'amour de l'art. » Il eut l'honneur de présenter cette interprétation à Charles-Quint qui la trouva fort belle et engagea vivement Marot à la continuer, il lui donna même de l'argent pour ce travail, or Charles-Quint n'eût jamais encouragé de sa bourse une œuvre hérétique. Bien plus, la première édition des Psaumes (1541) fut approuvée par trois théologiens officiels de Paris, attestant « n'avoir rien trouvé contraire à la foi, aux saintes écritures ni ordonnance de l'église. » François I<sup>er</sup> chantait volontiers ces petits poèmes et l'on assure qu'il en murmurait un à son lit de mort. Henri II, grand chasseur, aimait le XLII<sup>m</sup>e (traduit plus tard par Théodore de Bèze):

Ainsi qu'on oyt le cerf bruire.

Catherine de Médicis elle-même ne trouvait rien dans cette poésie qui méritât une Saint-Barthélemy. Son psaume de prédilection était le VI<sup>m</sup>, un psaume de pénitence. Chacun à la cour fredonnait quelques vers de Marot; les gens du peuple, plus sérieusement, les chantaient en chœur, quand ils se promenaient par bandes, le soir, au Pré-aux-clercs. La musique était empruntée aux chansons les plus profanes; on entonnait en ce temps-là des cantiques de communion sur l'air de: *Chantez, dansez!* ou: *Prends, ma Philis, prends ton verre.* En ralentissant la mesure, on donnait à ces flonflons une sorte de gravité. Bien plus, on ne se faisait pas scrupule de corriger les vers badins pour les accommoder aux sujets d'église. Là où le poète avait écrit:

Ma chère dame, ayez de moi merci!

Les fidèles chantaient:

Mon Créateur, ayez de moi merci!

On connaît cette jolie légèreté de Clément Marot:

Puisque de vous je n'ay autre visage,  
Je m'en vais rendre hermite en un désert,  
Pour prier Dieu, si un autre vous sert,  
Qu'autant que moy en votre honneur soit sage.

Adieu, amours, adieu, gentil corsage,  
Adieu, ce teint; adieu, ces friands yeux!  
Je n'ai pas eu de vous grand avantage:  
Un moins aimant aura peut-être mieux.

## Les fidèles chantaient :

Puisque de vous je n'ai autre visage,  
Rendre m'en vais à Dieu que je dessers,  
Pour le prier que si chacun se perd  
A son escient, je n'en souffre dommage.

Adieu la chair, adieu mondain servage,  
Adieu vous dis, monde pernicieux !  
Je n'eus jamais de vous grand avantage ;  
Au Seigneur Dieu j'espère beaucoup mieux.

Cependant les vers de Marot furent si vite adoptés par les huguenots que le poète lui-même se trouva enrôlé dans leurs rangs ; il apprit un beau jour dans la rue, en rentrant chez lui, qu'il était décrété de prise de corps. Aussitôt changeant de route, il vint à Genève où il publia ses cinquante psaumes précédés d'une épître aux dames de France. Il y fut bien reçu par Calvin et s'y lia d'amitié avec Bonivard ; mais, nous le savons, le vent n'était pas à la poésie. Le Conseil ne voulait pas accorder à Marot une subvention qui lui permit de « parachever » sa traduction. D'autre part, le poète était molesté par cette autorité tracassière qui faisait alors la police de la ville. Un jour il se rendit avec Bonivard dans une auberge où il commit de bien gros excès : ces deux scélérats jouèrent aux dames et au trictrac en buvant un quarteron de vin. Pour ces crimes, ils furent cités à comparaître devant le Consistoire. L'un était le prisonnier de Chillon ; l'autre, le premier poète français du temps.



Le fait est consigné dans les Registres du Consistoire à la date du 20 décembre 1543.

Marot s'en alla en Savoie où, quoique protestant, il trouva un accueil plus aimable. Et Bèze qui du reste n'aimait pas Marot (nous verrons pourquoi tout à l'heure) écrivit sur lui cette phrase peu chrétienne: *Mores parum christianos ne in extremâ quidem ætate emendavit.*

On est heureux de ne pas rencontrer Calvin parmi ces médiocres persécuteurs. Le Réformateur nous dit quelque part (il faut bien qu'il le dise pour qu'on le croie) qu'il avait un certain penchant naturel à la poésie: *ad poeticen naturâ satis eram propensus.* Nous savons même qu'il composa des psaumes que M. Félix Bovet pense avoir retrouvés; ce sont des strophes bourrées, sans désinences féminines, strictes et rigides comme une argumentation, vraie poésie de prosateur.

Mes vers sont durs, d'accord, mais forts de choses.

Veut-on un verset ou deux des psaumes du maître?

Notre Dieu nous est ferme appui,  
 Auquel aurons, en notre ennui,  
 Vertu *fortresse* et sûr confort,  
 Présent refuge et très bon port.  
 Donc certaine assurance aurons,  
 Même quand la terre verrons  
 Par tremblement se dérocher  
 Et monts en la mer se cacher.  
 Quand la mer tonnante et bruyant



Comme par courroux s'enflera  
Et les grands rochers étonnant  
De vagues les ébranlera...

Cependant le Réformateur n'avait guères de temps à donner aux Muses. Aussi fut-il ravi de commettre à son successeur, Théodore de Bèze, l'achèvement de la traduction que Marot avait dû interrompre, grâce à l'avarice du Conseil.

Bèze est un de ces hommes du XVI<sup>m</sup>e siècle sur lesquels il est difficile de prononcer un jugement simple. D'une part, il écrit un livre: *De hæreticis gladio puniendis*, où il affirme que nous avons le droit de tuer ceux qui ne pensent pas comme nous, un livre où « il manque au genre humain, » selon l'énergique expression de Senebier, qui ajoute pourtant comme palliatif: « Il est vrai qu'il déraisonnait avec toute l'Europe. » Bèze est dur dans les discussions, maladroitement opiniâtre. D'autre part on admire la conviction, la volonté, la puissance, l'infatigable activité de ces hommes de fer qui se trouvaient partout, payant de leur personne ou de leur plume, où la cause de la Réforme était à soutenir. Que sont nos synodes inoffensifs où l'on peut vaincre sans péril et, par conséquent, triompher sans gloire, en comparaison des colloques de Poissy, du synode de La Rochelle, de ces assemblées palpitantes qui avaient pour lendemain la vaillante aventure de Condé et la Saint-Barthélemy? Quelle ardeur désintéressée jusque dans la vieillesse! De 1589 à 1591, Genève fut obligée de renvoyer, faute d'ar-

gent, deux professeurs de théologie ; Bèze occupa gratuitement leurs chaires. On dit qu'à cette époque il était à lui seul toute l'Académie : il avait soixante-dix ans.

D'autre part, ceux qui l'ont vu dans sa jeunesse parlent de lui comme d'un homme du meilleur monde, d'une douceur peu commune et d'une exquise urbanité. Pelletier du Mans, l'un de ceux qui dès 1550 essayèrent inutilement de bouleverser l'orthographe pour l'asservir à la prononciation, eut à ce propos de grandes discussions avec Théodore de Bèze qui s'occupa toujours avec intérêt des affaires de langue et de diction : on a de lui un très-curieux traité, le plus ancien qui ait été composé sur la matière : *De francicæ lingue rectâ pronunciatione tractatus* (Genevæ, apud Eustathium Vignon, MDLXXXIII). Singulier et précieux opuscule écrit en latin pour donner l'accent français à des Allemands ! Or Pelletier n'était nullement d'accord avec Bèze : cependant il parle de lui avec une considération bien rare entre adversaires et surtout entre philologues : « Bèze, dit Pelletier, ayant logis bien propre et commode, toutefois eut envie de s'approcher de nous et même de venir faire sa table avec nous, là où nous fûmes tout un hiver, continuant non-seulement les propos que nous voulions tenir Jean Martin et moi, mais encore en rafraîchissant et inventant de jour en jour de tout nouveaux avec lui : homme tel que ses écrits le montrent, homme heureux en dons de grâce, de nature et de fortune et, qui est chose rare, estimé

entre les hommes tel qu'il étoit. Bref, les perfections qu'il avoit étoient si bien conjointes en lui, s'entre-donnoient *tel* aide, qu'en toute compagnie, même des plus grands de Paris (lieu où vertu doit être prisée, ou ailleurs non) il étoit bien vu, prisé et honoré. »

Un beau jour, malgré le bien qu'il avoit en France, malgré ses amis et d'autres relations moins avouables (il étoit homme de plaisir et avoit écrit en latin des *Juvenilia*, poétiques péchés de jeunesse qu'il devoit regretter plus tard), il disparut tout à coup; les uns le croyoient en Allemagne, d'autres à Venise. Il étoit à Genève, où il devoit seconder d'abord, puis remplacer Calvin.

Il quitta donc une assez grande situation pour défendre la foi qu'il avoit embrassée, c'est une justice que nous lui rendons de grand cœur. Il quitta aussi les vers libertins pour la grande poésie biblique. Y réussit-il comme on le voudrait; y fut-il supérieur ou seulement égal à lui-même? Ici le doute est permis: son instrument étoit la parole; il avoit plus de savoir que d'originalité, « plus d'imagination que de génie; » sa place étoit parmi les orateurs. Le cardinal de Lorraine disoit de lui, après une de ces séances orageuses du colloque de Poissy où Bèze avoit jeté feu et flammes: « Plût à Dieu qu'il fût muet, ou que nous fussions sourds! »

Ses psaumes pâlirent à côté de ceux de Marot, qui avoit la première qualité nécessaire au poète, ce qui flotte et plane, surnage et survit, la légèreté, les ailes.

Nous savons même qu'en ce temps-là, le public comparait volontiers les deux traducteurs et mettait le premier fort au-dessus du second. Marot était porté aux nues, ses chants sacrés étaient comparés à la Vénus d'Apelles. On disait en vers :

Clément Marot, en rendant son auteur,  
De si très près l'a suivi à la trace,  
Qu'on jugeroit, tant il a bonne grace,  
Qu'il a été lui-même l'inventeur.

Il semble que cette apothéose de son devancier déplut à Théodore de Bèze. La Bibliothèque de Genève possède un livre intitulé : *Theodori Bezæ Vezelli poemata varia* (à l'Olivier de Robert Estienne, MDXCVII, in-4<sup>o</sup>, reliure en velours noir très-menée). Ce précieux volume est couvert de notes, additions et corrections manuscrites ; nous en extrayons deux petits morceaux en soulignant les corrections qui sont de la main tremblante de Bèze déjà vieux. Le « sot envieux, » auteur de la première pièce, était, dit-on, Guillaume Gueroult.

SONNETTE D'UN CERTAIN sot ENVIEUX.

Qui de Marot et de Besze les vers  
*Escouterà*, pour les meilleurs eslire,  
Tout bien compris de long et de trauers  
Dire pourra en les escoutant lire,  
Ceux de Marot *sont* d'Amphion la lyre  
Ou du dieu Pan le flageol gracieux :  
Mais ceux de Besze, un François vicieux,  
Rude, fascheux, et contrainct à merueilles.  
Donne à Marot le laurier glorieux ;  
A Besze quoi ? De Midas les aureilles.

## RESPONSE DE TH. DE BESZE A L'ASNE ENUIEUX.

Vn certain esprit de trauers  
 Trouue mes vers rudes et verds,  
 Fascheux et contraincts à merueilles,  
 Donnant le laurier precieux  
 A Marot doux et gracieux  
 A moy de Midas les aureilles.  
 Asne enuieux, i'ay bien appris  
 De donner à Marot le prix.  
 Mais quant a aureilles miennes  
 Pour les changer qu'est-il besoin  
 De chercher un Midas si loin,  
 Ne scais tu pas où sont les tiennes ?

Mais malgré cette compétition qui devait durer longtemps après la mort de Bèze, l'œuvre commune des deux poètes eut un succès prodigieux. Elle fut traduite mot à mot, dans le même rythme et pour être chantée sur les mêmes airs, dans toutes les langues de l'Europe, même en hongrois, en bohême, en plusieurs patois des Grisons, même en malais, en tamoul — même en hébreu ! Du temps de Jean-Jacques, cette poésie était encore une joie et une fête pour les montagnards de Neuchâtel : « Ces heureux paysans, tous à leur aise, francs de taille, d'impôts, de subdélégués, de corvées, cultivent avec tout le soin possible des biens dont le produit est pour eux, et emploient le temps que cette culture leur laisse à faire mille ouvrages de leurs mains et à mettre à profit le génie inventif que leur donna la nature . . . Un de leurs plus fréquents amusements est de chanter avec leurs femmes et leurs

enfants les psaumes à quatre parties; et l'on est tout étonné d'entendre sortir de ces cabanes champêtres l'harmonie forte et mâle de Goudimel depuis si longtemps oubliée de nos savants artistes. » (Lettre à Dalember.)

En France, au temps des persécutions, on dut empêcher les protestants de chanter les psaumes même chez eux « dans leurs cases » et « de prier Dieu haut et bas. » Versailles n'en dut pas moins écouter cette poésie prohibée, et la propre belle-sœur de Louis XIV, Madame, duchesse d'Orléans, qui ne s'était convertie que des lèvres au catholicisme, écrivit à sa sœur, le 21 juillet 1720 : « Vous auriez tort de croire que je ne chante jamais les psaumes; je les chante souvent et je les trouve fort consolants. Il faut que je vous raconte ce qui m'est arrivé à cet égard il y a plus de vingt-cinq ans. Je ne savais pas que M. Rousseau [le peintre] qui a peint l'orangerie, étoit un réformé. Il étoit à travailler sur un échafaudage, et moi, me croyant toute seule dans la galerie, je me mis à chanter le sixième psaume :

Ne veuille pas, ô sire,  
Me reprendre en ton ire.

« J'avois à peine achevé le premier verset, que je vois quelqu'un descendre en toute hâte de l'échafaudage et tomber à mes pieds. C'étoit Rousseau. Je crus qu'il étoit devenu fou. — « Bon Dieu, lui dis-je, qu'avez-vous, Rousseau ? » — Il me répondit : « Est-

« il possible, Madame, que vous vous souveniez encore de nos psaumes — et que vous les chantiez !  
« Que le bon Dieu vous bénisse et vous maintienne  
« dans ces bons sentiments ! » — Il avoit les larmes aux yeux. »

Empruntons encore une citation au riche répertoire de M. Félix Bovet. C'est un passage de l'apostat de Brueys qui, en écrivant ainsi, pense railler les assemblées protestantes : « A peine, écrit-il, le jour commençoit à poindre que de tous les hameaux d'alentour on voyoit sortir en foule hommes, femmes, filles, garçons, les enfants mêmes qui, quittant leur chaumières à la hâte, perçoient les forêts, grimpoient sur les roches et voloient au lieu indiqué avec une ardeur tout autre que celle avec laquelle ils ont accoutumé d'aller à leurs plus grandes foires. Quand l'assemblée étoit formée, le prophète doyen élevé en un lieu où il pouvoit être vu de tous, en faisoit l'ouverture en criant en pleine tête et à genoux : « Miséricorde ! » La troupe folle, à genoux aussi, repondoit à ce cri sur le même ton, et toutes les collines et les échos du voisinage retentissoient du cri de « Miséricorde ! » qu'ils répétoient plusieurs fois. Il récitoit ensuite à haute voix la prière que les protestants avoient accoutumé de dire au commencement de leurs prêches ; après quoi il entonnoit de toute sa force quelque psaume de Marot ou de Bèze qui étoit chanté de même jusques au bout par tous les assistants avec un bruit effroyable où il y avoit plus de hurlements que d'harmonie. »



Nous reprenons l'histoire littéraire du psautier. Il dut passer par beaucoup de mains, par la raison qu'entre Marot et Voltaire, la langue allait se transformant à vue d'œil, les mots naissaient et mouraient vite, les lecteurs de Montaigne ne comprenaient plus Rabelais, les lecteurs de Molière ne comprenaient plus tout Montaigne. Le psautier en souffrit; il fallut le rhabiller souvent à la mode. Ce fut l'œuvre ou l'entreprise de plusieurs rimeurs genevois, de ce Jean Diodati, poète polyglotte, prédicateur distingué, négociateur habile, auteur de la version italienne de la Bible et « professeur en hébreu » à l'académie de Genève dès l'âge de vingt et un ans. Il publia en 1646 les « Psaumes mis en rimes françoyses. » Enfin Conrart, celui qui fut le Père de l'Académie française, et de qui nous devrions imiter « le silence prudent, » pour suivre le conseil de Boileau, rafraîchit à son tour le français de Marot et de Bèze. Il était protestant, et des hommes les plus estimés de France: les catholiques, dit Bossuet, ne souhaitaient en lui qu'une meilleure religion. Les psaumes retouchés ou refondus par lui furent soumis à l'approbation d'un comité de pasteurs, parmi lesquels régnait Benedict Pictet, infatigable comme écrivain et comme voyageur, poète lui-même et auteur d'une cinquantaine de cantiques; aussi lui a-t-on attribué tout le travail de Conrart. On a mal fait: c'est à l'académicien français qu'il faut restituer la version la plus populaire des hymnes de David, et les vers du prétendu muet se chantaient encore il y a

très-peu d'années dans tous les temples de la Suisse romande.

Pour montrer en quoi consistaient ces rajeunissements, citons le premier verset du psaume cher à Henri II, le XLII.

Théodore de Bèze avait écrit :

Ainsi que la biche rée,  
 Pourchassant le frais des eaux,  
 Ainsi mon ame altérée,  
 Seigneur, après tes ruisseaux,  
 Va toujours criant, suivant  
 Le grand, le grand Dieu vivant.  
 Hélas ! donque, quand sera-ce  
 Que verrai de Dieu la face ?

Bèze retoucha lui-même les quatre premiers vers. De son vivant, le mot de *rée* vieillit si fort, que la plupart des fidèles ne le comprenaient plus. Le poète changea donc la biche en cerf, en dépit du texte hébreu (notons que ce changement s'est imposé même aux traductions en prose) et modifia ainsi le quatrain :

Ainsi qu'on oit le cerf bruire  
 Après le courant des eaux,  
 Ainsi mon cœur qui soupire  
 Seigneur, après tes ruisseaux,  
 Va toujours, etc.

Cependant, à force de vieillir, *oit* (ouit) était mort, et *bruire* avait gagné une syllabe ; Conrart eut donc à « rhabiller » la strophe et il écrivit (en conservant le rythme et le mouvement, comme il faisait toujours) :

Comme un cerf altéré brame  
 Après le courant des eaux,  
 Ainsi soupire mon âme,  
 Seigneur, après tes ruisseaux.  
 Elle a soif du Dieu vivant  
 Et s'écrie en le suivant :  
 Mon Dieu, mon Dieu, quand sera-ce  
 Que mes yeux verront ta face ?

C'est à propos de cette révision du psautier que se ranima la querelle de prééminence entre Marot et Bèze. Vivait alors à Genève un singulier homme, marchand toilier de son état, et poète à ses heures, il se nommait F. de la Chana. Vrai Genevois de la ville basse, esprit fier, indépendant, batailleur, facile à irriter, heureux de se plaindre, il eut de l'audace et du malheur. Un de ses sonnets pressentit, prédit même un siècle d'avance l'occupation française :

Genève qui jadis, sortant de l'ignorance,  
 Montrois ta modestie et ton humilité,  
 Ta foi, ton zèle ardent, ta grande piété,  
 En un mot, à ton Dieu ta juste obéissance,

D'où vient qu'ayant acquis plus grande connaissance,  
 On te voit, te vendant à la mondanité,  
 Travailler jour et nuit au faste et vanité,  
 Et faire tout ton dieu des modes de la France ?

Car ce beau dieu te fait mouvoir, agir, parler,  
 Te donne l'air du monde et, pour t'y bien mouler,  
 Il te coiffe et recoiffe, il t'habille et rhabille ;

Mais te francisant tant, même jusqu'au saint lieu,  
 As-tu pas peur qu'un jour, par ordre du vrai Dieu,  
 Pour mieux te franciser, la France ne t'étrille ?

Ce pauvre La Chana avait fait aussi des vers contre les perruques que portaient les pasteurs et qui l'agaçaient singulièrement. Or comme on ne pensait pas, en ce temps-là, qu'une parure ecclésiastique pût être attaquée par un homme de bon sens, La Chana fut taxé de folie, et n'eut point à s'en repentir. Comme il fut impliqué dans les affaires de 1707, sa tête aurait pu rouler sur l'échafaud, si les juges n'eussent pas estimé, grâce à ses vers, qu'il l'avait déjà perdue. On se contenta donc de casser sa bourgeoisie et de le bannir à perpétuité. Il eût pourtant assez de raison pour déclarer les larmes aux yeux « qu'il aimoit mieux qu'on le condamnât à mort, que de quitter sa patrie et sa famille. » On n'en tint compte et on l'embarqua pour Coppet d'où il devait aller en Hollande et s'exiler dans les Indes. Nul ne sait s'il arriva jusque-là.

Cet homme nerveux n'admettait pas qu'on dit toujours Monsieur de Bèze, tandis qu'on disait Marot tout court. Pourquoi cette distinction ? De quel droit lisait-on partout : « La version de Marot et de Monsieur de Bèze ? » Pourquoi le meilleur des deux poètes était-il traité si cavalièrement ? Outré de cette injustice, un jour qu'il n'y tenait plus, La Chana lança cette épigramme :

Très excellents pasteurs, on requiert qu'il vous plaise  
Que Marot soit monsieur, comme monsieur de Bèze,  
Pour que ne croye pas que Marot, digne auteur,  
N'est plus rien qu'un maraud, n'ayant été pasteur.

Cependant si Bèze fut inférieur, comme psalmiste,

à son prédécesseur, il n'en fut pas moins un poète estimable. Il y a chez lui la franchise et la netteté de voix qu'il vante chez les oiselets du ciel (Ps. CIV) :

Dessus et près de ces ruisseaux courans  
Les oiselets du ciel sont demourans,  
Qui, du milieu des feuilles et des branches,  
Font résonner leurs voix nettes et franches.

Ses préfaces ont des idées aimables :

Que si quelqu'un en me lisant se fâche,  
Tant s'en faut-il qu'il me puisse déplaire,  
Que je voudrais plutôt, tout au contraire,  
(Quiconque il soit) tant lui être ennuyeux,  
Qu'il lui en print dessein de faire mieux.

Bèze engage les poètes à consacrer leurs plumes à Dieu :

Mais, pour ce faire, il faut premièrement  
Que reformiez vos cœurs entièrement.  
Sinon, chantez vos feintes poésies,  
Dames, amours, complaints, jalousies;  
Quant est de moi, tout petit que je suis,  
Je veux louer mon Dieu comme je puis.  
Témoin sera mainte froide montagne  
De ce mien zèle; et parmi la campagne,  
Lac Genevois, tes rives écumeuses  
Bruiront de Dieu les louanges fameuses,  
Et du Très-Haut le nom parmi les nues  
Retentira dans les Alpes cornues.

M. Bovet cite à propos de ces vers quelques lignes du pasteur Chambrun, réfugié en 1686, après la révocation de l'édit de Nantes, au château de Coppet :

« Des fenêtres de ce beau séjour, je promenois ma vue sur le lac Léman et sur les rochers inaccessibles des Alpes, ce qui me faisoit souvenir du poëme de Bèze que l'on trouve à la tête de quelques-uns de ses psaumes : car j'entendois tous les jours les pauvres réfugiés qui passaient sur ce lac chanter les louanges de Dieu qui résonnoient sur ses bords et retentissoient au milieu de ces *roches cornues*. »

Nous avons trouvé dans une ancienne édition des Psaumes, quatre vers bien touchants (sont-ils de Marot ou de Bèze?) extraits d'une préface adressée aux brebis du Seigneur :

Gémissez-vous ? vous serez consolées.  
 Avez-vous faim ? vous en serez soulées ;  
 Endurez-vous ? on vous soulagera ;  
 Avez-vous peur ? on vous assurera.

Ces vers font penser à ceux de Victor Hugo :

Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure ;  
 Vous qui souffrez, venez à lui, car il guérit ;  
 Vous qui tremblez, venez à lui, car il sourit ;  
 Vous qui passez, venez à lui, car il demeure.

Il est aussi de Bèze ce beau mouvement du psaume XLIII<sup>me</sup> où le fidèle parle du secours divin

Qui me fait, ô Dieu, réjouir  
 Caché dans l'ombre de tes ailes.

Notre réformateur, que Montaigne (L. II, ch. XVII) cite parmi « les bons artisans du métier de poésie, »

avait tourné galamment les vers latins, et jusque dans l'âge le plus avancé, s'amusait à polir des rimes françaises. Il s'essaya aussi dans le drame ; on a de lui un *Sacrifice d'Abraham* qui fut écrit à Lausanne en 1550 pour être représenté dans une solennité académique et qui fut joué avec applaudissement dans plusieurs villes de France. Ce touchant épisode était, dit Pasquier (*Recherches de la France*, VI), « si bien retiré au vif que, le lisant, il me fit autrefois tomber des larmes aux yeux. »

La dernière édition de la tragédie de Bèze (Cherbuliez, 1856) devrait être dans toutes les mains protestantes, car on y trouve à la fois la naïveté des mystères, les qualités d'une œuvre d'art et une véhémence prédication. Dans ses bonnes études sur les écrivains de la Réformation, A. Sayous a bien marqué le but de cette poésie militante. « Pour les défenseurs de la cause que Bèze vient d'embrasser, il n'y a plus de loisirs ni de liberté : aucune de leurs heures n'est à eux, nulle portion de leur vie intelligente et morale ne leur appartient en propre ; forces de l'esprit et de l'âme, tout va s'appliquer à l'avancement et au maintien de l'œuvre : préoccupation constante qui donne une immense énergie aux efforts concentrés de ces hommes, mais qui suspend la puissance créatrice de leur pensée et frappe d'un sceau uniforme tous les actes de leur intelligence. » Le *Sacrifice d'Abraham* est donc un prêche répondant aux besoins du moment. « Tout quitter, tout sacrifier pour le vrai

culte de Dieu, bonheur domestique, pouvoir, affections puissantes, c'est-à-dire abandonner sa famille, sa patrie, ses enfants, tuer son cœur enfin pour fuir l'esclavage de la papauté, voilà ce que la Réforme demande à ses adeptes, on sait avec quel prodigieux succès... Le Sacrifice d'Abraham n'est qu'une de ces exhortations déguisées. »

La pièce est à la fois une comédie et une tragédie « et pour cela, dit Bèze en sa préface, ai-je séparé le prologue et divisé le tout en pauses, à la façon des actes de comédie, sans toutefois m'y assujettir. Et pour ce qu'il (l'argument) tient plus de l'un que de l'autre, j'ai mieux aimé l'appeler tragédie. »

Le prologue est en effet très-comique :

Dieu nous gard' tous autant gros que menus,  
 Petits et grands, bien soyez vous venus !  
 Longtemps y a, au moins comme il me semble,  
 Qu'ici n'y eut autant de peuple ensemble :  
 Que plût à Dieu que, toutes les semaines,  
 Nous pussions voir les églises si pleines !  
 Or ça, messieurs, et vous, dames honnêtes,  
 Je vous *suppli* d'entendre mes requêtes :  
 Je vous requiers vous taire seulement.  
 « Comment ? dira quelqu'une voirement,  
 Je ne *sauroy* ni ne *voudroy* avec. »  
 Or si faut-il pourtant clore le bec,  
 Ou vous et moi avons peine perdue,  
 Moi de parler et vous d'être venue !

Sur quoi le prologue, comme dans les comédies italiennes alors en vogue, annonçait au public qu'il allait le faire voyager :



Plus n'est ici Lausanne, elle est bien loin :  
 Mais toutefois quand il sera besoin,  
 Chacun pourra, voire dedans une heure,  
 Sans nul danger retrouver sa demeure.

Le prologue annonçait ensuite le sujet du drame : il  
 concluait en disant :

Qui veut donc voir choses tant admirables,  
 Nous le prions seulement d'écouter,  
 Et ce qu'il a d'oreilles nous prêter,  
 Étant tout sûr qu'il entendra merveilles...  
 Et puis après lui rendrons ses oreilles.

Dans la tragédie, dont les principaux personnages  
 étaient naturellement Abraham, Isaac et Sara, Satan  
 jouait un rôle. Il se présentait en habit de moine et di-  
 sait au public :

Je vais, je viens, jour et nuit je travaille,  
 Et m'est avis, en quelque endroit que j'aïlle,  
 Que je ne perds ma peine aucunement.  
 Règne le Dieu en son haut firmament,  
 Mais pour le moins la terre est toute à moi...  
 Dieu fait la paix, et moi je fais la guerre...  
 Dieu a créé et la terre et les cieus,  
 J'ai bien plus fait, car j'ai créé les dieux!...  
 Dieu ne fit onc chose tant soit parfaite  
 Qui soit égale à celui qui l'a faite,  
 Mais moi j'ai fait, dont vanter je me puis,  
 Beaucoup de gens pires que je ne suis...

Puis, montrant son habit de moine :

Habit encore en ce monde inconnu,  
 Mais qui sera un jour si bien connu,  
 Qu'il n'y aura *ne* ville *ne* village

Qui ne le voie à son très grand dommage...  
 Ce froc, ce froc un jour connu sera  
 Et tant de maux au monde apportera,  
 Que si n'étoit l'envie dont j'abonde,  
 J'aurois pitié moi-même de ce monde,  
 Car moi qui suis de tous méchans le pire,  
 En le portant, moi-meme je m'empire.

Dans la partie sérieuse du drame, il y a une scène presque cornélienne entre Abraham et Sara. Le patriarche vient d'annoncer à la mère inquiète que, sur l'ordre de Dieu, il va partir avec Isaac pour un pays lointain, inconnu, où il doit faire un sacrifice, mais il ne dit pas (il le sait pourtant) quelle sera la victime. Sara fait toutes sortes d'objections. Elle dit à Abraham (qu'elle appelle monsieur, ou monseigneur, exactement comme la femme d'Agrippa d'Aubigné appelait son mari) :

Nous avons cet enfant seulet  
 Qui est encore tout faiblet,  
 Auquel git toute l'assurance  
 De notre plus chère espérance.

ABRAHAM.

... Assurée soyez,  
 Que Dieu le garde, et me croyez.

SARA.

Mais Dieu veut-il qu'on se hasarde ?

ABRAHAM.

Hasardé n'est point que Dieu garde

SARA.

Je me doute de quelque cas...

ABRAHAM.

Quant à moi, je n'en doute pas.

SARA.

C'est quelque entreprise secrète...

ABRAHAM.

Mais, telle qu'elle est, Dieu l'a faite.

SARA.

Au moins si vous saviez où c'est !

ABRAHAM.

Bientôt le saurai, si Dieu plait.

SARA.

Il n'ira jamais jusque-là.

ABRAHAM.

Dieu pourvoira à tout cela.

SARA.

Mais les chemins sont dangereux.

ABRAHAM.

Qui meurt suivant Dieu est heureux, etc.

Rien de plus poignant que les angoisses de Sara, après le départ de son mari et de son fils, si ce n'est les doutes du père avant le sacrifice. Abraham est tenté par Satan qui, présent sur la scène, est cependant invisible pour le malheureux vieillard. — Non, non, c'est impossible ! s'écrie le patriarche sous la maléfique influence de Satan :

Dieu ne veut point d'offrande si cruelle.  
Maudit-il pas Caïn n'ayant occis  
Qu'Abel son frère, et j'occirois mon fils ?

La scène du sacrifice est vraiment pathétique ; Chamisso, le poète allemand, la comparait aux plus divines productions des Grecs. Satan lui-même en est attendri. Il murmure à part :

Ennemi suis de Dieu et de nature,  
 Mais pour certain cette chose est si dure,  
 Qu'en regardant cette unique amitié,  
 Bien peu s'en faut que n'en aye pitié.

La première pensée d'Isaac, en apprenant qu'il va être sacrifié, touche au sublime. Il s'écrie : « Hélas ! ma pauvre mère ! » — Puis, après un mouvement naturel d'affliction, de touchants et naïfs adieux à la vie, l'enfant se redresse en héros, c'est lui qui donne du courage à son père. — Otez toutes ces peurs, lui dit-il.

Je vous *suppli* : m'empêchez-vous *donques*  
 D'aller à Dieu ?

ABRAHAM.

— Hélas ! las, qui vit onques  
 En petit corps un esprit aussi fort ?  
 Hélas, mon fils, pardonne-moi ta mort !

Un poète capable d'écrire une scène pareille n'a pu être l'auteur d'une farce ignoble qu'on a mal fait de lui attribuer, la comédie du *Pape malade* sur laquelle nous aurons à revenir. On aime mieux croire que, dans son âge mûr et dans sa longue vieillesse, le successeur de Calvin se donna corps et âme à la réforme vraie, à celle qui, lasse de détruire, ne s'appliquait plus qu'à édifier. On aime à le voir au lendemain de l'Escalade, plus qu'octogénaire, frappé de surdité, exténué par l'âge et par l'étude, descendre sur la place publique pour chanter un psaume avec le peuple triomphant,

— puis, deux jours après, tirer encore de sa vieille harpe quelques accords à l'honneur de Genève sauvée et vengée :

Peuple genevois,  
Élève ta voix  
Pour psalmodier  
De Dieu l'assistance,  
Et la délivrance  
Que vit avant-hier !

---

## IV

### L'ESCALADE ET LES SATIRIQUES

Chansons et poèmes sur l'Escalade.— *Genève délivrée*, comédie de Chappuzeau.— Agrippa d'Aubigné à Genève.— *Le Pape malade*. — *La Conspiration de Compesières*.

Nous arrivons à l'événement qui inspira le plus de vers aux Genevois de tous les temps. Est-il encore des lecteurs étrangers qui ignorent ce que c'est que l'Escalade, cet assaut de nuit qui, le 12 décembre 1602, faillit surprendre Genève endormie. La ville réveillée en sursaut bondit sur ses armes et repoussa bravement les assaillants savoyards. Pendant le combat, tout le monde fut sur pied ; après la victoire, toutes les plumes furent en branle. Jean de Tournes fit un sonnet dont voici les derniers mots :

Mais le preux Genevois se voyant prins sans verd,  
Court trouver l'ennemi, le bat, l'abat, le perd :  
Qui vainc ayant bon droit double los il mérite.

Les latinistes éclatèrent en hexamètres et en vers alcaïques : (*Geneva liberata Antonii Fayii Dunensis* — *J. Jacomoti Carmen εὐχαριστικόν*, etc., etc.); il y eut des relations et des poèmes de Simon Goulart, pasteur de Saint-Gervais, qui était resté à son poste, sur le pont du Rhône, pendant l'action ; il y eut un discours académique de Jean Lect, écrit dans la langue et dans le goût de Marc-Tulle : — il y eut surtout une véritable éruption de chansons. La plus populaire de toutes est le fameux *Ce qu'è l'aino*, récit héroïco-burlesque en quatrains décasyllabiques et en patois savoyard. Les paroles se chantent fidèlement dans les banquets de cercle ou dans les repas de famille qui, chaque année, au 12 décembre, célèbrent encore la délivrance des Genevois. Et chaque jour le carillon du temple de Saint-Pierre fredonne allégrement l'air connu de la chanson triomphale. Nous n'avons point à la juger, et nous ne chercherons même pas à la faire connaître. Les étrangers ne la comprendraient pas, les Genevois la savent par cœur.

J.-J. Rousseau dit dans sa fameuse lettre à Dalem- bert : « J'ai lu dans ma jeunesse une tragédie de l'Es- calade où le diable était un des acteurs. On me disait que cette pièce ayant été représentée, ce personnage en entrant sur la scène se trouva double, comme si l'original eût été jaloux qu'on eût l'audace de le contrefaire, et qu'à l'instant l'effroi fit fuir tout le monde et finir la représentation. »

Cette pièce, intitulée *Tragédie et comédie* (et attri-

buée par quelques-uns à Simon Goulart), a encore quelque chose des anciens mystères. Au dénouement Satan, qui joue un rôle important, retourne chez lui honteux et confus :

Je m'en vais tout enragé  
En enfer tout fourrager...  
J'aime bien les gros prélats,  
La chair en est délicate,  
D'autant que dans les bons plats  
Ils mettent souvent la patte.  
Je n'ai jamais pu goûter  
De cette race calvine,  
Car la foi les fait monter  
Vers la majesté divine.  
J'ai tâché par tous moyens  
De leur faire du dommage,  
Mais ils n'ont de mes liens  
Aucune peur, dont j'enrage.  
J'en ai fait beaucoup tuer,  
J'en ai fait noyer et pendre,  
D'autres j'en ai fait brûler  
Et jeter au vent leur cendre ;  
Mais ils sont toujours reçus  
Et je ne sais plus que dire  
Tellement que tout confus  
En enfer je me retire.

On trouvera plus loin (APPENDICE, III) une note sur les poèmes de longue haleine inspirés par l'Escalade. Quant aux simples chansons — nous ne parlons pas des récentes qui célèbrent surtout les mets qu'on mange à la fête, les *dindons* et les *cardons*, — il y en a de trois espèces. Les unes (les premières surtout) sont de simples récits quelquefois vifs et prompts :



Quelqu'un des nôtres s'enfuit,  
 On le suit,  
 Soudain l'alarme l'on sonne :  
 On s'arme, on vient au combat,  
 On se bat,  
 Dieu la victoire nous donne.

Ce couplet, qui est du ministre Mercier, se chantait sur un ancien air de complainte. La chanson, très-connue, commence par ce vers :

Sus, qu'on chante, Genevois,...

D'autres ont un caractère essentiellement religieux ; elles expriment de très-beaux sentiments en vers assez médiocres. D'autres enfin, trop nombreuses, bafouent les vaincus, ce qui n'a jamais été de bon goût dans les pays latins. Il peut être beau de vaincre, mais il n'est jamais beau de triompher. Aussi préférons-nous à ces rodomontades une chanson touchante en patois, dans laquelle un Savoyard est censé prier les Genevois de ne plus insulter son pays, maintenant que la paix est faite et que les voisins ont besoin l'un de l'autre. Cette pièce, d'un sentiment doux et juste, commence ainsi :

Genevois, ye pre santa  
 La sanson de l'Escalada.

On remarquera peut-être à ce propos que les Genevois d'alors ont beaucoup mieux réussi les pièces en patois ; c'est que le patois était leur langue. La plus

jolie chanson française inspirée par l'Escalade est celle  
du *Jeune galant villageois*, ou *Le pot au lait du duc de  
Savoie* :

Un jeune galant villageois  
Portoit au marché du lait vendre ;  
Allant, il comptoit sur ses doigts  
Quel profit il y pourroit prendre.

J'ai, disoit-il, payé comptant  
Trois sols de ce lait ; je m'*asseure*  
En retirer deux fois autant,  
Avant qu'il soit passé une heure.

De ces six sols j'aurai soudain  
Une géline à fraîche crête,  
Qui pondra des œufs pour certain  
Et à les couver sera prête.

D'icelle écloreont les poussins  
Qui, chaponnés pour la mangeaille,  
Me feront plus de vingt florins  
Qu'employer veux en brebaille.

Ces brebis feront des agneaux,  
J'en vendrai promptement la laine,  
Et d'iceux, quand ils seront beaux,  
Verrai soudain ma bourse pleine.

J'achèterai un beau cheval,  
Car des piétons on ne tient compte.  
Me voyant sur cet animal,  
On pensera que je suis comte.

Je ferai mon cheval sauter,  
Courir, tourner en telle sorte...  
Mais alors son pot va tomber  
Et s'épanche le lait qu'il porte.

Tout dépité, tout éperdu,  
 Il retourne vers le village,  
 Ayant argent et lait perdu,  
 Et par ce moyen son courage.

Comme ce villageois pensoit,  
 Ainsi fit le duc de Savoie,  
 Quand les Alpes il traversoit,  
 Pensant Genève avoir en proie, etc.

On comprend le reste. C'est la fable du Pot au lait, aussi vieille que le monde: M. Max Müller la fait remonter au Pankatantra des Bouddhistes. Avant d'arriver de traductions en imitations au bon la Fontaine, elle devait passer, comme on vient de le voir, sur le sol genevois. Au reste, cette idée des immenses ambitions du duc de Savoie déjouées par la défense imprévue de la cité de Calvin, avait été exploitée par plus d'un autre poète. Elle se retrouve dans plusieurs chansons, dans la *Tragédie et comédie* que nous avons citée et où l'auteur (Simon Goulart) fait dire au Duc :

Je ferai un présent de ce vieillard de Bèze  
 Au saint-père Clément qui en sera bien aise, etc., etc.

Enfin dans le drame intéressant de Samuel Chapuzeau, *Genève délivrée*, Albigny (qui représente le Duc) s'écrie également, se croyant maître de l'avenir :

Genève est le théâtre où j'ouvrirai la scène,  
 Ses voisins alarmés se rangeront sans peine;  
 De dessus ses remparts le bruit de nos canons  
 Fera fuir les Comtois et trembler les cantons.

J'aurai Berne aisément et Zurich et Schaffhouse,  
 Et d'un progrès si prompt l'Allemagne jalouse  
 Loin de nous opposer d'inutiles efforts,  
 Par crainte ou par amour, se viendra rendre en corps !  
 L'Autriche à la Savoie enfin cédant l'empire,  
 On verra tous les rois s'empressez d'y souscrire :  
 La France, l'Angleterre et l'Espagne à l'envi  
 Suivront incontinent le Germain asservi.  
 Rome, Gènes, Mantoue, et Venise et Florence  
 Se soumettront bientôt à notre obéissance ;  
 L'Ottoman, redoutant notre insigne bonheur,  
 Du janissaire en vain rappellera le cœur,  
*On le verra frappé d'une terreur subite,*  
 Et pour nous rendre Chypre en voudrait être quitte.  
 Enfin, mieux qu'un Xercès contraint d'en déplacer,  
 De l'Europe en Asie on nous verra passer.  
 On nous verra tout prendre et, maîtres du Bosphore,  
 Aller assujettir les peuples de l'aurore :  
 Le Scythe, le Persan, l'Indien, le Chinois,  
 Et plus loin qu'Alexandre étendre nos exploits.  
 Puis rebroussant de là vers les bords atlantiques,  
 Nous pousserons enfin jusqu'aux deux Amériques.  
 Ainsi le monde entier au grand Charles soumis,  
 Nous cesserons de vaincre en manquant d'ennemis !!!

Nous avons souligné un vers :

On le verra frappé d'une terreur subite,

parce qu'il manque dans la belle édition de *Genève dé-  
 livrée* donnée en 1862 par MM. Galiffe et Édouard Fick.  
 Mais M. Galiffe, ayant retrouvé ce vers dans un ma-  
 nuscrit, a bien voulu nous le communiquer. Quant au  
 passage entier, Chappuzeau confesse en avoir pris la  
 matière dans un vieux vaudeville qui courait encore  
 de son temps parmi le peuple. Ce vieux vaudeville est

probablement la chanson du *Jeune galant villageois*.

Mais qu'est-ce donc que la *Genève délivrée* de Chappuzeau ? Une comédie assez élégante et correcte, et qui tranche par la pureté du style avec tout ce que produisait Genève à la même époque. Ajoutons que l'œuvre était d'un ton excellent, sans grossièretés contre la maison de Savoie. Le Duc, ni aucun personnage historique n'y figurait, ni même, chose étrange, un seul Genevois ; la scène était dans le camp savoyard, sur les bords de l'Arve, et la règle de l'unité de lieu, scrupuleusement observée, prohibant de la transporter ailleurs, les vainqueurs n'avaient pas le droit d'y paraître. De là un drame assez froid, sans action, tout en récits et en conversations entre un jésuite écossais, un chevalier comtois et des Savoyards.

Cependant la forme est soignée et montre une habileté de main peu commune. Chappuzeau n'était pas le premier venu : il avait déjà donné plusieurs ouvrages au théâtre : en 1656 *Damon et Pythias*, tragi-comédie ; en 1661, l'*Académie des femmes*, comédie en trois actes et en vers ; en 1662, *Le riche mécontent* ou *Le noble imaginaire*, comédie, et *Colin-Maillard*, comédie facétieuse en un acte et en vers de huit syllabes. Enfin en 1663 (après son arrivée à Genève : Chappuzeau retourna-t-il à Paris pour faire jouer cette pièce ?) il donna une comédie en trois actes et en vers intitulée la *Dame d'intrigue* ou *le Riche vilain*. Nous y trouvons un petit morceau que l'auteur de l'*Avare* (1667) devait trouver de bonne prise. Crispin, un vieux ladre,

disait au valet Philippin, craignant d'être volé par lui :

Ça, montre moi ta main.

PHILIPPIN.

Tenez.

CRISPIN.

L'autre !

PHILIPPIN.

Tenez, voyez jusqu'à demain.

CRISPIN.

L'autre !

PHILIPPIN.

Allez la chercher. En ai-je une douzaine ?

Outre ces pièces de théâtre, Chappuzeau écrivit les voyages du fameux Tavernier et travailla, dit-on, avec d'illustres lexicographes et encyclopédistes : Moréri, Hoffmann, Bayle, etc. Mais, malgré sa réputation, Chappuzeau paraît avoir eu à Genève d'assez gros démêlés avec le pouvoir. Il y était venu vers 1662, peut-être pour prévenir les persécutions, et dès son arrivée, il s'était mis à l'œuvre, ne voulant pas être ce qu'on appelait alors « une bouche inutile » dans une ville où il voyait chacun « s'occuper si dignement. » Il avait donc écrit sa comédie de *Genève délivrée*, pour tâcher de contribuer à la pompe « d'une fête si célèbre (l'Escalade) dans laquelle les Genevois font éclater leur joie jusqu'aux montagnes voisines et jusqu'au ciel. » La pièce écrite, il l'offrit au Conseil d'État, avec une pompeuse dédicace, le priant de la laisser publier et représenter au 12 décembre, pour fêter le soixantième

anniversaire du grand jour. Mais, malgré toute la prudence que le poète avait montrée dans son œuvre, le Conseil avait des ménagements à garder envers ses bons voisins les Savoyards. Non-seulement il ne permit pas la publication du manuscrit, mais Monsieur le Premier fut chargé de faire entendre au sieur Chappuzeau « qu'il ait à retirer les copies qu'il en a déjà baillées, avec défense d'en distribuer aucune, à peine. »

Le pauvre homme fut bien malheureux. On ne lui avait accordé que trois mois de séjour à Genève ; il demanda d'y enseigner la géographie, la Vénérable compagnie n'y consentit pas. Il put cependant s'établir dans la ville où il avait autrefois étudié la philosophie, où même il avait eu « le bonheur d'être élevé dès ses plus tendres années, » et comme il était protestant, mari d'une Genevoise (Marie Frichot, descendant du ministre Le Batteux) laquelle lui avait donné dix enfants, il finit par être reçu gratuitement à la bourgeoisie (1666). Par malheur, en 1671, il fit imprimer, sans les formalités voulues, « un livret intitulé *l'Estat présent de la Cour de Savoye*, dans lequel il donnoit à S. A. R. le titre de comte de Genève sans faire autrement mention de cette ville dans la description qu'il faisoit des États voisins de la Savoie, comme s'il l'y avoit voulu tacitement comprendre. » Ce sont les propres termes des Registres du Conseil. Le délit était grave ; fut-il commis par étourderie ou par malice ? on l'ignore ; toujours est-il que Chappuzeau dut quitter le pays, s'il ne l'avait pas déjà fait.

Il était devenu suspect au Conseil, surtout au peuple défiant et vite alarmé qui menaçait de faire au poète un mauvais parti, si ce malheureux s'avisait de revenir. Cependant, Chappuzeau avait des protecteurs très-puissants : le général de Balthazar, seigneur de Prangins, des princes de Wurtemberg, de Saxe-Gotha, de Courlande : tous ces illustres personnages demandèrent à plusieurs reprises qu'on laissât rentrer à Genève (où ils séjournèrent) ce pauvre rimeur qui n'était point un méchant homme. Ils voulaient recevoir de lui, et de lui seul, des leçons de français. Cela prouve au moins en quelle estime il était tenu ; l'on se fait moins, semble-t-il, au français des autres maîtres. Le Conseil refusa d'abord obstinément : il obligea Chappuzeau, qui était rentré clandestinement et qui se cachait chez M. de Balthazar, à quitter de nouveau la ville, et chaque auguste solliciteur n'obtint isolément qu'un refus courtois ; alors ils revinrent tous ensemble à la charge. Le Conseil dut céder et fit céder les Deux-cents qui résistaient encore ; Chappuzeau finit par rentrer dans le pays. « Ce fut ainsi, dit M. Galiffe (à qui nous devons tous ces détails), que la ténacité genevoise dut, après dix-huit mois de discussion, baisser pavillon devant l'obstination princière et germanique. »

Cependant tout n'était pas fini ; le poète n'avait obtenu qu'un permis de retour temporaire. Ses leçons données, il quitta de nouveau la ville et n'y put revenir en 1679 qu'à condition « de reconnaître sa faute et



mauvaise conduite, de subir les censures convenables et de se comporter décemment. » Ainsi fit-il, mais il n'y gagna pas l'autorisation d'enseigner publiquement la géographie; sur ce point le Conseil fut inflexible, les professeurs de l'Académie avaient dit : *Non possumus!* C'est pourquoi, « privé de toute existence assurée à Genève, » le trouvère éconduit entra au service du duc de Zell, chef de la maison de Brunswick-Lunebourg, en qualité de gouverneur des pages (1682). Il mourut à Zell en 1701, après avoir écrit sur *Genève délivrée* une œuvre toute nouvelle, un poème en cinq chants qui n'avait aucun rapport avec la comédie. Le fils de Chappuzeau publia ce poème à Zell en 1702, après la mort de son père, et l'offrit à la Seigneurie de Genève. Le volume arriva au Conseil le 11 décembre, juste un siècle (moins un jour) après l'Escalade. Dans sa séance du 13 décembre, le Conseil décida « que, n'étant pas à propos de témoigner que l'on approuve cet ouvrage, il suffit que M. le syndic Lect lui réponde (au sieur Chappuzeau fils) en termes généraux, sans lui marquer aucune approbation du dit ouvrage. » — Et en même temps, défense était intimée à tous les imprimeurs d'imprimer et de vendre le dernier poème de l'auteur disgracié. On voit qu'en ce temps le gouvernement avait beaucoup de ménagement pour les Savoyards. Il en avait moins pour les hommes de lettres. « Vieux, infirme et pauvre, dit Senebier, il réunit toutes les misères des mauvais poètes : » voilà, en bien peu de paroles, l'oraison funèbre de Chappuzeau.

Bayle, qui était à Genève vers 1670, ne fut pas moins dur pour cet infortuné confrère. Il nous dit que Tavernier, fils d'un Hollandais, « n'auroit pas été capable d'écrire trois lignes sans des barbarismes effroyables, et (ajoute-t-il) c'est un Genevois fort mauvais poète, mais faiseur et compilateur adroit, Chappuzeau, qui lui prêta d'abord sa plume pour débrouiller ses souvenirs et rédiger ses relations. »

Quant au fils de Chappuzeau, celui qui fit paraître à Zell le poème de *Genève délivrée*, la Bibliothèque de Genève possède un manuscrit de lui qui prouve que la poésie et l'indigence étaient héréditaires dans sa famille. Il disait à une grande dame, après force compliments :

Si vous me faites cette grace,  
 Dans le malheur qui me menace  
 Et qui me talonne de près,  
 De me faire quelques bons prêts  
 (J'entends des prêts à ne point rendre),  
 Votre altesse ne peut comprendre  
 De quel ample remerciement  
 Sera suivi ce traitement.

L'Escalade et ceux qui l'ont chantée nous ont conduit jusqu'au commencement du XVIII<sup>m</sup>e siècle, et cependant nous n'avons encore rien dit du plus grand poète français qu'ait produit la Réforme : Genève peut cependant le revendiquer comme un de ses fils d'adoption. C'est à Genève en effet que le jeune Agrippa d'Aubigné était venu achever ses classes. Dans les Mémoires où il parle de lui à la troisième personne, il

nous apprend que son tuteur, après l'avoir laissé un an entre les mains de Beroalde, l'envoya dans la cité de Calvin, encore écolier de treize ans « pour lors faisant plus de vers latins qu'une plume diligente n'en pouvait écrire. Il lisoit tout courant les Rabbins sans points, et expliquoit une langue ou l'autre sans lire celle qu'il expliquoit. Il avoit fait son cours de philosophie et des mathématiques et nonobstant, sur l'ignorance de quelques dialectes de Pindare, on le remit au collège, ayant été deux ans des publiques à Orléans. Cela lui fit haïr les lettres, prendre les études à charge et les châtimens à dépit ; il s'adonna à des postiqueries (espiègeries) qui même le fesoient admirer. Monsieur de Bèze les vouloit pardonner comme tout étant du levron et rien du renard, mais les précepteurs étoient des *Orbilies*. Dont advint qu'ayant été deux ans à Genève, il s'en vint à Lyon sans le *sceu* de ses parents, et se remit aux mathématiques, etc. »

Tout est instructif dans ce passage : la pédanterie des magisters genevois, leur dureté, les corrections corporelles qu'ils infligeaient et qui rappelaient le *plagosus Orbilius* d'Horace, enfin la douceur de Théodore de Bèze qui, en homme d'esprit qu'il était, savait faire la différence entre la vivacité et la malice. Il est probable qu'en se posant comme un enfant prodige, Aubigné s'exagérait sa valeur ; les gens de guerre ont toujours une certaine opinion d'eux-mêmes. A ces détails sur le premier séjour du poète à Genève, M. Heyer en a pu ajouter d'autres que nous ne devons pas né-

glier. Nous savons, grâce à lui, qu'Agrippa fut reçu dans une maison du Bourg-de-Four, proche du collège, et dont le chef était un médecin récemment arrivé de Lyon, M. Sarrasin. Le médecin avait une fille savante dont nous avons dit un mot, mais laissons Agrippa en parler lui-même : « Loyse Sarrasin, dit-il dans un petit écrit sur *Les femmes doctes de notre siècle*, Genevoise honorée de plusieurs doctes et qui, ayant passé par tous les degrés de science, s'est vue capable, si le sexe lui eût permis, de faire des leçons publiques principalement aux langues, ayant la grecque et l'hébraïque en main comme la française. J'étois entièrement détourné de la grecque sans elle, mais elle, ayant reconnu en moi quelque aiguillon d'amour en son endroit, se servit de cette puissance pour me forcer par reproches, par doctes injures auxquelles je prenois plaisir, par la prison qu'elle me donnoit dans son cabinet comme à un enfant de douze à treize ans, à faire les thèmes et les vers grecs qu'elle me donnoit. J'étois nourri et logé en cette maison qui foisonnoit d'un père et de quatre enfants et d'une sœur qui tous ont été excellents en diverses professions, et ont produit une race pleine d'honneur, mais la fille, à cause de son sexe, étoit la merveille de la maison. »

Agrippa quitta donc Genève furtivement pour s'en aller à Lyon ; il y étudia les « théoriques de la magie » et il y connut la pauvreté. Un soir, étant à jeun depuis la veille, — il n'osait retourner chez son hôtesse parce qu'elle lui avait demandé de l'argent, — il s'ar-

rêta sur le pont de la Saône, la tête penchée vers l'eau < pour apaiser ses larmes qui toboient en bas; il lui prit un grand désir de se jeter après elles. > Mais il voulut prier d'abord et dire son *credo*; lorsqu'il arriva au dernier mot de cette confession de foi, la *vie éternelle*, < ce mot l'effraya et le fit crier à Dieu qu'il l'assistât en son agonie. > Il était sauvé.

Le suivrons-nous dans sa vie aventureuse, depuis le jour où il s'échappa < en chemise, à pieds nus, > pour joindre une troupe de soldats qui passait, jusqu'au moment où il revint à Genève pour y trouver < le chevet de sa vieillesse et de sa mort? > Nous aurions à raconter toute l'histoire de Henri IV, qu'Aubigné servit jusqu'au dernier jour; on l'avait présenté à ce prince < comme un homme qui ne trouvoit rien trop chaud. > Notre poète suivit son roi, surtout dans la mauvaise fortune; il fut des fêtes galantes, mais avant tout des combats hasardeux, risqua vingt fois sa vie dans ces guerres de politique et de religion qui surexcitaient toutes les passions humaines. Franc du collier, hardi, bouillant, sans frein, disant tout ce qu'il avait sur le cœur, aussi fort aux coups de langue qu'aux coups d'épée, il se fit des ennemis partout. A chaque instant il quittait le bon roi Henri dont il n'aimait pas les faiblesses de cœur; il lui reprocha surtout la suprême défaillance, cette messe où le huguenot déchu se laissa conduire, parce que Paris la valait bien. Mais en dépit de tout, il revenait toujours à ce maître qu'il ne cessait ni de blâmer ni d'aimer; il

était à lui corps et âme. Il le servit si fidèlement que le prince n'avait foi qu'en lui, même quand ils étaient brouillés, disant que pour lui « Aubigné mécontent valoit plus que la reconnaissance des autres. » C'étaient bien deux francs et fidèles amis, malgré la couronne que portait l'un d'eux, celui qui mourut le premier, et qui fut longuement pleuré par son vieux frère d'armes. Henri mort, Aubigné ne voulut plus de maître. Il ne se laissa ni consoler, ni apaiser, ni séduire, et vint prendre à Genève, le mot nous plaît, « le chevet de sa vieillesse et de sa mort. »

A Genève il fit beaucoup de choses, un peu de politique, un peu de religion, il donna des conseils pour l'achèvement des fortifications de la ville, il inventa une sorte de télégraphe pour communiquer à distance avec ses amis; il ne craignit pas de se remarier à soixante-douze ans avec une femme qui lui montra, même après sa mort, une humble affection bien soumise et bien respectueuse: c'est ainsi que les patriarches durent être aimés. Mais ce que fit surtout à Genève notre vieux huguenot, ce fut de la littérature, en prose et en vers, car il était homme de lettres autant et plus peut-être qu'homme de guerre. « Aubigny, dit Brantôme, est bon celui là pour la plume et pour le poil, car il est bon capitaine et soldat très-savant, et très-éloquent, et bien disant s'il en fut oncques. »

Le Conseil de Genève avait envoyé à notre auteur des matériaux pour son histoire, notamment un mémoire (écrit par Simon Goulart) sur les démêlés de la

ville avec la Savoie ; mais toujours cauteleux, le même conseil interdit aux imprimeurs, — à peine de vingt-cinq écus d'amende et de confiscation des livres, — d'imprimer cette histoire à laquelle il avait collaboré. Singulière conduite des faibles forcés de lancer leurs flèches, comme les Parthes, en fuyant toujours ! D'une part Aubigné était un personnage à respecter, un auxiliaire à caresser, un gentilhomme huguenot, des premiers de France. D'autre part il fallait ménager la Savoie et le grand royaume de Louis XIII qui ne rappelait en rien Henri IV. Aubigné était suspect à ce nouveau prince et à ses ministres ; or Genève ne voulait ni molester l'émigré, ni fâcher le gros voisin. Que faire ? Pour rester libre sans commettre de lâcheté, la ville du Refuge, dans sa faiblesse, dut déployer plus d'habileté qu'il n'en a fallu de nos jours pour noyer le Piémont dans l'Italie, ou l'Allemagne dans la Prusse. Et Genève resta libre sous Louis XIII, sous Louis XIV, sous Louis XV, libre tout près d'eux et malgré eux : cela soit dit à son éternel honneur !

Aubigné put donc écrire à son aise dans son château du Crest, près de Jussy, mais à condition de ne point imprimer ses œuvres sur le territoire de la République. Les *Mémoires* y parurent cependant en 1626, mais sous la rubrique d'Amsterdam. On publia aussi à Genève les *Tragiques* (1623) et les *Petites œuvres mêlées* (1630). En revanche l'imprimeur Pierre Aubert n'eut point à se féliciter d'avoir voulu donner une édition du *Baron de Fœneste*, « dans lequel livre il y a

plusieurs choses impies et blasphématoires qui scandalisent les gens de bien. » Aubert fut mis en prison et condamné à une amende de 300 écus ; — bien plus, il fut arrêté que monsieur d'Aubigné « soit appelé en l'auditoire par messieurs les scholarques et autres seigneurs qui seront appelés, et qu'il lui soit remontré le tort qu'il se fait à soi-même et à ce public, et que désormais il se déporte de faire semblables écrits lesquels ne peuvent qu'apporter du mal à cet État. » Aubigné ne comparut pas ; au moment où cet arrêt fut rendu, le 12 avril, il venait de mourir.

Ce n'est pas tout. Après sa mort le Conseil voulut que tous ses écrits fussent « apportés en la chambre des Comptes pour y être exactement revus et visités ; et s'il y a (ajoutent les Registres) quelque chose composé par le défunt, dès qu'il s'est retiré en cet État, cela soit supprimé entièrement, et le reste rendu à ses héritiers. » Quoi de plus étrange que cette mesure ? Le Conseil se croyait en quelque sorte responsable des pensées qui avaient pu venir à notre poète sur le territoire de la République. Quant aux pensées antérieures, nées en France, elles ne le regardaient pas.

Aubigné fut donc tranquille à Genève, heureux même autant qu'il pouvait l'être avec l'esprit remuant, mécontent, frondeur qui l'avait brouillé avec tout le monde, même avec ses coreligionnaires ; chacun sait (il l'a dit lui-même) qu'on l'avait nommé le bouc du désert, parce qu'il portait toutes les iniquités de son parti. Arriva-t-il à s'apaiser en face du Voiron et du



Salève, dans ce château du Crest qu'il avait rebâti pour y pendre au croc sa vieille épée? Fut-il adouci par la sécurité, par la vieillesse, par la vénération de sa femme, le respect et l'admiration de tous ceux qui l'entouraient? on pourrait le croire en lisant ces vers :

J'aime l'hiver...  
Mon chef blanchit dessous les neiges entassées,  
Le soleil qui luit les échauffe glacées...

Voici moins de plaisirs, mais voici moins de peines :  
Le rossignol se tait, se taisent les sereines,  
Nous ne voyons cueillir ni les fruits, ni les fleurs.  
L'espérance n'est plus bien souvent tromperesse,  
L'hiver jouit de tout : bienheureuse vieillesse,  
La saison de l'usage, et non plus des labeurs !

Il voyait les hommes distingués de Genève, Jean Diodati, B. Turretini, Simon Goulart dont il écrivit l'éloge, sorte d'épitaque qui se termine ainsi :

Ainsi la mort le délivre,  
Plein de joie et nous d'ennui,  
Lui rassasié de vivre,  
Et nous affamés de lui.

Aubigné voyait aussi les hauts personnages qui passaient à Genève, entre autres la princesse de Portugal, qui venait de perdre son frère Maurice de Nassau, prince d'Orange. C'est pour elle que le vieux poète fit ces vers :

Voici la cité des merveilles,  
Vous avez les anges pour veilles,

Le guet d'Israël est ici :  
 Si vous ne trouvez les délices  
 L'éclat des pompes et des vices,  
 Vous ne les cherchez pas aussi ;

Plutôt une ombre solitaire  
 A poursuivre les pleurs d'un frère  
 Que les saints pleurent avec vous.  
 Vos larmes sont de tel usage,  
 Si douces, comme dit le sage,  
 Que le rire n'est pas si doux.

On a aussi des vers d'Aubigné sur l'Escalade, mais ils sont féroces ; n'oublions pas que nous avons affaire à un homme de guerre qui, en fait de violence, ne valait guère mieux que les autres : en 1577 il avait fait exécuter vingt-deux hommes qui se rendaient à lui. En ce temps-là la haine était regardée comme une vertu, la vengeance comme une justice. L'hymne d'Aubigné « sur la merveilleuse délivrance de Genève, » est adressé « aux genevoises fillettes » et voici la prière que le poète leur suggérait :

Dites : « O Dieu, tu vois la guerre  
 « De ces géants aventureux :  
 « Fais voir aux enfans de la terre  
 « Que le ciel est trop haut pour eux.  
 « Fais que ces fols, ces infidèles,  
 « Brisés de la verge de fer,  
 « Trouvent au bout de leurs échelles,  
 « Le cordeau, la mort et l'enfer ! »

Aubigné mourut à Genève, le 11 avril 1630, en chrétien et en poète. Deux heures avant sa fin, il dit

« d'une face joyeuse et d'un esprit paisible et content » ce passage du psaume CXVIII, celui qui avait retenti avant la bataille de Coutraz, celui que les protestants chantaient sur l'échafaud, le psaume des martyrs :

La voici, l'heureuse journée  
Qui répond à notre désir !  
Louons Dieu qui nous l'a donnée,  
Faisons-en tout notre plaisir.

Seulement, Aubigné fortifiait cette strophe. Il chantait :

La voici, l'heureuse journée  
Que Dieu a faite à plein désir...  
Par nous soit gloire à lui donnée  
Et prenons en elle plaisir !

Peu de jours avant sa mort, il avait reçu la « visite d'un personnage bien qualifié » qui lui avait promis, de la part du prince Thomas, gouverneur de la Savoie, des montagnes d'or (*montes aureos*), « lui représentant les torts qu'il avoit reçus de la France et que, s'il vouloit se ranger auprès de Son Altesse, il seroit tellement reconnu qu'il auroit contentement. » A quoi il avait répondu (nous citons les Registres du Conseil) « que jamais il ne feroit rien contre son roi et prince naturel, qu'il étoit homme de quatre-vingts ans, et partant ne pouvoit plus agir avec les pieds et les bras, que néanmoins, s'il faut qu'il meure les armes en la main, ce sera pour la défense de cet état et république (de Genève). »

Place donc à Aubigné parmi les poètes genevois ! La ville de Calvin le pleura comme un de ses enfants, enterra son corps dans le cloître de Saint-Pierre et annonça partout sa mort comme un malheur public. Ce n'est pourtant pas dans cette seconde patrie qu'il composa ses plus beaux vers. Il y écrivit un poème didactique sur la *Création*, volumineux manuscrit qui n'a pas encore été publié (il le sera bientôt à Paris chez Lemerre) ; c'est une œuvre sénile, un peu lourde, écrite en style de classification, sans chaleur et sans couleur, et qui ne saurait avoir d'intérêt que pour les historiens des sciences naturelles. M. Heyer nous apprend que « le dernier travail du poète fut une satire où les peintures graveleuses n'étaient pas ménagées, » il en résulta pour l'illustre octogénaire « des ennuis qui hâtèrent peut-être sa fin. »

Mais l'œuvre immortelle d'Agrippa d'Aubigné, c'est le poème des *Tragiques*, achevé dès sa jeunesse. C'est là qu'on trouve toutes les qualités vantées si haut par Sainte-Beuve : la verve sombre, l'indignation puissante, l'exaltation fatidique, la crânerie de style, l'alexandrin franc et loyal ; ça et là des vieilleries si l'on veut, des concetti, le mauvais goût du temps, des hyperboles que Shakespeare eût enviées, mais quelle puissance et quelle verve ! Quelle honnêteté surtout, quelle vaillance, quelle fierté d'esprit et d'accent !

Va, Livre, tu n'es que trop beau  
Pour être né dans le tombeau  
Duquel mon exil te délivre...

Sois hardi, ne te cache point :  
 Entre chez les rois mal en point !  
 Que la pauvreté de ta robe  
 Ne te fasse honte ni peur,  
 Ne te diminue ou dérobe  
 La suffisance ni le cœur !

Et comme il s'excuse vigoureusement de tous ses  
 excès d'énergie et de violence :

Si quelqu'un me reprend que mes vers échauffés  
 Ne sont rien que de meurtre et de sang étoffés,

et qu'ils produisent enfin, comme dit si bien Sainte-  
 Beuve, une satiété d'horreur,

Je lui réponds : « Ami, ces mots que tu reprends  
 Sont les vocables d'art de ce que j'entreprends.  
 Ce siècle, autre en ses mœurs, demande un autre style.  
 Cueillons les fruits amers desquels il est fertile...  
 On dit qu'il faut couler les exécrales choses  
 Dans le puits de l'oubli et au sépulcre encloses,  
 Et que par les écrits le mal ressuscité  
 Infectera les mœurs de la postérité...  
 Mais le vice n'a point pour mère la science,  
 Et la vertu n'est pas fille de l'ignorance. »

Et quel grand souffle de poésie dans les descrip-  
 tions !

Lorsque l'éclat  
 D'un foudre exterminant vient renverser à plat  
 Les chênes résistants et les cèdres superbes,  
 Vous verrez là-dessous les plus petites herbes,  
 La fleur qui craint le vent, le naissant arbrisseau,  
 En son nid l'*escurieu*, en son aire l'oiseau,

Sous ce dais qui changeait les grêles en rosée,  
 La bauge du sanglier, du cerf la reposée,  
 La ruche de l'abeille et la loge au berger,  
 Avoir eu part à l'ombre, avoir part au danger.

Que de grandes images qui ne font que passer, mais  
 qui vous restent dans l'esprit : cette Veuve en pleurs  
 qui foule tout respect « en deuil démesurée, » cette In-  
 justice impudente dont la balance aux poids d'or « tré-  
 buche faussement, » puis l'Avarice toujours affamée,  
 la Paresse accroupie, le menton au sein, l'Ignorance

Aux petits yeux charnus, sourcillant sans repos,

### l'Ivrognerie

Étourdie au matin et le soir violente,

la Vengeance aux yeux noirs, enfoncés sous l'épaisse  
 paupière, au teint brun, pâissant,

Qui croit et qui devient plus forte en vieillissant,

la Servitude « à la tête rasée, » enfin cette Chambre  
 dorée où, parmi tous les vices, tous les péchés, toutes  
 les misères,

Là, sous un sein d'acier, tient son cœur en prison  
 La taciturne, lâche et froide Trahison !

Victor Hugo doit aimer ce vers-là, il est bien dicté  
 par la Muse d'Aubigné la « Melpomène en sa noire fu-  
 reur, la bouche sanglante, et épuisant ses flancs de re-  
 doublés sanglots, » la Muse féroce quelquefois qui ai-

mais les scènes lugubres, qui s'arrêtait, dans les villes assiégées et affamées, à regarder une mère étranglant son enfant :

Des pouces elle étreint la gorge qui gazouille  
Quelques mots sans accent, croyant qu'on la chatouille.

Que de poésie enfin (car il faut finir) dans cette scène du Jugement dernier où tous les ressuscités sortant de la mort, comme l'on sort d'un songe, — où tous les éléments se dressent contre les persécuteurs, le feu leur demandant : « Pourquoi m'avez-vous fait allumer des bûchers ? » l'air : « Pourquoi m'avez-vous empoisonné de cadavres ? » l'eau : « Pourquoi m'avez-vous changée en sang ? » les grands monts :

« Pourquoi nous avez-vous rendus vos précipices ? »

toute cette scène enfin, jusqu'aux gémissements des damnés dans l'enfer où il n'y a plus pour eux

Que l'éternelle soif de l'impossible mort !

Agrippa d'Aubigné fut bien le fils d'un siècle héroïque, il avait « la chevalerie des guerres civiles. » Les hommes d'alors étaient armés de toutes pièces, le corps comme l'esprit ; à dix ans ils avaient traduit Platon et bravé la mort. Ils se hâtaient d'apprendre, d'aimer, d'agir, de vivre enfin, parce qu'ils étaient environnés de périls et que d'un moment à l'autre, au seuil de la maison paternelle, ils pouvaient rencontrer

la balle qui devait les envoyer à Dieu. Hâtons-nous donc, vite, vite : le latin, le grec, l'hébreu, toutes les sciences, même la magie, nous avons quelques heures pour apprendre tout cela ; demain, les champs de bataille, la guerre des rues, le tocsin, l'incendie, des villes entières en armes, la moitié d'une population se ruant sur l'autre, en criant : Tue ! tue ! — vingt mille morts d'une seule nuit ! Ah ! nous sommes bien heureux nous autres, avec nos petites controverses entre catholiques et protestants, entre orthodoxes et libéraux : on ne risque rien, on ne se bat qu'à coups de plume ; on ne se jette à la tête que de méchants journaux qui ont la mollesse du mauvais papier... Mais au XVI<sup>m</sup>e siècle, à proclamer son opinion, on risquait sa tête ; on se jetait dans les mêlées furibondes pour défendre son idée et sa foi. Car ces rudes soldats « soudoyés de vengeance, de passion et d'honneur » n'étaient nullement ce qu'on appelle aujourd'hui des esprits forts ; ils croyaient. Ils n'étaient pas rassurés sur la vie future par la sécurité de la vie présente ; ils avaient ce besoin d'espérer que nous retrouvons chez les soldats, chez les marins, chez tous ceux qui ont vu la mort en face, et en même temps ils avaient ces vertus fières et droites que donne la solidité des convictions, une loyauté à toute épreuve, une parole sur laquelle on pouvait bâtir. Aussi osaient-ils, comme Agrippa, traverser même les orgies « sans craindre de s'y souiller. » Tel fut notre héros, malgré ses défauts et ses vices ; il avait eu dès le berceau l'ambition d'être un



homme et il avait appris, par l'étude des anciens, comment il fallait s'y prendre pour le devenir. Il fut soldat, lettré, savant, orateur, poète; à soixante-douze ans il était jeune encore et recommença la vie; il mourut enfin dans son lit, octogénaire, après avoir échappé à la peste, à la Saint-Barthélemy, à vingt batailles, à autant d'assassinats, à un empoisonnement et à quatre condamnations à mort.

Cependant comme poète (marquons ce point) il ne saurait être classé que parmi les satiriques. On en peut dire autant de presque tous les Réformés, hommes de combat, comme leur nom l'indique; leur religion était une protestation. C'était l'indignation qui les faisait poètes. Leurs gaités même nous paraissent terribles: ils ne riaient pas pour rire, mais pour montrer les dents. Trop sérieux au fond, trop dialecticiens, trop embarrassés de raisonnements pour être de purs artistes, ils ne se mettaient pas en quête d'images, mais seulement d'idées; avec ces dispositions-là, il est difficile d'être Racine ou Lamartine, mais on peut devenir (et c'est déjà beaucoup) Béranger ou Boileau. Les poètes genevois ont presque toujours été des satiriques et la malice a de tout temps mieux réussi chez eux que le pindarisme dont on se moquait déjà sous Calvin. Nous avons vu que les chansons d'Escalade sont surtout agressives, nous en pourrions dire autant de la plupart des poésies composées dans le pays avant ou après la Réforme, et jusqu'à nos jours. La Muse était de l'opposition, parce qu'il lui fallait un ennemi à

combattre. M. Galiffe a dans ses papiers un petit poème inédit et anonyme sur la guerre entre les Guillemins et les Artichauts (1540); on sait que cette lutte entre le parti de Farel et celui des vieux Genevois se termina par l'exécution du chef de ces derniers, nommé Philippe, une forte tête que le bourreau ne put faire tomber qu'au troisième ou quatrième coup.

...Voilà qu'ainsi

Que le bourreau Jehan Blanc vint assaillir  
 Son patient, tremblant le va faillir,  
 Tellement que, ce qu'en un coup doit faire,  
 Ne peut à trois coups bonnement parfaire,  
 D'où s'est écrié de tous : « Bourreau infâme ! »  
 Ainsi rendit *cestui* à Dieu son âme.  
 Ceux qui diront que cet homme soit mort  
 Par volonté du prince auront grand tort,  
 Car les plus grands amis que la ville *eusse*  
 Et les seigneurs d'ici vouloient qu'il *fusse*  
 Restitué en son état premier,  
 Mais le Seigneur Dieu qui fait volontiers  
 Tout autrement que l'homme se propose,  
 Fit qu'ils eurent *très tous* la bouche close.

Il faut beaucoup de bonne volonté pour trouver là de bons vers, et même pour y trouver des vers, mais la pointe agressive est évidente. Faut-il rappeler aussi le fameux distique latin (traduit en un quatrain français) que Jean-Baptiste Sept, libertin qui put échapper à la mort par la fuite, vint attacher en 1555 à la potence de Pregny, où pendaient encore les restes de ses compagnons :

Otez une L imprudemment volante,  
 Un V ouvert à tous maux de Calvin,  
 Vous connaîtrez sa rage violente,  
 Le connaissant, le jugerez Caïn.

Le distique latin ne vaut pas beaucoup mieux que la traduction :

Impia Calvini meditare, viator,  
 Cui emptis L. V. Caïnus alter adest.

Une autre victime du parti calviniste, Jacques Gruet, était poète aussi, mais ce ne fut que plus tard, au XVIII<sup>me</sup> siècle, que les rimeurs du pays, les chansonniers surtout, car la chanson était le genre préféré, se mirent en guerre contre le Conseil et contre le Consistoire. Leurs hauts faits seront le sujet des chapitres suivants ; nous ne parlons ici que des poètes de la Réforme. Au XVI<sup>me</sup> et au XVII<sup>me</sup> siècle, ils appartenaient presque tous à Calvin et à ses successeurs, mais comme il leur fallait, nous l'avons dit, un ennemi à combattre, ils allèrent le chercher en Savoie ou à Rome, dans le parti du Vatican.

De là une farce que nous avons déjà signalée, et que des bibliographes (à tort, selon nous) ont attribuée à Théodore de Bèze. Voici le titre complet de ce pamphlet :

« Comedie du *Pape malade et tirant a sa fin*, ou ses regrets et complaints sont au vif exprimees, et les entreprises et machinations qu'il fait avec Satan et ses supposts pour maintenir son siege apostatique et

empêcher le cours de l'évangile sont catégoriquement découvertes. Traduite de vulgaire Arabe en bon Rommain et intelligible par Thrasibule Phenice. Avec privilège. MDLXI. »

C'est un libelle virulent, d'une verve enragée et digne d'une plus mauvaise cause; l'invective s'y prolonge avec des miracles de volubilité et de ténacité. Mais ce n'est pas la langue, le vers, ni la main de Bèze. Une citation montrera le ton de cette satire dialoguée qui appartient du reste à notre sujet. Le pape malade vient d'expectorer; Satan, qui se trouve là, examine les matières que le pontife a rendues, et les énumère comme suit :

Ce sont fraudes, extorsions,  
Erreurs, abominations,  
Violences et cruautés,  
Trahison et déloyautés :  
Ce sont décrets, pardons et bulles,  
Cardinaux et chapeaux et mules,  
Abbés, évêques, crosses, mitres,  
Moines, nonnains, couvents, chapitres,  
Citations, foudres, tempêtes,  
Reliques, besaces et quêtes,  
Images, cloches, luminaires,  
Cimetières et presbytères,  
Chasubles, aubes et étoles,  
Murmures, mines et paroles,  
*Soupléssaux*, tordions et danses,  
Déguisements et manigances,  
Bref il y a de toutes choses, etc.

Le reste est de la même aigreur. On dit que la pièce fut faite pour être représentée à Genève par les élèves

du collège, en présence des magistrats ; c'est ainsi du moins qu'on explique les lignes suivantes qui suivent l'argument :

« Aux ieux hierapolitenses, au grand theatre nouvellement sacre aux saintes et serieuses muses, en la presence des illustres moderateurs de l'antique Venege (anagramme de *Genève*) et des fideles legats du grand roy catholique, environnez d'une sainte couronne virille. »

Il ne semble pas non plus que cette diatribe soit l'œuvre d'un Genevois ; on n'y trouve pas ce « je ne sais quoi de dense et de minutieux » où Sainte-Beuve reconnaissait du premier regard l'air du lac et du Rhône. Ce petit échantillon nous a montré quelle était la polémique protestante au XVI<sup>m</sup>e siècle ; constatons maintenant qu'au XVII<sup>m</sup>e elle avait beaucoup perdu de sa violence et de son aigreur. Cela se comprend sans peine : la Réforme n'ayant plus rien à craindre de Rome, n'avait plus à stimuler ces haines salutaires qui tiennent la vigilance en éveil. Cependant, à la fin du siècle, le résident français, M. d'Iberville, ayant conçu le projet d'agrandir la chapelle qu'il entretenait dans sa maison (c'était la seule église catholique de Genève), le Conseil et la Vénérable Compagnie prirent peur et se mirent sur leurs gardes ; de là toutes sortes de conflits et de tiraillements compliqués par l'hostilité d'un apostat genevois, nommé Dupuy, qui, s'étant fait catholique, avait été nommé conseiller du roi et juge mage à Saint-Julien, d'où il molestait de son mieux ses concitoyens d'autrefois.

Tout cela est bien vieux et d'un intérêt médiocre; cependant ces tracasseries stimulèrent la verve d'un poète anonyme qui chanta « la Conspiration de Compesières » en patois savoyard. Compesières est un commencement de village aux environs de Genève, composé de deux édifices, une église et une ancienne commanderie; autour, il n'y a pas de maisons. Les maisons ont été reléguées dans la commune voisine de Bardonnex. Le poète suppose que tous les curés des environs ont été convoqués à Compesières pour aviser aux moyens de nuire aux Genevois: Vingt mesures de raves et de navets à qui arrivera le premier. Tous accourent à pied, à cheval, à dos de mulet, voire à dos d'hommes ou de femmes. Curé de ci, curé de là (nous résumons la vive analyse du poème écrite par l'éditeur), le pays en fourmille, la campagne est en noire; il y en a comme des nuées rasant la terre, et les paysans ahuris ne savent où cela vole, où cela court.

Cette partie du poème, cette énumération homériquement burlesque est d'un poétique effet; le berger qui voit passer ce grand vol de corbeaux demande où est le cadavre. Enfin l'assemblée se constitue et le traître Dupuy, qui préside la séance, propose de priver les Genevois de charbon et de braise.

— Mais, dit le curé d'Arare, si nous leur enlevons le charbon, adieu les biscuits. Que faire alors? Le biscuit est chose si bonne!

— Privons-les de bois! fait le curé de Cluse.

— Bon, objecte un autre, mais quelle cuisine aurons-nous quand nous irons chez eux ?

— Du poisson froid, des viandes crues :

On nous verrait sortir du cabaret,  
Le ventre froid et le nez violet.

— Ruinons-les par des procès, conseille un autre ; lâchons sur eux tous nos procureurs, nos rongeurs de Saint-Julien.

— Empêchons nos ramoneurs, nos vidangeurs d'aller dans leurs maisons !

Et chacun de donner son avis. Il y a des conseils bouffons, il y en a de féroces ; enfin les curés veulent se partager la peau du loup. Ils s'adjugent les temples de la ville, d'où naissent des compétitions, des conflits de préséance et de précellence, la discussion s'envenime et des coups de langue on va en venir aux voies de fait, quand survient la nouvelle que tout est arrangé entre le résident de France et Genève. Ainsi finit le poème, ainsi la conspiration qui tombe à plat.

Sur quoi l'auteur renvoie cavalièrement son public. « Dans tout ce que je viens de vous dire (nous traduisons très-librement), il n'y a pas la moindre bourde qui ne soit la vérité . . . . .

Veut-on savoir quel notaire  
A recueilli cette histoire  
Que vous avez entendue ?  
C'est le garçon de la tante  
Du parent de la servante  
De Jean qui jamais ne fut.

La rime n'est pas plus pauvre en français que dans l'original savoyard. Mais qu'importe la rime ? Il y a beaucoup de saveur et de couleur dans cette pittoresque fantaisie qu'on a eu raison d'exhumer. C'est l'œuvre d'un homme d'imagination et de verve qui avait fait ses classes, connaissait les anciens et prenait ses coudées franches dans la joyeuse liberté du patois. Le poème écrit sur l'air du *Cé què lains*, en vers de dix syllâbes à rimes plates, vaut peut-être mieux que la chanson nationale : reste à savoir s'il ne doit pas beaucoup de son charme à l'allègre parler savoyard qui amuse par lui-même et qui excuse tout. D'autres Genevois eurent de l'esprit et de la gaité, même en français : nous irons à eux dans les prochains chapitres.

---





## LE THÉÂTRE

*Les Actes des apôtres. — Le Monde malade et mal pansé. — L'Ombre de Garnier Stauffacher. — La Pastorale. — Lutte du clergé contre le théâtre : une représentation du Cid en 1681. — Le théâtre aux Délices, à Tournay, à Carouge, à Châtelaine. — Un correcteur de Corneille. — Pierre Clément. — Fabre d'Églantine et Collot d'Herbois comédiens à Genève. — Une tragédie de M. James Fazy. — Le théâtre actuel.*

L'histoire du théâtre, c'est l'histoire littéraire et, à certains égards, l'histoire politique de Genève au XVIII<sup>me</sup> siècle. On se souvient que cette ville, affolée de spectacles, s'en était offert de très-somptueux avant la Réforme, mais que ces récréations païennes avaient été interdites par le parti de Calvin. Quelques-uns ont dit, par Calvin lui-même. Mais un travail encore inédit de M. Amédée Roget contredit cette assertion. Nous y apprenons que le 8 avril 1546, Monnet et d'autres

« compagnons » demandèrent au Conseil la permission de jouer une moralité. Le spectacle attira tant de monde qu'on craignait pour la sécurité de la ville : si l'ennemi la surprenait, pendant qu'elle n'avait d'oreilles et d'yeux que pour les comédiens ! Il est certain que la surveillance fut redoublée sur les remparts. La même année, le 24 mai, des joueurs « d'histoires, » sous la direction de maître Albert, sans doute un comédien de profession, demandèrent la permission de représenter une nouvelle moralité, les *Actes des Apôtres*. Calvin consulté dit que la pièce ne contenait rien contre la religion, mais poussé par son entourage, qui était plus calviniste que lui, il voulut dissuader le Conseil d'autoriser le spectacle. Le Conseil, qui venait de prohiber plusieurs comédies profanes, ne crut pas devoir accéder aux scrupules des pasteurs. Les *Actes des Apôtres* furent permis, on accorda même à l'impresario quelques subsides, et l'on stipula que, pendant quatre jours, les débiteurs pourraient sortir librement et impunément pour aller voir la représentation.

La Compagnie des pasteurs se mit en colère. Le fougueux Cop, qui avait des véhémences de réfugié, ne put s'abstenir de tonner en chaire contre le spectacle et « les effrontées » qui montaient sur les planches afin d'agacer la convoitise des yeux. Ce sermon fit scandale et faillit soulever une émeute ; il fallut une prédication de Calvin pour apaiser les esprits. Les joueurs d'histoires citèrent Cop devant le Conseil, de-

mandant qu'il fût cassé. Le débat fut curieux, les ministres y étaient venus et tâchaient de défendre leur collègue. Dans tout ceci, Calvin, qui trouvait que Cop avait passé les bornes, jouait le rôle de pacificateur. Mais il ne put empêcher l'arrestation du prédicant, car le peuple s'était fâché tout rouge. La pièce fut jouée en juillet, sur la place de Rive, devant une foule énorme, nous savons que Viret y assista. Le Conseil suivit la représentation du haut d'une estrade.

Ne pouvant invoquer la religion, le clergé chercha dès lors d'autres arguments contre le théâtre : la tristesse des temps, la détresse du peuple, etc. Il eut raison et les spectacles furent suspendus. Cependant, une vingtaine d'années après (1568), Jaques Bienvenu écrivit *Vne comédie du monde malade et mal pense*, qui fut jouée à Genève à l'occasion du renouvellement de l'alliance de Berne. M. Albert Pictet possède en sa riche bibliothèque d'auteurs nationaux un exemplaire de cette pièce très-rare, précédée de plusieurs morceaux de vers ; le premier de ces morceaux, assez ingénieux, est un dialogue entre quatre personnages qui ne s'entendent pas : la Vérité, le Mensonge, la Paix et la Guerre :

VÉRITÉ.

Vérité suis.

MENSONGE.

Et moi, je suis Mensonge.

PAIX.

Je suis la Paix.

## LE THÉÂTRE.

GUERRE.

Et moi, je suis la Guerre.

VÉRITÉ.

Fille de Dieu...

MENSONGE.

Et moi, fille d'un songe.

PAIX.

Je viens du ciel...

GUERRE.

Et je viens de la terre.

VÉRITÉ.

J'aime le jour.

MENSONGE.

J'aime l'obscurité.

PAIX.

Je hais débat.

GUERRE.

Je hais tranquillité...

VÉRITÉ.

Belle je suis et bonne tout ensemble.

MENSONGE.

Belle je suis à qui belle je semble.

PAIX.

Je nourris tout, d'où vient qu'on me hait tant.

GUERRE.

Je détruis tout, et on m'aime pourtant...

La seconde pièce du recueil est un cantique sur l'alliance de Berne et de Genève, chanté en 1558, le dimanche 9 janvier, en présence des seigneurs des deux villes, < par deux jeunes enfants portant les armoiries devant eux, l'un de Berne et l'autre de Ge-

nève, couronnés de laurier et s'entretenant par la main. » Les vers sont patriotiques et religieux, mais peu agréables.

La comédie en revanche est d'un meilleur style. Elle commence par un prologue du Temps qui court.

Messieurs, je suis le Temps qui court,  
 Qui des nouvelles vous apporte,  
 Et s'il vous plait, pour faire court,  
 Prêter silence en bonne sorte,  
 Vous *orrez* la complainte forte  
 Que le Monde fait de ses maux...

En effet le Monde est bien malade. Il s'écrie gisant à terre :

Hé ! bons seigneurs, n'y *aura-il* personne  
 Qui reconfort aide et soulaz nous donne ?  
 En cette mienne étrange affliction,  
 J'ai tant de maux, que c'est compassion  
 Que de mon cas, si bien on y regarde ;  
 Et toutefois nul à moi ne prend garde,  
 Ains suis laissé dépourvu de secours.  
 Me faudra-t-il languir ici toujours ?  
 N'y aura-il amē qui s'aventure  
 De m'assister en cette peine dure,  
 Soit par devoir, par amour ou pitié ?

Survient maître Aliborum, un homme qui sait tout, grand docteur en grimoire, excellent en géographie, en politique, ayant la pratique de tous les arts, les outils de tous les métiers, la connaissance des plus grands secrets ; ce maître Aliborum, représentant la science ou le pédantisme d'alors, va chercher un tom-

bureau pour emmener le Monde malade. Pendant son absence, le juge Bridoye, qui est aveugle, mais qui porte des lunettes dont les verres sont des écus d'argent ou d'or, entre en chantant :

Un fol les autres *pourmène*  
 Et les mene  
 Comme il veut à son plaisir.  
 Tous ensemble s'accompagnent  
 Et se baignent  
 En leur sot et fol desir.

Je suis celui qui commande  
 A la bande  
 Des autres fols comme moi,  
 Et selon ma fantaisie  
*Et frénésie,*  
 Je leur impose la loi.

Je les fais pleurer et rire  
 Lire, écrire,  
 Je leur montre leur leçon ;  
 D'autres fois je leur gringotte  
 Une note  
 A la nouvelle façon.

Voilà comment sans lanterne  
 Je gouverne  
 Mes gens gaillards de cerveau,  
 Comme à la danse des bêtes,  
 Aux grand' fêtes,  
 Chaque âne conduit un veau.

Ce petit morceau, malgré le vers un peu long qu'on a souligné ici, (*l'et se mangeait* probablement dans la récitation) prouve que Jaques Bienvenu n'était pas un ouvrier malhabile. Cependant Bridoye est suivi des

fous, ses disciples : c'est un prêtre, messire Jean de la Marmite, un gentillâtre glorieux nommé le Brave, un marchand, sire Claude de la Boutique, et le laboureur Pique-bœuf. Tous ces fous reçoivent une leçon de maître Bridoye qui donne à chacun d'eux une phrase latine à traduire. Les traductions sont bouffonnes et montrent quelles plaisanteries savantes amusaient messieurs de Berne et de Genève en 1568. Écoutons comment Bridoye interprète ce latin-ci :

*Judex ex æquo unicuique jus suum servare debet, id est : Judex, un Juif; jus, jouait; suum servare, avec son serviteur; debet, aux dés; ex æquo, dans une écuelle; unicuique, et fit quines.*

La version de messire Jean n'est pas moins macaronique. Il avait à traduire cette phrase : *Pastor populi curam gregis fideliter habeto. — Curum, dit-il, un curé; habeto, fort habile; fideliter, fit des lanternes; populi, pour pouvoir lire; pastor, sa patenôte; gregis, à la gréguesque (à la grecque).*

Cela rappelle nos facéties de collège : *Numero deus impari gaudet*, le nombre deux se réjouit d'être impair.

Cependant maître Aliborum est revenu avec sa brouette. Il y place le Monde et le mène en avant et en arrière, à son gré. Puis, apercevant Bridoye et sa bande, il leur demande son avis sur l'état du patient qu'il voit. La consultation est grotesque et pleine d'allusions aux affaires religieuses du temps; comme médicament, l'un conseille le jus du Concile de Trente,



l'autre prescrit l'huile d'Interim; messire Jean tâte le Monde et s'écrie :

Hé, *poure* homme, que vous avez  
Grand' chaleur au corps!

— Comme il sue!

ajoute sire Claude. Sur quoi le Brave lui ôte sa robe, Pique-bœuf lui enlève son pourpoint, sire Claude le débarrasse de son anneau, messire Jean le décoiffe, Aliborum le déchausse, chacun d'eux disant l'un après l'autre :

— Cette grosse robe le tue.  
— Ce pourpoint le tient trop étroit.  
— Cet anneau lui serre le doigt  
Si fort qu'il en a la gravelle.  
— Ce bonnet lui fond la cervelle.  
— Ces souliers lui donnent la toux.

Après avoir dépouillé le Monde, ils le tondent, pour le décharger de sa barbe et de ses cheveux :

Car il a grand mal sur la nuque  
Je le *cognoy* bien à son œil.

et ils se servent de toute cette toison volée pour rembourrer leurs chausses. Quand le Monde est déplumé jusqu'au dernier poil, la Vérité s'avance.

LA VÉRITÉ.

N'avez-vous point peur de vos ames,  
Gens insensés et mal appris,  
De faire tant de tours infames

Sans crainte d'y être surpris ?  
Pensez-vous, en vos fols esprits,  
Que Dieu de tout ne fasse cas  
Et que n'en soyez point repris ?

BRIDOYE.

Dame, nous ne vous *cerchons* pas.

VÉRITÉ.

Toi, Prêtre qui le monde abuses,  
Et toi, faux Juge corrompu,  
Toi, Marchand tout rempli de ruses,  
Toi, Gentillâtre au front rompu,  
Et toi, Laboureur qui n'as pu  
Simplement vivre en ton train las,  
Vous avez tous le sens perdu.

MESSIRE JEAN.

Dame, nous ne vous *cerchons* pas.

VÉRITÉ.

Toi, Monde rempli de malice,  
Par maitre Aliborum conduit  
Qui est plein de gloire et de vice,  
Vois-tu point que Dieu te poursuit ?  
Si tu ne veux être détruit,  
Réformer faut tous tes états,  
Car par eux tout malheur te suit.

LE MONDE.

Dame, nous ne vous *cerchons* pas.

VÉRITÉ.

Prince qui sais que sur la terre  
Sans moi l'on ne fait que faux pas,  
Fais que plus tant le Monde n'erre !

TOUS ENSEMBLE.

Dame, nous ne vous *cerchons* pas.

Ainsi aucun des personnages de l'allégorie, pas même le Monde tout malade qu'il est, ne veut enten-

dre la Vérité. Aliborum emmène le patient sur sa brouette, et les fous s'en vont comme ils sont venus, Bridoye marchant devant eux et sonnait la vielle. Sur quoi le Temps qui court fait son compliment à messieurs de Genève et Berne en leur montrant le mal qui afflige tant d'autres pays,

Cependant que conjoints vivez heureux ensemble.

Ainsi finit la comédie du *Monde malade et mal pansé*.

Ce n'est pas la seule œuvre de Jaques Bienvenu. Senebier (II, 49) lui attribue encore « une comédie qui est une satire dégoûtante des sciences et de la médecine de ce temps-là. » M. Albert Pictet possède une petite brochure intitulée : *Decoration de la fameuse abbaye des Freres de Morges, dediee a l'abbe et a l'Enseigne desdits freres* [par Jaques Bienvenu, ajoute une note à la plume, probablement écrite de la main même de l'auteur] M.D.LXXII. Ce sont des vers médiocres. Avec cette brochure et la pièce du *Monde malade* est reliée une autre comédie imprimée à Nîmes en 1589, et attribuée également par une suscription manuscrite à notre Jaques Bienvenu. C'est une « comédie facétieuse et tres plaisante du uoyage de Frère Fecisti en Prouence, uers Nostradamus, pour scavoit certaines nouvelles des clefs de paradis et d'enfer que le Pape auoit perdues. » Ce long titre indique le sujet de la pièce, protestante comme l'autre, mais d'un protestantisme plus mordant. Un Réformé très-vif, nommé

Brusquet, entre le premier en scène et commence ainsi :

Dieu soit ceans, Dieu vous gard' tous et toutes  
 Du mal de dents, des fièvres et des gouttes !  
 Et tous ces maux, au lieu de vous venir,  
 Puissent plutôt aux moines parvenir !

A la fin de la pièce, le même Brusquet dit au frère Fecisti :

Viens ça, moine. Veux-tu gager  
 Que je dirai de bons exemples  
 Par lesquels fort bien tu ressembles  
 Un fol, un âne et un larron ?  
 Premièrement ton chaperon  
 C'est proprement d'un fol la cape ;  
 Un larron, de peur qu'il n'échappe,  
 De corde est lié comme toi ;  
 Tu es vêtu de gris, en quoi  
 La robe d'un âne tu portes :  
 Car aussi, de toutes ses sortes  
 Tu en tiens, comment que ce soit,  
 Et voilà pourquoi l'on te voit  
 Froqué, encordé et grisâtre.

La comédie du Monde malade fut très-bien et « proprement » représentée par « d'honnêtes et fort ingénieux » citoyens, le premier dimanche de mai 1568, devant les avoyers, syndics et Conseils de Berne et Genève. Le succès fut si grand, que le poète obtint la permission d'imprimer son œuvre. On voit donc qu'en certaines occasions, même après la Réforme, le pouvoir permettait le fruit défendu, l'offrait même à ses alliés. La politique ou la diplomatie ordonnait à la re-

ligion de fermer les yeux, les menus des repas étaient changés, même du vivant de Calvin, et l'on tolérait les jeux scéniques. Lorsque plus tard, en octobre 1584, on voulut fêter la bienvenue des députés de Berne et de Zurich, il fallut une pièce de circonstance, et ce fut un Gascon, Joseph Duchesne, sire de la Violette, qui eut le pénible honneur de la composer. Il venait de se réfugier à Genève après avoir eu en France une grande situation. Autrefois médecin de Henri III, ambassadeur en Savoie et en Suisse, il offrit à la petite république réformée, où il devait mourir en 1609, ses services de diplomate et ses talents de poète, ces derniers fort douteux comme on va le voir. Il écrivit une sorte de composition à la fois lyrique et dramatique, avec des allégories païennes et chrétiennes, intitulée l'*Ombre de Garnier Stoffacher*. On y trouve un récit (le premier sans nul doute en vers français) de l'acte merveilleux de Guillaume Tell. Garnier (Werner) dit en parlant de Gessler, le bailli farouche :

Souvenez-vous qu'il mit sur la tête du fils  
De Tell, pour butte, las ! une pomme jadis,  
Que l'abattre contraint d'une flèche légère  
Fut, à peine de mort, le misérable père.  
La face lui pâlit et, de crainte et de peur,  
Il ne pouvoit *guigner*, ayant l'œil plein de pleurs, etc.

Nous recommandons le dernier trait, oublié par Jean de Müller. Ce récit ne nous paraît pas fort beau, mais il y a dans la pièce une strophe qui restera éternellement juste :

Tant que nous serons joints ensemble,  
Nous serons recherchés des rois;  
Mais si le discord désassemble  
Notre union grande une fois,  
Suisse, tu t'en iras à terre,  
Tu perdras, las ! ta liberté,  
Car qui a le Romain dompté,  
Sinon son intestine guerre ?

On joua en même temps une *Pastorale* politique, un trio entre trois bergers, Zurchin, Ursin et Gébin, qui représentaient les trois villes de Zurich, Berne et Genève, réconciliées par Aléthé et Homonie (la Vérité et la Concorde). Cette pièce fait admirer l'*Ombre de Garnier Stoffacher*.

La censure en permit la représentation, elle aurait dû l'interdire, car il n'est rien de plus pernicieux que les mauvais vers. A dater de la *Pastorale* et jusqu'au XVIII<sup>m</sup> siècle (sauf peut-être quelques scènes politiques ou religieuses jouées au collège), il n'y eut plus à Genève de théâtre public. La comédie fut prohibée, même à domicile, on sait le scandale que fit une récitation du *Cid*, déclamée les jeudi et vendredi 17 et 18 mars 1681 « chez M. Perdriau, avec décorations de théâtre et changements d'habits. » Des enfants du collège, et notamment de la quatrième classe, eurent l'audace de déclamer ces abominations, et parmi ces enfants le petit Daufin de Chapeaurouge, fils du premier syndic!

Ce fut un grand scandale. Le Consistoire se fâcha sérieusement; on envoya au magistrat dont le fils s'é-

tait déshonoré deux députations coup sur coup « pour empêcher la continuation de ces désordres » et il fut convenu que « pour en instruire le peuple, les pasteurs en parleraient en chaire le dimanche suivant. » Le Conseil voulut empêcher cette prédication, mais il perdit ses peines ; la Vénérable compagnie tint bon, et les foudres partirent dans les temples. Les pasteurs, il est vrai, furent cités devant le Conseil, mais ils le prirent d'assez haut, et l'un d'eux, Michel Turrettini, rouvrit le feu le dimanche suivant en déclarant dans un prêche que Nathan pouvait bien parler malgré David et contre David, et que les ministres étaient des Moïses. Tout cela parce que des enfants avaient récité en costume les beaux vers du *Cid*. Le prédicant trop fougueux dut comparoir de nouveau devant le Conseil qui cette fois prit mal la chose, et le Moïse, le Nathan en révolte fut condamné à ne point exercer son ministère pendant trois mois. Il se retira en grommelant, mais la Vénérable compagnie prit sa défense et grâce à des médiations habiles, l'arrêt du Conseil finit par être révoqué. Michel Turrettini rentra dans ses charges avec les honneurs de la guerre, et Nathan, comme toujours, eut raison contre David.

Ainsi la représentation d'une tragédie dans un salon était regardée comme une chose assez grave pour brouiller l'autorité ecclésiastique avec le pouvoir civil. Il y eut pourtant un théâtre ouvert à Genève au siècle suivant, avant l'arrivée de Voltaire. En 1737, les ambassadeurs des pays voisins qui étaient venus rétablir

un semblant de paix dans la ville divisée, s'ennuyant un peu le soir, demandèrent quelques distractions et on leur bâtit une salle de spectacle sur la place Neuve. Bien que ce ne fût qu'une baraque en bois, le Consistoire s'empressa de réclamer, ennuyé surtout de voir les comédiens faire leurs affaires : tous frais payés et l'hôpital subventionné, ils emportèrent quinze mille francs. Bien plus, les Genevois qui s'y étaient portés en foule paraissaient avoir oublié leurs dissensions et les malheurs publics. « Il y a dans cette ville, pensait le Consistoire, un goût prodigieux pour le plaisir auquel il est nécessaire de ne pas fournir de nouveaux aliments. » Le Consistoire eut le dessus et l'on continua de censurer ceux qui faisaient représenter chez eux *Cinna*, *Mahomet* ou *Polyeucte*. Un maître à danser, nommé Aubert, fut gravement réprimandé pour avoir prêté aux comédiens amateurs une salle de sa maison et pour avoir dansé dans les entr'actes en habits de paysanne. Un autre jour, quinze garçons perruquiers et barbiers eurent à comparaître pour avoir figuré comme acteurs dans *La mort de César*. On leur recommanda sévèrement de s'en tenir à leur profession « sans s'arrêter aux jeux ou à d'autres excès. »

J.-F. Chaponnière nous apprend cependant que des comédiens de campagne réussissaient à donner furtivement des représentations tantôt dans un fenil à Carouge, tantôt dans une grange à Châtelaine. Les Genevois y allaient, mais ils n'eurent de théâtre chez eux que lorsque Voltaire se fût établi aux Délices. Ce-



pendant le Conseil s'opposa fortement et d'emblée, dès la construction de la salle, aux spectacles que le poète se proposait de donner chez lui. Il invita même les pasteurs de la ville à « visiter les personnes à qui Monsieur de Voltaire distribue des rôles pour les engager à s'abstenir. »

Car, il faut le dire, le vieux « corrupteur » avait obtenu ce succès inouï, les plaintes de la Compagnie l'attestent :

« Il est contre la décence publique, disait ce corps vénérable, et bien affligeant pour tout bon citoyen-que des personnes destinées par leur naissance, leur éducation et leurs talents au gouvernement de l'État se produisent sur un théâtre presque public pour mériter les éloges des vrais comédiens : de jeunes dames, qui devraient donner des exemples de modestie, osent se mettre en quelque sorte au rang des comédiennes, en sorte que le goût pour le théâtre fait des progrès dangereux et fortifie le penchant qui ne règne que trop, pour la dissipation, le luxe et la dépense. »

La Compagnie craignait qu'il n'en résultât un affaiblissement du sentiment patriotique et du sentiment religieux, et un mauvais exemple pour les pauvres qui iraient perdre chez M. de Voltaire leurs principes et leur argent. Les méchantes langues ajoutent qu'il y avait peut-être aussi chez les prédicateurs éloquents — on avait déjà vu cela au temps de Tertullien — quelque jalousie d'artiste. Les mauvaises langues se trompent sans doute; il n'en est pas moins vrai que la

Compagnie demanda l'interdiction de tout jeu scénique sur le territoire et dans les environs.

Mais quels étaient donc ces Genevois et ces Genevoises qui faisaient partie de la troupe de Voltaire avec La Harpe, M<sup>me</sup> de La Harpe et M<sup>me</sup> Denis? Nous ne voulons en nommer qu'un, l'avocat François Tronchin qui était né en 1704 et qui joua le rôle de Gengis; ce tragédien de société fut en même temps un tragique. Il produisit une pièce sur Marie Stuart où il voulut réhabiliter la reine Élisabeth. Cette pièce fut jouée à Paris le 3 mai 1734, puis à Fontainebleau devant le roi, le 4 novembre de la même année; elle eut sept représentations dont le produit fut remis aux comédiennes qui la jouaient. Elle fut imprimée magnifiquement chez Prault en 1735, avec privilège du roi, mais sans nom d'auteur. L'approbation royale contenait cet éloge de la tragédie: « J'y ai trouvé des changements heureux que l'auteur a faits pour la rendre encore plus régulière et plus touchante qu'elle n'était dans les représentations. » Le chevalier de Mouhy déclara dans ses *Tablettes dramatiques* (Paris 1752) que l'œuvre de Tronchin n'était pas sans beautés; or le chevalier de Mouhy passait pour un juge assez sévère.

François Tronchin publia cinq volumes intitulés: *Mes récréations dramatiques*. Ce qu'il y a de très-singulier dans ce recueil, c'est qu'il se compose en grande partie de tragédies de Corneille expurgées par l'auteur genevois. On y pourra trouver le Cid, par exemple,

adouci et fort émondé à l'usage du XVIII<sup>m</sup>e siècle. Ce qui nous a paru le mieux réussi dans ces volumes, ce ne sont pas les pièces de théâtre (*Coriolan, Cornélie, les Commènes, Terentia*, etc., cette dernière fut jouée) qui appartiennent entièrement à l'auteur; ce sont trois quatrains qu'il écrivit sur le tard en les adressant à sa femme.

Tu veux trop tard, il n'est plus temps,  
 Mes facultés sont refroidies.  
 Est-ce à soixante et dix-sept ans  
 Qu'on fait encor des tragédies?

Nous avons trouvé le trésor  
 D'une union délicieuse;  
 Près d'atteindre à tes noces d'or  
 Ne deviens pas impérieuse.

Prends garde! Faut-il t'obéir?  
 A tes périls j'ai du courage.  
 Si le succès va me trahir,  
 Je te fais l'auteur de l'ouvrage.

La guerre était donc ouverte entre Voltaire d'un côté, le Consistoire et la Compagnie de l'autre. On jouera la comédie aux Délices, s'écria-t-il, on la jouera malgré les perruques genevoises! Et il écrivait à son conseiller Argental :

« J'attends Lekain, il déclamera des vers aux enfants de Calvin : leurs mœurs sont fort adoucies, ils ne brûleraient plus Servet. A propos de Calvin, je vais leur jouer un tour dont ils me sauront mauvais gré; je me suis procuré un vieux fauteuil qui servait de chaire

ou de chaise à leur réformateur; je l'emploierai dans l'entretien d'Auguste et de Cinna; le beau bruit quand les prédicants le sauront! »

Voltaire réussit, grâce à lui-même et grâce à Lekain. Il attira tout le monde aux Délices y compris les magistrats récalcitrants : ne pouvant écarter le péril, ils venaient bravement le partager, dit une épigramme de Petit-Senn. Voltaire put écrire dans une lettre que Chaponnière a citée :

« Nous avons fait pleurer presque tout le Conseil de Genève. La plupart de ces messieurs étaient venus à mes Délices; nous nous mîmes à jouer Zaïre pour interrompre le cercle. Je n'ai jamais vu verser plus de larmes, jamais les calvinistes n'ont été si tendres. »

Et quelque temps après : « Dieu soit loué; j'ai corrompu le Conseil et la République ! »

On se battit encore à coups de brochures. Dalembert vint aux Délices, sous prétexte de consulter le docteur Tronchin, mais en réalité pour préparer l'article *Genève* de l'Encyclopédie. On sait l'effet produit par ce plaidoyer en faveur du théâtre et par l'éloquente réponse de Jean-Jacques. Ces deux morceaux sont connus de tous ceux qui lisent et jugés par tous ceux qui ont une opinion. Le Conseil et la Compagnie firent si bien, que le théâtre des Délices fut fermé, et même celui de Tournay (Pregny) que Voltaire avait malignement établi sur la frontière genevoise. Alors l'infatigable batailleur alla demander des secours à l'étranger. Il obtint du roi de Sardaigne, par l'intermédiaire de

l'ambassadeur de France à Turin, l'autorisation d'établir à Carouge une troupe permanente (1758). Les Genevois s'y rendirent également en nombre et on y joua même des pièces d'auteurs nationaux : une entre autres de Marcet de Mézières intitulée *Diogène à Carouge*. Elle fut sifflée, sur quoi l'auteur la fit imprimer, et on le resiffla.

La brochure du *Diogène à Carouge* est précédée d'une préface où Marcet demande un théâtre pour Genève en s'appuyant sur de bien singuliers motifs.

« Au commencement du XVI<sup>m</sup>e siècle, dit-il, nos ancêtres se plaisaient à certaines comédies ou farces qu'on appelait des *Momons*. Berthelier, ce généreux martyr de notre liberté, se servit de ces sortes d'amusements pour connaître, instruire, gagner de jeunes citoyens en faveur de cette liberté. A ce sujet, il fut mis en justice, sous prétexte d'excès et de débauches. On crut qu'il était expédient de perdre ainsi un citoyen si formidable à l'autorité. Il se retira à Fribourg et sut persuader ce canton de contracter une alliance avec Genève. Cette alliance se consumma, malgré le supplice de cet excellent citoyen. Son premier fruit fut de nous tirer de l'oppression et de donner plus de consistance à notre liberté. » Conclusion : le théâtre est une école de républicanisme.

Voici encore quelques auteurs dramatiques genevois que nous déterrons dans le cimetière de Senebier. On y trouve un Jean-Gabriel Cramer, né en 1722, auteur de l'*Heureux retour*, comédie en deux actes et en

prose. Puis un J.-J. Galoix né à Genève en 1733, et qui commit un drame : *Le bon mari*. Pierre Prévost, né en 1751, fut professeur de belles-lettres à Berlin, et publia une tragédie d'*Oreste*; enfin le fils du pasteur Jacob Vernes, dit Senebier, une comédie en trois actes intitulée *Le mariage de Figaro*.

Cette pièce fournit peut-être à Beaumarchais l'idée et le titre de celle qui continue si bruyamment *le Barbier de Séville*; elle a pourtant échappé jusqu'à présent aux recherches des curieux. Nous retrouverons l'auteur et sa famille (une famille d'écrivains) au prochain chapitre; pour aujourd'hui, nous ne voulons pas quitter le théâtre où nous rencontrons un Genevois d'esprit et de talent, Pierre Clément, né en 1707. J.-F. Chaponnière lui a consacré un article bien intéressant dans le *Journal de Genève* du 20 avril 1826. Ce Pierre Clément était d'une bonne famille bourgeoise et avait fait de fortes études. A quinze ans il entendait le latin, le grec, l'hébreu, l'allemand, l'anglais et l'italien. Reçu ministre en 1732, il partit pour Paris où il prêcha dans des chapelles d'ambassades protestantes. Il entra comme instituteur dans une grande famille anglaise, et se mit à traduire pour ses élèves des tragédies grecques. Ce travail lui donna la passion du théâtre et la funeste idée d'écrire un *Œdipe-roi* qu'il eut le malheur de laisser imprimer. Le Consistoire cria au scandale et le força de donner sa démission de ministre. On lui reprocha d'être croyant comme l'abbé Pellegrin :

Le matin catholique et le soir idolâtre,  
Il dine de l'autel et soupe du théâtre.

Clément se consola vite de cette excommunication ; il resta au théâtre et fit une *Méropé* un peu embrouillée : l'héroïne était jalouse et son fils Égisthe amoureux ; la tragédie fut cependant reçue à correction au Théâtre-Français. Mais pendant qu'il la corrigeait, Voltaire fit jouer la sienne. On sait le succès de cette œuvre, l'heureux poète fut couronné en pleine scène et le pauvre Clément dut pousser son manuscrit au fond d'un tiroir. Cependant il prit philosophiquement la chose et finit par publier sa traduction avec une préface où il se critiquait sévèrement lui-même et faisait ressortir tous les mérites de Voltaire. Ce dernier fut touché de l'éloge et en remercia publiquement l'auteur genevois qu'il avait d'abord un peu maltraité, l'appelant Clément Maraud.

Clément publia plus tard un acte en prose, les *Francs-maçons trahis* ; le *Marchand de Londres*, en cinq actes ; la *Double métamorphose*, en trois actes, imitation de l'anglais ; enfin les *Nouvelles littéraires de France* (1748-1752), revue critique bien faite et qui eut du succès. Il se vantait d'être un homme franc du collier, un cœur honnête, bon, mais sans fadeur comme sans méchanceté, osant penser tout haut, parler sans fard « plutôt que de prostituer son suffrage ni à sa vanité, ni à son intérêt, ni même à sa reconnaissance. » Avec des dispositions pareilles, on risque de blesser beaucoup de monde, et « comme ces feuilles (les *Nou-*

*velles littéraires*) étaient très-satiriques et très-mordantes, qu'il y avait plus d'esprit qu'on n'en connaissait à Clément Maraud, on disait que M. de Buffon les fournissait à ce coquin subalterne et décochait ainsi derrière lui des traits sanglants contre amis et ennemis. » Ainsi parle Grimm, qui, cette fois, n'a pas la main légère, et il ajoute : « Ce qu'il y a de certain, c'est que cet illustre philosophe (Buffon) a eu des liaisons avec ce mauvais sujet. » Sayous a répondu fort à propos à Grimm que le mauvais sujet, qui parlait de tout le monde assez librement, avait dit son fait à Buffon lui-même au sujet de l'*Histoire naturelle* : « ce sont, écrivit-il, des histoires d'animaux domestiques, des descriptions du cheval, de l'âne, du taureau qui ne m'intéressent guère..... j'y trouve quelquefois une déclamation d'idées, un enthousiasme de raisonnement, un ton de Malebranche fait pour entraîner l'imagination, mais qui ne satisfait pas toujours les esprits sévères. » Il préférait le style de Voltaire : « c'est avec cette rapidité, cette simplicité, cette noblesse, cette impartialité hardie, cette variété de vues et ces réunions de traits, qu'il faut parler à l'esprit, aux yeux et à la mémoire. Qu'on dise tant qu'on voudra que ce n'est point encore là ce style plein, majestueux et à grands flots de nos modèles en ce genre; c'est un style qui m'instruit promptement, et qui me donne à penser, à imaginer, et qui me charme, que m'importe le reste? »

On comprend ce goût de Clément pour Voltaire; ils



étaient tous deux de même famille : le Genevois imitait souvent le maître, même dans ses qualités, et tournait le madrigal avec une légèreté de main qui n'était pas encore très-commune dans son pays :

J'admire en vous, dangereuse comtesse,  
 Les dons d'esprit, de beauté, de jeunesse,  
 La dignité, les grâces du maintien,  
 Un port de nymphe, un air qui m'intéresse.  
 Une humeur douce, un aimable entretien.  
 Vous parlez juste et vous sauriez vous taire :  
 Bref, on croirait qu'il ne vous manque rien.  
 Mais vous avez, si j'ose être sincère,  
 Un grand défaut, c'est de n'en avoir point...  
 Or écoutez, je suis grec sur ce point :  
 Contre ce mal, essayez ma recette,  
 A le guérir je mettrai tous mes soins :  
 Et croyez-moi, vous serez plus parfaite  
 Quand vous le serez un peu moins.

L'auteur de ces jolis vers finit tristement. Il devint sombre, maniaque, insensible à tout, et passa douze années entières dans son lit, sans vouloir le quitter. Il n'en sortit qu'une fois pour aller voir une pièce nouvelle qu'il jugea finement. Puis il retomba dans l'apathie. On lui donna des remèdes qui aggravèrent le mal. Il devint fou tout à fait et se fit conduire à Charenton. Dans ses moments lucides, il reprenait la plume et préparait un sixième volume de *Nouvelles littéraires*. Il fit imprimer un recueil de poésies nées à l'hospice et portant ce titre singulier : *Œuvres posthumes du sieur Clément, qui se vendent chez le défunt*. Ces poésies sont encore très-raisonnables, mais la ma-

ladié prit peu à peu le dessus, l'imbécillité devint complète, et le pauvre homme mourut en 1767 à Charenton. Il avait 60 ans.

Il ne faut pas le confondre avec Clément de Dijon, contemporain de Fréron et auteur d'une tragédie de *Médée* : c'était un satirique assez vif que Voltaire surnommait l'Inclément. Ce fut lui qui écrivit contre les *Saisons* de Saint-Lambert, et qui fut pour ce fait enfermé au Fort-l'Évêque, d'où Jean-Jacques, indigné, le fit sortir.

Parmi les auteurs dramatiques genevois du dernier siècle, on pourrait citer encore le ministre Reybaz que nous retrouverons dans le groupe des chansonniers, et Mallet-Butini, l'auteur d'un gros poème sur l'Escalade. Ce fécond producteur d'hémistiches confia « quelques tragédies » à un nommé Second qui se rendit à Paris en avril 1796 pour montrer son talent et celui de Mallet sur les théâtres de Paris. Il ne montra ni l'un ni l'autre.

Nous avons nommé, sauf erreur ou omission, les dramaturges que Voltaire put rencontrer à Genève. Nous n'avons pas compris dans le nombre ceux qui dialoguèrent des satires politiques, telles que la comédie sur « l'Élection de cinquante-deux membres du conseil des Deux-cents, » pièce manuscrite tirée des papiers de Jalabert et conservée à la Bibliothèque de Genève. C'est un pamphlet violent où les personnages du temps sont nommés par leurs noms. Il s'agit de candidats que Mercure présente à Jupiter. Gaullieur

nous signale aussi des *Dialogues de village* en patois savoyard qui parurent à Genève en 1764 et qui mettaient en scène des paysans, des ouvriers, des bourgeois de Genève et de Nyon, attaquant, nous dit-on, leur pasteur. Mais ce ne sont là que des fariboles. Il est plus intéressant de s'arrêter sur une remarquable traduction d'*Othello* publiée dès 1785 par M. Butini, ancien procureur général de Genève. La préface est curieuse. L'auteur compare *Othello* à *Zaire* pour prouver qu'il n'y a pas plagiat.

« Je m'arrêterai peu, dit-il, sur quelques changements indispensables dans la pièce de Shakespeare. On sent assez qu'il fallait ôter à *Othello* sa figure basanée, adoucir le dénouement, élaguer quelques scènes, simplifier la marche, réduire le sujet aux trois unités. Rien n'est plus aisé que de retrancher des défauts graves, trop communs sur la scène anglaise. *Mais rien n'est plus difficile que d'en conserver les beautés.* Si cette pièce peut ne pas déplaire aux véritables hommes de goût, c'est-à-dire aux amis de la nature, s'ils la jugent digne des honneurs de la représentation, la gloire en sera due principalement à Shakespeare. Son drame, joué depuis deux siècles à Londres, fait pleurer, fait frémir toutes les âmes sensibles et obtient des applaudissements continus. »

N'est-ce pas là de la critique très-sensée et très-avancée pour le siècle de Voltaire qui avait condamné Shakespeare avec tant de rigueur? La traduction de Butini précéda de sept ans celle que le « citoyen Ducis »

fit représenter sur le théâtre de la République (26 novembre 1792), et il me semble que le traducteur genevois a été moins timide que le traducteur français. En tout cas il a osé conserver les noms choisis par le maître : Desdemone ne s'appelle pas chez lui Hedemone, ni Cassio, Lorédan.

Mais il est temps de reprendre l'histoire du théâtre. On sait qu'il y eut des troubles à Genève en 1766 et une intervention de la France, de Berne et de Zurich. Le médiateur français, M. de Bouteville,

Ce digne chevalier  
Ange de paix, comme vaillant guerrier,

arrangea si bien les choses, qu'il se fit surnommer Brouilleville. Mais il demanda un théâtre, et il l'obtint. Ce théâtre fut construit en bois, en toute hâte, à peu près à l'endroit où s'élève aujourd'hui celui qui l'a remplacé. Il y eut à ce propos de grandes discussions : les uns restèrent chez eux, d'autres coururent en foule au spectacle. Voltaire triompha.

« Le théâtre est dans Genève, s'écria-t-il. En vain Jean-Jacques a-t-il joué dans cette affaire le rôle d'une cervelle mal timbrée, les plénipotentiaires lui ont donné le fouet d'une manière publique. Quant aux prédicants ils n'osent lever la tête : lorsqu'on donne le *Tartuffe*, le peuple saisit avec transport les allusions qui les concernent. »

Les dissensions provoquées par le théâtre faillirent amener une rupture avec la France. Genève fut blo-

quée, et Choiseul fit creuser un port à Versoix pour couler à fond la cité de Calvin. On eut grand'peine à faire comprendre à Choiseul que ces mesures ne servaient de rien, que le blocus n'enrichissait que les contrebandiers et que c'était déployer trop de rigueur pour faire triompher la comédie et le droit négatif. De son côté Voltaire, qui craignait pour Ferney, se moqua de la nouvelle ville :

A Versoix nous avons des rues  
Et nous n'avons pas de maisons.

« L'orage se dissipa, dit Chaponnière, les affaires reprirent leur cours naturel. L'herbe couvrit tout doucement les traces de Choiseul-la-Ville, mais le port resta. »

Quant au théâtre, il eut un certain éclat : Grétry y fit jouer son premier opéra, *Isabelle et Gertrude*, après avoir commencé à mettre en musique un poème de M. Cramer : le *Savetier et le philosophe*. Mais cet éclat dura peu. L'édifice en bois brûla le 5 février 1768 vers six heures du soir. Le peuple accourut au feu comme d'habitude, portant des *seilles* et des *seillots* pleins d'eau ; mais quand, du haut de la Treille, on découvrit « où c'était, » les citoyens versèrent tranquillement leurs seaux le long de la rampe en disant : « Ah ! c'est le théâtre qui brûle ? que ceux qui l'ont voulu l'éteignent ; tant pis pour eux ! » Voltaire indigné s'écria : « Ah ! cette Genève, quand on croit la tenir,

tout vous échappe. Perruques ou tignasses, c'est tout un. »

Cet incendie avait été probablement allumé par des puritains, mais on ne trouva pas les coupables. Peut-être ne tenait-on pas beaucoup à les trouver. Le directeur Rosimond fut ruiné, toutes les hardes de ses comédiens avaient été la proie des flammes. Ces malheureux quittèrent Genève, très-peu satisfaits, et se réfugièrent à Châtelaine où on leur construisit d'abord un théâtre en bois au sommet de l'avenue, à la naissance du plateau. Il y avait là un verger, des guinguettes, et la foule y affluait si fort que la salle devint insuffisante. Il fallut en construire une autre en pierre au cœur du village. Tout cela est maintenant ruiné.

Les manuscrits de M. Mouchon contiennent de curieux détails sur les représentations de Châtelaine : « Je ne saurais vous peindre, écrit-il, toutes les folies qui ne sont faites à l'envi pour voir cette homme-là (Lekain), et les foules de monde qui y couraient dès le matin, malgré le mauvais temps. On a payé jusqu'à un louis le louage d'une voiture, et on n'en trouvait plus. On faisait venir les plus mauvaises carrioles de Chêne et Carouge. »

M. Mouchon ne put résister lui-même à la folie générale. Il dut aller comme les autres à Châtelaine; avant onze heures et demie du matin le parterre était déjà rempli. Le spectacle commençait à trois heures. Voltaire était là, assis contre la première coulisse, en vue de tous et applaudissant à tout rompre des

mains, des pieds, de la canne et de la voix. « On ne peut pas mieux, s'écriait-il, ah! mon Dieu, que c'est bien! » Souvent il pleurait en portant un mouchoir à ses yeux. Un jour même, il n'y put plus tenir, et au moment où Ninias quittait la scène dans la tragédie de *Sémiramis*, après avoir bravé Assur, le poète se leva en sursaut, courut à Lekain, lui prit la main et l'embrassa dans le fond du théâtre. Il paraît que ce mouvement du vieillard, qui était alors tout maigre et ratatiné, les joues caves, le nez allongé, les yeux presque éteints, les jambes tremblantes, les bas roulés sur ses genoux et l'habit à la vieille mode, obtint un prodigieux succès d'hilarité.

Après la représentation, on rentra à Genève au galop pour ne pas trouver les portes fermées. Chaponnière nous donne de longs détails sur le théâtre de Châtelaine, les acteurs et le public. Il note les costumes des comédiens : Électre en chignon à la Du Barry avec le vertugadin et les *engageantes*; le farouche Zamore avait un panier qui faisait ressortir la finesse de sa taille, et le bouillant Achille, poudré, pommadé, les cheveux élégamment relevés avec un peigne et frisés à l'*oiseau royal*,

Épouvantait l'armée et partageait les dieux.

Les acteurs, poursuit Chaponnière, arrivaient sur la scène, « marchant à pas comptés et en cadence comme des francs-maçons. C'était avoir de la dignité. La déclamation était une sorte de mélodie qui, dans

la bouche d'un acteur médiocre, devient assommante par sa monotonie : on récite plus naturellement aujourd'hui. »

Cependant il y eut à Genève de nouvelles discordes civiles qui amenèrent de nouvelles interventions étrangères : la France, le Piémont et la Suisse armés contre une poignée de bourgeois vainquirent sans brûler une amorce et firent à Genève une entrée triomphale, le 2 juillet 1782. Le théâtre, comme toujours, entra derrière eux et s'installa sur la place Neuve où il est resté depuis lors. On le bâtit en pierre et on l'inaugura en 1784 par la représentation de la jolie pièce de Marivaux, *les Jeux de l'amour et du hasard*. C'est la salle qui existe encore et qui va bientôt disparaître ; elle aura vécu quatre-vingt-dix ans.

Chaponnière nous fournit quelques renseignements curieux sur la troupe de 1784. Parmi les acteurs, figurait Fabre, surnommé d'Églantine pour voir obtenu cette fleur comme récompense au concours des Jeux floraux. Il était l'auteur d'une chanson que nos enfants apprendront encore à leurs petits-enfants : *Il pleut, il pleut bergère*. Il avait du mordant et de la vigueur et plaisait fort malgré son accent méridional ; d'ailleurs misanthrope, orgueilleux et ne vivant pas avec ses camarades, il se préparait au rôle politique qu'il devait jouer plus tard.

Un autre homme, appelé comme Fabre à se faire un nom dans la tragédie révolutionnaire, fut directeur du théâtre de Genève : Collot d'Herbois. Acteur lui-même,



il avait du feu, de la verve, une mémoire étonnante, et plaisait dans le *Festin de Pierre*, encore qu'il grasseyât et appuyât sur les finales; il était de plus un peu cagneux. Sa pièce imitée de Caldéron: *Il y a bonne justice*, eut du succès; il y joua le rôle du *Paysan alcade*.

Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, échoua à Genève où, malgré sa présence dans la salle et malgré le talent de Collot, sa *Zoé* n'obtint qu'un succès médiocre. En revanche, Mercier réussit à Neuchâtel où il donna les *Tombeaux de Vérone*, imitation de *Roméo et Juliette*; seulement il se permit de changer le dénouement. Dans la pièce de Mercier, les Capulets et les Montaigus, touchés de l'amour de leurs enfants, les marient et s'embrassent. Sur quoi un critique neuchâtelois, homme d'esprit, nommé Chaillet, écrivit dans le *Journal helvétique*: « Quand un grand poète a traité un sujet quelconque, il n'est plus permis, en le traitant après lui, de changer la catastrophe. Que penserait-on d'une *Andromaque* qui se terminerait par le mariage de Pyrrhus avec la veuve d'Hector? »

D'autres auteurs français vinrent en Suisse, notamment Guyot de Merville qui avait écrit le *Consentement forcé*. Il alla voir Voltaire qui le reçut mal, et il disparut en laissant à l'auberge ses habits, son épée et tout ce qu'il possédait. On crut qu'il s'était noyé dans le lac, on apprit qu'il était très-vivant dans un couvent du pays de Gex où il s'était fait moine.

~ C'est en Suisse que débuta Destouches: il y fit jouer le *Curieux impertinent* par la troupe qu'il dirigeait.

Ravi de la pièce et de l'auteur, l'ambassadeur de France qui résidait à Soleure voulut que Destouches restât comédien et, à cet effet, le lança dans la diplomatie. Dans ce nouveau rôle, notre comique réussit pleinement comme on sait.

Lemierre vint-il en Suisse ? On l'ignore. Mais son *Guillaume Tell* fut imprimé à Genève en 1767 et joué plus tard par l'acteur La Rive qui s'y fit trop applaudir, au gré des gouvernants. On trouva la pièce « libertine » et elle fut défendue.

En 1778, un acteur de Châtelaine nommé Patrat fit imprimer la *Pension genevoise* qu'il avait composée pour son bénéfice. Cette comédie tâchait de mettre en opposition la simplicité du pays avec le luxe des pays voisins. Une note placée après le nom des personnages disait ceci : « Toutes les jeunes personnes sont habillées à la Genevoise, excepté les deux Allemandes qui doivent être très-parées. »

Préville déjà vieux et la Dugazon donnèrent à la place Neuve des représentations fructueuses, mais ces succès ne firent naître aucun auteur national. On parle cependant d'une comédie en trois actes d'un M. de Broë, *Mayolet*, où se trouvent des mots genevois et des saillies heureuses, mais l'œuvre manquant d'intérêt n'eut que trois représentations. Une farce en style poissard réussit encore moins : l'*Événement de point et virgule*, par M. Papillon. Est-ce le Papillon qui avait été mis à l'amende et même en prison pour délit de comédie ? Un jour, à l'instigation de Voltaire,

il avait fait afficher sur les portes des temples l'annonce que voici : « Par permission de la Vénérable compagnie des pasteurs, le sieur Papillon et sa compagnie à lui joueront le *Barbier de Séville*. » On peut se figurer l'effet de cette polissonnerie. Papillon, qui n'était pourtant pas digne du martyre, connut la paille humide des cachots. Il s'en vengea plus tard en écrivant de mauvaises pièces.

En 1792, le théâtre fut changé en club, et jusqu'en 1798 on ne donna plus de spectacles qu'à Châtelaine, et de loin en loin seulement. Vint après l'annexion de Genève à la France, et le théâtre se rouvrit aussitôt ; la comédie suivait toujours de près l'intervention ou l'invasion étrangère. Pendant les quinze années d'occupation, on vit paraître à la place Neuve les « premiers sujets » de Paris : Molé, M<sup>lle</sup> Belmont, M<sup>lle</sup> Raucourt, Elleviou, Baptiste cadet, Michaud, M<sup>me</sup> Contat, M<sup>lle</sup> Mars et Talma. Les auteurs genevois boudaient ; sauf deux ouvrages de M. Vernes et un opéra d'un anonyme, il n'y eut pas de pièces locales. La restauration ferma le théâtre qui mit assez de temps à se rouvrir ; le Consistoire et la Compagnie n'en voulaient pas entendre parler ; « les gens du haut » ne fréquentaient pas ce lieu de perdition et de mauvaise compagnie. Ce n'est pas tout, la censure en éloignait les auteurs nationaux. Il nous est tombé sous les yeux une tragédie en trois actes et en vers, *La mort de Lévrier*, par M. James Fazy (54 pages, 1826). On y lit en forme de préface le billet suivant :

« *Monsieur Claparède, directeur du spectacle à Genève.*

« Monsieur ,

« J'ai lu attentivement la pièce intitulée *La mort de Lévrier*, et je me suis décidé à ne point permettre qu'elle soit jouée sur le théâtre de Genève.

« Recevez, monsieur, mes salutations,

« Vernet, ancien syndic. »

La publication de ce billet en tête de la tragédie fut (nous dit-on) le premier acte d'opposition politique de M. James Fazy : sa rancune contre les syndics date-rait donc de cette prohibition qui nous a paru pour le moins inopportune, car il est impossible, en lisant la pièce, de trouver les motifs d'une pareille rigueur. Le censeur avait été peut-être scandalisé par le lieu de la scène qui était le temple de Saint-Pierre, édifice trop auguste pour servir de décor à des jeux de comédiens ; peut-être aussi trouvait-on que Lévrier débitait des sentences entachées de libéralisme. Quoiqu'il en soit, la tragédie, malgré quelques vers trop courts ou trop longs, était strictement classique et observait avec soumission la règle des trois unités, car M. James Fazy ne donnait pas dans les écarts de la nouvelle école. En littérature, il se déclarait conservateur.

Aujourd'hui, la censure est beaucoup plus indulgente (elle l'est peut-être beaucoup trop) mais le

théâtre qui vit encore et fort bien, grâce aux subsides de la ville, n'offre aux lettrés aucun intérêt. C'est un lieu de plaisir où l'on gagne de l'argent avec des pièces comme *Rabagas*, le *Canard à trois becs* et la *Belle Hélène*. La direction de ce vaste café chantant et le conseil administratif qui le subventionne ne songent d'aucune sorte à faire naître un art national, ni même à encourager ceux qui s'y essaient. Aussi Genève n'a-t-elle jamais eu ce qu'offrirent des villes moins importantes (Weimar, par exemple) un théâtre à elle, où des poètes pussent débiter. C'est à peine si de loin en loin on y donne quelque vaudeville écrit par une plume genevoise : Salomon Cougnard y fit applaudir d'allègres bluettes dont l'une, imprimée, est venue dans nos mains : *Les bateaux à vapeur et le remède Leroy*. Plus récemment un esprit qui ne manquait ni de verve ni de grâce, Louis Dubois, auteur applaudi de deux recueils de chansons (1863 et 1872) a écrit sept pièces (*A la poursuite d'une belle*, *Les cochinchinoises*, *Un bonheur insolent*, etc.) qui montraient l'instinct de la scène et annonçaient du talent, mais il est mort trop jeune. D'ailleurs il ne pouvait être prophète dans son pays.

Ce ne sont pourtant pas les pièces nationales qui manquent. De Jules Mulhauser, on a une bonne traduction du *Guillaume Tell* de Schiller, cinq actes sur *Philibert Berthelier* et une *Escalade* en trois actes et en cinq tableaux qui a effrayé la censure. L'infatigable Gaullieur, qui touchait à tout, a dialogué de

l'histoire pour la scène, et s'il nous était permis de parler des vivants, nous pourrions citer pour le moins deux poètes, M. Pictet de Sergy et M. Théodore de Saussure, qui ont écrit de grands drames en vers. On sait aussi que M. de Sellon imprima en 1830 des scènes dramatiques intitulées la *Baronne d'Hermance*. Ce qui fait défaut, ce ne sont donc ni les auteurs ni les œuvres, c'est le goût ou plutôt l'estime du théâtre où les uns ne vont pas, craignant de s'y perdre, et où les autres vont bien, mais seulement pour s'y amuser.

Nommons encore, pour épuiser le sujet, les comédiens genevois qui réussirent en France, et en tête Jean Rival (Aufresne) qui au dire des experts rappelait Baron et balança Lekain. Il était fils de l'horloger Rival (poète d'occasion qui doit prendre place au prochain chapitre), et comme son père il n'aurait fait que beaucoup de montres et peu de vers, si un beau jour, dans un voyage en Normandie (il déclamaît avec beaucoup de naturel) on ne l'avait poussé sur les planches pour remplacer un acteur malade. Il y eut tant de succès qu'il y resta, en changeant de nom par égard pour sa famille désolée. Il ne fit que paraître à la Comédie-Française, mais devint célèbre à Berlin et en Russie où il alla mourir. A Genève naquirent aussi Amalric (Flavigny) qui joua longtemps les premiers rôles en province; Mussard (Dumont) l'un des fondateurs du théâtre des Variétés et, dit-on, Sainville. D'autres vinrent y mourir, parmi ceux-ci le pauvre Arnal.

Mais le théâtre nous a conduits jusqu'à nos jours ; il convient maintenant de rebrousser chemin et de retourner au siècle dernier dont nous sommes loin d'avoir tout dit. Deux grandes voix nous y rappellent.

---

## VI

### VOLTAIRE ET ROUSSEAU

Le XVIII<sup>me</sup> siècle à Genève; les lettres, les mœurs, les hommes. — Les revues littéraires. — La cour de Ferney. — Les Vernes, le perruquier Berraud, l'horloger Rival, etc. — Les plébiens; Jean Bâcle. — Jean-Jacques Rousseau, le genevois et le poète. — Les hirondelles.

Les registres du Conseil genevois portent ceci (1<sup>er</sup> février 1755): « On a lu une lettre de M. de Voltaire à noble Tronchin, par laquelle il prie Messieurs de lui permettre d'habiter le territoire de la République, alléguant l'état de santé et la nécessité où il est de se rapprocher de son médecin, respectable Tronchin. L'avis a été de permettre au dit sieur de Voltaire d'habiter le territoire de la République, sous le bon plaisir de la Seigneurie. »

L'autorisation étant accordée, Voltaire fit acheter le plateau de Saint-Jean et, pendant qu'on lui con-



struisait une maison, il vécut à Lausanne où il s'arrangea provisoirement une sorte de palais qu'il décrit dans une lettre à Dalember : quinze croisées sur le lac, cent jardins au-dessous du sien baigné par les vagues du Léman, toute la Savoie au delà de cette petite mer, et par delà la Savoie l'amphithéâtre des Alpes « sur lesquelles les rayons du soleil forment mille accidents de lumière. » Il trouvait cette vue aussi belle que celle de Constantinople où il n'était jamais allé. Les yeux étaient satisfaits, l'estomac allègre. « Allez, disait-il, nous ne sommes pas bien à plaindre, nous avons le bon vin de la Côte, l'excellent vin de Lavaux, nous mangeons des gelinottes, des coqs de bruyère et des truites de vingt livres. » De plus il donnait la comédie et la jouait lui-même devant un public très-éclairé. Haller vint assister à la représentation de Zaïre, dont il ne pensait pas trop de bien ; en revanche Voltaire faisait le plus grand éloge de ce spectateur illustre.

— Savez-vous, lui dit-on un jour, que M. de Haller parle de vous en tout autres termes ?

— Vous avez raison, répondit Voltaire ; au fait, il se peut bien que nous nous trompions tous les deux.

Cependant les baillis bernois n'étaient pas fort au courant de la grande situation littéraire de leur hôte.

— Eh ! que diantre, lui dit un jour un de ces dignitaires, vous faites donc toujours tant de vers ? A quoi bon, je vous prie ? Tout cela ne mène à rien. Avec votre talent, vous pourriez cependant devenir quelque chose dans ce pays-ci. Voyez, moi, je suis bailli !

Mais que venait donc faire Voltaire à Genève ? Il le dit lui-même en souriant dans une de ses lettres ; il voulait « pervertir cette cité pédante qui conservait un bon souvenir de ses réformateurs, se soumettait aux lois tyranniques de Calvin et croyait à la parole de ses prédicants. »

Il ne faut pas se figurer cependant que Genève, à l'arrivée de Voltaire, fût encore la cité maussade qui nous attristait quelques chapitres plus haut. Aux gens du monde, et surtout aux gens de France, elle paraissait encore, il est vrai, bien sévère et même un peu dure. « C'est une grande et triste ville, écrivait Boufflers vers 1775, habitée par des gens qui ne manquent pas d'esprit, et encore moins d'argent, et qui ne se servent ni de l'un ni de l'autre. Ce qu'il y a de très-joli à Genève, ce sont les femmes ; elles s'ennuient comme des mortes, mais elles mériteraient bien de s'amuser. »

Cependant, on s'en souvient, trois quarts de siècle auparavant, ce pays si puritain aux yeux de Boufflers avait paru dévergondé à l'excellent La Chana, celui qui dut partir pour les Indes. Dès 1612, le Conseil s'était plaint du luxe croissant qui empêchait de « discerner les gens de qualité d'avec les roturiers et les mécaniques. » Défense fut faite à ces derniers « de porter les morts avec des serviettes à bras étendus. » Il fallut les remettre sur les épaules des porteurs « selon l'ancienne modestie. » Un napolitain, Gregorio Leti, écrivit sur Genève, qu'il habita de 1674 à 1680, une petite

étude où il attaquait aussi les vêtements somptueux des belles dames. Il ajoutait cependant : « Les femmes sont en réalité plus honnêtes, plus modestes et plus chastes que l'apparence extérieure ne semble démontrer. » Au reste il ne faut pas beaucoup se fier aux opinions de Gregorio Leti. La bourgeoisie genevoise, qui lui avait été accordée, lui fut retirée à cause des étourderies et des témérités qu'il commettait en écrivant l'histoire. Par les mêmes raisons, en Angleterre, il déplut à Charles II, et il finit par s'engraver en Hollande où il devint l'historiographe officiel de la ville d'Amsterdam et le beau-père de Jean Leclerc. Quand la reine de France lui reprochait les inexactitudes de ses récits, il s'excusait en disant que les choses inventées faisaient plus de plaisir que les vraies.

Ce n'est donc ni Gregorio Leti qu'il faut écouter, ni le chevalier de Boufflers. Il vaut mieux regarder par nos propres yeux, et voir comment la société genevoise, se détachant ou se dégageant des mains de Calvin, put fléchir un moment dans celles de Voltaire. Il y avait eu dès la mort du Réformateur, et même de son vivant, une lutte entre l'esprit laïque et l'esprit ecclésiastique, mais le dernier fut longtemps le plus fort. Un exemple entre mille suffit pour le prouver : dans cette Académie, fondation de Calvin, qui devait donner « à la patrie genevoise de bons serviteurs, des ministres éclairés et une influence au dehors ; » on avait exigé d'abord des étudiants, avant de les ad-

mettre à suivre les cours, la confession de foi la plus stricte, mais cette obligation cessa dès 1576 sur l'excellent motif « qu'il n'était pas raisonnable de presser ainsi une jeune conscience en lui faisant signer ce qu'elle n'entendait pas. » L'église elle-même, cédant peu à peu, finit par abolir toute confession de foi ; le Christ aux bras étroits que n'aimait pas Bossuet ne pouvait régner éternellement à Genève. Cependant l'esprit laïque ne devait triompher qu'à la longue malgré le talent et le mérite de ses premiers représentants, les deux Budé, Scaliger, Casaubon, Henri Estienne, plus tard Jean Leclerc. Ces hommes éminents, poussés à Genève par les persécutions catholiques, en furent exclus par les résistances calvinistes. Casaubon, il est vrai, « le phénix des beaux esprits, » garda quatorze ans sa chaire ; mais Scaliger ne fit que passer, et Jean Leclerc dut émigrer en Hollande où il fonda un foyer de libre pensée et de publicité militante. La théologie régnait encore en souveraine à Genève : ceux qui avaient quelque velléité d'émancipation devaient reculer ou partir. « Les Genevois ont déclaré une bonne fois et pour jamais, avait répondu Théodore de Bèze à Ramus, qui lui offrait ses services, que ni en logique ni en aucune autre branche du savoir humain, on ne s'écarterait des sentiments d'Aristote. » Notons ce mot, « pour jamais ; » les hommes de foi disposent toujours de l'avenir.

La prédiction de Théodore de Bèze se trouva fausse

au bout d'un siècle. Le cartésien Jean-Robert Chouet, appelé de Saumur à Genève, y vint avec une foule d'étudiants et perça de tous côtés quantité de fenêtres. Un élève de Chouet, Alphonse Turretini (1672—1737), pauvre homme tourmenté de maux, « un cadavre ambulante, » comme il s'appelait lui-même, mais d'un esprit ferme et chaud, qui avait vu le monde et les hommes, qui était allé de Bayle à Jurieu, de Bossuet à Fontenelle, à Saint-Évremond, et même à Ninon de l'Enclos, Turretini, disons-nous, élargit la chaire pour y faire entrer la charité chrétienne toute grande et les deux bras ouverts. La révocation de l'édit de Nantes d'abord, puis les persécutions qui suivirent inondaient en même temps Genève de réfugiés : on en vit arriver 800 en un jour et 8000 en cinq semaines. A vrai dire, il ne furent pas tous reçus sans murmures ; il y eut contre ces fugitifs des chansons en patois, il y en eut même en français où on les traitait de Tartufes grugeant le pays sous le manteau de la religion et trompant les Orgons imbéciles (ce qui prouve, soit dit en passant, qu'à Genève on savait déjà son Molière par cœur). Mais si l'on criait contre les étrangers, les envahisseurs, « les bouches inutiles, » combien d'illustres hôtes vinrent alors ou plus tard de France et devinrent par eux-mêmes ou par leurs descendants la richesse et l'honneur du pays qui les accueillait : Trembley, Tronchin, Saussure, Bonnet, Senebier, Lhuilier, Prévost, Candolle, Tissot, Le Sage, Jallabert, Gosse, Bertrand, Mallet, Mau-

noir, Marignac, Claparède ! La Genève intelligente s'était éveillée de nouveau, avec des aptitudes et des curiosités nouvelles ; après ses humanistes, elle eut une nuée de naturalistes, de mathématiciens et de physiciens. Ainsi commença le beau mouvement scientifique qui devait illustrer Genève, et les dynasties de savants qui règnent encore aujourd'hui. Ces patriciens ou, si l'on veut, ces notables ne trouvaient pas d'ambitions ni de vanités à satisfaire en leur pays républicain ; ils n'y pouvaient être ni hommes de cour, ni gens d'épée, ni héros de ruelles, et sans efforts, à un certain âge, par droit de naissance, ils arrivaient au pouvoir. Aussi ne savaient-ils que faire de leur jeunesse ; ils s'attachèrent donc à la nature qui, riche et neuve, ignorée, inépuisable, aux portes de leur petite ville, s'offrait à leurs yeux, se livrait à leurs mains. Bientôt ces études furent plus et mieux que des passe-temps, elles devinrent des devoirs de famille ; le fils, héritant du père, eut un renom scientifique à soutenir, une œuvre importante à poursuivre. Genève acquit un nouveau lustre, et Voltaire eut beau rire : ce fut un spectacle frappant, en face de la France des Pompadours, que ce pays de bonnes mœurs gouverné par des hommes de science.

Nous parlions de dynasties de savants : M. H.-Fréd. Amiel, dans son excellent travail sur l'Académie, a compté 6 Turretini, 5 Pictet, 4 Tronchin, autant de Cramer, plusieurs Leclerc, plusieurs Mallet, etc. M. Alphonse de Candolle nous apprend que sur 29 sa-

vants genevois qui ont été membres étrangers ou effectifs des Académies des sciences de Paris ou de Berlin, ou de la Société royale de Londres, 18 ont eu des proches au premier, deuxième ou troisième degré qui ont marqué dans la science. En revanche le savant statisticien constate qu'on voit rarement dans la même maison « des poètes ou artistes célèbres et des savants ou érudits d'un ordre élevé. Malgré la chance de ressembler à sa mère ou à quelque aïeul maternel, chance qui doit introduire toute sorte de diversités, on a de la peine à citer des exemples de ces deux célébrités dans une même famille. » Notons ce fait curieux sur lequel nous aurons à revenir.

Ainsi ce qui dut frapper Voltaire en 1755, ce fut bien moins « la morne et dure espèce des prédicants » que l'active et curieuse espèce des naturalistes. M. A. de Candolle, esprit ingénieux qui aime les chiffres, a remarqué encore que l'avènement des sciences naturelles, physiques, mathématiques à Genève date de l'époque (1720 à 1730) où l'autorité de la théologie calviniste commence à déchoir. Pendant près de deux siècles (1535—1725) les Genevois instruits et disciplinés par la religion s'étaient à peine inquiétés de la nature, mais après l'émancipation des esprits commencée peut-être par Chouet et Descartes, continuée par les Turretin, les Abauzit, les Bonnet et tant d'autres, même par les femmes (Marie Huber) qui faisaient consister « la religion essentielle » dans la pratique du bien, tous les regards uniquement tournés vers le

Créateur descendirent un peu sur la création, et Calvin y perdit : l'école finit par s'élever plus haut que le temple. Voilà ce qui aurait frappé Voltaire, s'il avait jeté sur Genève un premier regard moins railleur.

En 1755, en effet, Marie Huber et le jurisconsulte Burlamaqui, que Bayle appelait une bibliothèque vivante, étaient morts depuis peu, mais l'honnête Abauzit avait 76 ans et régnait doucement dans sa gloire modeste. Le naturaliste Abraham Trembley était né en 1700 ; Gabriel Cramer et S.-L. Calandrini, à peu près contemporains, n'avaient guères passé la cinquantaine ; Jallabert avait quarante-trois ans, l'âge de Jean-Jacques, et il était à peine l'aîné de Théodore Tronchin « l'homme haut de six pieds, savant comme Esculape et beau comme Apollon : » ainsi le décrivait Voltaire, son malade. Plus jeune encore était le procureur Jean-Robert Tronchin, l'auteur des *Lettres de la campagne*, écrites contre Rousseau. Charles Bonnet qui eut à la fois la vaillance de la pensée et la sagesse de l'esprit, et avec tout cela, la simplicité du cœur, était dans sa trente-sixième année. A côté de lui, et dans la société des quatre B. (Bonnet, Butini, le pasteur Bonnelle et l'avocat Beaumont), philosophait avec humour George Le Sage. Paul-Henri Mallet, l'historien du Danemark, avait vingt-cinq ans, le ministre Jacob Vernes en avait vingt-sept, Senebier et B. de Saussure étaient encore adolescents, mais se fortifiaient dans ce grand mouvement d'idées et d'études. Tous ces esprits distingués vivaient ensemble et



pouvaient tenir dans un pays grand comme la main.

Il est vrai que c'étaient là des savants plutôt que des poètes, des lettrés plutôt que des gens de lettres, mais la science et la littérature n'étaient pas brouillées à Genève comme elles devaient l'être plus tard. La nature avait non-seulement des observateurs, mais encore des enthousiastes, parmi lesquels on doit citer Marc-Théodore Bourrit qui ne mourut qu'en 1819 après avoir couru les montagnes 55 ans de suite. En l'entendant décrire un lever de soleil sur les Alpes, un prince allemand s'écria, dit-on : « Non, Lekain n'était que de glace auprès de cet homme-là ! » Ce prince n'avait pas dédaigné de gravir le mauvais escalier du montagnard, le préférant « aux grands escaliers dont les maîtres sont petits. » Ainsi parlaient (il y a longtemps) les altesses prussiennes.

Vint bientôt le temps, hélas ! où l'on devait reprocher à Saussure et à De Luc leurs peintures si belles et si vraies, « tout cet accessoire descriptif et littéraire ne faisant que distraire désagréablement un esprit attentif. » On eût voulu (ce sont les propres termes d'un journal) « qu'ils eussent supprimé tout ce qu'ils disent des mœurs des montagnards pour s'en tenir à leur physique générale. » Aussi Jean de Müller qui vint à Genève en 1772 et qui même y fit en français un cours d'histoire universelle — et avec tant de succès qu'il dut le recommencer quatre fois — Jean de Müller, disons-nous, tout Schaffhousois qu'il était, dut rompre des lances avec les Genevois en faveur du beau lan-

gage et de l'éloquence : « Voyez Rousseau, écrivait-il, il est rempli d'erreurs, peu instructif, et cependant il enchante l'Europe par la magie de son style. Il me pénètre de la toute-puissance de l'art de parler. N'a-t-il pas ravi l'Europe pensante? Tout le monde, excepté ses concitoyens, n'est-il pas à ses pieds parce qu'il manie si puissamment sa langue? Il faut aussi que je m'empare de ce grand instrument. »

Mais en 1755 les savants ne méprisaient pas encore la forme littéraire, parce que les sciences et la philosophie vivaient, prospéraient ensemble dans les chaires de l'Académie et dans les cabinets des observateurs. Or Sayous l'a dit excellemment : « c'est le propre de l'attention donnée à la pensée de conduire au soin de l'expression. » Ces doctes gens recueillaient non-seulement des médailles, mais des gravures, ils faisaient même des vers, Calandrini écrivait et ne publiait pas la traduction d'un poème anglais sur Léonidas. Les coutumes s'adoucissaient ; on s'éloignait de l'austérité calviniste, mais l'innocence des mœurs avec le bon esprit régnaient toujours, et M<sup>lle</sup> Aïssé put écrire des Genevois qu'elle les avait trouvés « selon les premières idées qu'elle avait des hommes et non selon son expérience. » On vivait avec Paris, on était en rapport avec des étrangers qu'attiraient déjà la nature et les naturalistes, et cela non pas à Genève seulement, mais encore à Lausanne que M<sup>me</sup> de Charrière devait si bien décrire quelques années après :

« Connaissez-vous Plombières, ou Bourbonne ou Barèges ? D'après ce que j'ai entendu dire, Lausanne ressemble assez à ces endroits-là. La beauté de notre pays, notre Académie et M. Tissot nous amènent des étrangers de tous les pays, de tous les âges, de tous les caractères, mais non de toutes les fortunes : il n'y a guère que les gens riches qui puissent vivre hors de chez eux. Nous avons donc surtout des seigneurs anglais, des financiers français et des princes allemands qui apportent de l'argent à nos aubergistes, aux paysans de nos environs, à nos petits marchands et artisans, et à ceux de nous qui ont des maisons à louer en ville ou à la campagne, et qui appauvrissent tout le reste en renchérissant les denrées et en nous donnant le goût avec l'exemple d'un luxe peu fait pour nos fortunes et nos ressources. Les gens de Plombières, de Spa, de Barèges ne vivent pas avec leurs hôtes, ne prennent pas leurs habitudes ni leurs mœurs. Mais nous dont la société est plus aimable, dont la naissance ne le cède souvent pas à la leur, nous vivons avec eux, nous leur plaisons, quelquefois nous les formons et ils nous gâtent. »

Lorsque Gibbon était à Lausanne où il fit trois séjours, il se trouva une après-dinée sur sa terrasse « avec Tissot, M. Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, l'abbé Raynal, M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Necker, l'abbé de Bourbon, fils naturel de Louis XV, le prince Henri de Prusse, M. Servan et une douzaine de comtes, de barons et de personnages singuliers, parmi lesquels un fils naturel de l'impératrice de Russie. »

Neuchâtel aussi faisait des siennes. Voici ce qu'en dit César d'Yvernois :

Déjà novembre a prolongé les nuits,  
 Chaumont blanchit et l'hiver nous assiége ;  
 Bientôt nos ceps, dépourvus de leurs fruits,  
 Vont se courber sous des amas de neige.  
 Sortant enfin de son obscur cellier,  
 De vendangeur devenu petit-maitre,  
 Chacun de nous au grand jour va paraître.  
 De six à neuf on nous verra briller  
 Dans ces grands thés que nous nommons soirées,  
 Cercles nombreux rassemblés par devoir,  
 Où se rendront cent femmes bien parées  
 Pour se montrer bien plus que pour se voir, etc.

Mais, il faut le reconnaître, ce qui pouvait attirer Voltaire aux bords du Léman, ce n'étaient certes pas les salons : ce fut au contraire le besoin de repos, le souci de sa santé, ce furent aussi les imprimeries. Les imprimeurs genevois (Cramer entre autres) vivaient plus à l'aise que ceux de Paris ; ils n'avaient pas de Bastille à craindre, tout au plus cinquante écus d'amende et une gronderie du Consistoire qui n'effrayait plus beaucoup de gens. Aussi le président de Brosses, qui avait des propriétés dans le voisinage, imprima-t-il à Genève son ouvrage intitulé *Du culte des dieux fé-tiches*, mais il ne fut pas content de l'édition : « J'ai éprouvé moi-même, écrivait-il à Jallabert, qu'on ne gouverne pas les imprimeurs et que leur première fonction est de désoler les écrivains. »

C'est à Genève également que fut publié *l'Esprit*

*des lois*; le théologien Jacob Vernet surveilla l'impression de ce beau livre. Ce Jacob Vernet, né le 29 août 1698, mérite une mention spéciale; il avait couru le monde et s'était lié d'amitié avec Voltaire, Muratori, Law qu'il trouva réfugié à Venise et ruiné, mais toujours convaincu de l'excellence de son système. Vernet se lia aussi avec Giannone, qui était venu à Genève pour y faire traduire par Loys de Bochat et imprimer par le libraire Bosquet son *Histoire civile du royaume de Naples*. Persécuté dans la Rome catholique, mais bien reçu dans la Rome protestante et appuyé par Alphonse Turrettini, Giannone se croyait en sûreté et alla faire ses Pâques dans une ville de Savoie. On l'y attendait et on l'y arrêta sans scrupule; l'illustre historien fut enfermé douze ans dans la citadelle de Turin.

Ce fut en 1747 que Montesquieu confia à Vernet son manuscrit de *l'Esprit des lois*. Il y eut tant de lettres échangées à ce sujet qu'on put prendre un instant le modeste éditeur pour un collaborateur, mais on sait maintenant que Montesquieu fut le seul père du livre. Vernet se contenta de donner des conseils qu'on suivit quelquefois. Il eut aussi l'honneur d'attirer Voltaire à Genève. Il lui avait écrit dès 1733 (il travaillait alors à une version du Nouveau Testament), pour lui demander s'il fallait employer le *Tu* ou le *Vous* en parlant à Dieu. Voltaire répondit: « Je crois que, quand on s'adresse à Dieu, le *tu* a d'autant plus de force qu'il s'éloigne du *vous*, car

le *tu* est le langage de la vérité, et le *vous*, le langage du compliment. »

Dès lors Voltaire demanda des renseignements sur les imprimeurs genevois auxquels, disait-il, il avait songé dès longtemps : il aurait voulu leur confier sa *Henriade*. Enfin, en 1754, il vint dans le pays pour empêcher les contrefaçons de ses œuvres et les publier lui-même, de là l'édition de Cramer qu'on ne recherche pas assez.

Dé là aussi le long séjour du philosophe aux Délices puis à Ferney qui devint, grâce à lui, et qui resta vingt années la capitale de l'esprit. Un écrivain très-catholique, M. Nicolardot, l'a confessé loyalement : « Tous les monarques de l'Europe s'empressèrent de reconnaître cette principauté : ils la saluèrent à l'envi comme la reine des peuples, le flambeau de la civilisation. Ce que le roi de la civilisation abhorrait, ils l'abhorraient ; ce qu'il aimait, ils l'aimaient ; ce qu'il aspirait à détruire, ils s'efforçaient de le détruire. Ils lui envoyaient des courriers presque toutes les semaines, ils donnaient l'ordre à leurs ambassadeurs de respecter toutes ses fantaisies, de favoriser toutes ses entreprises, d'oublier toutes ses fautes. Les parlements avaient brûlé d'envie de sévir contre la cour de Ferney, mais la cour de France laissait faire...

« L'évêque d'Annecy menaçait (Voltaire) de ses foudres, mais la ville aux sept collines, la ville du vicaire de Jésus-Christ, tolérait ses insolences continuelles et ses injures grossières.... Des flots d'étrangers affluaient

sans cesse (à Ferney), ducs, maréchaux, gentilshommes, académiciens, présidents, coudoyaient l'avocat, l'officier, le prêtre, le rabbin, le journaliste. Tout chemin conduisait à Ferney, comme autrefois à Rome. Se proposait-on de parcourir Venise, Gênes, Florence, Naples, on passait par Ferney. Désirait-on baiser la mule du pape ou les pieds de l'impératrice de Russie, on traversait Ferney. Quel que fût le sujet du départ, amour, intrigue, affaires, guerre, persécution, plaisir, curiosité, santé, on faisait halte à Ferney. C'était la capitale autocratique de l'esprit dans un siècle où tout le monde se piquait d'avoir de l'esprit. »

Ce témoignage de l'écrivain catholique nous dispense de raconter longuement le séjour de Voltaire aux Délices et à Ferney, ses actes nombreux de bienfaisance, ses espiègleries d'esprit fort, le sermon qu'il fit en pleine chaire, son entrée dans un ordre de capucins, ses façons de recevoir ou d'esquiver les fâcheux, ses démêlés avec le Conseil et la Compagnie qui ont été racontés en détail par M. Gaberel. La lutte est singulière et vaut la peine d'être suivie ; Genève avait pour elle le droit et la loi, la douane, la censure préventive, et même un peu le fagot ; le carrosse de Voltaire était arrêté et fouillé aux portes de la ville, sa *Pucelle* et son *Candide* étaient brûlés par la main du bourreau. Voltaire, de son côté, luttait par tous les moyens possibles ; il répandait de mille manières dans la cité de Calvin ses œuvres prohibées, des colporteurs les disséminaient partout avec un zèle et une

patience infatigables; les marchands en trouvaient des exemplaires sur leurs comptoirs, les horlogers sur leurs établis, les écoliers dans leur portefeuille; il s'en glissait par les fentes des portes et des fenêtres, il s'en pendait aux cordons des sonnettes, il en sortait de terre et il en pleuvait du ciel. Souvent cette contrebande était dissimulée par d'habiles artifices, ainsi les pamphlets religieux les plus insolents se cachaient sous des titres comme ceux-ci : *Pensées sur Dieu, Homélie du pasteur Bourne, Lettres d'un proposant à M. le pasteur de Roches, Adresse des pasteurs de Genève à leurs collègues, Lettre sur la Terre sainte établissant la réalité des miracles de Jésus-Christ, etc., etc.* Les mêmes rigueurs produisent partout des délits semblables. Un voyageur acheta un jour à Naples, Ferdinand II régnant, chez un de ces boutiquiers en plein vent qui bordaient la rue du Port, *les Paroles d'un croyant* de Lamennais, livre archiprohibé par l'Église et par la police. Comment donc cette prose séditieuse avait-elle pu s'étaler impunément dans une caisse de bouquiniste? Le pauvre marchand lui-même ne se doutait pas du fruit défendu qu'il offrait à la convoitise des passants et à l'inspection des argousins qui heureusement ne savaient pas lire. Il n'avait vu que la couverture du volume, et cette couverture portait un titre tout à fait rassurant : *De immaculato Beatæ Virginis Mariæ conceptu.*

Dans cette lutte, Voltaire eut le dessus; un tiers des familles riches étaient infatuées de lui, dit un



étranger qui aurait bien voulu pouvoir dire le contraire. Dans la fameuse affaire de Covelle, le malin poète eut raison contre le Consistoire et obtint qu'on supprimât l'humiliante pénitence de la gèneflexion.

C'est cette affaire qui nous a valu *la Guerre civile de Genève* « poème héroïque augmenté du portrait de J.-J. Rousseau. » La première édition, publiée avec la date de Bezançon (chez Nicolas Grandval 1769) était précédée d'un prologue qui disait : « Paris est une ville trop occupée d'objets sérieux pour être seulement informée de la guerre de Genève. Mais nous espérons d'être lu des beaux esprits du Pays de Gex, des Savoyards, des Petits Cantons suisses, de Mgr. l'abbé de Saint-Gall, de Mgr. l'évêque d'Annecy et de son chapitre, des Révérends pères carmes de Fribourg, etc. *Contenti paucis lectoribus.* »

Ce poème est loin d'être le chef-d'œuvre de Voltaire, nous en avons déjà cité les premiers vers qui sont les meilleurs :

Au pied d'un mont que les temps ont pelé, etc.

La suite était leste, et pourtant un peu lourde ; cette fois, par miracle, la flamme et les ailes on manqué au malin vieillard. Il fut impossible de lui pardonner ce poème ; on lui passait pourtant beaucoup « d'insolences et de pétulances, » à cause de son nom, de son âge, de son autorité reconnue, et, il faut le dire, de certaines actions très-grandes qui effaçaient les pe-

tites ; n'oublions jamais ce qu'il fit pour les Calas. Ici Charles Bonnet lui-même, qui n'aimait pas « le patriarche, » dut s'incliner.

« Voltaire, écrit-il dans ses lettres, a fait un livre sur la tolérance qu'on dit bon ; il ne le publiera qu'après que l'affaire des malheureux Calas aura été décidée par le conseil du Roi. Le zèle de Voltaire pour ces infortunés peut couvrir une multitude d'écarts ; ce zèle ne se ralentit point, et s'ils obtiennent satisfaction, ce sera principalement à ce protecteur qu'ils le devront. Il reçoit bien des applaudissements pour cette affaire, et il les mérite pleinement. »

De son côté Voltaire (en dépit de ses épigrammes) estimait Charles Bonnet, et surtout Abauzit, le plus sage des savants et le meilleur des hommes. Un jour qu'un étranger de distinction, arrivant à Ferney, salua le maître du logis de cette phrase obséquieuse : « Monsieur, je viens de faire un bien long voyage pour voir un grand homme, » Voltaire lui répondit du coup : « Vous êtes donc allé à Genève voir Abauzit ? »

Au fond, le seigneur de Ferney ne détestait pas trop ce pays où il vécut si longtemps. Il y recevait très-volontiers des Genevois de toute condition, même des pasteurs, pourvu qu'ils eussent de l'esprit comme Jacob Vernes. De son côté cet homme d'église, n'étant pas de « la morne et dure espèce, » ne se croyait pas damné pour quelques bonnes heures passées chez le vieux roi du monde lettré. Très-ferme et très-franc quand la causerie touchait des sujets religieux, il con-

sentait à sourire aux questions moins graves. Un jour qu'il était à souper entre le maître du logis et M<sup>me</sup> de Montferrat, il fut sommé, peut-être méchamment, d'improviser un madrigal pour la circonstance. Il s'exécuta de bonne grâce, et prit au vol le quatrain suivant que nous croyons inédit :

Assis auprès de Montferrat,  
En écoutant parler Voltaire,  
Est-il quelqu'un qui ne jurât  
Que le Parnasse est à Cythère ?

Jacob Vernes finit par se séparer du maître et se débattit contre lui dans un livre fort bien venu, *Mes confidences philosophiques*, qui eut quatre éditions. Il écrivit encore une élégie émue que nos arrière-grand-pères ne lisaient pas sans pleurer : le sujet y prêtait du reste. Après dix mois de mariage, la femme du poète, une créature charmante, était morte dans ses bras. Il y avait là de quoi intéresser les sensibilités les plus rebelles. La pièce porte sa date, mais n'en est que plus curieuse, elle nous montre le goût du temps. J.-F. Chaponnière, qui avait les opinions de 1790, écrit que ce petit morceau était un chef-d'œuvre de sentiment et de grâce. On le trouvera plus loin. (APPENDICE. IV.)

Jacob Vernes fut très-populaire à Genève; on raconte qu'après un exil volontaire à Constance, il retrouva, dans son pays, des sympathies fidèles. Une bouquetière s'écria les larmes aux yeux : « Notre bon

pasteur est revenu, je donne mes bouquets pour rien! »

Ce polygraphe aimable eut l'idée de publier une feuille périodique, ce n'était pas la première tentative de ce genre qui eût échoué dans le canton. Gaullieur, qui a trouvé et retrouvé tant de choses, nous parle d'une *Revue italique* qui parut à Genève de 1729 à 1734. Vint ensuite un *Nouveau journal ou recueil littéraire* (1740) qui n'eut que trois livraisons. Le *Choix littéraire* de Vernes n'arriva que longtemps après, en 1755. Le ministre genevois consulta Jean-Jacques Rousseau qui était alors son ami, et qui devait plus tard lui attribuer (ce qui n'était pas un mince honneur) un libelle écrit par Voltaire. Jean-Jacques écrivit à Vernes une lettre qui peut servir encore. Qu'est-ce qu'un périodique, ou une revue, comme on dit maintenant? « Un ouvrage éphémère, répond le philosophe (Corr. LXXXVIII), sans mérite et sans utilité, dont la lecture, négligée et méprisée des gens de lettres, ne sert qu'à donner aux femmes et aux sots de la vanité sans instruction, et dont le sort, après avoir brillé le matin sur la toilette, est de mourir le soir dans la garde-robe. »

Le conseil était excellent, aussi Vernes s'empressait-il de ne pas le suivre, et le *Choix littéraire*, qui parut de 1755 à 1760, remplit 24 volumes bien comptés. C'était une compilation formée de pièces et de morceaux empruntés aux auteurs français contemporains, mais quelques Genevois y figuraient aussi, Roustan entre

autres. Ce Roustan, qui était en même temps ministre, croyant, élève de Rousseau, galant homme, et qui écrivit un *Abrégé de l'histoire universelle*, commença par faire des vers que Rousseau lut avec plaisir. « Il y en a de très-beaux, écrivit-il à Vernes (Corr. CL.), parmi d'autres fort mauvais; mais ces disparates sont ordinaires au génie qui commence... J'ai grand peur que ce jeune homme ne devienne assez bon poète pour être un mauvais prédicateur... » Roustan ne tarda pas à rassurer Jean-Jacques. S'il suffit de rimer lourdement pour prêcher avec éloquence, il dut obtenir en chaire des succès éclatants. On a de ses poésies insérées dans un autre journal qui parut de 1787 à 1791, journal « trop savant pour les uns, dit Senebier, trop léger pour les autres, plus ou moins instructif et rarement amusant. » On en a extrait trois vers de Roustan, cela doit suffire :

La Grèce vit germer des peuples innombrables,  
 Mais elle ne prit part aux querelles des rois  
 Qu'autant qu'il importait au maintien de ses droits.

Jean-Jacques avait écrit à Vernes pour le dissuader d'écrire un journal : « S'il est médiocre, et par conséquent aussi détestable, aussi ridicule que le *Mercure suisse*, il mourra de sa mort naturelle, après avoir amusé pendant quelques mois les caillettes du pays de Vaud. » Tout ridicule qu'il était, ce *Mercure suisse* parut à Neuchâtel, en changeant quelquefois de noms, pendant plus d'un demi-siècle (1732-1784). Il se

scinda en *Journal helvétique et Nouvelliste suisse*, puis devint *Nouveau journal helvétique*, puis *Nouveau journal de littérature de l'Europe et surtout de la Suisse*, mais c'était toujours le bon vieux *Mercure de Neuchâtel* qui aligne 158 volumes, relégués maintenant dans ces coins de bibliothèques où les rats sont rarement dérangés. Tout n'y est pas mauvais cependant : il y a de bons travaux d'érudition et de critique. Jean-Baptiste Rousseau ne dédaigna pas d'y écrire au temps où il était à Soleure. Mais pour quelques morceaux de choix, que de réjouissance ! Quelle prose, hélas ! et quels vers !

Les noms des poètes genevois remplissent cette interminable enfilade de livraisons poudreuses. On y rencontre à chaque pas l'illustre J.-Bapt. Tollot (1698-1773) qui était pharmacien et pas très-fier ; il caressait les animosités de la haute ville contre Jean-Jacques. Il choisissait de singuliers sujets : il écrivit un poème sur le Tænia. Il mérita une épigramme qu'on ose à peine transcrire aujourd'hui, mais qui au siècle dernier courait les salons ; on disait de lui :

Il fut poète, il fut apothicaire,  
Il fit des vers, il en fit faire.

Marignac d'Alais, reçu bourgeois de Genève en 1733, et dix ans après régent de la troisième classe du collège, envoyait au *Journal helvétique* des épitres et des discours. Marcet y écrivait également ; peut-être aussi Jean-Antoine Comparet (né en 1722) qui



traduisit en vers le premier chant de la *Secchia rapita*.  
Nous en passons et des meilleurs du temps.

Mais nous ne devons pas oublier François Vernes, fils de Jacob, et plus connu sous le nom de Vernes de Luze. Nous l'avons déjà rencontré au théâtre, nous donnerons à la fin de ce volume la liste de ses publications. Ce fut un écrivain très-fécond et souvent heureux; il a laissé des romans, des ouvrages dramatiques, même des épopées (la *Franciade*, la *Création*, etc.) qui le conduisirent assez près de l'Académie. Son *Voyageur sentimental*, écrit avec une des plumes de Sterne, a été traduit et plusieurs fois imprimé. Nous pourrions citer de lui des vers très-nobles sur les Alpes, sur Grégoire le Grand, etc.; nous préférons une petite pièce qui répondra mieux au goût du plus grand nombre; on y trouve le genre de sagesse qui « du sobre Épicure a fait un demi-dieu. »

MA PHILOSOPHIE.

Cœur tendre, esprit sans envie,  
Philosophe insouciant,  
Sur le fleuve de la vie  
Je voyage avec tout vent;  
Je pardonne à la tempête  
De tourmenter mon vaisseau,  
Et l'avenir ne m'apprête  
Qu'un bonheur toujours nouveau.

Tout est bien dans la nature,  
Le mal ne vient que de nous,  
Mais, hélas! chacun murmure  
D'être né parmi des fous.

Sans chercher le bien suprême,  
Je bénis donc le destin  
Quand il m'offre ce que j'aime,  
Plaisir, amour et bon vin.

Des amours le charme passe,  
Des beaux jours l'éclat pâlit ;  
Des vanités l'on se lasse,  
Biens, grandeurs, souvent tout fuit,  
Mais femme tendre et chérie  
Est l'asile où notre cœur,  
Même en pleurant sur la vie,  
En goûte encore la douceur.

Autels de la tolérance,  
Autels des amis constants,  
Autels de la bienfaisance,  
Vous aurez tous mon encens !  
Des plaisirs la tendre rose  
Prend un doux parfum de plus,  
Quand elle naît et repose  
Sur les autels des vertus.

De petites destinées  
Veulent de petits désirs,  
Un petit cercle d'années  
Veut un bon choix de plaisirs.  
Petit toit, petite amie,  
Petit savoir et bon cœur,  
Ne font que petite envie,  
Et seuls font le vrai bonheur.

Telle est ma philosophie !  
Chers amis, l'humanité  
Doit porter toute sa vie  
Le prisme de la gaité.  
Chant, table, amour, paix profonde  
Font que l'on meurt sans souci,  
C'est ne rien laisser au monde  
Que d'avoir de tout joui.



L'auteur de ces vers, qui ne sont pas nés péniblement, avait débuté fort jeune. On raconte que dès sa douzième année il avait reçu de ses parents un costume complet dont il s'était paré avec joie; il y manquait pourtant une pièce importante, le chapeau, sur quoi il avait composé une si jolie fable qu'on le conduisit tout droit à Ferney, pour qu'il la dît au maître et reçût d'emblée ses éperons. Voici la fable :

Un jeune coq se vit dans un miroir,  
Et fut charmé de son nouveau plumage.  
Qu'il est joli ! ce verdaud, ce brun noir  
Me vont au mieux, dit-il en son langage.  
Ah ! que parmi les poules du canton  
Je vais couler une charmante vie  
Par mes beaux airs, mon allure et mon ton !  
O Jupiter, pour mon cœur quelle fête !  
Je t'en rends grâce et fais de joyeux cris,  
Car de nos coqs pour être l'Adonis,  
Je n'ai besoin que d'une simple crête.

Ce précoce et joli morceau fit merveille. Voltaire dit au fabuliste en herbe : « Mon petit ami, vous serez mon successeur. » Outre ce compliment, le petit ami eut son chapeau.

Le maître n'accueillait pas toujours aussi bien ses jeunes ou vieux émules. On sait la leçon qu'il donna au perruquier Berraud qui dissertait sur la politique avec beaucoup de sens et de verve. Le malheur fut que, se croyant écrivain, Berraud fit une comédie qu'il osa porter à Voltaire, le priant de lui en dire son avis.

— Repassez demain, répondit le grand homme.

Berraud revint le lendemain.

— Quel est votre état ? lui demanda Voltaire.

— Je suis perruquier.

— Eh bien, mon ami, allez, faites des perruques !

Et, l'accompagnant jusque sur l'escalier, il lui répétait :

— Allez, allez, faites des perruques !

On rit beaucoup de l'aventure, ajoute Isaac Cornuaud qui nous a transmis le fait. Mais Berraud disait avec l'accent de la plus sérieuse conviction que c'était par jalousie que le malin poète se moquait de sa pièce, et qu'au fond, il voudrait bien en être l'auteur. Ce mot de Voltaire : « Faites des perruques ! » a passé en proverbe et les opinions varient sur le premier personnage auquel il fut adressé. Le manuscrit de Cornuaud, cité par Joël Cherbuliez, lève tous les doutes. Il faut rendre à Berraud ce qui appartient à Berraud.

Un autre poète genevois, l'horloger Rival fut plus heureux à Ferney. Voltaire avait soutenu contre le pasteur Vernet, qu'il nommait « le prêtre épistolaire, » une polémique d'abord sérieuse, puis plaisante à propos du bûcher de Servet. Sur quoi Rival adressa à Voltaire une petite pièce très-bien venue qu'il intitula *les Torts* :

Servet eut tort et fut un sot  
D'oser, dans un siècle falot,  
S'avouer antitrinitaire...

Et notre illustre atrabilaire  
 Eut tort d'employer le fagot  
 Pour réfuter son adversaire ;  
 Et tort notre antique sénat  
 D'avoir prêté son ministère  
 A ce dangereux coup d'État.  
 Quelle barbare inconséquence !  
 Oh ! malheureux siècle ignorant !  
 Nous osions abhorrer en France  
 Les horreurs de l'intolérance,  
 Lorsque d'un zèle intolérant  
 Nous faisons brûler un errant !  
 Pour notre prêtre épistolaire  
 Qui de son pétulant effort  
 Pour exhaler sa bile amère  
 Vient réveiller le chat qui dort,  
 Et dont l'inepte commentaire  
 Met au jour ce qu'il eût dû taire,  
 Je laisse à juger s'il a tort.  
 Quant à vous, célèbre Voltaire,  
 Vous eûtes tort, c'est mon avis :  
 Vous vous plaisez en ce pays,  
 Fêtez le saint qu'on y révère.  
 Vous avez à satiété  
 Les biens où la raison aspire,  
 L'opulence, la liberté,  
 La paix qu'en cent lieux on désire,  
 Des droits à l'immortalité  
 Cent fois plus qu'on ne saurait dire.  
 On a du goût, on vous admire,  
 Tronchin veille à votre santé.  
 Cela vaut bien, en vérité,  
 Qu'on immole à sa sûreté  
 Le plaisir de pincer sans rire.

On a donné plusieurs versions de ce petit morceau,  
 souvent abrégé ou corrigé par les copistes, pour ménager Calvin ou Jacques Vernet. Le texte que nous offrons

ici nous paraît être le seul complet et le moins arrangé. Voltaire ne se fâcha point de la leçon, au contraire, il écrivit un jour : « J'avais vu les petits vers de l'horloger de Genève, on les a rajustés, mais il est toujours singulier qu'un horloger fasse de si jolies choses. Sa pendule va juste. »

Celui qui rajusta la poésie de Rival fut Voltaire lui-même; on trouvera ces retouches dans l'œuvre du maître. Ainsi au lieu du vers :

A ce dangereux coup d'État,

Voltaire écrivit :

A ce dévot assassinat,

trouvant qu'*assassinat* était le mot propre et que la rime était plus riche; mais, dit Sayous, « l'horloger genevois est plus près de la vérité que Voltaire, et c'est pourquoi il faut laisser *coup d'État*. »

Voltaire ne dédaigna pas de répondre à Rival :

Non, je n'ai pas tort d'oser dire  
 Ce que pensent les gens de bien,  
 Et le sage qui ne craint rien  
 A le beau droit de tout écrire.  
 J'ai quarante ans bravé l'empire  
 Des lâches tyrans des esprits,  
 Et dans votre petit pays  
 J'aurais grand tort de me dédire.  
 Je sais que souvent le malin  
 A caché sa queue et sa griffe  
 Sous la tiare d'un pontife

Et sous le manteau de Calvin...

Farceurs à manteaux étriqués,  
Mauvaise musique d'église,  
Mauvais vers et sermons croqués,  
Ai-je tort quand je vous méprise ?

Je n'ai point tort, quand je déteste  
Ces assassins religieux  
Employant le fer et les feux  
Pour servir leur Père céleste...

De cette horrible frénésie  
A la fin le temps est passé ;  
Le fanatisme est terrassé,  
Mais il reste l'hypocrisie.

Grâce à Voltaire, l'excellent Rival qui avait un air de qualité, mais qui n'était qu'un modeste et ingénieux mécanicien, inventeur de limes et même de catapultes, a passé à la postérité comme rimeur. Au reste, l'autre grand homme du siècle s'est aussi occupé de lui. « Le lendemain de mon départ d'Annecy (dit-il dans les *Confessions*) mon père y arriva, courant à ma piste, avec un M. Rival, son ami, horloger comme lui, homme d'esprit, bel esprit même, qui faisait des vers mieux que La Motte et parlait presque aussi bien que lui; de plus, parfaitement honnête homme, mais dont la littérature déplacée n'aboutit qu'à faire un de ses fils comédien. »

Ce fils, en effet, nous l'avons déjà rencontré sur notre chemin, ce fut Aufresne. N'est-il pas curieux de trouver une phrase si méprisante sous la plume de

Jean-Jacques? N'est-il pas curieux surtout de voir les duumvirs de la république lettrée au dernier siècle occupés l'un et l'autre de l'horloger qui faisait des vers?

Voltaire et Rousseau! Depuis 1750 et jusqu'à leur mort (ils moururent presque ensemble, à un mois de distance, en 1778) ces deux hommes remplissent l'Europe qui paraît trop petite pour eux deux : ils s'y rencontrent et s'y heurtent à chaque pas. Il ne reste plus rien à dire sur eux après Villemain, Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin, après M. Desnoireterres. Assez souvent on a opposé le citoyen de Genève au gentilhomme français, l'orateur au critique, le rêveur au railleur, le misanthrope humanitaire à l'homme du monde qui avait le genre humain en horreur. « On n'est optimiste, dit M. Victor Cherbuliez, qu'à la condition de voir les choses en gros plus qu'en détail, car dans l'histoire comme dans la vie, le détail est odieux. L'irritable sensibilité de Voltaire est à la merci du détail. Chez aucun homme, l'intervalle entre la sensation et l'idée ne fut si court; ses raisonnements ont la vivacité frémissante d'une impression, il avait en quelque sorte la pensée à fleur de peau. On a vanté souvent son bon sens, il est merveilleux; mais ce bon sens est un démon, il a les fougues et tout l'imprévu du génie, c'est un fils de l'air : il s'envole, va comme le vent, fait le tour du monde sur les ailes de la fantaisie et de la passion. Des boutades, des jugements

téméraires, les frémissements d'une colère nerveuse, des éclats de rire que le monde n'avait pas encore entendus, voilà Voltaire livré à son démon.

« Il est un autre Voltaire, celui qui sourit, qui gronde Thiriot, qui plaisante avec ses anges sur la grande lanterne magique et qui converse avec Horace. Celui-là possède la grâce exquise : il laisse jouer devant lui son imagination mobile comme le vif argent, rapide comme la flamme ; mais qu'une mouche le pique, il ne verra plus dans l'univers entier que Fréron, Lisbonne en cendres, des juges assassins et des Welches qui gambadent comme des singes dans une mare de sang. Il a beau citer le précepte de Pythagore : ne mange pas ton cœur ! il l'a mangé toute sa vie. Il faut du flegme, beaucoup de flegme, pour voir l'histoire en beau. Selon Voltaire irrité, tout se réduit à deux mots : c'est que le gros du genre humain a été et sera très-longtemps insensé et imbécile. Quand il raisonne, il convient que le mal est nécessaire, que Dieu ne pouvait pas faire des dieux, qu'il a fallu que les hommes, ayant de la raison, eussent aussi de la folie, comme il a fallu des frottements dans toutes les machines ; mais dans la pratique son déterminisme ne se soutient pas ; il se fâche tout rouge contre ces machines qui frottent.

« Dieu soit loué ! — il en a raccommodé quelques-unes, car il estimait que le temps que l'on perd à bâtir un système, on le peut employer plus utilement à détruire un abus. Pangloss disait quelquefois à Can-

dide : « Tous les événements sont enchaînés dans le meilleur des mondes possible. » — A quoi Candide répondait : « Cela est bien dit, mais il faut cultiver notre jardin. » Le jardin de Voltaire était le nôtre. Que de plantes vénéneuses il a déracinées ! Que de fourrés il a essartés ! Que de sauvageons il a greffés ! Ne regrettons pas ses inconséquences ! S'il eut toujours raisonné, c'en était fait de ces étincelantes ironies et de ces colères dévorantes qui ont renouvelé le monde. »

La citation n'est pas trop longue ; il est intéressant de voir Voltaire ainsi jugé par un concitoyen, un successeur de Jean-Jacques, l'un des plus brillants et des plus fins. C'est ainsi que les deux premiers écrivains du dernier siècle, l'utopiste grognon et le pessimiste enjoué s'entre-choquèrent partout, ne pouvant ni s'éviter ni se souffrir. L'un disait de l'autre : « Esprit fanfaron, beau génie, âme basse, » l'autre affectait de mépriser profondément « ce valet de Diogène criant contre lui du fond de son tonneau. » Genève leur servit longtemps de champ de bataille, la *Lettre sur les spectacles* et le poème sur la *Guerre civile* en font foi. N'est-il pas singulier de les voir l'un et l'autre attachés par tant de liens à la petite république calviniste ? Voltaire y passa vingt ans de sa verte vieillesse ; Rousseau y vécut beaucoup moins, mais il y était né et il en porta l'empreinte ; il fut Genevois de toutes manières, par le tempérament, l'esprit, l'humeur, les idées, l'accent, le talent même ; jamais existence plus vagabonde n'a plus reçu ni plus gardé du sol natal.



Un Genevois (les Genevois se critiquent volontiers eux-mêmes) disait un jour : « Nous sommes trop petite ville; serrés dans un étroit quartier, nous nous gênons, l'un sent les coudes de l'autre. Trop inoccupés chez nous, nous regardons chez le voisin, notre curiosité s'applique aux petites choses, nous furetons volontiers, nous sermonnons à cœur joie : il y a dans chacun de nous un inquisiteur et un prédicateur. A tout le moins, nous donnons des conseils, ce qui prouve notre confiance en notre propre jugement. Nous sommes vite agacés, grâce à la bise; il nous plaît de nous plaindre, et, quoique nous soyons les plus heureuses gens du monde, nous nous donnons volontiers l'air de souffrir.

« Dès le XVI<sup>m</sup>e siècle les Italiens, qui n'aiment pas la tristesse, nous appelaient *città dei malcontenti*. Nos opinions sont sévères et nous ne croyons pas avec Vauvenargues que ce soit un signe de médiocrité de louer toujours modérément. Environnés d'ennemis dès le moyen âge, nous naissons alarmés; nous nous tenons l'œil au guet, sur le qui-vive et sous les armes; quand on nous aborde avec un sourire, nous n'admettons pas que ce puisse être bienveillance, nous nous demandons si c'est raillerie ou séduction. Nous craignons d'être dupes, et cette inquiétude, en nous bouffonnant jusqu'au menton, nous ôte beaucoup de charmes et d'aisance; elle nous attriste et nous empêche souvent d'y voir clair, car de toutes les illusions, celle qui trompe le plus est peut-être la défiance. Quand le

malheur pousse cette disposition à l'extrême, on prend une imagination déréglée qui s'effarouche de tout; on ne voit autour de soi que des embûches, et aussi follement que Don Quichotte, mais avec une folie sans ivresse, on prend les troupeaux de moutons pour des armées et les moulins pour des géants. On devient misanthrope, on devient solitaire; puis, comme la misanthropie et la solitude surexcitent l'orgueil, on déclare tout le monde méchant ou malfaisant; tout le monde, excepté soi, bien entendu, même dans les occasions où l'on ne s'épargne point, car celui qui se bat soi-même ne se fait jamais beaucoup de mal. On a beau mettre ses vices en montre, on s'écrie fièrement : « Moi qui me suis cru toujours et qui me crois, à tout prendre, le meilleur des hommes. »

Quelqu'un répondit à ce Genevois : « Il y a du Rousseau dans tout ce que vous me contez là, c'est-à-dire de l'outrance. Vous êtes mécontents et défiants, c'est vrai, mais quoi! préférez-vous ces êtres fortunés qui trouvent que tout va bien et que tout le monde est bon? Ils vivent sans souci, comme le meunier d'Andrieux, et tournant leur aile au vent, dorment sans crainte. Ils se réveillent à Sedan. Tout ce que vous blâmez chez vous peut être loué sous d'autres noms; la vigilance est la vertu des peuples qui veulent rester libres; la curiosité, c'est la source de toute science; le souci du prochain, c'est la source de toute charité. Vous avez, comme Jean-Jacques, cet amour du genre humain qui fait les grands dévouements et

qui s'est montré avec tant d'éclat dans les catastrophes récentes; à la fin de la guerre, vous étiez tous ou presque tous convertis à la cause malheureuse, et celle des vainqueurs ne plaisait plus qu'aux dieux. Par là, plus que par ses défauts, Jean-Jacques était bien de Genève; ajoutez-y la droiture, la simplicité, la sincérité de cœur, l'ardeur et la fougue de la passion (« hors le seul objet qui m'occupe, écrivait-il, l'univers n'est plus rien pour moi »), un besoin effréné d'équité, de justice, une indignation vraie contre toute espèce de prépotence et d'oppression, des vertus de stoïcien, les privations qu'il s'imposait pour diminuer ses besoins, simplifier sa vie et rester libre; le respect pour les choses saintes, même pour celles qu'il ne croyait plus, ce reste de vénération qui montre la ténacité des impressions premières: il n'eut jamais l'athéisme des bambins et des pantins, aussi Diderot disait-il qu'il finirait dans une capucinière et son *Vicaire savoyard* fut regardé par les philosophes comme un acte de défection. Ajoutez encore une fierté, susceptible peut-être, souvent ombrageuse, mais qui le maintenait debout au milieu des plus grands; enfin le côté puritain qui survécut en lui, même après ses passions et ses péchés de jeunesse: « à douze ans, disait-il, j'étais Romain, » — mais longtemps après, il l'était encore, — et quand il écrivit sa lettre sur les spectacles, il montra qu'on n'est pas né impunément sous la discipline de Calvin. Voilà bien des traits genevois, mais nous ne les avons pas notés tous; on pourrait

marquer encore les qualités, les curiosités du naturaliste; Jean-Jacques aimait la botanique autant que le paysage, et les beautés de la forêt « tenaient son esprit dans une alternative continuelle d'observation et d'admiration. » On pourrait rappeler son talent de discussion, sa puissance de raisonnement, la logique inflexible qu'il portait en toutes choses, et à côté de certaines timidités qui le rendaient farouche, de fausses hontes qui l'ont poussé à bien des fautes, mais qui venaient surtout de son incorrigible défiance, défiance de soi, comme des autres, sa plus grande erreur et son plus grand malheur. Remarquons encore chez lui l'accent du terroir qu'il garda jusqu'à sa mort; on a contesté le fait, mais Chaponnière l'affirme résolûment, le tenant de deux écrivains qui avaient beaucoup pratiqué Rousseau : Bitaubé et Bernardin de Saint-Pierre. Notons enfin dans notre poète cet amour du pays que tous les Suisses gardent au fond du cœur. Un jour, en revoyant Genève, il fut sur le point de se trouver mal quand il passa sur les ponts; son cœur se serrait toujours au départ quand il retournait en exil et que les trois tours de Saint-Pierre s'éloignaient et s'effaçaient dans les brumes. C'est lui qui a traité d'exécrable un fameux proverbe, et qui a dit en le renversant : *Ubi patria, ibi benè.*

Voilà bien le Genevois qui ne fut pourtant pas tout Jean-Jacques. La Savoie agit sur lui, comme l'a fort bien vu M. Michelet, et mit certaines langueurs dans sa nature. Il devint ce « Caton au cœur de femme » qui

choque M. Rodolphe Rey ; ce « Diogène à bonnes fortunes » qui amusait Voltaire. Puis l'isolement devait outrer ses défauts, exaspérer cette âme « écorchée, » le mot est du marquis de Mirabeau qui écrivait à l'adorateur du désert : « Vous avez les vapeurs permanentes et cela ne peut pas être autrement ; la solitude était votre maîtresse et vous l'avez prise à femme, voilà tout. C'est le mécompte de tout le monde, et surtout des gourmands, on me l'a dit souvent. »

Enfin, car il faut en finir, malgré le plaisir qu'on éprouve à dessiner un pareil modèle, ce qui frappe en lui c'est le plébéien. Voltaire agissait à Genève sur la ville haute, Jean-Jacques avait ses adhérents dans les bas quartiers. « Je n'ai pas encore lu son livre que les magistrats trouvent très-séditieux et que le peuple trouve très-bon, » ce témoignage d'un contemporain est remarquable. Ce fut la bourgeoisie qui s'agita contre l'auto-da-fé de l'*Émile*, mais Charles Bonnet écrivait à Bentinck qu'il « n'avait pas de temps à donner à la lecture d'ouvrages aussi diffus. »

C'est que Rousseau était plébéien lui-même. Des généalogistes ont voulu le nier, expliquant la fierté du citoyen de Genève par les alliances aristocratiques de sa famille. Ces savants ont oublié que tous les citoyens de Genève portent le front haut. Le peuple entier a de la race. Au XV<sup>m</sup><sup>e</sup> siècle, quand le duc de Savoie lui offrit un traité avantageux et humiliant, ce peuple répondit « que ses magistrats n'avaient jamais prêté de » serment à aucun prince de la terre, et qu'il préfé-

« rait vivre dans une pauvreté couronnée de toutes  
« parts de liberté, que vivre riche et tomber dans la  
« servitude. » Au siècle suivant, les Enfants de la ville,  
de joyeux braves, disaient dans leurs réunions : « Nous  
« avons toujours été libres, il n'est mémoire du con-  
« traire ; ayant les mêmes franchises, ayons un même  
« cœur. Si les officiers de l'Évêque mettent les mains  
« sur nous, que tous le défendent avec leurs armes,  
« leurs ongles et leurs dents. Qui touche l'un touche  
« l'autre. » C'est le temps des héros et des martyrs,  
des Berthelier, des Levrier, des Pécolat. Plus tard la  
ville, enveloppée par l'ennemi, ruinée par la dévasta-  
tion des campagnes, ravagée par la peste, exténuée  
par la faim, résiste encore ; le peuple déclare que ce-  
lui qui parlera de se rendre aura la tête tranchée, et  
tous sous les armes, femmes, enfants, vieillards, ju-  
rent par deux fois de se défendre jusqu'à la mort.  
Nous pourrions rappeler encore l'Escalade et conduire  
l'histoire jusqu'à nos jours, jusqu'à la levée de bou-  
cliers contre la Prusse, en 1857 — mais est-il besoin  
d'accumuler les exemples pour prouver qu'à Genève,  
république formée de républicains, il n'est pas besoin  
d'être un homme noble pour avoir la fierté de l'homme  
libre ?

Il en vaut la peine, esquissons ici un type de plé-  
béien genevois au siècle dernier. Vivait alors un Jean  
Bacle dont les auteurs anciens ou nouveaux parlent à  
peine et qui mérite pourtant d'être connu. Il nous ap-  
partient d'ailleurs, il rimait volontiers ses malices. Né

en 1751, envoyé en Angleterre dès sa quinzième année, il s'était cassé une jambe en route; il se fendit la tête au retour et se fractura deux fois la cuisse droite; ces accidents le retinrent au lit, où il eut le temps de beaucoup lire et de beaucoup méditer. Simple horloger, il appartenait à la caste inférieure des Natifs, gens destitués de tout droit politique, exclus même des professions libérales, et fort inférieurs aux bourgeois ou citoyens. Cependant, à force de lire, il avait appris que cette qualité de Natifs, récemment instituée, n'était consacrée par aucune loi, si bien qu'un jour, appelé à témoigner en justice, il ne voulut pas se déclarer Natif; il demanda qu'on mît tout simplement au bas de sa déposition : « Jean Bacle, de Genève. »

L'auditeur (on dirait aujourd'hui le juge de paix) fut scandalisé. « Comment, dit-il, ce nom de natif est sans doute au-dessous de vous? — Oui, Monsieur l'auditeur, fort au-dessous de mes sentiments. — Mais vous êtes né en ville? — Oui, Monsieur l'auditeur. — Eh bien! vous êtes donc natif. — Comme vous, Monsieur l'auditeur. — Comme moi! je suis citoyen, sot que vous êtes. — Comme moi, Monsieur l'auditeur. — Comme vous! » Et la fureur du magistrat grossissait à chaque parole. — « Ah! Monsieur l'auditeur, de grâce, que cela ne vous offense point autant, puisque si vous n'étiez pas natif de Genève, vous ne rempliriez pas la charge dont vous êtes revêtu, et, si je n'étais pas né dans la cité, je ne serais pas citoyen. —

Mais êtes-vous au moins citoyen bourgeois? — Monsieur l'auditeur, comme il faut être né dans la cité pour être citoyen et qu'on ne peut être citoyen sans être bourgeois, je me crois tout ensemble citoyen, bourgeois, natif et habitant. » La discussion s'aigrit, mais l'horloger tint bon; il voulut signer Jean Bacle, de Genève, et pas autrement. « Eh bien! sortez, insolent! cria l'auditeur, sortez, retirez-vous! . . . »

Notons pour achever le tableau que ce magistrat donnait ses audiences les jours de marché, dans l'arrière-boutique de M<sup>me</sup> Michau; il y avait deux sièges, une table et un Évangile. Or, le même jour, dans l'après-dîner, Jean Bacle fut appelé par le même auditeur chez la même demoiselle Michau pour être interrogé derechef. Cette fois on essaya de le vaincre par la douceur, mais Jean Bacle résista, donna des raisons posément avec une certaine érudition historique, et finit par déclarer qu'il subirait le dernier supplice avant de « consacrer encore un sobriquet qui fait autant d'esclaves de ceux qui le portent dans Genève, ma patrie. » Voici son dernier mot: « soumis aux lois, je crains Dieu, je respecte le magistrat et n'écoute que ma conscience. » Jean-Jacques n'eût pas dit autrement.

L'affaire prit de l'importance, l'horloger comparut devant les « Magnifiques seigneurs » qui l'appelèrent criminel d'État et menacèrent de le jeter dans un cul de basse-fosse; il ne faiblit point. Il demanda qu'on lui assignât un jurisconsulte pour lui prouver qu'il



était natif. On le mit en prison, au secret; il persista dans son idée fixe. On l'accusa d'un crime d'État, il accepta le procès et réclama l'honneur de se défendre lui-même; des avocats refusèrent de l'assister, il voulut plaider malgré eux; on lui envoya un pasteur pour le convaincre, et ce fut lui qui arriva presque à convaincre le pasteur. Il fut enfin condamné par les juges « à être amené céans pour y être grièvement censuré de ces délits, à en demander pardon à Dieu et à la Seigneurie, genoux en terre, » et de plus banni pour dix ans du territoire de la République. Il subit sa peine, mais ne se déclara pas natif.

Voilà le plébéien genevois au siècle dernier; il n'a pas changé de nos jours. Il se trouve dans beaucoup d'ateliers des artisans instruits, raisonneurs et un peu têtus, comme Jean Bacle ou Jean-Jacques, et discutant avec vous sans embarras. Un jour M. Joël Cherbuliez rencontra en voyage un homme vêtu à la diable et qui l'entreprit sur l'histoire naturelle, lui citant Cuvier, Saussure et entremêlant la dissertation d'interjections assez vulgaires. — « Quel est, demanda un étranger, ce savant professeur qui parle si singulièrement? » C'était un ouvrier de Genève. Ceux qui appartiennent à la fabrique, c'est-à-dire à l'horlogerie, font bande à part, se croyant au-dessus des autres et ils le sont en effet par l'instruction. En revanche ils ne se tiennent pas pour inférieurs à leurs chefs, et ils ont raison, parce qu'ils montent vite en grade et deviennent aisément patrons à leur tour. Quand la fa-

brique ne va pas, ils prennent, s'il le faut, la pelle ou la pioche et travaillent aux routes: c'est un travail public; mais il ne se feraient pas cordonniers ni tailleurs. Quand ils vont à l'étranger, ils n'en veulent revenir que riches. L'un d'eux disait à M. Joël Cherbuliez qui a noté avec soin tous ces petits traits: « Mieux vaut périr sur un fumier dans les rues de Paris que rentrer chez soi les mains vides. » C'est chez eux qu'il faut chercher le vieux sang genevois, le type primitif, peu ou point modifié par Calvin, par les étrangers, les réfugiés, les méthodistes.

Mais nous entendons gronder le lecteur qui cherche ici l'histoire de la poésie à Genève. — « Que Jean-Jacques soit Genevois, nous dit-on, que nous importe? qu'il soit plébéen ou gentilhomme, nous n'en saurions être ni affligés, ni ravis. C'est un poète qu'il nous faut. Où est le poète? » — Certes si l'on s'en tenait pour ce mot à la définition des dictionnaires: « écrivain qui compose en vers, » Jean-Jacques n'aurait pas son siège à côté d'Homère et de Virgile dans les limbes où Dante a placé les maîtres de l'art. Ouvrons-nous au hasard les œuvres rimées de ce grand prosateur, nous risquons de tomber sur la *Découverte du nouveau monde*, opéra dans le goût du temps, et nous y heurtons un sauvage, un cacique disant à sa femme:

Chère épouse, suspends d'inutiles alarmes.

Plus que de vains malheurs tes pleurs vont te coûter.

Ai-je, quand tu verses des larmes,  
De plus grands maux à redouter?...

Digité, je chéris le nœud qui nous assemble,  
 J'adore tes appas, ils peuvent tout sur moi :  
 Mais j'aime encor mon peuple autant que toi,  
 Et la vertu plus que tous deux ensemble.

Tels étaient les vers dramatiques de Jean-Jacques Rousseau. Veut-on connaître maintenant ses vers lyriques ? Voici une chanson célèbre et dont le carillon de Saint-Pierre fredonne un peu trop souvent l'air un peu trop connu :

Allons danser sous les ormeaux,  
 Amusez-vous, jeunes fillettes :  
 Allons danser sous les ormeaux,  
 Galans, prenez vos chalumeaux !

Répétons mille chansonnettes  
 Et, pour avoir le cœur joyeux,  
 Dansons avec nos amoureux,  
 Mais n'y restons jamais seulettes.

Quand plus tard, dans un quatrain, il dit à la Raison, à propos d'une femme

Le sage te perd à sa vue  
 Et te retrouve en ses discours,

il oublie ce qu'il a écrit dans l'avertissement qui précède ses poésies diverses : « Si l'on me trouve jamais à faire des vers galans ou de ces sortes de belles choses qu'on appelle des jeux d'esprit, je m'abandonne volontiers à toute l'indignation que j'aurai méritée. » Il a beau dire que ses vers sont l'ouvrage de son cœur, non de son esprit, que c'est « un enthousiasme im-

promptu » dans lequel il n'a pas songé à briller, il n'a jamais montré, dans ses poétiques essais, que l'élégante sensibilité du dernier siècle, c'est le ton de Voltaire, moins l'aisance et la légèreté. Il dit aux passions :

Passions, source de délices,  
 Passions, source de supplices,  
 Cruels tyrans, doux séducteurs,  
 Sans vos fureurs impétueuses,  
 Sans vos amorces dangereuses  
 La paix serait dans tous les cœurs.

Si ce n'est pas de l'esprit, nous demandons ce que c'est. La passion vraie, les grands élans, Rousseau les gardait pour la prose. Cependant, même en vers, il avait de la sincérité, se confessait à cœur ouvert. On reconnaît le « Caton au cœur de femme, » aux soupirs qu'il poussait dans l'allée de Sylvie :

Des sentiments si légitimes  
 Seront-ils toujours combattus ?  
 Nous les mettons au rang des crimes,  
 Ils devraient être des vertus.  
 Pourquoi de ces penchants aimables  
 Le ciel nous fait-il un tourment ?  
 Il en est tant de plus coupables  
 Qu'il traite moins sévèrement !  
 O discours trop remplis de charmes,  
 Est-ce à moi de vous écouter ?  
 Je fais avec mes propres armes  
 Les maux que je veux éviter.  
 Une langueur enchanteresse  
 Me poursuit jusqu'en ce séjour ;  
 J'y veux moraliser sans cesse,  
 Et toujours j'y songe à l'amour.

Mais si Rousseau, comme beaucoup d'autres grands prosateurs, n'arriva pas à faire de bons vers, il n'en fut pas moins le père de la poésie moderne. Sans prétendre, comme on l'a fait, que non-seulement Bernardin de Saint-Pierre et Châteaubriand, mais encore Lamartine, Hugo, Byron même et Gœthe descendent de lui, il est permis d'affirmer que Jean-Jacques fut le véritable promoteur de la révolution romantique, le premier en France et même en Europe qui revint puiser la poésie à la source vive, et qu'il le fit naïvement, en suivant ses impressions premières et les sincères prédilections de son esprit. Il fut le premier, parmi nos maîtres, « de ces esprits recueillis, intérieurs, mélancoliques, épris de la nature, y retournant par leurs regrets, cherchant sans cesse l'énigme d'eux-mêmes et l'interprète qui la leur expliquera. »

Ainsi parle Vinet qui a raison. Rien de plus franc que cette passion des champs et des bois ; se souvient-on de sa joie aux Charmettes lorsqu'il ouvrit sa fenêtre, et qu'il trouva « du vert » devant lui ? Nul avant lui, Sainte-Beuve l'a déclaré, n'avait mis du vert dans notre littérature. Il allait s'asseoir à l'écart « pour contempler la nue fugitive et entendre la pluie tomber dans le feuillage. » Et quelle joie quand il partait à pied « par un beau temps, dans un beau pays, » sans être pressé. « Il faut, disait-il, que mon corps soit en branle pour y mettre mon esprit. La vue de la campagne, la succession des aspects agréables, le grand air, le grand appétit, la bonne santé que je gagne en

marchant, la liberté du cabaret, l'éloignement de tout ce qui me fait sentir ma dépendance, de tout ce qui me rappelle à ma situation, tout cela dégage mon esprit, me donne une plus grande audace de penser, me jette en quelque sorte dans l'immensité des êtres pour les combiner, les choisir, me les approprier à mon gré, sans gêne et sans crainte. Je dispose en maître de la nature entière. »

On le voit, c'est presque du panthéisme. Il vivait si complètement avec la nature qu'il s'entretenait bien réellement avec elle. Ils échangeaient tous deux des confidences et des impressions. C'est chez Rousseau qu'on trouve pour la première fois des phrases comme celle-ci : « Il avait plu depuis peu, point de poussière, et des ruisseaux courants. Un petit vent frais agitait les feuilles, l'air était pur, l'horizon sans nuages, la sérénité régnait au ciel comme dans nos cœurs. » C'est à Saint-Pierre seulement, dans ses conversations avec les arbres et les fleurs, qu'il put s'appeler heureux, non d'un bonheur imparfait, pauvre et relatif, tel que celui qu'on trouve dans les plaisirs de la ville, mais d'un bonheur suffisant, parfait et plein qui ne laisse dans l'âme aucun vide qu'elle sente le besoin de remplir. Il oubliait tout, couché dans son bateau qu'il laissait aller à la dérive, ou marchant de longues heures dans ses promenades très-circonscrites au milieu des marceaux, des bourdaines, des persicaires, de tous ces amis qu'il appelait volontiers par leurs noms, ou quand il s'établissait au sommet d'un tertre sa-

blonneux couvert de gazon, de serpolet, « même d'esparcette et de trèfle qu'on y avait probablement semés autrefois et très-propres à élever des lapins qui pouvaient là multiplier sans rien craindre et sans nuire à rien. » Aussi quelle fête quand il put établir une colonie de ces lapins qu'il aimait tant et qui commençait à peupler avant son départ ! « Le pilote des Argonautes, s'écrie-t-il, n'était pas plus fier que moi ! » C'est un triomphe célébré par des fanfares.

On le voit donc ; ce qu'il chantait, ce n'était pas la nature élégante et bien parée, les paysages faits à souhait pour le plaisir des yeux que décrivait Fénelon et que produisait Le Nôtre ; c'était « la nature chez elle, » comme on dit aujourd'hui, la nature observée et vécue : les rochers pendant en ruine, ... le clair-obscur du soleil et des ombres, ... la perspective verticale des montagnes qui frappe si puissamment les yeux, ... les redans des Alpes, ... le séchard qui fraîchit en éloignant les bateaux des côtes, ... les chemins tortueux et frais, ... le corbeau funèbre, ... l'accumulation des glaces couvrant les rochers depuis le commencement du monde : toutes ces admirables choses qui lui arrachent une exclamation frémissante : « O Julie, éternel charme de mon cœur ! »

On se souvient enfin, car il est temps de conclure, de ses premières lectures avec son père. Le soir, ensemble, ils entamaient des romans qu'ils dévoraient jusqu'à la dernière page. « Quelquefois mon père, en-

tendant le matin les hirondelles, disait tout honteux : allons nous coucher, je suis plus enfant que toi. »

On a noté finement que c'est la première hirondelle qui traverse un livre français ; elle annonce un nouveau printemps dans la langue. Mais a-t-on remarqué aussi que cette hirondelle suivit Rousseau dans sa vie entière ? Elle fut son oiseau ; chaque poète a le sien. Celui de Shakespeare était l'alouette. Voici une lettre que Jean-Jacques écrivit en 1778, l'année de sa mort :

« A Madame C.

« J'ai lu, madame, dans le n° 5 des feuilles que vous avez la bonté de m'envoyer, que l'un de MM. vos correspondants, qui se nomme le *Jardinier d'Autewil*, avait élevé des hirondelles. Je désirerais fort de savoir comment il s'y est pris, et quelle contenance ces hirondelles qu'il a élevées ont fait chez lui pendant l'hiver. Après des peines infinies, j'étais parvenu, à Monquin, à en faire nicher dans ma chambre. J'ai même eu souvent le plaisir de les voir s'y tenir, les fenêtres fermées, assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise, en attendant qu'il me plût de leur ouvrir, bien sûres que cela ne tarderait pas d'arriver. En effet, je me levais même pour cela tous les jours avant quatre heures ; mais il ne m'est jamais venu dans l'esprit, je l'avoue, de tenter d'élever aucun de leurs petits, persuadé que la chose était non-seulement inutile, mais impossible. Je



suis charmé d'apprendre qu'elle ne l'est pas, et je serais très-obligé, pour ma part, au jardinier d'Auteuil s'il veut bien communiquer son secret au public. Agréez, madame, je vous supplie, mes remerciements et mon respect. »

Et il ajoutait en note : « L'hirondelle est naturellement familière et confiante, mais c'est une sottise dont on la punit trop bien pour ne l'en pas corriger. Avec de la patience, on l'accoutume encore à vivre dans des appartements fermés, tant qu'elle n'aperçoit pas l'intention de l'y tenir captive ; mais sitôt qu'on abuse de cette confiance (à quoi l'on ne manque jamais), elle la perd pour toujours. Dès lors elle ne mange plus, elle ne cesse de se débattre et finit par se tuer. »

Dans ce portrait d'oiseau, dessiné peu avant sa fin, Jean-Jacques n'a-t-il pas voulu encore une fois nous donner sa propre image ? N'était-il pas lui-même ce vagabond toujours en marche, né pour la vie errante et libre, et qui, dès qu'on veut le fixer quelque part, devient ombrageux, farouche, ne tient plus en place, rongé le frein, s'agite et meurt....

« Assise devant sa porte, dit une chanson provençale, une fillette filait, et tout en filant chantait, et tout en chantant disait : Que vous êtes heureuses, hirondelles ! »

---

## VII

### J.-F. CHAPONNIÈRE

La chanson aux siècles derniers, pendant la Révolution et sous l'Empire. — Le ministre Reybaz. — Chaponnière peintre, homme politique et poète. — *Il fallait ça*. — Une autobiographie.

Jean-Jacques donna les idées, mais Voltaire donna le ton; les poètes genevois prirent la pensée de l'un et la forme de l'autre. Chateaubriand put écrire à Petit-Senn : « Je vous félicite de rire avec grâce, c'est un talent que Voltaire a laissé dans votre pays. » Il faut dire que le pays était tout disposé à recevoir ce talent-là. La poésie genevoise avait été de tout temps agressive, militante et, par conséquent, satirique, raillant avec délice et avec fureur. Dans une piquante étude à laquelle nous allons faire beaucoup d'emprunts (*De la chanson et des chansonniers à Genève*), Jean-François Chaponnière rappelle qu'à la Réformation on

chansonnait l'Évêque et le duc de Savoie, que plus tard dans les conflits politiques et théologiques, les Eidgnots et les Mamelucs, les Goujons et les Artichauts se gourmaient à coups de rimes et de ponts-neufs. Mais vint un temps où la théologie seule accapara les esprits et où l'un des syndics fut mis en prison au pain et à l'eau pour avoir joué du violon le dimanche. Alors la chanson devint chose très-dangereuse, et le chansonnier Jaques Gruet finit mal. Genève dut s'en tenir « aux antiques concerts du roi David. » Ceci dura jusqu'à l'Escalade : on a vu l'explosion de vers provoquée par cette héroïque aventure. Après quoi, il fallut de nouveau se taire, et on se tut.

Au XVII<sup>me</sup> siècle, pendant le sommeil des partis, la chanson n'eut pas grand'chose à dire et elle resta muette, même après les événements de 1707. Mais en 1734, à propos de l'élection du conseil des Deux-Cents, le pays fut inondé de rimes : les longs poèmes dialogués pleuvaient à verse, tandis qu'une grêle de distiques crépitait partout. La plus remarquable et la plus étendue de ces compositions est restée inédite dans une collection particulière. M. Philippe Plan, qui vient de l'exhumer, nous écrit :

« Cette pièce a pour titre : *Vers sur ceux des Deux-Cents de 1734*, et ne compte pas moins de quatre-vingt-dix-huit strophes ou couplets.

« Comme il est facile de le supposer, elle fourmille de personnalités : le mur de la vie privée y est percé jusqu'à l'alcôve ; les noms propres y figurent en tou-

tes lettres. Des citations seraient donc difficiles. Voici cependant quelques traits où la plaisanterie est acceptable :

Savant élève de Bartole,  
 \*\*\* , avocat sans pareil,  
 Est-ce le don de la parole  
 Qui t'a fait membre du Conseil ?  
 Je n'ai garde dans ma satire  
 De rien y trouver à redire ;  
 Seulement je laisse à juger  
 A tout l'État qui s'en étonne  
 Si c'est ton nom ou ta personne  
 Qu'aux Deux-Cents l'on vient d'agrèger.

Approchez donc, troupe aspirante,  
 Fussiez-vous sots, osez tenter.  
 Vous pouvez bien vous présenter,  
 Puisque \*\*\* se présente.

Si l'on veut au Deux-Cents gens qui croquent les mouches,  
 \*\*\* a pour cela la plus belle des bouches.

« Mais l'esprit de plaisanterie n'exclut pas chez les poètes de ce temps de plus nobles aspirations. Il y a aussi du patriotisme dans leur fait ; il leur arrive même d'évoquer « nos pères. » Ce pont-neuf était alors moins usé qu'il ne l'est aujourd'hui :

Quoi donc ? pour maintenir leur chère liberté,  
 Nos pères vainement auraient tant disputé,  
 Vainement soutenu tout le poids de la guerre,  
 De leur sang précieux arrosé notre terre...  
 (Bellerive, Meyrin, Terny, Bonne, Versoix,  
 Se ressentent encor de leurs vaillants exploits),  
 Vainement exposé leur personne à la gêne,

Réduit notre ennemi dans son propre domaine,  
 Forcé de respecter nos titres et nos droits,  
 Pour voir un corps chez nous nous donner d'autres lois !...

« Parmi tant de faiseurs de vers, qui presque tous ont eu raison de vouloir rester inconnus, il en est un cependant qu'on peut nommer et qui mérite d'être signalé. C'est Jean Du Pan. Procureur général de la République dès 1707, lors de la condamnation de La Chana, il fut rappelé à ce poste trente ans plus tard, à la « Sanglante journée » du 21 août 1737. Il dut avoir beaucoup à faire en ce temps de troubles, mais il eut cependant des loisirs, et il en profita pour écrire différentes pièces de circonstance : une comédie en prose, *Le délire des politiques*, où les caractères du peuple et de l'aristocratie sont très-bien esquissés; deux ou trois ballets allégoriques et comédies en pots-pourris où figurent la Discorde, la Tyrannie, l'Anarchie, Astrée, fille de Jupiter et de Thémis, Bellone, tous les dieux et toutes les muses; un poème burlesque sur une dispute entre deux hommes importants, enfin le récit des dissensions de l'époque sous forme de « plaintes et jérémiades : »

Pour impôts mis par ci par là,  
 Tout ci, tout ça...  
 L'on vit chez nous bien du tapage,  
 Le citoyen en foule alla,  
 Tout ci, tout ça...  
 Chez le magistrat faire rage,  
 Qui dit : « Ouais ? Qu'est-ce que cela ?  
 Tout ci, tout ça  
 Ressent bien le libertinage !

« On trouve dans l'œuvre de Jean Du Pan beaucoup de traits heureux et même de très-bons vers ; seulement tout y est démesurément long. Ce poète devançait sur bien des points les hommes de son temps : à deux reprises pour le moins il fit comme procureur général des « représentations » aux Conseils pour l'établissement d'un théâtre à Genève. »

Parmi les poètes du temps il faut citer aussi J.-P. Le Camus, rimeur et musicien, mais meilleur musicien que rimeur. Il fit beaucoup de jolis airs, mais trop d'airs à boire, car il chantait le vin comme il l'aimait, avec fureur. Un jour, il entreprit de composer une nouvelle musique pour les psaumes, car l'ancienne musique l'obsédait. « On n'y aperçoit, disait-il, aucune mélodie, et la perte de l'haleine sert de règle pour la mesure.... Quant à l'harmonie, je ne pense pas qu'il soit possible de rien entendre de si monotone, on pourrait s'en servir efficacement contre l'insomnie... » La musique de Le Camus fut publiée, mais non adoptée, parce que le compositeur « humait le piot » et que, dit Chaponnière, « la Vénérable compagnie ne voulut pas de chants sacrés émanant de cette source. » Ce scrupule sauva pour un siècle encore les solennelles cantilènes de Goudimel.

Ce XVIII<sup>me</sup> siècle est rempli de dissensions politiques entre les divers partis (Négatifs, Représentants, Natifs, etc.) qui divisaient la société genevoise. Les Natifs, c'est-à-dire les descendants d'étrangers qui autrefois n'avaient été admis qu'à l'habitation — Jean

Bacle, que nous avons rencontré plus haut, était de cette caste — se trouvaient fort malheureux : ils ne pouvaient être avocats, médecins, ni même chefs de fabriques ou de bureaux. On sait qu'ils recoururent à Voltaire qui fit pour eux des brochures et leur donna des conseils. Voltaire s'amusait beaucoup des « tempêtes dans un verre d'eau » qui agitaient Genève, et il disait des syndics de la petite république :

Ces magistrats de leur poste ennuyés  
Vivent d'honneur et sont fort mal payés.

Au-dessus des Natifs étaient les Représentants qui se recrutaient dans la bourgeoisie et opposaient au pouvoir des « représentations » auxquelles les Négatifs, c'est-à-dire l'aristocratie gouvernante, répondaient : « *Non possumus.* » Sainte-Beuve reprochait à Sayous de n'avoir pas renseigné le public sur les partis genevois du siècle dernier, nos explications doivent suffire, au moins pour indiquer le sujet des dissensions qui firent naître tant de prose et tant de vers. Le polémiste le mieux doué du temps fut Isaac Cornuau, le monteur de boîtes. Joël Cherbuliez a consacré quelques pages respectueuses et presque filiales à cet esprit un peu mobile, mais plein de malice et de bon sens.

On ne peut malheureusement rien citer de cette littérature militante qui exigerait aujourd'hui trop de commentaires. Il existe dans une collection plus de deux mille cinq cents brochures de la fin du XVIII<sup>me</sup>

siècle, pleines de satires et de chansons. Tous les troubles du temps, de 1738 à 1795 et au delà, furent des sujets de poésies légères. En furetant dans la riche bibliothèque genevoise de M. Giraud, nous avons trouvé une *Catilinaire moderne*, petit poème en strophes de dix vers et accompagné de notes curieuses. Il fut écrit et brûlé en 1781. Il y a encore un *Baume antinégatif*, des *Étrennes aux Négatifs*, qui sortirent à Genève en 1785 « de l'imprimerie de Jean-Sans-Peur. » Il y a une chanson en forme de dialogue entre un Anglais et un Natif : ce petit morceau porte la fausse date de Londres ; tout cela est politique. Nous n'avons trouvé d'étranger aux questions brûlantes qu'un assez joli *Tableau de la foire de Genève* adressé à M. le recteur de Saussure et présenté par le jeune Gallatin-Pictet, de la troisième classe. On y lit ces deux vers :

Qu'est-il besoin d'embellir la nature ?  
Embellissez, s'il se peut, la laideur.

Quand il y eut bataille entre les Représentants et les Négatifs à propos de l'*Émile* brûlé par la main du bourreau, la chanson se mit de la partie. Voici un couplet du ministre Reybaz contre le Petit conseil :

Petit enfant n'est pas toujours le même.  
Son corps vermeil  
Croît pendant le sommeil.  
Mais le Petit conseil  
Dans son sommeil suprême  
Reste toujours petit :  
Rien ne lui fait profit,  
Il est toujours, il est toujours le même.



Ce Samuel Reybaz est une figure à esquisser. Il joua un rôle à Paris pendant la Révolution, il fut l'un des Genevois qui fournirent à Mirabeau des idées et même des périodes. Ministre du Saint-Évangile, puis envoyé de Genève à la République française, il fit plus de bien que de bruit, et composa quantité de vers qu'on n'a pas publiés; nous avons feuilleté ses manuscrits qui sont depuis peu à la Bibliothèque de Genève. Il y a des poèmes de toute dimension, souvent didactiques et un peu froids, l'imagination n'est pas riche. En revanche, les chansons ont du trait et de l'aisance; nous préférons les couplets sur Guillot et Guillemette à l'ode sur la Repentance et aux chants nationaux. Les stances de Reybaz sur Jean-Jacques ont produit une certaine impression, on y trouve des vers comme ceux-ci :

Abhorrant la doctrine impie  
 Que les faux sages d'aujourd'hui  
 Osent nommer philosophie,  
 Seul contre tous, fort sans appui,  
 Il sapa leur affreux système,  
 Il ne pensa que par lui-même  
 Et son siècle pensa par lui.

On y trouve aussi de la rhétorique :

C'est ainsi que par son exemple  
 Il prouva, comme en ses écrits,  
 Que se rendre digne d'un temple,  
 C'est se dévouer au mépris.

Le professeur Vernet, qui n'aimait plus Jean-Jac-

ques, écrivit des quatrains contre les strophes de Reybaz :

Outre mesure on a vanté Voltaire,  
Outre mesure on nous vante Rousseau,  
L'enthousiasme en paraît beau,  
Des héros de parti c'est le sort ordinaire.

On les blâme, on les loue, et toujours à l'excès  
L'injuste haine les déchire ;  
L'aveugle flatterie admire,  
La passion fait les portraits.

J'abhorre une main infidèle  
Qui partout veut mêler du noir,  
Mais je ris d'un excès de zèle  
Qui s'extasie au lieu de voir...

Ci-devant une inscription,  
Un petit buste, un mausolée  
Suffisait à l'ambition  
Des gens de grande renommée ;

Aujourd'hui tout se méconnaît,  
Il faut au monde des idoles :  
Plus l'homme est petit en effet,  
Plus on agrandit ses paroles...

De tout discours, de tout écrit  
La raison doit bannir l'ivresse ;  
Si l'on exalte tant l'esprit,  
Ah ! c'en est fait de la sagesse.

Reybaz répondit sur les mêmes rimes qui n'étaient  
pourtant pas assez riches pour deux :

On aime à censurer *Voltaire*,  
On se plaît à fronder *Rousseau*,

Goûter le bon, sentir le *beau*  
N'est pas d'un esprit *ordinaire*.

Oui, qu'on évite tout *excès*,  
Qu'on ne flatte ni ne *déchire* !  
Mais aussi faut-il que j'*admire*  
Des gens froids comme des *portraits* ?

Un auteur parait *infidèle*  
S'il dit blanc ce qu'on a cru *noir*,  
Tu le reprends, j'aime ton *zèle*...  
Qui voit le mieux ? C'est chose à *voir*...

Que parle-t-on d'*inscription*  
Et de buste et de *mausolée* ?  
Rousseau fut sans *ambition*  
Et mourut las de *renommée*.

Un grand parti le *méconnaît* :  
Il ne crut point à leurs *idoles*.  
Sur un homme grand en *effet*,  
Qu'ils ont dit de minces *paroles* !...

Grave auteur qui, dans ton *écrit*,  
De mes vers condamnes *l'ivresse*,  
Toi-même fis excès d'*esprit*  
Tout en me prêchant la *sagesse*.

La polémique en resta là ; Reybaz avait plus de trait que son adversaire. Il tournait l'épigramme assez joliment. On se souvient de l'échec du ministre Choiseul qui avait voulu opposer à Genève une cité rivale et qui n'arriva pas même à développer à côté d'elle le village de Versoix. On se souvient aussi du pharmacien Tollot qui faisait de si méchants vers contre Jean-Jacques. Reybaz trouva moyen de frapper du même coup

l'apothicaire de Genève et l'homme d'État français :

Ci-git Versoix qui faisait tant la fière.  
 Taupes, hélas ! en font un cimetière...  
 Dans ce désert, passant, prends le galop,  
 Comme qui lit les vers de Jean Tollot.

L'épigramme qui suit peut se passer de commentaires :

Un curé prêchait à merveille,  
 Tout le monde en faisait grand cas,  
 Mais on se disait à l'oreille :  
 « Ce qu'il dit, il ne le fait pas.  
 — Oui, mais... (répartit une vieille,  
 Fort bien instruite sur ce point)  
 Ce qu'il fait, il ne le dit point. »

Une des boutades de Reybaz prouve qu'il ne garda pas un très-bon souvenir de Mirabeau :

En France on vit jadis deux orateurs fameux,  
 Également discrets et mordants et fougueux,  
 L'un cajoleur du peuple était grand démocrate,  
 L'autre, fou du clergé, partant aristocrate ;  
 Bien qu'ardents ennemis, pourtant ils n'étaient qu'un ;  
 Le sublime amour-propre était leur dieu commun.  
 Mais la fortune alors, en faisant la gentille,  
 Dit : Si vous leur trouvez certain air de famille,  
 Que l'étonnement cesse ; ils ont la même peau...  
 Tournez l'abbé Maury, vous aurez Mirabeau.

Voici une petite malice contre un pauvre rimeur qui avait attaqué un poème imprimé de Reybaz (poème écrit à l'occasion de l'ascension du Mont-Blanc qui fit tant d'honneur à Saussure) :

M.... certes est un bon homme  
 Mais il voit un peu de travers,  
 C'est moi qu'il visait dans ses vers  
 Et c'est son lecteur qu'il assomme.

Reybaz fit aussi du théâtre, une tragédie ou un fragment de tragédie sur Charles I<sup>er</sup>. Il en joua des morceaux à Strasbourg. Il ajouta une scène au *Mercurie galant* où il fit intervenir un vieux pasteur ; au reste, il eut probablement maille à partir avec la Vénérable compagnie, car il ne négligea pas une seule occasion de la houspiller. Nous avons lu tout une comédie de lui, le *Catogan vainqueur*, où le clergé n'est pas traité avec trop de respect. Nous ne voulons pas déflorer cette drôlerie qui sera publiée ; nous en donnons seulement quelques traits pour mettre en goût le lecteur. Chacun des personnages fait sa petite confession à huis clos ; l'un dit avec franchise :

Oui je suis paresseux ; avec peine on m'arrache  
 Un sermon chaque mois où chacun tousse et crache,...  
 Est-ce en ne faisant rien, mes frères, que l'on nuit ?

Un autre, orateur très-diffus, avoue aussi son crime :

Depuis soixante hivers, les sermons que j'ai faits  
 Compensant largement la valeur par le nombre,  
 Couvrent tous mes écarts du bienfait de leur ombre.

Un autre se justifie du péché contraire :

De mes sermons trop courts peut-être qu'on murmure,  
 Mais tel qu'un bon marteau, mon débit avec art,

En les aplatissant, les allonge d'un quart.  
Parfois le long des murs mes voyelles trainées  
Vont faire dans leurs nids trembler les araignées.

— Allons ! interrompt le modérateur, assez de confessions comme cela ! Ne tombons pas dans la naïveté de Scapin, ne dévoilons pas nos petits ridicules.

Notre premier devoir est de fuir le péché,  
Mais le second, Messieurs, est qu'il soit bien caché.

Nous ne craignons pas de citer ces innocentes malices qui amuseront aujourd'hui les pasteurs, ceux du moins qui ont de l'esprit. Reybaz est en ce moment remis en lumière, comme aide de camp ou souffleur de Mirabeau ; on nous saura gré de l'avoir fait connaître comme poète.

Mais il faut mentionner d'autres polémistes et chansonniers genevois. Chaponnière nous apprend que Rival, l'auteur des *Torts* déjà cités, fit sur les Natifs « une ode admirable de force et de logique. » Vernes de Luze donna lui-même quelques strophes sur l'*Émigration de Genève*. Châlons chansonna « les Suisses venus pour nous opprimer. » Les Bernois, en revanche, raillèrent ou firent railler la forfanterie de quelques Genevois. Voici un de leurs couplets, un peu pesant :

Je conclurai de tout ceci  
Que ces beaux Messieurs de Genève  
Sont les moins braves enfants d'Ève,  
Et qu'on voit surtout en ce cas  
Qu'un chien qui jappe ne mord pas.

On a remarqué que la poésie fut fort à la mode entre 1782 et 1789. Les femmes s'en mêlaient, même celles du monde (voir APPENDICE, v). Vinrent après de nouveaux troubles et la fameuse victoire populaire des pompes à feu, chantée par le pasteur Nicolas Chenevière, l'auteur de *Lustucru* et de quantité de pièces très-gaies en patois savoyard. Les pasteurs de ce temps-là ne dédaignaient pas la chanson, ceux du nôtre sont plus solennels. Il en est pourtant un ou deux... mais nous n'avons pas à parler des vivants.

Enfin la révolution éclata : on eut à Genève *Les contes du fils Duchesne* (nous supprimons l'épithète) rédigés par Bénédicte Humbert, encore un auteur à citer. Outre ce journal, nous avons eu entre les mains les *Étrennes patriotiques genevoises* de 1794, petit livre fort instructif qui nous montre les mœurs et la poésie du moment. On y trouve d'abord un almanach composé de noms révolutionnaires, puis l'édit du 12 décembre 1792, consacrant l'égalité des Genevois. En 1793, on célébra conjointement le souvenir de cet édit et celui de l'Escalade. Les *Étrennes patriotiques* nous offrent encore une chanson sur la prise de Toulon et un récit de la fête du 28 décembre rappelant la révolution de l'année précédente et la destitution de l'ancien gouvernement. Une loi avait décrété l'érection d'un monument à Jean-Jacques Rousseau. A ce propos, le 28 décembre, une procession était sortie du temple des Lois (ci-devant Saint-Pierre). Il y avait de la musique et soixante artilleurs. Les statues de l'É-

galité et de la Liberté furent conduites par douze jeunes sans-culottes et escortées par les bannières des clubs et par les autorités constituées jusqu'à la maison où l'on croyait que Jean-Jacques était né. Un orateur harangua le peuple du haut du char, puis le cortège se rendit au club fraternel, et vingt-huit coups de canon furent tirés pendant qu'on coiffait du bonnet rouge le buste du citoyen de Genève. Par-dessus le bonnet rouge on mit une couronne de lauriers. Ce petit livre contient encore des vers de la citoyenne Dufour-Valentin et quelques couplets falots de Rival équivoquant sur l'épithète de sans-culotte. Ce qu'il y a de mieux dans le recueil, c'est un triolet de Jean-François Chaponnière :

Rentrez dans la nuit des tombeaux,  
Princes, rois, tyrans de la terre !  
Du genre humain tristes fléaux,  
Rentrez dans la nuit des tombeaux !  
Pour foudroyer vos vils drapeaux,  
La Liberté prend son tonnerre...  
Rentrez dans la nuit des tombeaux,  
Princes, rois, tyrans de la terre !

C'est ainsi que nous arrivons au poète charmant qui mérite une étude à part, et dont la longue carrière (1769-1856) est d'autant plus intéressante à suivre qu'elle appartient aux deux siècles et peut servir de trait d'union entre eux.

Abraham Chaponnière, le père de notre poète, était monteur de boîtes et du parti des Représentants, aussi



fut-il un peu persécuté par l'aristocratie triomphante; il dut quitter le territoire de la République, et (fait incroyable!) ce fut un empereur, Joseph d'Autriche, qui offrit un asile aux émigrés. Il s'établit à Constance une colonie genevoise où Jean-François Chaponnière fit ses premières armes en 1787. Il écrivit une chanson sur un enfant qui venait de naître dans une maison très-libérale; cet enfant devait s'appeler plus tard le général Dufour.

Cependant notre débutant n'était poète que d'occasion. On l'avait destiné au saint ministère et il avait préféré la peinture. C'est probablement ici qu'il faut placer le voyage qu'il fit en Allemagne, le sac au dos et le bâton à la main, en artiste ambulante. Un de ses biographes rapporte à ce propos une anecdote que Chaponnière lui aurait racontée en ces termes :

« On m'avait recommandé à un grand-duc d'Allemagne. Un chambellan me reçut et me dit : — C'est vous, monsieur, qui désirez faire le portrait de Son Altesse. Quel est votre prix ? — Ressemblance parfaite, cent florins, demi-ressemblance.... — Nous voulons la ressemblance parfaite. Mais je vous préviens que son Altesse a l'œil gauche légèrement de travers. — J'entends, elle louche. — Non pas, elle a l'œil gauche légèrement de travers. Il faudra dissimuler cela. C'est facile, je peindrai Son Altesse de profil. — Monseigneur désire être peint de face.

« Je m'exécutai. Je peignis l'Altesse de face, sans la faire loucher : mais je ne voulus accepter que cin-

quante florins, n'ayant obtenu qu'une demi-ressemblance. »

Le fait a été contesté par d'autres amis de Chaponnière; mais s'il n'est pas vrai, il est bien trouvé. La Révolution ramena le jeune peintre à Genève, où il fut jeté malgré lui dans la politique, et même forcé sous peine de mort de siéger au tribunal révolutionnaire. On a répandu à ce propos de grosses calomnies qu'il importe de démentir. Ce tribunal se partageait en deux branches : l'une qui avait à juger, l'autre qui se bornait à administrer. Chaponnière fut de la seconde et, conséquemment, n'eut point à prononcer d'arrêts de mort. Sept Genevois, ce n'est que trop vrai, furent fusillés; mais le cercle de Jean-Jacques dont notre poète faisait partie s'était déclaré contre l'exécution. Chaponnière n'eut à juger que les montagnards qui avaient voulu livrer Genève à la France. Mais même contre eux il ne prononça pas la sentence capitale, car il n'aimait pas le sang. Ce n'est pas que la tournure de son esprit le fit pencher vers l'occupation française. Un demi-siècle après, il parlait encore de ces années de tristesse et de servitude avec un ressentiment tenace contre les envahisseurs. Voici comment il racontait, en 1826, l'annexion de la petite république à la grande :

« L'envoyé de France, dans un moment d'abandon politique, avoua franchement à nos magistrats que la grande nation avait le plus vif désir de se réunir à Genève. Les autorités prirent la liberté de faire observer

à M. le président que le consentement mutuel était de rigueur pour que l'union fût heureuse, et que nos concitoyens ne paraissaient pas avoir encore une vocation bien décidée pour former ce nœud. L'envoyé répondit affectueusement que cela viendrait, que cependant il était un peu pressé, et, pour nous prouver la sincérité de ses intentions, il nous coupa les vivres.

« Nous en fîmes des plaintes à Paris. Le gouvernement français témoigna avec candeur sa surprise à nos commissaires, les assurant qu'il était dans une ignorance complète de ce qui se passait dans nos environs; qu'au surplus il y mettrait ordre et que nos concitoyens pouvaient être absolument tranquilles sur le maintien de notre indépendance. Puis les Révérends pères du Directoire firent marcher une petite armée qui s'empara de Genève et trancha la question.

« Nous fûmes bien surpris d'apprendre un beau matin, par les gazettes de la capitale, que nous avions sollicité vivement la réunion et que nous étions rayonnants de joie. »

C'est pourquoi, pendant l'occupation française, Chaponnière fut constamment de l'opposition. Les meilleures chansons qui coururent le monde à l'avènement de l'Empire partaient du pupitre où notre poète rimait entre deux comptes, car à Genève, et même ailleurs, on n'échange pas du pain contre des vers. Nous ne citerons pas ses épigrammes contre le premier Empire: elles ont perdu toute actualité depuis la chute du second. Disons seulement qu'elles inquiétèrent

assez vivement la police impériale et que M. de Melun, préfet de Genève, appela bien des fois dans son cabinet le malin chansonnier.

Aussi Chaponnière fut-il des premiers à chanter la délivrance de Genève. Son salut aux Suisses est connu, nous n'en rappelons que le premier couplet :

Enfants de Tell, soyez les bien venus !  
 Quel plaisir de voir vos bannières !  
 Quinze ans d'oppression nous avaient abattus,  
 Un instant finit nos misères.  
 Tous nos malheurs, tous nos revers  
 S'effacent par votre présence ;  
 Aux maux que nous avons soufferts  
 On voit succéder l'espérance ;  
 Nos beaux jours nous seront rendus.  
 Enfants de Tell, soyez les bien venus !

Comme chansonnier, Chaponnière fit partie d'un groupe de poètes enjoués que nous aurons à écouter plus tard, peut-être était-il supérieur aux autres par la franchise et la netteté de l'accent. Il avait de l'à-propos, du naturel, des refrains heureux, il composait bien et trouvait le mot juste. Il ne manquait à chacune de ces petites pièces qu'une demi-heure de travail. Comme il ne s'inquiétait pas de sa réputation littéraire, il laissait circuler ses chansons manuscrites et non signées ; elles se répandirent ainsi, dès le commencement du siècle, dans la France entière, par milliers de copies, sans qu'on sût d'où elles venaient. M. Louis Reybaud écrivait de Chaponnière, il y a quarante ans : « Nous sommes de vieilles connaissances.

Non que je puisse dire qui il est, ni que je lui aie touché dans la main,... mais de certains refrains que j'ai rencontré au bout de ses chansons.... avaient pris date dans ma mémoire et ont vibré à mon oreille comme d'anciens amis. C'était à une époque où je me trouvais parfois entouré d'un peuple de gais commis voyageurs, convives bruyants et fanfarons, échos nomades, toujours à l'affût d'une chanson nouvelle, et vivant d'ordinaire sur l'esprit des autres. Vingt d'entre eux s'étaient attribué les refrains populaires : *Laissez-moi boire en paix* ; *Tin, tin, tin, je suis amoureux du vin* ; *C'est la faute de Voltaire* ; *Il ne faut pas dire : Fontaine* ; *Plantons du raisin* ; *Parlez-moi d'être gueux*, etc., etc. D'autres, plus modestes, s'étaient contentés d'en faire hommage au roi-chansonnier ; bref, cette propriété circulait, divisée à l'infini, et cette foule de joyeux flonflons faisait leur tour de France sous des noms différents. Aujourd'hui tout s'explique ; c'est dans le même moule que ces chansons ont été jetées ; c'est du même cerveau qu'elles ont jailli tout armées de vigoureuse ironie et de verve spirituelle. Certes, exproprier ainsi un poète dans ses œuvres spirituelles, c'est faire, sans le vouloir, un bien grand éloge de son mérite, c'est donner un puissant témoignage de sa popularité. »

La plus connue de ces chansons, celle qui courait le monde vers 1820 et qu'on attribuait alors à tous les maîtres du Caveau français, est celle qui a pour titre et pour refrain : « C'est la faute de Voltaire. » Le re-

frain est devenu un proverbe. Donnons-en quelques couplets qui seront encore tout neufs pour les jeunes gens, car ils n'ont pas reparu dans les recueils de date récente :

Qu'il est beau ce mandement  
De monsieur le grand vicaire ;  
Sa pastorale, vraiment,  
A tout bon dévot doit plaire,  
Car il dit à son troupeau :  
« S'il est du mal sur la terre,  
C'est la faute de Voltaire,  
C'est la faute de Rousseau...

« Si le diable adroit et fin  
A notre première mère  
Insinua son venin,  
C'est la faute de Voltaire ;  
Si le genre humain, dans l'eau,  
Pour expier son offense  
Termina son existence,  
C'est la faute de Rousseau...

. . . . .  
« Si, de son peuple l'ami,  
Charle, ce roi débonnaire,  
Fit la Saint-Barthélemy,  
C'est la faute de Voltaire...  
Si le papiste couteau  
Près de la Ferronnerie  
De Henri trancha la vie,  
C'est la faute de Rousseau...

. . . . .  
« Très-chers frères, combattons  
Ces pernicieux ouvrages  
Dont les perfides poisons  
Ont infecté tous les âges.  
Grand Omar, sors du tombeau !  
Accours, viens purger la terre  
Des sarcasmes de Voltaire,  
Des sophismes de Rousseau ! »

Ces petits vers, gros de pensées, sont malheureusement mal faits : on y sent l'improvisateur tourmenté par une idée excellente et pressé de la mettre au jour. Cependant Chaponnière ne manquait ni de style, ni de grâce. En voici la preuve en quatre couplets composés à l'occasion d'un petit pont jeté en 1823 par le général Dufour sur les fossés de Genève. Ce fut, dit-on, le premier où l'un des deux premiers ponts en fil de fer suspendus sur le continent. Le poète regarde passer la foule et ne se hâte pas de la suivre :

Passez, galants ; passez, fillettes !  
 Passez, bénévoles maris !  
 Passez, grands faiseurs de courbettes,  
 Passez, Midas et beaux esprits !  
 Mérite que poursuit l'envie,  
 Enfants qui commencez la vie  
 Et vieillards qui la finissez,  
 Passez, passez !...

L'huissier qu'un recors accompagne  
 Sort pour vexer le villageois ;  
 L'humble habitant de la campagne  
 Entre pour tromper le bourgeois.  
 Purgon vient de ses promenades,  
 Il a visité vingt malades...  
 Prions Dieu pour les trépassés !  
 Passez, passez !...

O vous qui disputez sans cesse,  
 Serviles et comuneros,  
 Partisans du Turc, de la Grèce,  
 Torys, Wighs, ultras, libéraux,  
 Amis de la paix, de la guerre,  
 Puissants qui gouvernez la terre  
 Et petits qui les nourrissez...  
 Passez, passez !...

Que j'aime à voir, de ma cellule  
 Où le vieux vin me réjouit,  
 La foule qui toujours circule,  
 Roule, passe et s'évanouit !  
 Bientôt j'irai joindre la troupe,  
 Mais il faut épuiser ma coupe...  
 Je bois et dis aux plus pressés :  
 Passez, passez !

Voici enfin quelques couplets beaucoup moins connus, on y trouvera toute la malice et toute la verve de Chaponnière :

On dispute, on se querelle  
 Pour élever nos bambins ;  
 L'un veut d' l'école nouvelle,  
 L'aut' veut des ignorantins.  
 Eh ! mes amis, quell' folie !  
 De quoi s' compose la vie ?  
 D' manger, boire et cætera :  
 I n' faut pas d'étud' pour ça.

On s' donne ben d' la tablature  
 Pour former nos jeun' garçons ;  
 R'posez-vous sur la nature,  
 On n'a pas b'soin d'aut' leçons ;  
 Qu'ils soient fournisseurs, notaires,  
 Tailleurs, meuniers, homm' d'affaires,  
 Douc'ment chacun d'eux prendra :  
 I n' faut pas d'étud' pour ça.

Pour parv'nir à la puissance,  
 Et laisser l'honneur en ch'min,  
 Pour s' croire d'un' sublime essence  
 Parc' qu'on a quelqu' vieux parch'min,  
 Consommer et n' rien produire,  
 Sans voir clair prétend' conduire,  
 Et s' flatter qu'on l' souffrira :  
 I n' faut pas d'étud' pour ça.



On dit qu' des messieurs en France,  
 Qui n' sont pas des étourdis,  
 Veul' ramener la science  
 A c' qu'ell' fut au temps jadis.  
 Quand l' peupl' n'a plus rien à faire  
 Qu' servir, obéir et s' taire,  
 Puis payer c' qu'on lui d' mand'ra,  
 I n' faut pas d' étud' pour ça.

Essaierons-nous aussi de faire connaître Chaponnière le conteur ? Ici le travail serait trop facile. Nous n'aurions qu'à piller dans un recueil récent qui est maintenant dans toutes les mains, les *Poésies genevoises*, éditées par M. le professeur Adert. On y trouvera les meilleures pièces de notre auteur : *Mourgue* (c'était un sourd-muet que tout le monde connaissait à Genève il y a cinquante ans); le *Rêve*, le *Paresseux*, le *Mariage* et l'*Épître à D.* (lisez Desrogis). Tout cela est peut-être un peu classique et démodé, mais il y a toujours l'esprit, la finesse et la bonne humeur du maître. De toutes ses compositions en ce genre, la plus connue et la plus remarquable assurément est celle qui porte pour titre : *Il fallait ça, ou le Barbier optimiste*. C'est l'histoire d'un Figaro gascon qui a suivi toutes les révolutions politiques de la France de 1789 à nos jours, et qui s'est frotté les mains à toutes les catastrophes. Après la bataille, il est toujours du parti qui triomphe et appartient successivement à la monarchie, à la révolution, à la Montagne, au Directoire, à Bonaparte, à Napoléon, à Louis XVIII, à Louis-Philippe; il passe lestement de l'un à l'autre

avec une pirouette, et s'écrie dans la sérénité d'une satisfaction imperturbable : Il fallait ça ! C'est en un mot la doctrine de M. Cousin, la légitimité du succès, proclamée par un descendant dégénéré de Sancho Pança, et armé comme lui du plat à barbe. Rien de plus amusant que ce petit poème en vers libres, pleins d'aisance et de naturel. Mais tout se tient si bien dans ces cent petites pages qu'on n'en peut rien détacher sans citer tout ce qui précède et tout ce qui suit. Aussi renvoyons-nous le lecteur au volume. *Il fallait ça* a été composé petit à petit, au fur et à mesure que la France changeait de maîtres. Le commencement avait paru sous l'Empire et s'était répandu manuscrit. Palissot s'en empara en 1808 et en fit une édition pleine de corrections et de variantes. Plus tard un M. de M. en fit une nouvelle édition où il glissa d'assez mauvais vers et où, dans une préface, il annonçait la mort de l'auteur et déclarait s'emparer de la succession qu'il jugeait de bonne prise. Vint ensuite un M. S. de Lyon qui donna aussi sa version maladroitement allongée. Enfin, un numéro de la *Gazette de France* (20 mars 1837) reprend pour ses besoins personnels l'œuvre de Chaponnière et l'enjolive au gré de son public. Bonaparte y est présenté comme un homme qui

nous place  
Sous l'égide du Consulat,  
Jour à jamais fameux, immortel résultat,  
Si son épée, à la couronne  
Restituant tout son éclat,

Eût alors rétabli les Bourbons sur le trône,  
*Seul moyen d'apaiser les troubles de l'État !*

Inutile d'ajouter que ce passage n'est pas de Chaponnière. Mais nous n'avons pas encore tout dit sur la vie du poète et du citoyen. Il fut mêlé à tout ce groupe de conteurs, de chansonniers, de polémistes légers et aimables qui, de 1815 à 1830, attaquèrent malicieusement à petit coups d'épigrammes les misères et les ridicules de la Restauration. Ces hommes d'esprit, que nous retrouverons plus loin, eurent différents centres de réunion : ils fondèrent une société lyrique où ils se permettaient de rire, ce qui alors était presque un acte d'indiscipline. Ils fondèrent une Société littéraire qui eut à ses débuts et qui garda longtemps une véritable importance. Les soirées qu'elle donnait attiraient la foule et encourageaient les poètes et les prosateurs qui, dans leur pays, trouvaient difficilement un public. Chaponnière resta pendant de longues années président de cette société qui faisait une rude concurrence aux cercles de la haute ville, et qui réunissait la bourgeoisie lettrée et libérale. On s'y amusait ; nous voudrions en dire autant de toutes les sociétés du pays.

Chaponnière enfin fut l'un des fondateurs du *Journal de Genève*, qui parut (ou reparut si l'on veut) en 1826, à la suite d'un banquet où M. Charles Durand avait fait merveille. M. Charles Durand était un homme d'esprit, arrivant de France où il avait été magistrat et avait souffert à cause de sa religion ; il était venu chercher un asile dans la ville du Refuge.

Il s'allia d'abord aux libéraux en adorant Jean-Jacques qui était leur dieu, et il fut des premiers à faire des conférences publiques. Il y parlait avec beaucoup d'emphase des poètes et des orateurs, et paraissait improviser ses leçons, tant il se montrait entraîné par son sujet et porté par ses idées. Par malheur, quelques années après, ses conférences furent publiées, et on les trouva parfaitement conformes à l'improvisation.

Un jour donc, après déjeuner, dans un hôtel de Genève, Charles Durand dit à ses convives (c'étaient Chaponnière, Cougnard, Petit-Senn et autres illustres, parmi lesquels M. James Fazy) : « Vous habitez une ville distinguée sous tous les rapports, plus avancée que toute autre, peuplée de lettrés, de savants et d'artistes, comment se fait-il qu'il ne s'y imprime pas un seul journal ? Ce ne sont certes pas les journalistes qui manquent. Entre nous tous, ne ferions-nous pas une excellente rédaction ? » Tout le monde applaudit, et la fondation du *Journal de Genève* fut décidée séance tenante. Les convives présents se partagèrent aussitôt les rôles, et Chaponnière prit l'un des plus actifs. Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt tous les numéros qui parurent en 1826 : c'était alors une petite feuille grande comme la main et qui ne sortait de l'imprimerie qu'une fois par semaine. Elle s'occupait timidement de politique locale et pas du tout de politique étrangère : défense expresse de s'intéresser aux affaires des pays voisins. Genève craignait alors énormément

ment ses libérateurs de 1815 qui pesaient sur elle de tout le poids de leurs bienfaits. Le gouvernement n'eût jamais permis dans le canton l'impression d'un seul mot qui pût offenser la Sainte-Alliance. Un jour, dans une critique littéraire, Petit-Senn glissa étourdiment une phrase antimoscovite. Il fut aussitôt cité à comparaître devant l'un des syndics et courtoisement forcé de réparer sa faute. Le malheureux critique dut aller acheter un livre sur l'empire russe et, fort de cette lecture, écrire un article enthousiaste en faveur des czars.

Ce n'est donc pas à des correspondances étrangères que le journal dut ses premiers succès. Lorsque plus tard M. Charles Durand, qui avait changé d'amis et qui passait ses soirées dans la haute ville, crut devoir plaire à ses nouveaux compagnons de table, il fonda un second journal, le *Courrier du Léman*, où il montra moins d'enthousiasme pour Jean-Jacques Rousseau. Il obtint alors la permission de raconter à ses lecteurs ce qui se passait hors de Genève, mais à la condition expresse que ses nouvelles seraient contrôlées, approuvées, fournies même par le gouvernement. M. Durand, qui avait un bon caractère, accepta cette condition, alléguant qu'il valait mieux donner aux gens des nouvelles orthodoxes que de n'en pas donner du tout. Cela n'empêcha pas le *Journal* d'enterrer le *Courrier*; il en a enterré bien d'autres.

C'est qu'en 1826, malgré son petit format et sa discrétion forcée, il était dirigé par des hommes de beau-

coup d'esprit. Ses écrivains se piquaient de goût et de style; ils mettaient à la rédaction d'un *fait divers* le soin que donnait Petit-Senn à ses plus fines boutades, et la littérature sous toutes ses formes était cultivée avec une prédilection qu'elle n'a jamais obtenu de nos jours. Nombre de pièces de vers, signées, non des initiales, mais des lettres finales du nom de chaque auteur, remplissaient la dernière page de la petite feuille et remplaçaient avantageusement les annonces. Un E désignait Chaponnière, un Y Gaudy-Lefort, un D Salomon Cougnard, un T Petit-Senn qui, d'ailleurs, n'ayant jamais redouté la publicité, donnait assez souvent sa signature en toutes lettres. Hélas, cette passion littéraire du journal ne devait pas durer longtemps! Il entra de plus en plus dans la politique et finit par s'occuper beaucoup trop de l'étranger. Ce fut alors que Petit-Senn le quitta pour fonder son *Fantasque*. M. James Fazy, qui avait été, non l'un des fondateurs payants du *Journal de Genève*, mais l'un des premiers rédacteurs et des plus vifs (c'est lui, le fait est piquant, qui écrivit le premier article du premier numéro), donna sa démission même avant Petit-Senn, parce qu'il n'aimait pas « l'opposition à l'eau de rose. » Et il se rendit à Paris où l'appelait un journalisme moins cauteleux.

La part de Chaponnière fut très-grande dans le journal. Outre ses articles politiques, il y faisait la critique littéraire et la chronique théâtrale avec une compétence qui étonnait ses lecteurs parisiens. Il sa-

vait sur le bout du doigt tout le répertoire du théâtre français, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, et quand on jouait à Genève une nouvelle pièce, il ne se contentait pas, comme on fait aujourd'hui, de déclarer que les comédiens l'avaient admirablement bien jouée, mais il prenait l'auteur à partie et lui montrait du doigt la comédie depuis longtemps oubliée où le bonhomme avait pris ses plumes de paon. L'art dramatique avait toujours eu pour lui de l'intérêt; nous avons déjà signalé ses articles très-curieux sur l'histoire du théâtre à Genève.

Toute cette polémique du Journal, de la Société littéraire et de la Société lyrique finit par arriver à ses fins. L'opposition bourgeoise et libérale put parvenir au pouvoir à dater de 1830. Les portes de l'Hôtel-de-ville furent ouvertes ou du moins entre-bâillées, et Chaponnière se glissa dans les Conseils.

Il était le chef de l'opposition de « quinze ans, » (1815—1830) et l'on se faisait de lui des idées formidables. On se le représentait armé d'un bûcher pour la Vénérable compagnie des pasteurs et d'une guillotine pour les Magnifiques seigneurs de la République : on vit un vieillard pensif et doux, d'un commerce facile, d'une instruction expansive, toujours prêt à se répandre, sans tenir à se montrer. Figurez-vous une grandeur simple et qui trouve le temps d'être aimable. Hélas! combien de folles épouvantes seraient dissipées si l'on voulait seulement regarder de près ceux qui les inspirent! Mais l'on n'en fait rien, parce que ces épou-

vantes sont exploitées; aujourd'hui, pour être habile, il faut faire semblant d'avoir peur.

1830 combla tous les vœux de Chaponnière. C'était un esprit très-sage et très-moderé qui ne demandait rien de plus: il avait d'ailleurs atteint la soixantaine. A cet âge, on n'est guère plus de ceux qui marchent; on s'assied volontiers ou l'on reste en arrière, en accusant d'impatience et de pétulance ceux qui s'obstinent à continuer leur chemin. Occupé de ses affaires et de sa famille, aimant la vie retirée et les occupations sédentaires, il rimait encore assez souvent, mais pour célébrer les fêtes domestiques et pour apaiser ou consoler ses amis. On a quelques pièces autographes de lui qui datent de cette époque: l'écriture est une bâtarde irréprochable, parfaitement nette et franche, et qui ressemble aux belles copies du siècle dernier. Voici le premier couplet d'une de ces chansons manuscrites. On y verra le sentiment dont il était inspiré.

Consolons-nous si la nature  
Ne fit pas tous nos jours sereins,  
Et nous donne égale mesure  
Et de plaisirs et de chagrins :  
Qui n'a jamais connu la peine  
N'a jamais connu le bonheur :  
En tout temps, pour l'espèce humaine,  
L'épine fait valoir la fleur.

Depuis cette époque et jusqu'à sa mort, il continua d'aimer la poésie, acheva tranquillement son joli poème du *Barbier optimiste* et fournit aux repas de famille quantité de chansons dont il composait les



paroles et la musique avec une égale facilité. Il eut cependant un gros chagrin. La révolution radicale, qui le surprit dans sa soixante-seizième année, lui parut être la fin du monde; il écrivit alors des vers comme ceux-ci :

Dans ce moment où le radicalisme  
 Agite encor ses brandons odieux  
 Et sans pudeur seconde le papisme, etc.

Ou encore comme ceux-ci :

Sur tous les fronts, Genève, ô ma patrie,  
 Je vois régner la tristesse et le deuil.  
 En gémissant notre mère chérie  
 Souffre, s'éteint et descend au cercueil.  
 Soumise aux lois d'une force brutale,  
 Elle perd tout : gloire, honneur, liberté,  
 Et désormais de Rome la rivale  
 Ne sera plus qu'une obscure cité.

Tel fut Chaponnière, et l'on n'a guère esquissé ici que le poète et le citoyen. Il faudrait encore consacrer quelques pages à l'homme, montrer sa belle tête fine et douce qui, peinte par Hornung, figure à la bibliothèque publique de Genève, sa conversation si riche de souvenirs, d'idées ingénieuses et de ces pensées qu'eût aimées Vauvenargues, car elles venaient bien véritablement du cœur. On ne devrait pas oublier non plus l'artiste qui ne cessa jusqu'aux derniers jours de manier avec grâce le pinceau ou le crayon.

Pendant les séances du Grand conseil, il dessinait à la plume sur le premier papier venu, quelquefois sur

sa carte de convocation, des groupes de caricatures si vivantes qu'on eût put les prendre pour des portraits. Les heureux qui possèdent un de ces croquis improvisés ne les troqueraient pas contre les toiles les plus ambitieuses. Mais pour compléter cette trop rapide esquisse, nous avons mieux que tout ce qu'on a pu dire ou écrire jusqu'à présent sur Chaponnière; nous avons quelques pages de sa main, adressées à son fils qui lui demandait une histoire de Genève et une autobiographie. Ces quelques pages semblent écrites avec la plume de Béranger qui, d'ailleurs, appréciait très-fort Chaponnière et reconnaissait en lui (il l'a dit en propres termes) un de ses aînés.

« Tu veux, mon ami, que je fasse un résumé de l'histoire de Genève; certes, je ne demanderais pas mieux. Il ne me manque pour cela que deux choses, le temps et les talents nécessaires. Songe donc au travail. Il me faudrait consulter Spon, Béranger, Picot, Senebier; fouiller dans les archives de Bonivard, d'Aubigny, Michel Rozet; prendre Gregorio Leti, de Thou, Sarrasin, et faire un extrait clair et concis de toutes ces matières indigestes. Les Registres du Conseil, les mémoires de diverses familles me seraient absolument nécessaires, voudrait-on m'y laisser puiser? Et dans la supposition qu'on me le permît, serais-je capable de coordonner tout cela d'une manière satisfaisante? Enfin aurais-je le loisir nécessaire? Tu me dis qu'il faut prêcher d'exemple. Mais songe, mon bon ami, que j'ai bientôt soixante ans, que je travaille depuis l'âge de

treize ans et que j'ai besoin de repos. Si ma fortune me permettait de me retirer des affaires, je pourrais essayer, mais je suis loin de songer à la retraite, jamais je n'eus plus besoin de m'occuper fructueusement : mes dépenses sont énormes, le commerce est envahi de toutes parts ; pour se soutenir il faut redoubler d'activité. Le temps que je perds au Journal est déjà plus que je ne devrais me permettre. Ensuite je sens ma faiblesse. Par raison et par amour-propre, je dois renoncer à ce projet. Souvent, en voulant se faire un nom, on n'attrape qu'un ridicule. Les exemples ne me manquent pas ; c'est pourquoi je ne me fais point et ne me ferai point imprimer, non par modestie, mais tout simplement par orgueil. Je connais assez ma portée pour croire que mes enfants me sauront gré de cette décision. Il vaut mieux pour eux que leur père passe tout uniquement pour un honnête homme que pour un sot. Quant aux calomnies répandues sur mon compte, elles s'effaceront. Quand je ne serai plus, mes ennemis, qui le sont sans aucun motif, me rendront justice et chercheront à s'excuser envers les enfants des torts qu'ils ont eus avec le père.

« Tu veux que tout au moins je figure dans une biographie et que je fasse l'article moi-même. Tu me vois déjà, exhumant l'insurrection de 94, répandre des lumières sur cette partie honteuse de notre histoire et rétablir les faits. Je le pourrais peut-être, mais je ne le dois pas. Pour soulever ce voile, il me faudrait mettre à nu quantité de gens qui tiennent les premières

places dans l'État, augmenter le nombre de mes ennemis, causer un grand scandale, et pourquoi? pour me justifier de choses auxquelles personne ne croit, dont tout le monde connaît la fausseté, et qu'on ne répète qu'à l'époque des élections, parce qu'on regarderait comme une défaite de parti que je fusse élu. Mais tous ces propos m'ôtent-ils l'estime générale? Pas le moins du monde. Est-il une bonne société où je ne sois admis? N'ai-je pas refusé d'entrer à la Société de lecture, à la Société de musique, à la Société des arts? Ne suis-je pas président du Conservatoire genevois, de la Société littéraire, du comité du Journal composé de gens respectables? Que gagnerais-je à tout cela? Qu'est-ce qu'un article biographique? Quelle considération donne-t-il? Vanité des vanités, rien de plus. Rien n'est beau comme le talent véritable. Celui-là je ne l'ai point et toutes les biographies du monde ne sauraient me le donner. Au surplus, que dire dans mon article? Que je suis né le 8 mai 1769; que, destiné à la chaire, je préfèrai la peinture; que je quittai Genève en 1786 avec mon père pour nous soustraire aux vexations du régime de 1782; que je revins dans ma patrie après le traité de paix de 89; que je me joignis à ceux qui demandaient le rappel des exilés et des changements à la Constitution; que je pris part à la révolution de 1792; que je fus l'un des fondateurs de la Société des amis de Jean-Jacques; que je fis un hymne à ce sujet qui me fit connaître comme poète et comme patriote; que lors de la mise en activité de la constitu-

tion nouvelle, je fus élu par le Conseil général membre de la Cour de justice civile non contentieuse; qu'à l'époque de l'insurrection de 94 je m'opposai à l'érection d'un tribunal révolutionnaire, voulant que les fauteurs du complot, s'il y en avait un, fussent jugés par les tribunaux ordinaires; que, quelques jours avant le 9 thermidor, je fus appelé comme suppléant à siéger parmi les juges révolutionnaires; que, sur mon refus, un piquet de la garnison vint me prendre et que je fus menacé d'être fusillé dans les vingt-quatre heures; que ce même jour le tribunal se divisa en deux sections, l'une qui continua à juger, l'autre qui, sous le nom de révolutionnaire, s'occupa de l'administration, le gouvernement étant dissous; que je fis partie de cette dernière section; qu'après le 9 thermidor une réaction eut lieu; que les citoyens vinrent à diverses reprises nous inviter à nous joindre à l'autre section pour juger les Marseillais et les Montagnards qui, de concert avec Soulavie, avaient formé le projet de nous réunir à la France; que les deux sections se joignirent alors, jugèrent les Montagnards et cessèrent leurs fonctions; que pendant sept ans de troubles je rendis service à beaucoup de gens; que je fis l'une des pétitions pour obtenir un sursis à l'exécution de MM. Naville et Fatio; qu'en 1796 je fus à la tête des sociétés demander la punition des assassins de Baudit et Pradier et que je portai la parole; que la même année je conduisis les cercles de Jean-Jacques et du Consistoire à la Maison de ville pour délivrer le Conseil d'État que des révo-

lutionnaires tenaient prisonnier ; que fus élu par le Souverain membre de la Cour de justice criminelle et membre du Corps législatif ; qu'en 1798, lorsque la Direction voulut réunir Genève à la France, je fis partie de la commission extraordinaire nommée pour conserver l'indépendance de la République ; que dans cette commission on nomma un comité de vingt-cinq personnes pour conférer avec Félix Desportes et traiter si l'on ne pouvait faire autrement, et que je fus élu membre de ce comité ; qu'après la réunion forcée de notre patrie je fus nommé par le Directoire membre du tribunal civil, fonction que je cessai d'exercer lors du consulat de Bonaparte ; que, m'occupant quelquefois de poésie, j'entretins toujours chez les Genevois l'espoir de revenir à l'indépendance et que cet esprit me valut, de la part de M. le chevalier de Melun, commissaire du gouvernement à Genève, l'injonction de cesser mes écarts poétiques ; qu'à l'époque de notre restauration je la chantai avec enthousiasme ; qu'à l'arrivée des Suisses, je me rendis l'organe de mes concitoyens en faisant pour cette circonstance un chant qui est devenu national ; que je refusai la Constitution et que cet acte d'indépendance me valut l'animadversion des constituants ; qu'indiqué toutes les années par le peuple comme candidat au Conseil souverain, j'en ai été constamment écarté par le second-collège et la coterie qui préside à nos élections ; que j'ai fait l'*Optimiste*, pièce qu'on a imprimée et défigurée ; que j'ai composé des contes, des chansons qui

ont eu quelques succès de société et des airs dont les auteurs de Paris n'ont pas dédaigné de se servir dans leurs vaudevilles, sans indiquer la source où ils ont puisé ; que je suis président de la Société littéraire et l'un des fondateurs du *Journal de Genève*, où j'insère des articles sur le théâtre, la politique intérieure, les mœurs et les beaux-arts ; ajoute, si tu veux, que je ne suis ni mauvais fils, ni mauvais père, ni mauvais mari ; que j'ai su me faire des amis et me les conserver ; qu'ayant quitté la peinture pour embrasser le commerce, je me suis acquis la réputation d'un bon négociant, que souvent je suis pris pour arbitre et qu'enfin, depuis la Restauration, les notables m'ont deux fois nommé membre du Tribunal de commerce, fonctions que je n'ai pas remplies. Tu vois, mon cher Jacques, que tout en enfant le cornet, il ne reste pas grand-chose, et que ces détails, qui auraient pour toi quelque intérêt, seraient sans aucune importance pour le public qu'on n'ennuie pas impunément.

« Que ceci soit donc absolument entre toi et moi. Je ne suis pas fâché que tu saches ce que j'ai fait et que tu restes convaincu que je n'ai point figuré dans le premier tribunal révolutionnaire, et que par conséquent tous les jugements me sont étrangers, sauf celui des Montagnards ; encore n'ai-je point voté pour eux la peine capitale, quoiqu'ils la méritassent bien. Ces faits, je te le répète, sont parfaitement connus de mes détracteurs. Quant à la chanson de la *Madelaine*, qui m'a mis à dos le Consistoire, tu conviendras qu'il

ne convient pas de s'en justifier. Te voilà maintenant au fait. Tu dois voir que, par les événements de ma vie, j'ai dû acquérir quelque connaissance des hommes et des choses, et que je puis les estimer à leur juste valeur. Triste connaissance, mon ami : égoïsme, vanité, telle est la devise de la société humaine ; mais enfin, comme il faut vivre avec elle, on doit s'efforcer d'y jouer le rôle le plus honorable possible ; pour cela on doit chercher à se rendre indépendant. Travail, économie, probité, tels sont les moyens d'arriver à ce but : c'est ce que j'ai compris de bonne heure et fort à propos pour vous et pour moi. »

---





## VIII

### LE CAVEAU GENEVOIS

La ville haute et la ville basse. — Les chansonniers : Thomegux, Tavan, etc. — La chanson de circonstance. — Salomon Cougnard. — *L'Almanach genevois*. — Perlet et son *Comédien ambulante*. — Marc-Antoine Mulhauser, Clavel-Aubert, Gédéon Lombard, etc.

Chaponnière fit école, eut des émules et des disciples : mais avant de les aborder, il importe de montrer la ville où ils vécurent, et ce qu'elle devint sous la Restauration. Il est certain que la France avait occupé Genève sans la posséder : l'église, l'Académie, le collège, les cercles, les fonds de bienfaisance étaient restés dans les mains des citoyens qui faisaient bande à part, s'isolant de la préfecture, de la garnison, et résistant de toute leurs forces à l'invasion pour l'empêcher de devenir une conquête. Lorsque les émigrés rentrèrent, ils ne trouvèrent de changé que les lois.

Ils revinrent en foule des quatre coins de l'Europe, les uns imbus d'idées anglaises que soutenait leur *Bibliothèque britannique* fondée en 1796, transformée ensuite en *Bibliothèque universelle* et prospérant encore aujourd'hui; les autres, éclairés par la France, instruits par les leçons de 1789; quelques-uns réchauffés par la vraie lumière que répandait à Coppet la petite cour de M<sup>me</sup> de Staël. Nous reviendrons, en parlant du mouvement romantique, sur l'influence de ce brillant esprit; pour le moment, restons à Genève qui devint elle-même un centre d'hommes distingués, un petit monde très-vivant et très-vivement décrit par M. Rodolphe Rey, M. J. Adert et M. A. de la Rive. Là régnaient le professeur Marc-Auguste Pictet et le diplomate Pictet de Rochemont, les deux piliers de la *Bibliothèque universelle*; là J.-J. Rigaud, Pictet-Diodati, Lullin de Chateaufieux, l'auteur de l'ingénieux *Manuscrit* venu de Sainte-Hélène; là André Lullin, un caractère antique; l'excellent Dumont, le collaborateur de Mirabeau, gros homme aux sourcils arqués, joyeux convive aimant les jeunes gens; le botaniste P. de Candolle, élégant et français, d'une activité effrayante, menant de front des publications colossales, nombre de sociétés qu'il avait fondées et la vie de salon où il s'épanouissait; Guillaume Favre, que M<sup>me</sup> de Staël appelait son érudit, homme de cœur, la main pleine et ouverte, « avide de connaissances et avare de publications; » l'historien Sismondi, trapu, corpulent, ayant gardé le ton et l'accent du terroir,

âme chaude et confiante; le jurisconsulte Bellot, infirme, estropié, « si caduc qu'il ne pouvait marcher seul sans défaillir, » mais au travail dès quatre heures du matin et d'une probité républicaine. Dieu sait si nous en passons, et nous n'avons pas nommé les femmes, parmi lesquelles siégeait au premier rang M<sup>me</sup> Necker. Dans ce monde passèrent aussi quelques étrangers : Capodistrias y vint plaider en faveur de la Grèce; pour prouver à quel point la cause fut gagnée, il suffit de rappeler le nom d'Eynard. L'italien Rossi, chassé de son pays, fut longtemps professeur à l'Académie de Genève. Sagace et caustique, quoique un peu nonchalant, il ne s'échauffait qu'aux questions brûlantes, mais à peine échauffé jetait feu et flamme. N'oublions pas enfin le bernois Bonstetten, apôtre de Jean-Jacques, ami de Jean de Müller et de M<sup>me</sup> de Staël; il avait un pied sur chacun des deux siècles. C'était un brillant vieillard, studieux et mondain. « A Genève, écrivait-il à une femme, tout fleurit, tout fait des pas de géant; on n'éprouve jamais un moment de vide, tant il y a de cours. De Candolle est admirable et attire la plus brillante société. On ne trouverait pas ailleurs des hommes comme les Pictet. Tout ce qui pense et écrit en Europe passe dans notre lanterne magique. On ne rencontre que grands seigneurs et princes. Ce séjour est préférable à celui de Paris; ce qui est dispersé dans la grande ville se trouve réuni ici en un bouquet. Genève, c'est le monde dans une noix. »

De cette association d'intelligences résulta un nouveau mouvement, une école juridique, économique et politique, coexistant avec celle des naturalistes, et reprenant l'œuvre interrompue des Godefroy, des Lect et des Burlamaqui. M. Amiel fait remarquer à ce propos que, même en religion, Genève est une ville de légistes, Calvin l'était. « Sous lui, la Bible est devenue un *corpus fidei* parallèle au *corpus juris*... l'Évangile apparaît un peu comme la jurisprudence du ciel et la procédure du salut. » De là quelque sécheresse. Les Genevois de la Restauration n'étaient pas beaucoup plus ardents en religion que ceux du siècle dernier : ils croyaient ce qu'ils pouvaient, fréquentaient le temple et se comportaient en hommes de bien ; mais cette façon d'aimer Dieu ne pouvait suffire aux âmes mystiques. Il vint d'Écosse des missionnaires convaincus et passionnés qui prêchaient la réforme dans la Réforme, et des têtes chaudes se jetèrent éperdument dans ce parti, c'est ce qu'on appela « le réveil. » Hélas ! il n'en résulta qu'une bourdonnante éclosion de sectes moitié jansénistes, moitié quiétistes qui fractionnèrent en quantité de cloisons la vieille ruche genevoise : il s'y fabriqua dès lors tout autre chose que du miel. Une femme qui appartient à l'Église dissidente, mais qui a l'esprit pétillant et indépendant, M<sup>me</sup> de Gasparin, a eu le courage de fustiger dans un petit livre écrit de bonne encre les affectations et les hypocrisies de ces frelons qui étaient venus se glisser au milieu des abeilles. Elle les peint d'après nature, plaintifs,

étroits, formalistes, toujours gémissant les uns contre les autres, ne fréquentant point les péagers, jetant la première pierre aux pécheresses, n'ayant que le nom de Dieu à la bouche et ne parlant que le « patois de Chanaan. »

On pourrait répondre à M<sup>me</sup> de Gasparin qu'il y a autre chose dans la secte que ces hypocrisies et ces affectations, mais elle le sait mieux que nous et elle le prouve. Il est certain cependant que cette importation d'outre-mer attrista le pays, éteignit surtout la jeunesse, et Rossi n'avait pas tort, lorsqu'il écrivait en 1832 : « Comment pourrions-nous ne pas craindre, lorsque nous voyons les jeunes gens travailler sans passion, s'amuser sans plaisir, faisant leurs études, dansant leurs valse de la même manière, comme deux tâches qu'un homme bien élevé doit remplir régulièrement. Grand Dieu ! Qu'est-on à l'âge d'homme quand on est de glace à vingt ans ? Pour toute chose, on se fait à petit bruit des avantages pour son arrangement particulier, une petite politique, une petite religion, une petite littérature. L'essentiel est qu'il n'y ait rien de saillant, rien de bruyant, rien qui dépasse une certaine ligne de convention. »

En effet, petit à petit, dans les hauts quartiers, les visages allaient s'effilant, se pétrifiant, jamais froissés par le rire et gardant le pli raide de la réflexion, les corps étaient tout d'une pièce, les femmes allaient droit leur chemin et paraissaient glisser sur des rails. Quelques hommes d'esprit cherchaient à réagir, Py-

rame de Candolle allait jusqu'à chanter des vers pour faire danser les esprits. Il se disait dévoué de cœur à la littérature « et même à la poésie, » et il ajoutait :

Dans mon jeune âge, entre Apollon et Flore  
 Mon esprit flottait incertain :  
 Mais que dis-je ? il balance encore,  
 Et, secret déserteur du style linnéen,  
 J'ose parfois en rimes hasardées  
 Peindre à huis clos mes plus chères idées.

Peines perdues ! La ville haute s'assombrissait de plus en plus, devenait une miniature de Londres, bâillait aux brumes, prenait le spleen. Pour réagir contre ces humeurs noires, que firent les hommes d'esprit de la ville basse ? Ils opposèrent à la gravité de leurs adversaires la vieille humeur genevoise, la gaieté d'avant Calvin. Ils fondèrent cette société lyrique dont nous a parlé Chaponnière, et qui prit plus tard le titre de Caveau genevois. Là, d'allègres convives chantaient joyeusement la liberté, l'amour, la bouteille, et, à la république de Calvin, opposèrent la république de Béranger. Mais Chaponnière nous a peu parlé des chansonniers qui furent ses contemporains et parmi lesquels il garda le premier rôle. Il n'a fait une exception qu'en faveur de Thomeguex, « émule de Panard et le premier qui introduisit à Genève le vaudeville moral. » Une touche ferme, aisée et correcte se fait remarquer dans ses productions, où la gaieté et la philosophie se donnent la main. Une chose digne de remarque, ajoute Chaponnière, c'est que nos poètes ont presque tous

été musiciens. M. Thomeguex a composé les airs de la plupart de ses chansons, et ces airs, devenus populaires à Genève, n'ont pas échappé à l'investigation des vaudevillistes français : ils les ont déclarés de bonne prise et s'en sont servis pour embellir leurs productions sans indiquer la source où ils ont puisé : *sic vos non vobis*.

« M. Thomeguex est le chef d'une école où l'on a vu briller successivement Vanière, auteur de quelques romances et couplets fort agréables; Savoie, trop tôt enlevé aux muses et à l'amitié, et qui, à juger d'après ce qui nous reste de lui, se serait fait un nom honorable dans la littérature; Colart, né Parisien, mais qui s'identifia tellement à Genève, qu'on peut le regarder comme un enfant du pays : ses chansons ont un tour particulier et original. Toujours quelque chose d'inattendu et de piquant s'y fait remarquer et leur donne du prix. On lui reprochait des négligences... » — on adressa le même reproche à Chaponnière — « mais il prétendait que, dans la chanson, l'idée devait l'emporter sur les règles, et *peut-être avait-il raison*. Enfin Tavan qui, possédant toutes les qualités du poète, aurait marqué sa place parmi les lyriques les plus renommés si son instruction avait égalé sa verve et son génie. »

Thomeguex était bien effectivement l'Anacréon de la bande, ce titre lui fut décerné par Petit-Senn. Ce qui le distinguait des autres, c'était l'élégance; il avait plus de littérature et rimait avec plus de soin.



On fredonne encore aujourd'hui son fameux refrain :

Encore un jour de plaisir  
Avant de quitter la vie !

Voici une chanson moins connue, elle a paru dans la *Volière ouverte* (1852), recueil épuisé et fort injustement oublié :

L'AMOUR ET L'AMITIÉ.

Un soir on frappait à ma porte,  
Brusquement je fus éveillé.  
— « Qui peut donc agir de la sorte ? »  
C'étaient l'Amour et l'Amitié.  
— « Quoi c'est vous, jeunesse incivile !  
Pourquoi donc faire un tel fracas ?  
— En pénétrant dans votre asile  
Nous nous disputons pour le pas.

Entre nous deux soyez arbitre  
Nous ne pourrions pas mieux choisir.  
— « Moi, dit l'Amour, voici mon titre :  
Je suis le père du plaisir. »  
Pour balancer cet avantage,  
L'Amitié dit avec douceur :  
— « Si le plaisir est votre ouvrage,  
C'est à moi qu'on doit le bonheur. »

D'un magistrat en audience  
Je prends alors la gravité :  
— « Donner à l'un la préférence  
Serait trahir la vérité ;  
Tous deux aux mortels favorables,  
Cessez de grâce vos débats ;  
Vous devez être inséparables,  
Entrez chez moi du même pas. »

L'Amour, d'une audace effrénée.  
Envahit tout mon logement  
Sans égard pour sa sœur ainée.  
— « Halte-là, petit garnement !  
Quand chez moi le sort vous rassemble,  
Jouissez de tout par moitié :  
Un sage doit savoir ensemble  
Loger l'Amour et l'Amitié. »

Ce qui obtint le plus de succès à Genève, de 1815 à 1830 et au delà, ce fut la chanson de circonstance. Petit-Senn en rit très-spirituellement dans ses *Esquisses*. Il avoue que ses odes et ses poèmes tombant mort-nés dans un injurieux abandon, il avait dû mettre sa muse au service des fêtes de famille et sous la sauvegarde des événements fortunés. Il se constitua le rhapsode des noces et des baptêmes. Aussitôt sa porte fut assaillie par des parents et amis arrivant chapeau bas et mendiant des couplets. Il tâcha de faire plaisir à tout le monde et jeta d'heureux présages sur des nouveaux-nés qui devaient faire de bien mauvaises fins, sur des mariages qui devaient être de véritables tempêtes; il célébra tous les saints du calendrier, sans compter les repas de corps et les fêtes nationales. Les inconnus eux-mêmes venaient lui demander des vers pour des fêtes nuptiales avec des renseignements comme celui-ci, pour stimuler la verve lyrique du chansonnier : « Mon beau-père est borgne; il a une maison en entrant à C., à main droite. » La conséquence de ces obsessions fut que Petit-Senn finit par écrire deux ou trois chansons qu'il distribuait à tous les heureux

époux et à tous les heureux pères qui venaient lui demander des couplets. Il en prit si fort l'habitude que, sur la fin de sa vie, il envoyait ces « chansons pour tous » même à ceux qui ne lui en demandaient pas, et même à plusieurs reprises pour des fêtes analogues, si bien qu'un jour il s'attira cette réplique d'un de ses amis :

Merci de vos charmants poèmes,  
 Cher maître, pour mon nouveau-né.  
 Deux ans passés, pour son aîné,  
 Vous m'avez envoyé les mêmes.  
 Mais tant mieux, car ils me sont chers,  
 Et c'est ceux-là que je réclame,  
 Car ils me prouvent que votre âme  
 N'a pas plus changé que vos vers.

Mais revenons. Nous en sommes encore au temps de Thomeguex et du Caveau lyrique. Chaponnière vient de nous signaler Paul Tavan qui était en effet un des boute-en-train de la joyeuse troupe. Voici une chanson de lui qui fut célèbre et qu'on a trop oubliée aujourd'hui :

## LA PARQUE.

« Arrête encor, Parque cruelle !  
 Arrête, et respecte mes jours !  
 Ta main deviendrait criminelle  
 Si déjà tu tranchais leur cours.  
 J'ai fait mille sottises ;  
 Je prétends vivre mieux... »  
 — « Foin de ces balourdises  
 Je te tiens, *Jean-Joyeux*,

Eh ! vite il faut descendre,  
 Prépare ton paquet ;  
 Caron est las d'attendre,  
 Et déjà son bac est  
 Tout prêt. »

— « Tu sais que je suis sans pécune,  
 Et Caron ne fait pas crédit ;  
 Ah ! laisse-moi faire fortune,  
 Je te promets... » — « C'est assez dit !  
 Si l'or ici gouverne  
 Princes et magistrats,  
 Les filles de l'Averne  
 Ignorent ces contrats.  
 Eh ! vite, etc. »

— « Un essaim de beautés charmantes  
 Reçut mon hommage et mes vœux ;  
 Permets qu'à ces tendres amantes  
 Je fasse mes derniers adieux :  
 Puis à chacune d'elles... »  
 — « C'est assez discourir.  
 Avec ces péronnelles  
 Tu me feras mourir.  
 Eh ! vite, etc... »

— « J'ai cent bouteilles de Madère,  
 De Bordeaux et de Chambertin ;  
 Permets qu'avec toi, bonne mère,  
 J'ose partager ce butin. »  
 La vieille aimait la goutte  
 Et me dit sans façon :  
 « Eh ! vite, qu'on en goûte ;  
 Voyons si c'est du bon...  
 Plus de fatal rivage,  
 Plus de fatal ciseau !  
 Oui, Caron sans péage  
 Remettra son bateau  
 A l'eau ! »

On ne peut citer tout le monde, bornons-nous donc à nommer en passant Mégevand, Counis, Krippendorf, Jérémie Subit qui débuta par d'allègres chansons à boire : il devait finir par des cantiques fort édifiants qui se chantent encore aujourd'hui ; mais l'un de ces poètes mérite une place à part, c'est l'auteur de Fanfan et d'une des complaintes de Fualdès. Salomon Cougnard, qui a vécu juste quatre-vingts ans (1788-1868) et qui a laissé, comme avocat et comme magistrat, une grande réputation de talent et d'honneur, était poète à ses bons moments, plein d'entrain et d'enjouement, vif et bruyant comme la poudre. Un étranger qui l'avait entendu souvent (M. Louis Reybaud) a dit de lui en 1829 : « Franc et ouvert à la façon des Panard, des Collé, on le retrouve toujours le verre en main ou le mousquet au bras, conviant tour à tour ses compatriotes à d'enivrantes libations ou à la défense du pays plus enivrante encore... Ces inspirations chaleureuses, ce n'est pas à jeun, ce n'est pas à tête reposée qu'il faut les juger, c'est à table, au milieu de bruyants convives, quand les bouchons frappent les lambris.... Oh ! alors, chantez, poète, et chantez longtemps ; il y aura pour vous un succès d'enthousiasme, une ovation de délire. Non que le lendemain, critiquées à froid, ces chansons ne soient bonnes ; mais filles pour la plupart d'une joyeuse circonstance, elles doivent marcher avec elle, se reproduire quand elle renaît et vous servir d'escorte lorsque vous entrez dans la salle de banquet. Là, votre *Bon*

*vivant* se trouve plus à l'aise, votre *Chant des carabini-  
niers* se répercute en longs échos, et votre *Ronde*,  
fidèle à son refrain, jette sur tous les visages une  
teinte de douce folie et d'aimable gaité. »

Il est regrettable pour nous que ces chansons per-  
dent tant à sortir de leur cadre. Celle de *Fanfan*, par  
exemple, entonnée à table par un convive intelligent  
qui, outre la voix, ait l'accent et le geste, produit un  
effet dont la lecture ne peut donner aucune idée :  
c'est le vieux troupier pris sur le fait et se moquant,  
sans y songer, de la gloire militaire, la plus sotté de  
toutes les gloires. Ainsi présentée, cette naïve satire  
est un chef-d'œuvre qui n'a rien perdu de son actua-  
lité. Mais ces couplets entraînants s'alourdissent à la  
lecture; il vaut mieux citer de Cougnard une jolie  
pièce qui montre bien son rire et sa verve, et qui  
peut se chanter même aujourd'hui.

## LA BOUTEILLE ET LE THÉ.

Mes amis, tant qu'il vous plaira  
Glosez sur moi, si je préfère  
A cette tasse que voilà  
Le cristal transparent du verre...  
Dans ce vase faites couler  
Votre eau chaude, c'est à merveille ;  
Mais pour moi rien ne doit voiler  
Le jus qui sort de la bouteille.

Que d'autres vantent la saveur  
Le parfum de cette tisane,  
Je dis qu'elle affadit le cœur  
Et je la laisse à l'anglomane ;

Aussi bien, pour prendre le thé,  
 Je me ferai tirer l'oreille,  
 Si je ne sais pas qu'à côté  
 On apportera la bouteille.

Je permets qu'après un repas  
 On mette du thé sur la table :  
 Alors il a quelques appas,  
 C'est un digestif acceptable :  
 Mélangé de kirsch ou de rack,  
 Il nous égaie, il nous réveille  
 Et soulage notre estomac  
 Sans faire tort à la bouteille.

En vain le monde est entêté  
 Pour l'infusion qu'on renomme,  
 Parmi les grands buveurs de thé  
 A-t-on vu surgir un grand homme ?  
 Pour eux le génie est perclus  
 Et l'esprit constamment sommeille,  
 Lorsqu'on en trouve tant et plus  
 Chez les amis de la bouteille.

Mesdames, j'ai peut-être tort  
 De venir en votre présence  
 Contre le thé parler si fort,  
 Et c'est presque une impertinence ;  
 Mais pourriez-vous avec raison  
 Punir une faute pareille,  
 Quand vous ne devez ma chanson  
 Qu'à mon penchant pour la bouteille ?

**Veut-on un conte de Cougnard ? Prenons le plus  
 court, pour ne pas multiplier ces pages.**

LES DEUX APPRENTIS.

Dans je ne sais quelle petite ville,  
 On allait pendre un criminel

Très-plaisant de son naturel.  
« Vous ne paraissez pas un homme bien habile, »  
Dit-il au perruquier nouveau  
Qui pour le dernier jour vint faire sa toilette.  
« Seriez-vous point un apprenti bourreau ? »  
— « Vous l'avez deviné, » répond maître Jaquette,  
« A ce métier depuis peu descendu,  
« Je ne suis pas fort entendu.  
« Aujourd'hui même je m'installe. »  
— « En ce cas, mon ami, la partie est égale,  
« Car aussi, moi, je suis un apprenti pendu. »

Pour faire valoir les chansons de Cougnard et des autres il fallait une voix sonore et intelligente. Le Caveau de Genève eut un chanteur qui a mérité une biographie écrite par Petit-Senn. Il se nommait Larivière, on l'invitait partout, et c'était fête pour lui tous les soirs. Quand par miracle il avait une soirée libre, il donnait en pleine rue des sérénades au public. Ces chants nocturnes plaisaient à beaucoup de gens, mais dérangent çà et là les habitudes de quelques bourgeois qui tenaient à leur sommeil.

« M. G. . . , alors syndic de la garde, manda auprès de lui Larivière, et chercha à lui faire comprendre qu'il était peu convenable de vouloir rendre toute la population tributaire de son penchant désordonné pour la musique, et de la tenir éveillée au bruit de ses refrains.

« — Mais, M. le syndic, disait Larivière, la nuit est le vrai moment pour chanter, nul bruit ne m'interrompt et n'empêche qu'on m'entende ; nul objet ne distrait de l'attention que l'on me prête alors, et j'i-



mite le rossignol qui fait ses roulades et ses tenues dans l'obscurité!

« — C'est fort bien, Rivière, répondit le digne magistrat (il ne voulait pas l'appeler Larivière); mais le rossignol est moins entendu que vous, il fait ses *solos* en plein *champ*, je ne saurais avoir d'influence sur lui. Tandis que vous, Monsieur, vous chantez dans les rues d'une ville où je suis chargé d'entretenir la tranquillité pendant la nuit... »

Nous passons, pour abréger, la fin de la discussion que le lecteur trouvera tout au long dans le nouveau recueil des *Œuvres anciennes et nouvelles* de Petit-Senn. Le résultat du débat fut que le syndic, voulant connaître le corps du délit, pria Larivière de lui chanter quelque chose et qu'il l'applaudit des deux mains; bien plus, il le pria de recommencer devant sa famille. De chanson en chanson, l'audience dura deux heures; enfin, la cause entendue, le magistrat renvoya le coupable en lui disant: — « Cher monsieur Rivière, lorsque la fantaisie de chanter vous reprendra pendant la nuit, n'allez pas sous les fenêtres des bourgeois qui aiment à dormir. Venez sous les miennes. »

Ce Larivière faisait crouler la salle quand il chantait le *Fanfan* de Cougnard. Voici un autre exploit de lui qui regarde aussi notre poète. Un jour, peu de temps après l'assassinat de Fualdès, il eut l'idée de colporter et de vendre lui-même une complainte sur ce tragique événement; il pria Cougnard d'écrire le morceau dans le style voulu, puis, déguisé en saltim-

banque, il se rendit à Genthod où une fête militaire, l'Abbaye des grenadiers, avait attiré la foule. Là, monté sur des tréteaux, il se mit à chanter la complainte qui eut un succès étourdissant; il en débita des milliers d'exemplaires, puis vendit à une troupe de vrais saltimbanques, qui étaient de passage à Genève, la propriété de cet écrit drôlatique et larmoyant. Cougnard avait atteint, sans s'en douter, le sublime du genre. Sa *Complainte de Fualdès* se répandit partout, jusqu'en Suède; ce n'est pourtant pas celle qui figure dans tous les recueils de chants populaires sous la signature de « Catalan, barbier. »

Le Caveau genevois ne réunissait pas seulement les rossignols de la localité, il accueillait aussi les oiseaux de passage. Le comédien Perlet qui, du reste, était de Genève, venait quelquefois s'asseoir à la table de nos chansonniers. Il y méritait sa place, étant un peu leur confrère : c'est lui qui a fait la chanson du *Comédien ambulante*.

Ah ! le beau métier vraiment !

Qu'il est aimable,  
Honorable !

Vive le métier brillant  
De comédien ambulante !

Le caissier dans l'embarras,  
Quand vient le jour qu'il redoute,  
L'été ne le solde pas,  
L'hiver lui fait banqueroute.

Tombant d'inanition,  
*Mahomet* va mettre en gage

Le casque d'*Agamemnon*,  
Pour acheter du fromage.

Le souffleur, dans les grands froids,  
Malgré l'acteur qui le presse,  
Le soir souffle dans ses doigts,  
Au lieu de souffler la pièce.

D'un titre piquant et fin  
Chaque pièce est affublée :  
*Phèdre* ou le *Monstre marin*,  
*Hamlet* ou l'*Urne voilée*.

Une affiche, en annonçant  
Grand mélodrame un dimanche,  
Dit que le bombardement  
Sera fait à l'*arme blanche*.

Poursuivis par les recors,  
On voit, faute de recette,  
Les acteurs et les décors  
Fuir dans la même charrette.

Quand, pour un monde meilleur,  
Ils quittent enfin le nôtre,  
Ils ont l'espoir bien flatteur  
D'être au moins damnés dans l'autre.

Ah ! le beau métier vraiment !  
    Qu'il est aimable,  
    Honorable !  
Vive le métier brillant  
De comédien ambulant !

Nos chansonniers avaient leurs musiciens : Chaponnière d'abord qui faisait aussi bien, sinon mieux, les airs que les vers ; puis Mégevand, Krippendorf ; plus tard ce fut Brugnière qui ne fit que passer en chan-

tant, mais qui a laissé dans l'air des mélodies élégantes; ce fut enfin François Grast qui, préférant l'art élevé, força souvent nos gais rimeurs à entonner sans rire des chants religieux ou nationaux. « Nos réunions chantantes où chacun devait arriver avec des couplets et des airs tout neufs, avaient lieu à des époques et en des lieux indéterminés (c'est un membre du Caveau qui parle). — Nous nous réunissions quelquefois sur les beaux rivages de notre lac, à Cologny, sur la terrasse de l'Hôtel du Lion d'Or. On en revenait bras dessus, bras dessous, folâtrant, chantant, joyeux, bons amis et prêts à recommencer de si charmantes scènes que jamais ne troubla la politique et où régnaient seulement la musique, la poésie et la joie, couronnes de concorde et de franche amitié! » Et dans cette union, quelle force! Ils faisaient la loi, parce qu'ils s'aimaient. Les magistrats n'osaient les molester, l'opinion les écoutait, les craignait même. On ne saurait croire tout ce que peuvent faire quelques hommes d'esprit qui sont d'accord.

Le plus élégant, le plus fin peut-être de ces poètes légers était Jean-Amé Gaudy, connu sous le nom de Gaudy-Le Fort. Né à Genève en 1773, quelques années après Chaponnière, il représentait dans la Société lyrique le bon goût, le bon style et le bon sens. On le regardait comme le Boileau de l'allègre académie, d'autant plus qu'il avait le romantisme en horreur. C'est dans le conte qu'il brillait surtout par une malice élégante et châtiée. M. Louis Reybaud se déclarait

homme à relire chaque soir avec ses amis, sans s'en rassasier, un recueil d'historiettes rimées par Gaudy. « C'est qu'on trouve dans ces compositions un peu de ce nouveau si rare sous le ciel, de l'inattendu dans le tour, de la finesse dans les aperçus et enfin du piquant dans le trait final. Certes, voilà plus qu'il n'en faut pour un succès. Aussi qu'on lise tour à tour *Abauzit*, le *Commis voyageur*, *Ludovico*, l'*Exposition*, la *Manie du jour*, etc., et l'on conviendra que rien, depuis l'imitable fabuliste, n'avait été empreint de couleurs plus fraîches, de nuances plus délicates. »

Gaudy était un dilettante en toutes sortes de sujets; il a laissé des *Esquisses genevoises* qui ont servi de modèle à son élève Petit-Senn, des *Promenades historiques* où il s'efforçait d'être un docte antiquaire, mais où il était sans peine un charmant causeur; enfin, dans sa vieillesse, un bouquet de *Fleurs de l'arrière-saison* qu'on a trouvées un peu tardives. On lui doit aussi un *Glossaire genevois* (deux éditions, 1820 et 1827) où il se divertit à recueillir les mots du pays, les façons de parler des vieux Genevois, la terminologie populaire et savoyarde. Toutefois, nous l'avons dit, c'est dans la fable, l'apologue, le conte surtout qu'il excellait. Au Caveau genevois, il était le modérateur, le censeur de ses jeunes convives. Très-calme en politique, très-puriste en grammaire, il bridait de toutes façons les rimeurs libéraux. Ce fut donc à lui qu'ils s'adressèrent, lorsqu'ils voulurent en 1823 livrer à la publicité dans l'*Almanach genevois*, publication annuelle et

périodique, un choix de leurs œuvres expurgées à l'usage des grammairiens et des magistrats. Gaudy s'acquitta de sa tâche avec une conscience scrupuleuse. Il tint à honneur de ne pas laisser passer un seul mot dangereux ou incorrect. Mais, malgré tous ses efforts, l'*Almanach* souleva des tempêtes. Il indisposa la morale publique, le roi de Sardaigne, l'empereur d'Autriche qui se réunirent pour citer l'auteur de cette publication terrible à comparaître devant M. S...., premier syndic en ce temps-là. L'éditeur malade dut se rendre en chaise à l'Hôtel de ville. Les morceaux incriminés, un conte intitulé les *Pincettes*, et deux pièces de vers, l'*Exposition* et le *31 Décembre* étaient tous les trois de Gaudy.

Nous ne dirons rien des *Pincettes* qui offusqueraient peut-être encore quelques personnes âgées ; quant au *31 Décembre* qui fâcha si fort (assure-t-on) la cour de Vienne, cette boutade patriotique avait l'unique tort de rappeler les ravages des Autrichiens qui remplacèrent à Genève les Français. Le poète nous peint avec terreur les logements, réquisitions, coups de bâton et coups de sabre, sa cave vidée, ses poules et pigeons plumés, sa bibliothèque brûlée, Condillac, Rousseau, Montaigne, Démosthènes, l'Arioste, Virgile rôtis sans pitié

Pour allumer les feux d'un bivouac.  
Ah ! Genevois, si le sort nous réserve  
A d'autres fers, à de nouveaux malheurs.  
Qu'en sa bonté, le Très-Haut nous préserve  
D'avoir jamais de tels libérateurs !

En général, le groupe de poètes auquel appartenait Gaudy, sans regretter pourtant l'occupation française, n'était pas très-affolé des Autrichiens; on trouvera dans les *Souvenirs personnels* de Petit-Senn une vive boutade contre ces faméliques sauveurs qui avaient mis sa maison au pillage et qui lui avaient volé sa montre. Voyons maintenant la troisième pièce incriminée, celle qui fit, dit-on, tant de peine à Turin.

## L'EXPOSITION.

Pour mainte et mainte peccadille  
Après avoir frisé la hart,  
Certain lourdaud de Savoyard  
Fut mis au poteau du Molard.

Il gelait, neigeait, et mon drille,  
Sous sa méchante souquenille  
Avait un si piteux regard,  
Qu'il n'était là femme ni fille,  
Riche, pauvre, jeune ou vieillard  
Qui ne lui tendit quelque liard.

On sait que la charité brille  
Chez ceux de la cité gentille  
Qui de Calvin suit l'étendard.

Séance faite, le pendard,  
Remis de nouveau sous la grille,  
Dit au geôlier d'un ton gaillard :  
« Comptez un peu ma pacotille. »

— « Vous avez cinq louis et quart, »  
Lui répondit le vieux soudrille.  
— « Peste ! » reprit le Savoyard  
Trouvant la collecte facile :

« Et, dites-moi, Monsieur Bernard,  
 Pourrai-je point, des juges de la ville  
 Obtenir qu'avant mon départ  
 Une ou deux fois encore on m'expose au Molard ? »

Le roi de Sardaigne qu'affligeaient de pareilles choses n'était certes pas Victor-Emmanuel. Voici en revanche une petite pièce qui n'offensera personne, pas même (espérons-nous) les curés.

## LA BRIDE.

Non loin du fertile coteau  
 Où mûrit la grappe de Beaune,  
 Après maint passage fort beau,  
 Un jour, aux gens de son hameau  
 Le bon pasteur dit dans son prône :  
 « Frères, en toute occasion  
 Que la raison soit votre guide ;  
 Car, voyez-vous, c'est là la bride  
 Qui retient notre passion... »  
 Ainsi de suite, et le sermon  
 Dans l'auditoire fit merveille.  
 La messe dite, sous l'ormeau  
 Le pasteur fêta la bouteille,  
 Et tellement que son cerveau  
 Fut pris par la liqueur vermeille.  
 Voyant son pas mal assuré :  
 « Et la bride, mons le curé ? »  
 D'un air malin lui dit Grégoire,  
 Magister et sonneur du lieu.  
 L'autre répondit : « Eh, parbleu !  
 Fallait-il pas l'ôter pour boire ? »

Le *Caveau genevois* était classique et Gaudy avait le romantisme en horreur. Cette haine se montre sur-



tout dans le *Galimatias pindarique*, pièce qui parut sans nom d'auteur, et qu'un passant crut pouvoir s'approprier. — « Pourquoi ce Monsieur ne l'aurait-il pas faite? » s'écria Gaudy, répétant le mot de Panard. « Je l'ai bien faite, moi qui vous parle. »

Le *Galimatias* ne manque pas de verve; il commence assez classiquement :

Quel dieu presse mes flancs ? Où suis-je ? où vais-je ? où cours-je ?  
Suis-je sur le trépied du temple d'Apollon,  
Ou bien dans mon fauteuil, comme l'âne de Bourge,  
Loin du sacré vallon ?

Mais elle finit en parodie romantique :

Vite un rocher grisâtre, un monastère sombre,  
Un ange, un beau lac bleu, quelque ermite, un vieillard,  
Et puis des points, des points; des points, des points sans nombre...

. . . . .  
. . . . .

C'est là la fin de l'art.

Gaudy, on le voit, était un lettré, bien que, dans sa jeunesse, il eût été voué au commerce. A l'exemple de Chaponnière, son aîné de quelques années — exemple qu'il devait transmettre à Petit-Senn, son élève, — il rimait entre le livre de caisse et les comptes courants. Plus tard, lorsqu'il se retira des affaires, il put donner plus de temps à l'étude, et n'eut plus à se partager, comme il disait en son langage mythologique, « entre le caducée de Mercure et la lyre d'Apollon. » Ce fut alors qu'il publia de 1840 à 1844 ses *Promenades his-*

*toriques*, ses *Apologues* et ses *Fleurs de l'arrière-saison*.

Mais pour les vieux Genevois, le livre de Gaudy qui doit rester est le volume de ses *Esquisses* en vers. C'est là que le poète a recueilli les principaux traits de la vie publique à Genève, et c'est là qu'on ira chercher plus tard bien des anciennes coutumes qui tendent à s'effacer. L'Esquisse cinquième, par exemple, raconte la *Fête des Promotions* qui, à la fois nationale et domestique, était autrefois et est encore aujourd'hui la fête des écoles et des familles; on distribuait jadis les prix, livres ou médailles, dans le temple de Saint-Pierre, et toutes les autorités y assistaient :

A deux battants, Saint-Pierre ouvre ses portes,  
Le tambourin, la trompette, les cors  
Font retentir les murs de leurs accords.  
Un peuple entier assiste à cette fête, etc.

C'est dans cette pièce que Gaudy parle du Consistoire avec un reste de sourire voltairien :

Le Consistoire !... Ah, ne frémissez pas !  
Ce ne sont plus ces austères ministres,  
Au front altier, aux yeux durs et sinistres,  
Ambitieux, voulant régir l'État,  
Luttant sans cesse avec le magistrat,  
De leurs décrets effrayant tout Genève ;  
Qui condamnaient Rilliet et Sarasin,  
Pour avoir fait servir dans un festin,  
Au jour des Rois, le gâteau de la fève,  
Ou qui traînaient au tribunal divin

Ce fier Robert dont un chantre malin  
 Nous a tracé la ridicule histoire ;  
 Non, tel n'est plus le nouveau consistoire  
 . . . . .  
 Plus de caveaux, plus d'injuste anathème !  
 Et dans les cieux l'ombre de Jean Calvin  
 Gémit souvent de sa douceur extrême.

Ces esquisses ont pour nous des longueurs ; elles ne valent pas les contes ni les apologues de Gaudy. C'est dans le récit que l'aimable poète approche le plus de Voltaire, et l'on pourrait citer de lui tel prologue d'anecdote ou de fable que La Fontaine n'eût peut-être pas dédaigné.

J'ai plus d'une fois ouï-dire  
 A mainte personne de sens  
 Que tout rimeur, dans son délire,  
 Chérit les produits de sa lyre  
 Comme un bon père ses enfants.  
 Le fait est vrai, je le confesse,  
 Et dirai plus : cette tendresse,  
 Lorsqu'il s'agit d'un nouveau-né,  
 Le plus souvent s'accroît encore ;  
 Et si l'on aime son aîné,  
 C'est le cadet que l'on adore.

Meés amis, le conte suivant  
 Est aussi le dernier enfant  
 Qui de ma muse vient d'éclorre ;  
 J'en raffole, et tout mon désir  
 Serait qu'il pût aussi vous plaire :  
 Mais las ! par un destin contraire,  
 S'il ne vous fait aucun plaisir,  
 Excusez l'erreur d'un bon père !

Dans ce genre, Gaudy était un poète charmant et

inépuisable. Qu'on ouvre la collection des *Almanachs genevois* (aujourd'hui plus que rare) qu'il publia de 1823 à 1829 avec ses amis Chaponnière, Cougnard et Petit-Senn : c'est à chaque page une surprise, une saillie, un bon mot de deux rimes orné. Ecoutez ce trait d'un officier de dragons parvenu d'un saut, n'importe comment, à une brillante fortune :

Monsieur mon intendant, sans délai, je vous prie,  
Meublez-moi ce palais : riche tapisserie,

Bronzes, tableaux, glaces partout,

Ottomanes du meilleur goût,

Et puis n'oubliez pas surtout

Une bibliothèque et riche et bien fournie.

— Monseigneur me dira les livres qu'il lui faut.

— Comment ! vous l'ignorez ? que vous êtes novice !

Eh ! comme chez l'impératrice ;

Des grands en bas et des petits en haut !

## LE COLISÉE.

Vous connaissez le gros Mondor, cet homme

Si sot, si riche ? Étant un jour à Rome

Où l'avait appelé, non son goût pour les arts,

Mais une affaire de finance,

Son banquier, le sieur Desessarts,

Lui dit : « Eh bien ! Monsieur Mondor, je pense

Que vous avez déjà parcouru, visité

Ce qu'enferme de beau cette antique cité,

Nos arcs, nos monuments, notre illustre musée.

Par exemple le Colisée,

Voyons un peu, qu'en dites-vous ?

— Mais oui. Lorsqu'on aura rebouché tous ces trous

Et porté sur ces murs, la chose est fort aisée,

Quelques couches de blanchiment,

Cela fera sans doute un fort beau bâtiment.

Que si, laissant l'*Almanach genevois*, on ouvre le volume plus récent des *Apologues* (1844), on y trouve presque à chaque page quelque chose à glaner :

## LES VOITURES.

« A moi le pas ! » disait un jour  
 Le noble carrosse de cour  
 Tout glorieux de ses armes altières  
 Et de l'or qui brillait à ses riches portières...  
 — « Titres, grandeurs, vain éclat, fol abus ! »  
 Disait à son tour l'omnibus,  
 « Au peuple la place première ! »  
 — « Erreur, elle est à nous. En arrière ! En arrière ! »  
 S'écriait la calèche élégante et légère  
 Où s'étaient la Mode et la Beauté.  
 Et puis venait, tout fier de sa rapidité,  
 Le wagon fougueux, emporté,  
 Le wagon dévorant l'espace...  
 « Passez, passez ! » disait un autre char,  
 En ricanant d'une laide grimace ;  
 « Un peu plus tôt, un peu plus tard,  
 « Je saurai bien trouver ma place ;  
 « Passez, mes pauvres fous ! » C'était... le corbillard !

## LE BEDEAU.

En certain bourg de Dauphiné  
 On pleurait au sermon d'un nouveau Bourdaloue,  
 On sanglottait. Quand il fut terminé,  
 Le bedeau dit en s'essuyant la joue :  
 C'est pourtant moi qui l'ai sonné !

Que de choses on voudrait encore copier ! Ces conseils à une vieille chatte, par exemple :

. . . . . Voisine,  
 Sachez du temps subir la loi !

Léchez moins souvent cette hermine  
Qui séduisit plus d'un amant :  
Plus d'œillade, de tendre mine,  
Ni de ce doux miaulement  
Auquel on ne répond plus guère...  
Dites adieu, c'est le moment,  
Aux rendez-vous de la gouttière,  
Privilage d'un meilleur temps,  
Et quittez moins votre demeure...  
Qui fait la vieille de bonne heure  
Sait être jeune encor longtemps.

On citerait tout, si l'on ne fermait pas brusquement le volume. Et cependant nous ne goûtons que la moitié du plaisir que faisaient autrefois ces aimables choses; pour les apprécier pleinement, il fallait les entendre lire par Gaudy lui-même. Petit-Senn parle avec enthousiasme de ce lecteur sans pareil, et le place au-dessus de tous les auteurs, orateurs ou comédiens célèbres qu'il eût jamais entendus. C'est beaucoup dire et voilà un éloge bien chaud. Petit-Senn était-il un peu ébloui par l'illusion du souvenir ou par la gratitude? Gaudy-LeFort avait soutenu, dirigé, encouragé ses premiers coups d'aile, et lu publiquement ses premiers vers : ce sont là des services qu'on n'oublie pas; le moyen de ne pas trouver charmante la bouche qui fait valoir nos rimes toutes jeunes! Ce trait, en tout cas, prouve que Gaudy-LeFort (en quoi il fut imité par Petit-Senn) ne vit pas de mauvais œil les nouveaux venus : on n'en peut dire autant de tous les vieux maîtres.

Gaudy-LeFort finit tristement. La maladie et, dit-

on aussi, la misanthropie l'enfermèrent de longues années dans le village d'Onex. Il ne voulait voir personne et il s'isola si bien, que longtemps avant sa fin on le croyait déjà mort. A l'heure où nous écrivons, sa trace est tellement effacée qu'on a grand'peine à la retrouver de loin en loin. Quant à ses vers, la jeune génération ne les lit plus, et elle a tort : il est peut-être de tous les poètes de son âge celui qui avait le plus de goût, connaissait le mieux son instrument et a conservé le plus de charme et de fraîcheur.

Aux autres maintenant, car il eut des émules. Nous en avons nommé quelques-uns, mais omis plusieurs qui mériteraient d'être connus. Parmi ceux-ci, Marc-Antoine Mulhauser, oncle du traducteur de Guillaume Tell, et auteur d'une *Lessive* en langage genevois qui obtient encore aujourd'hui, toutes les fois qu'on la récite avec le pur accent du terroir, des succès de fou rire. Dans ces temps déjà reculés où tout le monde entendait le savoyard et parlait l'idiome des Rues-Basses (ou, comme on disait, de *darnier le Rhône*), les poètes légers multipliaient ces pièces de vers où le français se moquait si gaîment du patois. Marc-Antoine Mulhauser était un esprit très-fin et qui n'a pas été assez remarqué : son recueil de fables contient des morceaux de choix et qui feraient bonne figure dans n'importe quelle anthologie. Le *Tableau et les Critiques*, le *Pantîn*, le *Coup de canif*, vingt autres qu'on pourrait désigner, ont du trait et un sujet, chose de plus en plus rare. Mais citons, c'est le meilleur moyen de louer.

## LA CHATTE ET SON PETIT.

Une chatte avait un petit.  
 D'une famille très-nombreuse,  
 C'était le seul sauvé d'une fin malheureuse,  
 Je vous laisse à penser combien on le chérit !  
 Que de précautions et le jour et la nuit !  
 Comme on le choie et comme on le caresse !  
 De telle sorte, enfin, qu'il en pâtit.  
 La mère, en son effroi, contre son sein le presse  
 Et le frotte et le lèche avec ménagement,  
 En miaulant d'un ton plein de tendresse,  
 Par le cou le soulève avec délicatesse  
 Pour le porter ailleurs. Bientôt, dans son tourment,  
 Elle vient le reprendre, et voyage sans cesse,  
 Mécontente du logement.  
 A la fin, pensant que peut-être  
 Le mal provient d'un refroidissement,  
 Elle arrive en un bond sur le lit de son maître.  
 Là, laissant son petit couché bien chaudement,  
 Vite elle court, inquiète, éplorée,  
 Chez le Tronchin des chats demander un appui.  
 Le docteur en robe fourrée  
 Se rend près du malade. Une patte sur lui,  
 Il lui tâte le pouls, il le palpe. En silence  
 Il observe, il écoute, il médite, il balance,  
 Puis d'un ton grave il dit : « Madame, on peut juger  
 Que votre fils court un fort grand danger :  
 C'est de mourir... faute de négligence ! »

On ne devrait pas oublier non plus Gédéon Lombard qui, en 1814, fit une fable sur *Les trois aigles*. L'un des trois est naturellement celui qui figure avec la clef épiscopale sur l'écusson de Genève. Le malheureux a été maltraité d'abord par l'aigle bonapartiste,





puis plumé, sous prétexte de délivrance, par l'aigle autrichien. Il s'en console pourtant, parce qu'il est patriote :

Soit, dit-il, patience !  
 Avec le temps l'édredon reviendra,  
 Et puis... j'espère, en récompense,  
 Que mon libérateur, en partant, laissera  
 A ma petite république,  
 Pauvre, il est vrai, mais libre et pacifique,  
 Cette clef si chère à nous tous,  
 En un mot, *la clef de chez nous.*

Signalons encore J.-L. Mallet, l'auteur d'un *Sacrifice d'Abraham* en prose qui rappellerait le *Joseph* de Bitaubé. Il avait écrit des *Idylles pour la jeunesse* qui étaient arrivées pendant l'occupation française à leur troisième édition, mais lorsqu'il voulut donner la quatrième, il arriva que le ministre « que je supposais, dit l'auteur, occupé d'objets tout autrement importants, après avoir pris la peine de parapher page à page mon manuscrit, en biffant ce qui n'était pas conforme à ses vues, le rendit en disant que *les Genevois n'étaient déjà que trop amoureux de leur liberté pour qu'il les excitât encore par la publication de mes Idylles...* » En effet, ce ministre devait être un homme bien timoré. La Restauration venue, Mallet publia cette quatrième édition, sous le titre bien mérité d'*Idylles helvétiques*. Ce petit volume s'ouvre volontiers à la page 60 où l'on trouve ceci :

## LES CONFÉDÉRÉS DU RUTLI.

Furst, Stauffach et Melchthal!  
 Quels noms, ô dieu des vers, quels noms en poésie!  
 Ah ! pour l'oreille c'est un mal.  
 Mais, sans ces héros, l'Helvétie  
 Au joug impérial  
 Gémirait encore asservie.  
 Au Rutli ces Helvétiens  
 Jurèrent les premiers de briser nos liens.  
 Aussi, malgré leurs noms proscrits par l'harmonie,  
 Honneur aux trois héros de la Suisse affranchie :  
 Furst, Stauffach et Melchthal !

Ces vers ne nous paraissent pas dangereux. Ils rappellent, où plutôt ils annoncent, par l'élan et l'émotion, ceux que devait faire John Ruegger, homme d'un autre temps, mais qui s'accommodait du nôtre et portait une grâce de chevalier dans ses vertus de républicain. On a de lui plusieurs hymnes nationaux et quantité de chansons de circonstance destinées aux fêtes militaires. Un autre homme d'esprit, Clavel-Aubert, rédigea en 1827 un journal littéraire et il publia plus tard un *Recueil gradué de fables* dont plusieurs sont de lui. Celle des *Poires molles* eut fait plaisir à Florian.

.....  
 La grand'mère de mes enfants  
 Ménage avec soin toute chose,  
 Ses vieux jetons, ses vieux écrans,  
 Sa robe à plis, son chapeau rose,  
 Pour servir à ses descendants.

Elle reçut un jour un panier de beurrées,  
 Poires de choix, à point, fondantes et sucrées.  
 Le premier jour elle les regarda,  
 Le lendemain les tâta, les compta.  
 Le jour suivant, une s'était mollie :  
 « Pour ne rien perdre, il faut bien la manger.  
 « Les autres, ce serait folie !  
 « Ayant soin de les ménager,  
 « Elles feront plaisir. C'est chose presque sûre  
 « Qu'il nous viendra demain quelqu'un. »  
 Le lendemain même aventure,  
 Et de mangeurs pas l'ombre d'un.  
 De jour en jour ainsi la bonne mère,  
 Toujours ménagcant, attendant,  
 Et chaque poire à son tour mollissant,  
 Mauvaises, les mangea jusqu'à la dernière.  
 Enfants, enfants, n'en riez pas trop haut !  
 L'excès des soins est à peine un défaut.  
 . . . . .  
 Ah ! cœurs légers, jouissance future  
 Ne compte pas, est pour vous sans attrait ;  
 Vous vous raillez de la poire trop mûre,  
 Eh ! c'est pour vous, ingrats, qu'on la gardait !

Avons-nous nommé tous les chansonniers, fabulistes, narrateurs en vers, etc., qui égayèrent Genève dès l'Empire et après la Restauration ? Nous n'osons le croire et nous devons être bien loin de compte. C'est un sujet que nous avons traité le premier, en consultant les souvenirs de quelques vieux amis dont la mémoire n'était pas toujours présente. Ce n'est pas le meilleur moyen de se renseigner. Dans une petite pièce, les *Lundis de Madame*, qu'on joua quelque temps au Théâtre-Français, on demandait à un vieillard, qui avait vécu pendant la Révolution, de ra-

conter la prise de la Bastille. Le vieillard répondit que, le matin de ce grand jour, il s'était levé de bonne heure, avait déjeuné, était descendu rue Choiseul, chez son barbier, s'était fait raser et il ajoutait mille détails non moins intéressants dont les historiens avaient eu le grand tort de ne point parler. « Et voilà, disait-il à la fin, comment la Bastille a été prise. » Les témoins qu'on interroge sur le passé, pour peu qu'ils aient quelque soixante-dix ans, répondent assez souvent comme le vieillard de la comédie. Vous leur demandez des renseignements sur la Société littéraire, qui mérita bien réellement son nom avant 1830 et où des hommes distingués de Genève et de tous pays, dans des soirées où la musique n'occupait pas toute la place, lisaient devant une assemblée nombreuse et attentive des morceaux de prose et de vers. — Les témoins consultés ne vous donneront de détails que sur leur propre biographie, sur les parties de domino qu'ils jouaient à ce cercle où le billard et le cigare n'étaient pas encore tolérés. Quant aux jeunes gens, ils ne savent absolument rien de ce temps-là, et nous en connaissons plus d'un qui tombera des nues en apprenant, par le présent chapitre, qu'on vit à Genève, il y a un demi-siècle, un groupe d'hommes très-gais qui rimaient très-joliment quantité de vers.

Il est vrai que 1830 a dispersé pour jamais toute cette bande allègre. La plupart d'entre nos libéraux d'alors n'eurent plus besoin de se réunir pour continuer leur politique militante. Déjà la rédaction du

*Journal de Genève* était diminuée: M. James Fazy n'en était plus, M. Petit-Senn rêvait déjà ce *Fantasque* qu'il rédigea seul ou presque seul pendant quatre ou cinq ans. Puis nos poètes s'étaient faits vieux, et en vieillissant avaient pris beaucoup de modération et de tempérance: ils ne résistaient plus aux préjugés qui leur paraissaient maintenant abolis, ils étaient satisfaits de la révolution qui donnait à la France un roi-citoyen, et par contre-coup insinuait quelques « libertins » dans les Conseils de Genève. Plusieurs firent de la politique active, d'autres s'enfermèrent dans leur bureau, il y en eut qui quittèrent la ville, la mort en prit deux ou trois, la Société lyrique était dissoute. Petit-Senn alla se reposer à Chêne-Bourg, dans une retraite où il ne cessa de vivre et de chanter que quarante ans après. Gaudy s'enfuit à Onex où il mourut seul. Vinrent les événements de 1841, de 1846: Genève s'assombrit tout à fait et se divisa. Les banquets, les fêtes tâchèrent bien de durer, les abbayes militaires persistèrent à se réunir; mais la gaieté d'autrefois avait disparu. Nous doutons un peu qu'elle soit revenue.

## IX

### CHARLES DIDIER

M<sup>me</sup> de Staël. — La cour de Coppet. — Byron à Genève. —  
La Société de Belles-lettres. — La Société de Zofingue et le  
P. Girard. — Lamartine à Genève. — Charles Didier et ses  
amis, ses voyages et ses vers. — Delphine Gay à Genève.

Nous connaissons maintenant le groupe des rimeurs classiques et légers qu'on a appelés, non sans raison, les poètes de l'Empire. Cependant, après eux ou à côté d'eux, quelques hommes plus jeunes et plus modernes, s'étant rapprochés des poètes français de la Restauration, formèrent à Genève une petite école romantique. Ce furent Imbert Galloix, Charles Didier, André Verre, Étienne Gide; plus tard, Henri Blavalet. C'est ce mouvement-là qu'il nous reste à suivre avec une sympathique attention; nous ne parlerons que des morts, les seuls dont on puisse tout dire.

Un fait à noter, c'est que la petite école ne sortit

pas du salon de Coppet, si voisin de Genève et gouverné par une femme qui tenait à Genève par tant d'attaches, M<sup>me</sup> de Staël. Les riverains du Rhône allaient pourtant dans ce salon d'où quelques-uns rapportèrent, non seulement les étincelles, mais encore la flamme du foyer ; c'est là que Sismondi, après un peu « d'abasourdissement, » prit cette pointe de finesse et de gaieté qui a égayé ses lettres. D'autres y devinrent poètes, et nous croyons que M. Pictet-de Sergy laissera de curieuses confidences sur cette cour de Coppet qui suivit celle de Ferney. On y verra briller Benjamin Constant qui appartenait à la Suisse romande et qui, lui aussi, fit des vers, mais nous pourrions difficilement le rattacher à nos études. L'influence de Coppet sur Genève fut pourtant moins forte qu'elle n'aurait pu l'être en d'autres temps ; on vivait alors sous l'Empire et la population genevoise était dispersée. C'est sur la France qu'agissait le château vaudois, et cette action, peut-être impuissante en politique, obtint ce qu'elle voulait dans le monde lettré ; M<sup>me</sup> de Staël et Chateaubriand furent les consuls de cette république. Seulement, dans ce règne à deux, les rôles furent intervertis, l'homme fut le poète et la femme fut le critique. Lui, remuait des images ; elle, des idées ; elle en remua beaucoup et nous apprit l'Allemagne ; elle ouvrit une grande porte sur la poésie future, mais elle n'y entra pas. Elle ressentit et sut exprimer avec chaleur certaines souffrances d'artiste, « le malheur d'une âme qui ne respire

pas dans le monde assez d'air, assez d'enthousiasme, assez d'espoir » elle créa Corinne, mais Chateaubriand avait déjà créé René. Elle aimait avant tout le fond, l'esprit, la pensée, la beauté morale; ce qui la frappait dans une œuvre, c'était le pathétique des passions et des situations. En face du Laocoon, elle se fût écriée en sanglotant : « Le pauvre homme ! » Chateaubriand avait plus de sens esthétique; à son avis, « les vraies larmes sont celles que fait couler une belle poésie, il faut qu'il s'y mêle autant d'admiration que de douleur. Les Muses sont des femmes célestes qui ne défigurent point leurs visages par des grimaces; quand elles pleurent, c'est avec un secret dessein de s'embellir. »

« Madame de Staël, écrivait Chênedollé, a été dix ans en présence des Alpes sans voir une image; elle n'était donc pas née précisément avec de l'imagination. Son imagination a eu besoin d'être avertie par celle de Chateaubriand. » L'excellent Bonstetten, qui la vit souvent à Coppet, était du même avis. « Elle est d'une extrême bonté, disait-il, personne n'a plus d'esprit, mais tout un côté est fermé devant ses yeux, le sentiment de l'art lui manque, et le Beau, quand ce n'est pas de l'éloquence ou de l'esprit, n'existe pas pour elle. »

Schiller parut fort agité par la visite de M<sup>me</sup> de Staël chez laquelle il ne trouva point de mélange, rien de faux ni de pénible: il n'en disait pas autant de Weimar. Elle représentait pour lui « l'esprit français



sous un jour vrai et très-intéressant, » il admirait cette nature franche « qui n'aime que ce qu'elle comprend, » et qui recule d'horreur, ou d'ennui, devant la philosophie idéaliste. « Mais, écrivait-il à Goethe, elle n'a pas de sens pour ce que nous appelons poésie. elle ne s'assimile que la passion, l'éloquence, l'esprit général. La seule chose qui me fatigue, ajoutait-il, c'est la volubilité tout à fait extraordinaire de sa langue ; il faut se transformer tout entier en appareil auditif pour pouvoir la suivre. » Schiller entendait très-peu le français.

Aussi M<sup>me</sup> de Staël ne fit-elle jamais d'excellents vers. On a quelques poésies d'elle, ce sont des traductions, et quand ce ne sont pas des traductions, des réminiscences. Quand elle peint la baie de Naples (en 1805) on sent qu'elle a lu la chanson de Mignon :

Connais-tu cette terre où les myrtes fleurissent,  
Où les rayons des cieux tombent avec amour,  
Où des sons enchanteurs dans les airs retentissent,  
Où la plus douce nuit succède au plus beau jour ?

Mais ce ton ne saurait durer, ce n'est pas le paysage qui intéresse l'attention passionnée de cet esprit. c'est la race humaine qui pense et qui souffre : le poète d'occasion nous parlera bientôt de Cicéron, de Scipion, de Marius et de cette autre âme, antique aussi, qui venait de s'envoler, l'âme de son père, M. Necker. Ici l'enthousiasme filial arrive presque à la poésie :

Zéphyr que j'ai senti, caressez-vous sa cendre?...  
Harmonieuses voix, cantiques des élus,  
Dans le sein de la mort a-t-il pu vous entendre?  
Et nos cœurs séparés se sont-ils *répondus*?  
Ciel parsemé de feux, aujourd'hui sa demeure,  
Éternité des temps, éternité des mers,  
Ne me direz-vous pas, et devant que je meure,  
Si ses bras paternels me sont encore ouverts?

C'était donc aux illustres morts que songeait cette âme élevée, en regardant le plus beau pays qui soit sous le ciel. Elle l'avouait, car elle était sincère : « Si ce n'était le respect humain, disait-elle, je n'ouvrierais pas ma fenêtre pour voir la baie de Naples pour la première fois, tandis que je ferais cinq cents lieues pour causer avec un homme d'esprit que je ne connais pas. » Ne préférerait-elle pas le ruisseau de la rue du Bac au lac de Genève ? Elle aimait le monde, non celui des galons et des chiffons, mais la compagnie de quelques esprits, sérieux avec agrément, qui agitaient des idées devant elle. C'est dans ces fines et fortes causeries qu'elle s'épanouissait.

En l'écoutant, on trouvait qu'elle écrivait mal : M<sup>me</sup> de Tessé aurait voulu être reine pour lui ordonner de parler toujours. Et cela spontanément : « elle ne se prévoyait pas, » dit M<sup>me</sup> Necker, et avait le droit de lancer ce mot qui la peint : « Je parle sans que je m'en mêle. » Puis, quel esprit ouvert, quelle intelligence étonnamment accessible, quelle force d'oreille, si l'on peut ainsi dire : comme elle savait écouter, retenir, et comme elle rendait bien ! Tout ce qui entrait

dans son esprit, les idées religieuses, philosophiques, littéraires y prenaient une forme vivante et claire; elle mettait du soleil dans les brouillards du Rhin. Henri Heine a fait deux parts du livre qu'elle a écrit sur l'Allemagne; tout ce qu'il y a de bon est d'elle, dit le malin humoriste, tout ce qu'il y a de médiocre est de Schlegel. Mais outre l'intelligence, M<sup>me</sup> de Staël avait l'enthousiasme; elle était une lumière et elle était une flamme; elle garda jusqu'à la fin de sa vie la faculté de s'émouvoir et de se passionner. L'émotion et la passion la sauvèrent des périls où l'esprit seul eût pu la faire tomber, elle réagit contre le rire du dernier siècle. Elle eut dans ses écrits, non la gravité superficielle qui est une attitude en certains pays, mais cette élévation qui, même souriante, est chez les écrivains un signe de race. Elle était, de plus, un caractère, elle résista au maître, et quels que soient les motifs qu'on ait découverts pour diminuer l'honneur de la résistance, on en pourrait trouver de plus mesquins encore pour expliquer les complaisances des courtisans et des sénateurs. Enfin, chez cette femme si bien douée, le cœur était encore au-dessus de tout. Peut-on relire sans émotion ce petit trait raconté par M<sup>me</sup> Necker-de Saussure :

« . . . Dans un séjour qu'elle faisait chez moi à la campagne, il fut question de jouer des proverbes : on fit choix d'un canevas de Marmontel intitulé *le Bavard*, dans lequel une grande dame, malade et vaporeuse, consent à s'intéresser en faveur d'un vieux mili-

taire qui sollicite une pension, mais sous la condition expresse qu'il lui expliquera son histoire en peu de mots. Le Bavard, à qui l'on a fait sa leçon d'avance, se laisse néanmoins entraîner à une telle intempérance de paroles, qu'il excède sa protectrice et qu'elle ne veut plus entendre parler de lui. M<sup>me</sup> de Staël représentait la grande dame. Elle remplit d'abord fort bien son rôle; elle contrefit à merveille la langueur, puis l'ennui, puis le dépit et l'impatience; mais, quand vint le moment d'affliger le vieux soldat, il lui fut impossible de s'y résoudre. Il avait parlé de sa femme et de ses enfants, c'était au fond le meilleur homme du monde; il fallait trop de dureté pour le refuser. Sortant donc tout à fait de son rôle, et manquant net l'épigramme de la pièce, elle lui dit avec une émotion véritable qu'une autre fois il ferait mieux de ne pas tant parler, mais que, quant à présent, elle se chargeait de son affaire. »

Telle était en effet M<sup>me</sup> de Staël. Elle aimait le malheur et disait doucement : « C'est pour les malheureux qu'il faut écrire; » elle aimait les vaincus, « parce que les vainqueurs sont sans pitié, » et que la pitié, dit Vinet, était sa religion. En un mot, c'était une âme; et, quelles que soient les réserves des critiques, une femme qui a écrit *Corinne*, *l'Allemagne*, les *Considérations sur la révolution française* mérite une place élevée parmi les bienfaiteurs de l'esprit humain.

Nous devons donc nous incliner devant cette muse de l'Empire qui appartient à Genève par le sang, et à

certain égard aussi par l'esprit : c'est une Genevoise épanouie par la France. Mais elle n'eut d'influence, chez ses compatriotes, que sur quelques hommes du monde ; elle leur fit préférer Jean-Jacques à Voltaire qui avait eu plus de prise sur eux, à cause des châteaux qu'il possédait. Mais là se borna dans son pays l'action de M<sup>me</sup> de Staël : malgré tout son génie, elle n'y fut pas prophète.

Quant à Byron qui habita près de Genève, aux premiers temps de la Restauration, la villa Diodati où l'on montre encore sa chambre, il vivait sur le lac bien plus que dans le monde. Il vit bien M<sup>me</sup> de Staël qui lui aurait paru parfaite, si elle n'avait pas été gâtée par son désir d'être «... elle ne savait quoi » (jolie, croit Sainte-Beuve). Byron parle avec enthousiasme du château de Coppet et de celle qui l'avait rendu « aussi agréable que lieu sur terre puisse le devenir par la société et par le talent. » Mais, outre M<sup>me</sup> de Staël, le poète anglais ne vit guère, au bord du Léman, que la population amphibie des canotiers et des pêcheurs. Un jour Petit-Senn faillit le tuer, c'est l'unique rapport qu'on lui connaisse avec un poète genevois. C'était sur le lac, au temps de la chasse, le futur auteur de la *Miliciade* allait tirer un canard, quand tout à coup, entre le fusil et l'oiseau glissa une péniche, qui portait le futur auteur de *Don Juan*. Notre chasseur tout pâle eut à peine le temps de lever son arme et Byron continua sa route en riant, ravi, bien qu'il y eût risqué sa peau, d'avoir fait cette belle peur à Petit-Senn.

Ainsi Childe Harold n'inspira point de Genevois. En revanche il fut inspiré par Genève, il chanta plus d'une fois le clair et placide Léman qui contrastait avec les tempêtes de son âme et du monde :

Clear, placid Leman! thy contrasted lake  
With the wild world I dwell in, is a thing  
Which warns me, with its stillness, to forsake  
Earth's troubled waters for a purer spring.

D'autres fois, en ce « lac de beauté » comme il l'appelait : (« mon lac est le premier ! » s'était écrié Voltaire), il pensait aux hôtes illustres qui avaient habité ses rives dignes d'eux, comme ils étaient dignes d'elles :

Rousseau, Voltaire, our Gibbon and de Staël :  
Leman, these names are worthy of thy shore,  
Thy shore of name like these ! Wert thou no more,  
Thy memory their remembrance would recall.

C'est au bord du lac qu'il trouva son Prisonnier de Chillon qui, pour n'être pas Bonivard, n'en est pas moins une belle figure ; c'est en face des Alpes qu'il rencontra Manfred. Mais les poètes du crû (c'étaient alors Chaponnière et Gaudy) ne prirent point garde à ce passant qui arrivait d'Angleterre et n'avait pas encore sa gloire.

Quant aux jeunes romantiques genevois, ils ne vinrent qu'après et ils naquirent de Lamartine, mais un peu tardivement. Le poète du *Lac* était venu plus d'une fois à Genève et la dernière lettre de sa *Cor-*

*respondance* récemment publiée (Hachette et Furne. 1873) est datée de cette ville. Il s'y maria en 1820, « à l'anglaise, » avec la jeune protestante qu'il aima vivement « à force de l'estimer et de l'admirer. » Nous savons que dès lors ou plus tard Lamartine eut à Genève des amis dévoués : l'orientaliste Humbert, l'abbé Vuarrin, le poète Petit-Senn, mais son influence ne fut pas directe, et ne s'exerça qu'à la longue, à mesure que le bruit grandissant de ses succès revenait de Paris. En 1820, les romantiques genevois n'étaient encore que des poètes en herbe.

Nous avons sur eux des notes curieuses écrites en courant, au jour le jour, par Charles Didier. Ce Genevois très-connu avait pris dès l'enfance l'habitude de jeter derrière lui, comme le Petit-Poucet, quantité de cailloux qui devaient lui faire retrouver plus tard la route parcourue. En même temps, rédigeant ces mémoires intimes pour lui seul, il se disait tout, avec une confiance qu'on ne saurait avoir dans les autres. Il se chuchotait étourdiment ses premières impressions, quitte à les rétracter le lendemain, et comme il n'avait rien à cacher à son unique et bienveillant auditeur, il lui confessait aussi ses petits péchés avec une contrition qui fait parfois sourire.

Didier commença ce manuscrit en 1821, le 15 septembre : il n'avait encore que seize ans. Dès lors, et jusqu'à la fin de sa vie, il nota régulièrement, ponctuellement chaque soir son œuvre du jour, ses pertes et ses profits, ce qu'il avait appris, ce qu'il avait

gagné, ce qu'il avait dépensé d'esprit et de savoir : en un mot, qu'on nous passe l'expression, il faisait sa caisse intellectuelle. Voilà des habitudes d'ordre et de précision qui étonnent dans un poète, mais à notre sens, le poète chez Didier n'était que de seconde main, il ne fit jamais de vers que d'après les autres. Ce qui ressort en lui dès l'enfance, ce sont de rares qualités de réflexion et d'observation. Il tient à enrichir son cerveau, il se repent d'avoir lu *Gil-Blas*, « lecture inutile. » C'est un bon garçon, attentif, appliqué ; il a des prix de religion et de « bonnes notes, » cette dernière récompense accuse en général des facultés estimables, mais subalternes. Ce n'est pas que l'imagination manque au jeune Didier : il se dit romanesque et il l'est en effet, mais à ses heures ; Chateaubriand l'exalte, mais un livre de botanique ne tarde pas à le calmer. Il n'est rien moins que romantique. Le dimanche 1<sup>er</sup> juillet 1821, il lit le *Jules-César* de Shakespeare et trouve cette tragédie tout à fait burlesque. « Il faut, dit-il, que le peuple anglais ait bien mauvais goût. » En revanche, ce qui l'ébahit, c'est la bibliothèque de Galiffe (le père de l'historien vivant) : 1500 volumes, quelle merveille ! Homère, Hésiode, et des coquillages ! Puis le médailler, des échantillons de tous les marbres toscans, et une érudition de bénédictin. « Il sait le français, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le portugais, l'anglais, le hollandais, le russe, le latin, le grec, il connaît la musique et le dessin, l'histoire à fond : enfin, c'est un savant. Il a composé



un ouvrage en dix volumes intitulé *Voyage en Italie*, mais l'ouvrage est en anglais, aussi (dit cet enfant de seize ans) « lui ai-je recommandé d'écrire en français à l'avenir. »

Tout cela est entremêlé d'observations qui sentent le terroir : « Mardi 14 août 1821. On a arrêté à Rolle aujourd'hui et conduit dans les prisons de Genève un homme et une femme italiens qui, avec de fausses clés, ont volé 25 louis chez un boucher. Il y a tant d'étrangers à Genève, que ces choses doivent arriver. » C'est exactement ce qui se dit encore maintenant tous les jours, et l'on prétend que les idées changent !

Arrivons aux débuts de Didier. En 1823, il a fait de grands progrès, écrit beaucoup de vers et d'élégies, de poèmes sur tous les sujets ; il rêve des *Helvétiennes* pour faire pendant aux *Messéniennes*. Mais il ne sera content que si on l'imprime : il envoie donc une de ses poésies, sur Alexandre le Grand, à l'*Almanach genevois* dont nous avons parlé plus haut, le calendrier poétique des conteurs et des chansonniers libéraux. Le recueil, on s'en souvient, avait pour directeur ou du moins pour censeur Gaudy-LeFort. Cet homme aimable renvoya au jeune Didier la poésie d'*Alexandre*, avec des observations critiques et une apostille assez railleuse, signée Petit-Senn, qui offensa fort le débutant. Cependant l'offenseur et l'offensé devinrent bientôt bons amis, et bons amis restèrent toute leur vie. C'est ainsi qu'une épigramme trop lestement cinglée

et trop vivement sentie produisit un long échange de procédés affectueux.

En janvier 1824 fut fondée à Genève la *Société de littérature*, qui devint plus tard la *Société de Belles-lettres* ; Charles Didier en fut le premier président. Ce serait ici l'occasion de raconter l'histoire de cette humble association d'étudiants qui donna quelque souci du style à presque tous ceux qui devaient écrire à Genève. Mais la digression nous prendrait trop de place, et nous avons du chemin à parcourir si nous voulons suivre Charles Didier, car ce perpétuel voyageur passa presque toute sa vie à courir le monde. Dès son adolescence nous le voyons en route, le bâton au poing, le sac au dos. Il n'avait point affaire aux cochers, à moins que les cochers ne fussent philosophes, comme ce Jean de Gland qui lui disait : « J'ai deux campagnes à moi, ma main droite et ma main gauche. » Au reste, comme il savait observer, écouter, questionner, il eut souvent de bonnes réponses à noter sur son carnet. Un jour un simple montagnard lui donna sur la métaphysique une définition que nous aurions tort de ne pas consigner ici : « Quand on ne voit plus clair dans la physique, on l'appelle métaphysique. »

Voici quatre vers qu'il récolta dans Vallangin sur la mort d'un magistrat regrettable. Ce quatrain, fait très-sérieusement, montre jusqu'où les extrêmes audaces du romantisme avaient pénétré vers 1825 :

Tandis que tout Vallangin hurle  
Grossissant son Sayon de pleurs,  
Sa calme âme est assise sur le  
Ciel, et se rit de nos douleurs.

A Fribourg, — nous picorons çà et là dans le manuscrit de Didier — il trouva 6000 âmes et huit couvents, quatre d'hommes et quatre de femmes, et cette ville n'étant pas alors ce qu'elle devient aujourd'hui, un petit centre déjà vivant de lettrés et d'artistes, notre voyageur était étonné d'y trouver une sorte de somnolence et d'engourdissement. Comme il s'en plaignait, on lui répondit : « A Soleure on est encore plus bête ! » Ennuyé du bruit des cloches sans cesse en branle pour appeler les dévots dans les quinze églises de la ville, Didier alla faire une visite au Père Girard. La visite faite, il écrivit la note suivante :

« Le Père Girard a un esprit trop supérieur pour Fribourg, et les tracas sans nombre qu'il y a éprouvés ont troublé son repos et nui à son travail, sans lasser sa charité. On lui a offert à Lucerne une chaire de dogmatique qu'il a refusée pour se retirer dans la tranquille obscurité d'un couvent. Il a une figure spirituelle, le regard fin, l'air d'un homme accoutumé à la méditation, et l'habit de son ordre n'ôte rien à la bienveillance ni à l'aménité de ses manières. Tous ses plans d'éducation ont été ou renversés ou modifiés par l'évêque de Fribourg qui, à ce qu'il paraît, est un éteignoir de première force. Nous avons parlé au Père Girard de notre société d'étudiants suisses (la Société

de Zofingue); il est, comme tous les gens sensés, très-bien disposé pour elle, ainsi que pour toutes ces réunions patriotiques qui tendent à resserrer les liens fraternels entre confédérés. En parlant des efforts du clergé catholique pour entraver ces sociétés, il a dit avec un sourire amer et un ton pénétré : « Ils n'y  
« pourront rien ; c'est l'esprit du siècle, ils ne le  
« feront pas retourner en arrière. » Nous l'avons quitté fort content de lui, et, en traversant ces vastes corridors, nous vîmes plusieurs prêtres : les uns défilaient leurs chapelets, récitaient leurs bréviaires ; les autres balayaient leurs cellules, et s'occupaient d'autres soins domestiques. C'est le premier couvent dans lequel je sois entré, et j'ai éprouvé des émotions en y mettant le pied ; j'ai été charmé d'en être dehors. »

Mais quelles étaient donc ces manœuvres du clergé contre la société de Zofingue ? Les Zofingiens actuels l'ignorent sans doute, et ne seront peut-être point fâchés de le savoir. Ces petits traits montrent ce qu'était le bon vieux temps et nous réconcilient avec le nôtre. Voici donc, pour l'édification de nos lecteurs, une déclaration lancée par l'évêque de Bâle, en juillet 1824, contre les étudiants soleurois :

« Le prince-évêque de Bâle, engagé par les avertissements du roi de Prusse, a invité les vicaires généraux à s'informer si, dans les facultés de théologie soumises à leur inspection respective, il se trouvait des sociétés secrètes ou des réunions avec les protes-

tants. Dans l'un et dans l'autre cas, les membres de ces sociétés ou de ces réunions seraient à jamais exclus de l'ordination et de l'état ecclésiastique. En conséquence, les vicaires généraux aviseront à prendre les mesures qu'ils jugeront convenables. »

C'est Charles Didier qui nous donne ce petit morceau dans son journal. Et il ajoute, le tenant de Zschokke, « un bon Suisse en tout, » dit-il, que l'ambassadeur de Berlin avait formellement démenti l'intervention du roi de Prusse en cette affaire.

On le voit, Charles Didier, qui n'avait pas encore vingt ans, recherchait déjà les hommes d'esprit. Il visitait les Vaudois connus : Monnard, Manuel, M<sup>me</sup> Vinet qui fit sur lui une impression profonde. Elle lui reprochait doucement cette tristesse, ou plutôt cette prétention à la tristesse dont la jeune école romantique se faisait une loi. Elle lui disait :

« Le chrétien n'éprouve pas de mélancolie, mais une joie solennelle que lui inspire la croyance aux vérités de l'Évangile. »

Plus tard, Didier entra comme instituteur dans la famille du vieux Bonstetten. Ce charmant écrivain, qui reliait le siècle dernier au nôtre, montait quelquefois, à Valayre, dans la chambre du jeune précepteur qui subissait toutes les douleurs d'une condition dépendante et subalterne, et il savait le consoler, le ravir en lui demandant des vers. Il lui adressait des critiques en le priant d'en user avec réserve ; il lui disait : « La critique doit faire réfléchir, mais il n'est

pas bon de corriger, par l'unique raison qu'on vous le conseille. J'ai lu à Coppet mon ouvrage sur le *Latium* devant M<sup>me</sup> de Staël, M. de Jaucourt, Benjamin Constant, des personnes illustres de Genève, etc. Les critiques me tombèrent dessus ; je ne profitai que de celles de Benjamin Constant qui étaient peu nombreuses, mais justes. Quand l'ouvrage parut, toutes ces grandeurs le trouvèrent bon. Quant à M<sup>me</sup> de Staël, elle ne critiquait point, mais elle écoutait, et faisait des livres avec les idées qui lui étaient suggérées. Elle acceptait les critiques et les suivait comme un mouton. »

Quand Didier notait sur son carnet toutes ces observations, il n'avait guère que dix-huit ans ; on voit par là ce que nous avons marqué plus haut, la précocité de son attention et de sa sagesse. A la vérité, il était né voyageur ; il s'intéressa dès l'enfance à tout ce qu'on trouve sur les grands chemins, au paysage, à la végétation, aux pierres mêmes, sans négliger cependant les figures qui, en voyage comme partout, doivent attirer aussi les regards. Ce n'est pas à lui que M<sup>me</sup> de Girardin aurait dit comme elle fit à Théophile Gautier : « Ah ça, quand vous voyagiez en Espagne, il n'y avait donc pas d'Espagnols ? » Didier au contraire s'intéresse aux hommes ; il commence par apprendre leur langue, et même leur patois, puis, s'adressant directement à eux, veut tout savoir, non seulement s'ils ont la peau brune ou s'ils portent des plumes à leur chapeau, mais encore d'où ils viennent

et où ils vont, quel métier les nourrit, à qui appartient leur maison, à qui leur pays, sous quel maître ils vivent, où ils mettent leur zèle, où leur joie, si chez eux les femmes sont braves, les enfants nombreux, le toit chaud, le vin frais. Il est moraliste, économiste, voire statisticien autant et plus que peintre : de là l'intérêt de ses Voyages qui ont appris beaucoup de choses aux lecteurs les plus divers. Nul mieux que lui n'a connu l'Italie de 1825 à 1830 ; il l'a parcourue tout entière à pied, s'y est arrêté plusieurs années, a pénétré dans des provinces (les Abruzzes, la Sicile) où avant lui nul écrivain français n'avait mis le pied, et il en a rapporté des liasses de matériaux qui peuvent servir encore. S'il n'avait pas eu le tort de céder au goût de notre temps en faisant des romans avec des voyages, et que, dans les descriptions surtout, il se fût livré à lui-même sans imiter les emphases de Chateaubriand, il eût pu faire, sur l'Italie de son temps, un livre aussi franc, aussi personnel que celui du président de Brosses. C'était là sa voie ; quant aux volumes de vers et aux romans qu'il nous a laissés, ils sont d'un homme d'esprit qui avait l'habitude d'écrire, ils confirment ses qualités et ses succès d'écolier. Nous leur décernons le prix de bonnes notes.

Qu'on ouvre en effet, indifféremment, sa *Harpe helvétique* ou ses *Mélodies* (il publia le premier ouvrage avant sa vingtième année, le second deux ans après), qu'y verra-t-on ? La fougue, le diable au corps du néophyte qui ne doute de rien ou les naïves hésita-

tions de l'oiselet qui essaie ses ailes ? D'aucune sorte ; il est sûr de lui, sait où il va, possède son instrument, évite l'incorrection, trouve l'harmonie ; tout cela est propre, bien rangé, césure au milieu, de bonnes rimes au bout, ni écart ni désordre, absolument rien qui ressemble à une tempête ; aussi, pas d'éclairs. On sent deux influences qui se combattent, celle de Casimir Delavigne et celle de Lamartine, et qui triomphent à tour de rôle ou qui parfois se rencontrent dans le même morceau. Notre poète a les idées libérales de l'un, les vagues tristesses de l'autre, mais n'est jamais entraîné hors des gonds ; il crie en mesure et se désespère avec élégance. Aussi réussit-il dans les notes douces, il a rendu avec charme les mollesses et les balancements de son lac. Enfin, c'était un poète après coup, mais quel admirable voyageur !

Veut-on la preuve de ce que nous disons ? Voici quelques strophes de la *Voix de l'onde*, une de ses mélodies, la meilleure peut-être :

Couronné des ombres naissantes,  
O Léman, que ton flot est pur !  
Dormez, ô vagues bondissantes,  
Murmurez, ondes caressantes  
Dans votre lit d'or et d'azur.

Du zéphyr la suave haleine  
Sommeille dans l'air embaumé,  
Et la brise du soir à peine  
Enfle la voile qui ramène  
La barque au port accoutumé.



Par un charme qui le captive,  
Fixé sur l'onde avec amour,  
Mon œil suit la vague plaintive  
Qui sur le bord sans cesse arrive  
Et s'en éloigne tour à tour.

. . . . .

Oh ! que la voix des flots est douce,  
Lorsque, balancés mollement,  
Ils viennent caresser la mousse,  
Qui languissamment les repousse,  
Comme une vierge son amant !

. . . . .

Voix de l'onde, voix qui m'es chère,  
Tes accents n'ont rien de mortel ;  
La nature est un sanctuaire,  
Et, loin du profane vulgaire,  
Le poète y garde l'autel.

Plaisir sans nom, joie ineffable,  
O sentiment vague et profond !  
Par un charme indéfinissable,  
Le flot, en mourant sur le sable,  
Semble m'entendre et me répond.

De ces accents la langue humaine  
Peut-elle peindre les douceurs ?  
Comme un captif hors de sa chaîne,  
O Léman, ton pouvoir m'entraîne  
Dans tes limpides profondeurs.

Sous tes abîmes qu'on ignore  
Est-il un Éden réservé  
Pour le poète qui t'adore,  
Et son œil y voit-il éclore  
Un bonheur qu'il n'a pas rêvé ?

Jadis Glaucus, épris de l'onde,  
A son appel mélodieux  
Disparut dans la mer profonde  
Où l'attendaient l'oubli de l'onde  
Et la félicité des dieux.

Un jour, c'était en décembre 1825, Charles Didier venait de publier sa *Harpe helvétique*, et il était allé chez son libraire pour s'enquérir, avec l'illusion du premier âge, si par hasard l'édition n'avait pas tout à fait disparu, quand il rencontra dans la boutique où les exemplaires du volume étaient tous présents, ou presque tous, un long adolescent, plus jeune que lui de deux ans, et qui venait aussi de publier son premier ouvrage, un poème intitulé : *La nuit du 12 décembre 1602*; l'auteur se nommait Jacques-Imbert Galloix. La première impression qu'il fit sur Didier est bonne à noter, nous la trouvons dans le fameux journal.

« C'est un garçon contre qui j'avais une masse de préjugés dont je suis bien aise d'avoir l'occasion de me défaire ; c'est une victoire qu'on aime à remporter. En peu de temps nous nous lions très-étroitement, et en peu de temps je connais le caractère de Galloix, qui n'a rien de fixe, rien de solide dans le jugement. Il ne manque pas d'imagination, tant s'en faut, mais il a une incohérence d'idées qui lui nuira, s'il n'y prend pas garde. »

On voit dès ces premiers mots la différence entre les deux jeunes hommes ; l'observateur, le critique rencontrait sur son chemin un vrai poète, et il s'éton-

nait de ne pas lui trouver plus d'ordre, plus de méthode dans l'esprit. Didier et Galloix se disputaient souvent sur toutes sortes de sujets philosophiques et littéraires, le premier affirmant par exemple que, pour faire un bon ouvrage, il fallait de l'enchaînement dans les idées, tandis que le second soutenait qu'on pouvait s'en passer. Il va sans dire que l'aîné avait mille fois raison, mais l'autre était le poète. « Nous avons ensemble des rapports, » écrivait encore Didier, « non pas dans ce qui concerne le positif de la vie, mais dans quelques-unes de nos doctrines littéraires et dans notre manière de sentir, de laisser vagabonder notre imagination. »

Ces jeunes gens et quelques autres que nous retrouverons plus loin (Gide, Grast, Verre, etc.) se voyaient souvent, tantôt dans la petite chambre de Charles Didier, tantôt dans la maison toujours hospitalière de Petit-Senn qui, plus âgé qu'eux, moins novateur, retenu par de vieilles habitudes dans l'école joyeuse des Chaponnière et des Gaudy, n'en avait pas moins certains élancements vers Lamartine. Ce petit cénacle romantique suivait souvent les chemins qui s'échappent de Genève dans toutes les directions pour courir les champs entre deux haies; Petit-Senn montrait volontiers aux environs du bourg de Chêne un des endroits où nos lyriques s'étaient souvent arrêtés pour échanger des vers. C'est un promontoire qui s'avance vers l'Arve; le torrent roule sa boue entre des rives dévastées qu'il envahit à chaque crue et qu'il couvre

de limon ; au fond, tout près, le Salève, obstruant l'air et le jour, hisse l'une sur l'autre ses dures bandes de roches grises. Le site est sauvage et conseille le suicide. Les élégies épuisées, on faisait un peu de gymnastique, on lançait des pierres dans le torrent. A cet exercice, c'était Galloix qui était le plus fort.

Nous quittons les autres pour aujourd'hui, nous ne suivons que Galloix et Didier. Ces deux amis se voyaient chaque jour, et ils avaient continuellement entre eux des discussions violentes. Une des questions qui les divisaient le plus était purement philosophique : à dix-huit ans, Galloix se déclarait matérialiste, et tenait très-fort à ce qu'on n'en doutât point. Un esprit très-fin, M. le pasteur Næf, a attiré l'attention sur une page navrante, les *Chants de douleur*, où le sceptique précoce annonçait son anéantissement prochain dans l'eau, dans l'air, dans la nature...

D'un être malheureux le frêle souvenir  
S'engloutira bientôt dans l'abîme des âges :  
Je mourrai pour toujours... et ces beaux paysages  
Charmeront les regards des hommes à venir.  
Mais que dis-je ? ces monts composés de poussière,  
Ces rochers, cet air pur, ce ciel, cette lumière,  
La brute et le grand homme, esclave d'un grand nom,  
Les globes de l'espace et l'obscur papillon,  
Tout l'univers enfin, tout... hélas ! est matière,  
Et l'âme n'est qu'un mot par le faible inventé...

Le poète croit alors qu'une force inconnue l'emporte dans l'immensité, le mêle aux rochers, le plonge dans les nuages, et il s'écrie :

Des hommes qui jadis existaient en ces lieux  
 Les débris dispersés habitent les campagnes.  
 Peut-être les transports vagues, mystérieux  
 Qui m'unissent aux bois, aux arbres, aux montagnes  
 Répondent à la voix de ceux qui ne sont plus!...  
 Hélas! ces monts pompeux, ces vallons azurés  
 Sous les formes de l'homme agitaient leur poussière!  
 Ils ont pensé, vécu...

Oui, mais ces mêmes *Chants de douleur* finissaient  
 par une prière ardente :

Grâce, grâce, ô mon Dieu! Fais descendre sur moi  
 D'un rayon de lumière  
 Le pardon et la foi!  
 Ne m'anéantis pas dans ta juste colère!  
 J'ai dédaigné ta loi,  
 Méconnu ma misère  
 Et j'ai douté de toi.  
 Grâce, grâce, ô mon Dieu! C'est du fond de l'abîme  
 Que j'élève à tes pieds mes remords et mes vœux!  
 Oh! de ta parole sublime  
 Ouvre le sanctuaire à mes pas ténébreux!  
 C'est trop longtemps souffrir! je veux aimer et croire!

On le voit donc, ce matérialisme de Galloix, si vivement combattu par Didier, spiritualiste âgé de vingt ans, n'était pas d'une ténacité bien dangereuse. Il y avait chez le jeune rêveur ce je ne sais quoi d'inconséquent et d'agressif qui est le signe particulier de l'âge tendre. Il adresse une prière « au Dieu du chrétien et de l'athée » à peu près comme Alfred de Musset :

Je ne crois pas, ô Christ, à ta parole sainte...  
 Ton cadavre céleste en poussière est tombé...  
 Eh bien! qu'il soit donné d'en baiser la poussière  
 Au moins crédule enfant de ce siècle sans foi...

Quand on est très-jeune, on se jette toujours aux extrêmes : « les enfants sont absolus, a dit Töpffer, parce qu'ils sont bornés. » Il faut avoir beaucoup pensé, et par conséquent beaucoup douté, pesé le pour et le contre, pour hésiter devant ces terribles problèmes que l'ignorance imberbe tranche si résolument. Galloix se jetait toujours à droite et à gauche, et tout en soutenant contre Didier le matérialisme, il conduisit un jour Didier chez l'homme le moins matérialiste du monde, chez le ministre César Malan. Nous n'apprenons à aucun de nos lecteurs que nous venons de nommer l'un des premiers et des plus fougueux champions de l'orthodoxie méthodiste. Charles Didier nous a raconté, ou plutôt s'est raconté à lui-même cette visite dans son journal manuscrit. Nous copions textuellement la note :

« Décembre 1826. — Avec Galloix à Montalègre. Nous allons chez César Malan, son cousin ; je ne l'avais pas vu depuis sept ans et j'avais sur lui beaucoup de préjugés. Il nous parle de l'Évangile et de la doctrine, nous lit un poème sur la Grâce qu'il a composé récemment et qui renferme de grandes beautés poétiques, des idées neuves, et de l'originalité. Il nous joue et chante sur son bel orgue plusieurs cantiques qu'il a composés... Malan nous propose des conférences ou plutôt des conversations pour nous développer le système évangélique et nous prouver la divinité de l'Écriture sainte. Nous les fixons à deux par semaine, le mardi et le vendredi, à six heures du soir. Il y a

dans Malan quelque chose contre quoi il faut se prémunir, parce qu'il exerce une certaine autorité sur les esprits, soit qu'il la cherche, soit qu'elle s'impose naturellement. Mais ceux qui l'accusent d'hypocrisie sont dans la plus complète erreur. Il y a chez lui de l'orgueil, mais il le sait et l'avoue avec franchise. »

Charles Didier, cela va sans dire, n'entra pas « dans le petit troupeau : » il était « retenu par trop de chaînes. » Il avait pourtant pensé un instant à se vouer au saint ministère, un de ses amis influents l'y poussait de toutes ses forces, mais avec de singuliers arguments... en faisant briller à ses yeux la perspective d'un beau mariage. Disons à l'honneur de Didier qu'il fut indigné de cette insinuation : « Est-il digne d'un homme honnête (écrit-il dans son carnet) d'introduire une vocation telle que celle-là dans des vues de calcul et d'intérêt?..... Et encore, humainement parlant, quelle situation pour un homme de dépendre ainsi non-seulement de sa femme, mais de la famille de sa femme?... Mais ce qui doit surtout me détourner de cet état, c'est qu'en l'embrassant, j'enchaîne mes pas, ma langue, ma pensée, et qu'enfin... je ne suis pas assez croyant. »

Cependant César Malan eut sur lui de l'influence; il est des hommes nés pour le commandement, et qui imposent l'obéissance même à ceux qui ne veulent pas s'enrôler. Didier avait écrit une petite pièce, *Il est trop tard*, qui, reçue par la direction du théâtre de Genève, allait être mise à l'étude en janvier 1827. Le succès

était assuré, au moins un succès d'estime ou de condescendance; les amis étaient prêts à applaudir de toutes leurs mains. Didier n'en retira pas moins sa comédie quelques jours avant la représentation « pour faire plaisir à Malan. »

Sur Galloix, l'influence de l'ardent missionnaire tâcha d'être plus directe; il lui adressa une pièce de vers pour le ramener à Dieu. Nous avons lu sur cette « *Épître à notre jeune poëte*, par un de ses vrais amis, l'éditeur des *Chants de Sion*, » un compte rendu du *Journal de Genève* (14 décembre 1826). Le critique, homme d'esprit, mais peu engoué de César Malan, lui reproche beaucoup de vers durs et contournés :

C'est donc un rude effort que de parler de Dieu...  
 De t'être repenti de cette repentance...  
 A l'autre tout honneur aussitôt il retire ..  
 Tourne-toi donc vers Christ, de son joug fais ton choix...  
 Et ne crains que celui qui Jéhovah s'appelle..., etc.

« Lemierre, de rocailleuse mémoire (dit le critique), aurait pleuré de tendresse en écoutant de pareils alexandrins, tout en s'étonnant de ne pas les avoir faits lui-même. »

Le but de Malan, dans cette épître, était de combattre, dans le premier recueil de Galloix, les *Méditations lyriques*, ces tendances matérialistes que nous avons relevées plus haut dans les *Chants de douleur*. Il avait raison sans doute, par malheur il était tellement pénétré de son idée, qu'il n'admirait chez Galloix



que les morceaux parfaitement orthodoxes, il confondait la valeur littéraire d'un ouvrage avec sa valeur dogmatique et s'éprenait d'une pièce intitulée *Ferveur* qui était la plus faible de Galloix. Si notre poète n'avait fait que cela, disait le critique en souriant, « sa place eût été plus assurée au paradis qu'au Parnasse. » Ce critique n'était autre que Petit-Senn, et si nous avons exhumé cette petite malice oubliée depuis cinquante ans, c'est qu'elle peut servir encore. Que de gens au monde ne se livrent à un poète qu'après lui avoir demandé quel est son clocher ou son drapeau, sans songer qu'avec de pareilles précautions ils se refusent le plaisir d'admirer les plus grands, Dante et Homère !

Mais il est temps de revenir à Didier et à Galloix. Ils eurent une place à prendre entre les partis politiques. Nous avons déjà parlé de Charles Durand, le conférencier venu de France, qui obtint tant de succès vers 1826 dans la ville basse d'abord, puis dans la ville haute, et qui fonda successivement deux journaux, le premier à l'usage des bourgeois, le second à l'usage des patriciens. Or, une des premières études littéraires de M. Durand au *Journal de Genève* (16 janvier 1826) fit connaître au public *la Harpe helvétique* de Charles Didier. Notre débutant était alors contesté, un peu moqué ; on l'accusait de vouloir prendre une place entre Lamartine et Byron, et on l'appelait ironiquement le poète intermédiaire. M. Durand le défendit avec beaucoup de tact et de mesure, et procla-

ma la *Harpe helvétique* digne d'encouragement et de succès. Les curieux trouveront dans cette défense une page très-sensée sur la querelle des classiques et des romantiques. L'opinion que soutenait dès lors M. Durand est aujourd'hui celle de tous les esprits judicieux ; mais à Genève, il y a quarante-cinq ans, il fallait être bien hardi pour se montrer si sage. Ce même *Journal de Genève* décrétait peu après, le 16 mars 1826, par la plume de M. Martine, que le romantique (et l'auteur venait de citer Shakspeare) « n'est point un genre particulier, mais un affranchissement des règles prescrites par le goût et par la raison. »

Ainsi soutenu par Durand, qui était d'ailleurs un homme aimable, Charles Didier se donna tout à lui, le suivit dans toutes ses évolutions, devint l'ami de ses amis, de M. James Fazy d'abord, « matérialiste enragé, classique, et avec tout cela, excellent homme. » Oreste et Pylade furent au commencement du *Journal de Genève* et de la Société littéraire, mais cette société se refroidissant pour Durand, Didier se refroidit pour elle ; quant au *Journal*, il y trouva des articles perfides, « en ce qu'ils tendent à matérialiser les esprits. » D'autre part, Durand était étranger et par conséquent un peu menacé à Genève. « S'il paraît seulement, écrit Didier, qu'il partage les opinions politiques ou même religieuses de Fazy, l'on ne manquera pas de l'expulser de la République. » Enfin la rupture se déclare, c'est un coup de foudre, toute la Société littéraire s'en émeut. Durand s'est retiré du *Journal de*

Genève, pourquoi l'a-t-il fait, entraîné par qui? Quel est le coupable : est-ce Didier, est-ce Galloix? Didier se décide bravement et suit son maître, mais Galloix hésite; il a des amis des deux côtés, où ira-t-il? Les cancans grossissent, les rancunes s'aigrissent; la discorde est dans le camp d'Agramant, Galloix se brouille avec Didier, veut se battre avec Durand, adieu le cénacle romantique! Toujours des tempêtes dans un verre d'eau.

Enfin, le *Courrier du Léman* parut (mai 1826); Durand, l'ayant bâti, s'y installa, Didier y prit une petite place; Durand fut invité dans le monde, Didier l'y suivit. Ils allèrent « dans l'aristocratie. » Le pauvre jeune poète qui, l'année précédente, faute d'habit noir, n'avait pu se rendre à une soirée que Bonstetten donnait au napolitain Poërio, put enfin hanter les salons où il rencontrait ce patriciat de savants qui était l'honneur de Genève. « Je cause avec Sismondi, écrit-il dans son journal et je lui dis (ô sainte candeur de la jeunesse qui croit tout découvrir!) que la centralisation en littérature, comme en toute autre chose, nuit au développement intellectuel. Il est de cet avis. » Cependant Durand a bien quelques défauts, il est accapareur dans l'âme. Les deux Delavigne, Casimir et Germain, sont venus à Genève; Durand s'est mis à leurs trousses et ne les a plus quittés. Il les a conduits jusqu'au bout du lac où il leur a montré le cachot de Bonivard; à Lausanne, il s'est assis entre eux et Chateaubriand. Car Chateaubriand

est son Dieu, Chateaubriand lui a écrit une lettre sur la Grèce, et la lettre de Chateaubriand sur la Grèce a été le premier article du *Courrier du Léman*. Arrivent M<sup>me</sup> Sophie Gay et sa fille Delphine; Durand s'empare d'elles et les promène partout, de salon en salon, mais Didier n'est point invité. O ingratitude humaine! Didier ne voit qu'une fois ces illustres voyageuses, la veille de leur départ, chez un Français établi à Genève et qui devait être plus tard quelque chose sous Louis-Philippe, M. Fulchiron. « La société était brillante, écrit notre chroniqueur intime. MM. de Candolle, Pictet, Diodati, Czartorisky, Saladin, Turretin et leurs femmes. M<sup>me</sup> Gay cause beaucoup, mais son ton n'est ni fin, ni comme il faut; elle a de l'esprit, mais pas assez de réserve. Delphine est mieux de tenue; elle est belle et gracieuse. Elle a dit la *Veuve de Naïm*, un autre fragment de *Madeleine*, et *Le malheur d'être devenue laide*. Elle dit bien; ses vers sont charmants, purs et *sans incorrection* . . . »

Ajoutons à ces premières désillusions l'insuccès du *Courrier* qui, bien qu'assez bon, assez curieux par moments, assez habile en critique littéraire, atteignit à peine, et non sans efforts, le bout de l'an. Tout à fait désabusé, Didier se retira du monde, en cherchant un moyen de quitter son pays, et en criant un peu trop tôt contre la perfidie humaine. Mais un hasard heureux lui fit rencontrer, chez le libraire Barbezat, ses anciens amis Galloix et Verre. Ils se tendirent la main et les voilà camarades comme devant,

toujours les uns chez les autres ou sur les grands chemins, heureux d'échanger des idées et des vers. Didier écrit un poème en quatre chants, le *Brigand de l'Abruzze*, mais il faut vivre, et ce ne sont pas les brigands, même les plus poétiques et les mieux rimés, qui donnent du pain. Didier s'engage donc de nouveau, comme précepteur, et le 3 septembre 1827, un jour de beau temps « quoique les montagnes fussent nébuleuses, » il quitte tristement sa maison, entre ses deux amis Galloix et Grast, pour aller s'embarquer sur le *Léman vaudois* qui doit l'emmener en Italie. En passant à la Péliisserie (ces petits traits marquent les caractères), ils voient un rassemblement : qu'y a-t-il ? C'est un suicide. Mauvais augure : Galloix ne veut pas aller plus loin. Didier ne devait plus le revoir.

Nous laissons maintenant ce curieux observateur, poète d'occasion, mais voyageur dans l'âme, né pour tout voir, tout entendre, tout retenir avec une curiosité, une mémoire étonnante, partir pour le pays du soleil d'où il rapportera des trésors de renseignements illustrés et de paysages annotés ; nous le laissons traverser tristement le lac, puis se distraire peu à peu, franchir lestement les Alpes en s'écriant comme Montesquieu : Italie ! Italie !

Et nous ne le retrouverons plus sur notre chemin. A dater de son départ, Charles Didier cessa d'appartenir à Genève ; il décrivit tous les pays possibles, *Rome souterraine*, l'Espagne, la Pologne, le Maroc, la maremme et le désert ; il fit beaucoup de romans,

beaucoup d'articles, fonda des journaux, s'occupa de politique, voyagea surtout et de toutes manières, alla du comte de Chambord au shérif de la Mecque, il devint enfin un « littérateur français, » c'est ainsi qu'il est désigné chez Vapereau. Il ne renonça pourtant point à la poésie. Il y rentra en 1848 par une *Porte d'ivoire* et publia un volume de vers anciens et nouveaux ; on y trouve un sonnet assez dur et crû dédié à Galloix en 1827, mais probablement retouché depuis ; il y est dit que

Aux murs où Jean Calvin brûla Michel Servet

le banquier agiote, la bourgeoisie se dorlote, le prédicant ergote,

Le danseur vit du bal, le docteur de la goutte,

le pédant roule carrosse sur le budget,

L'espion est payé pour avoir des oreilles,  
Le parasite dine... et le poète a faim.

Tandis qu'ailleurs, aurait-il pu ajouter . . . c'est exactement la même chose. Un autre sonnet, adressé à Galloix également, mais à Galloix mort, regrette l'oubli où le Gilbert genevois est tombé.

Je cherche, ami, la fosse où loin des tiens tu dors,  
Pas de pierre !

et personne ne porte ton deuil. En vain j'écarte l'herbe, en vain j'interroge,

L'abandon te poursuit, même parmi les morts.  
 La Muse avait pourtant mis le sceau du génie  
 Sur ton front et nourri ton âme d'harmonie,  
 Mais la force et le temps à la fois t'ont manqué.

La *Porte d'ivoire* contient aussi quelques sonnets  
 qui ne valent pas les *Nuits*; mais Musset et Didier  
 ont allumé leurs vers à la même flamme :

Il est des jours mauvais où, lasse du fardeau,  
 L'âme du haut des cieux tombe précipitée,  
 Et, s'abdiquant, maudit le jour où Prométhée  
 L'alluma, froide argile, au céleste flambeau.

Foulant son sceptre auguste, arrachant son bandeau,  
 De reine elle se fait esclave révoltée,  
 Et par l'esprit du doute ardemment visitée,  
 S'en va frapper vaincue aux portes du tombeau.

Dans l'ombre méditant de lâches funérailles,  
 Elle aspire au néant, idole sans entrailles  
 Qui pour elle a des mots tendres, mystérieux.

De vertige saisie, implacable à soi-même,  
 Enveloppant le ciel dans son propre anathème,  
 Elle meurt, et renie en mourant tous ses dieux.

Déclarons-le cependant, le voyageur ne cessa ja-  
 mais d'aimer son pays ou du moins d'en aimer les  
 paysages, car les figures lui plaisaient moins :

O ma vieille Helvétie, ô mon pays natal,  
 Glaciers immaculés, montagnes bien-aimées,  
 Vous que pour ses autels Dieu semble avoir formées  
 Et que la liberté choisit pour piédestal !

Sombres grottes où l'eau se transforme en cristal,  
Neiges des hauts sommets par l'aurore enflammées,  
O lacs céruléens, ô forêts parfumées,  
Quand il fallut vous fuir, ce fut un jour fatal.

Qui ne regretterait une telle patrie ?  
Le pays est sublime, et quant à l'habitant,  
En bon concitoyen j'en voudrais dire autant...

Certe il a des vertus : race brave, aguerrie,  
Il en sort des soldats fidèles, des cœurs francs...  
Mais elle aime un peu trop les écus de cinq francs.

Il restait donc à Didier quelque aigreur contre les bourgeois de son pays, mais pour les glaciers et les lacs, son affection fut sans nuage :

J'aime à voir les vieux bois écrasés sous leurs branches,  
Les grandes eaux du ciel tomber en mugissant...  
J'aime des montagnards les mœurs fières et franches...

J'aime leur vie austère au milieu des troupeaux,  
Que ne suis-je avec eux sur les hauts pâturages  
Partageant leur lait pur, défiant les orages...

Ah ! c'est là, sous ma main, là qu'était le repos,  
Et j'ai perdu bien loin ma vie à le poursuivre,  
Aujourd'hui c'est trop tard, je n'y saurais plus vivre.

Il connaît les Alpes, il les a parcourues, la pique à la main, longtemps avant les clubistes ; il a causé avec les pâtres qui, poètes à leur manière et se faisant des traditions avec leurs rêveries, lui ont raconté ce qui arrivait dans l'âge d'or :



Les lacs étaient de lait avant d'avoir de l'eau,  
Pour y battre le beurre on allait en bateau,  
La neige même avait une saveur exquise ;

Les taureaux étaient gros comme quatre lions,  
Et l'abeille des bois composait des rayons  
Dont le moindre était gros comme un porche d'église

Le dernier recueil de Didier, trente-huit sonnets réunis sous le titre d'*Helvetia*, est plein de notes pareilles. Il n'y pouvait plus vivre, mais son cœur y revenait toujours ; ce sentiment tenace fait pardonner bien des choses au voyageur qui s'est quelquefois trompé de route. Il a jeté dans l'exil un cri qui résonnera longtemps :

Non, ne me parlez point de ma Suisse chérie !  
Vous voyez bien que moi je n'en parle jamais...

Ce fut là ma première et ma seule patrie  
Et je sens maintenant à quel point je l'aimais.

**JACQUES-IMBERT GALLOIX**

Galloix conférencier à Genève.— A Paris! — Galloix et Victor Hugo, Charles Nodier, Soumet. — Jugements littéraires. — Le mal du pays, l'anglomanie. — Souffrances de Galloix, ses derniers vers et sa mort.

Revenons maintenant à ce Jacques-Imbert Galloix, célébrité confuse qui se maintient depuis une quarantaine d'années sans qu'on ait beaucoup lu les œuvres du Gibert genevois, car l'unique édition de ses poésies, publiées en 1834, n'est pas encore épuisée. Il était né à Genève en 1807, le 31 janvier. Son grand'père maternel, M. Malan, maître de calligraphie, l'avait pris à sa charge et destiné à cette profession modeste, en pensant qu'il y serait heureux. « Mais il y avait loin de la classe d'écriture de l'aïeul aux rêves éblouissants de l'enfant. Dès ses premières années, une inquiétude vague, une exaltation solitaire le distin-

guaient de ses camarades. Il se sentait lui-même appelé à d'autres destinées que celles que lui ménageait l'humble prévoyance de ses parents. Mais à cette première époque de sa vie, sa vocation ne se trahissait que par des signes équivoques qui pouvaient se rapporter à une agitation malade aussi bien qu'à une exubérance de sensations et d'idées. Des tics singuliers, effets d'une maladie nerveuse, prêtaient même quelque chose de désordonné à ses manières. Ces symptômes disparurent plus tard, mais son extérieur, comme son esprit, conserva toujours un cachet d'individualité que la fréquentation des salons n'eût point effacé, lors même que sa vie se fût prolongée. Poursuivi par cette inquiétude d'un talent qui fermente et s'ignore, par ce mouvement d'une imagination jeune encore mais impatiente de produire, entraîné vers un but qui lui apparaissait confusément dans l'avenir, le jeune Galloix ne se pliait qu'avec peine aux désirs de ses parents, et quoique pénétré de reconnaissance pour la tendresse inaltérable de son aïeul, malgré lui il mécontentait le vieillard dont rien ne calmait la sollicitude sur l'avenir d'un petit-fils auquel il devait survivre. Ce fut dans cette espèce de lutte entre ses penchants et sa position et dans les douleurs d'une longue maladie nerveuse, que Galloix atteignit sa dix-huitième année. A cette époque, sa vocation se décida. Il essaya d'écrire, et ce fut des vers. »

Ainsi parle un esprit charmant qui a bien connu

Galloix, Étienne Gide. Ainsi le pauvre jeune poète, malade et un peu moqué dès l'enfance, était prédestiné au malheur. Il se débattit pourtant contre la destinée : il travailla, lut beaucoup, tâcha de vivre, et séduit par l'exemple de Durand qui attirait à ses conférences publiques tout le monde élégant et bien payant, il avait fait insérer au *Journal de Genève* du 16 mars 1826 l'annonce suivante :

« M. Galloix, jeune littérateur connu par des poésies nationales, se dispose à donner un *Cours de poésie française depuis 1789 jusqu'à nos jours* ; ce sujet neuf et intéressant sera traité en quinze leçons ; le prix est de 15 fr. pour les messieurs, et de 10 pour les dames et MM. les étudiants. »

Notons, en passant, la modestie de cette rédaction. Aujourd'hui, le moindre conférencier s'annonce comme un « éminent littérateur. » En ce temps-là, les cours s'ouvraient par deux séances publiques et gratuites, usage gaiement éritiqué par Petit-Senn. Le malin frondeur affirmait que, la curiosité satisfaite, il n'y avait aucune raison d'assister aux séances payées ; que le professeur donnait au commencement le dessus du panier, et le donnait pour rien, si bien que le poisson, loin de se laisser prendre, emportait l'amorce. A la troisième leçon, la salle était vide ou à peu près ; il y avait eu beaucoup d'appelés et peu de souscrivants ; « mais aussi, demandait Petit-Senn, pourquoi laisser la curiosité et la gourmandise scientifiques se rassasier de votre esprit, écrémer votre érudition, sans leur

faire payer ce que vous aviez de mieux à leur offrir ? Que n'imitiez-vous ce barbier qui avait écrit sur son enseigne : *Aujourd'hui pour de l'argent, demain pour rien*, au lieu de dire au monde, dans votre candide confiance : *Aujourd'hui pour rien, demain pour de l'argent ?* »

En écrivant cela dans son *Fantasque*, Petit-Senn pensait sans doute à ce pauvre Galloix qui vit fondre son auditoire entre la deuxième et la troisième séance. Les deux premières avaient attiré, intrigué un certain nombre de curieux qui tenaient à voir de près ce grand jeune homme de dix-neuf ans à peine, aux gestes nerveux et gauches, et mettant une conviction si tenace dans les questions de poésie et d'art. Mais le malheureux s'attira plus de railleries que d'éloges. « Les deux premières séances ont généralement satisfait les auditeurs, » annonça le *Journal de Genève* qui protégeait Galloix ; ce compte rendu ressemble un peu aux dépêches des vaincus après la bataille. Outre ses airs effarés, le poète avait un tort, il aimait les folâtres : on nommait ainsi Byron, Goethe, Lamartine, Victor Hugo et consorts. C'est encore Petit-Senn qui nous apprend le fait.

Un jour, dans une librairie, Petit-Senn rencontra un vieillard, fort galant homme au fond, qui lui avait enseigné les belles-lettres. Le vieillard l'aborda et lui dit : « Ah ! je vous trouve à propos, j'ai une leçon à faire sur ce folâtre, vous savez ? — Qui donc ? — Hugo, je crois ; n'est-ce pas Hugo qu'on l'appelle ?

Vous ne l'avez donc pas lu? — Je m'en serais bien gardé, mais vous devez l'avoir lu, vous qui êtes jeune. Dites-moi donc quelque chose de lui, quelques vers, mais là, bien ridicules, afin que nous en fassions des gorges chaudes à l'Académie. — Ma foi, dit Petit-Senn, ce folâtre a quelque talent et je viens de lire une pièce de lui qui est fort belle... — Allons donc! — ... Où je n'ai trouvé à reprendre qu'un vers. — Ah! voilà mon affaire. Dites-moi ce vers bien vite, mon jeune ami. — Le voici :

Son front de coups de foudre fume.

— Ah! parfait, parfait! *Son front de coups de foudre fume*; est-ce assez joli! C'est tout ce qu'il me faut; je vais faire ma leçon. » Et il sortit en se frottant les mains et en répétant avec jubilation : *Son front de coups de foudre fume!*

Voilà pourquoi Galloix n'eut personne à la troisième séance de son cours. Méconnu dans son pays, il prit dès lors le parti de courir la haute mer. Il voulait tout de la vie, comme dit le poète, amour, puissance et gloire, et outre ses grandes ambitions, il l'avoue lui-même, il en avait aussi de petites que Genève ne pouvait satisfaire; il aimait le luxe, le faste, les armoiries et les livrées; certains étrangers pompeux qu'il voyait sortir en voiture, « en char, » disait-on dans la basse ville, lui arrachaient des cris d'admiration. Il était, comme Ruy-Blas, de ceux

Qui passent tout un jour, pensifs et paresseux,  
Devant les grands palais regorgeant de richesses  
A regarder entrer et sortir des duchesses.

Son père se plaignait de cette imagination ambitieuse. Nous avons une lettre de ce père, elle mérite d'être citée; on y verra l'influence de l'esprit et même du style de Jean-Jacques sur les plus modestes bourgeois de son pays :

« Mon fils,

« Si tu oublies ton père, ton silence est louable, puisqu'il est naturel, mais si tu t'en ressouviens, il devient alors condamnable, puisqu'il est affecté... »  
(Ici un ou deux mots manquent à cause d'une petite déchirure dans le papier) « ... qu'il n'y a pas d'intermédiaire entre la vérité et la fiction.

« La vérité a son sanctuaire dans notre conscience, quant à la fiction, ce sont nos passions qui en font leur *idôle* (*sic*).

« Que tu m'oublies ou que tu penses à moi, peu m'importe, pourvu que tout soit naturel dans ces sentiments. Quant aux miens à ton égard, je pense qu'ils sont toujours les mêmes, ceux d'un père pour ses enfants.

« 23 juillet 1823.

« Pour ta gouverne, ma position est toujours la même, et je ne puis encore offrir à ton imagination aucun des attrait de l'aisance. »

Ajoutons, pour être tout à fait juste, que les premières œuvres de Galloix n'avaient pas mérité beaucoup de succès. Son poème sur l'Escalade (*La nuit du 12 décembre 1602*) est le début d'un enfant de dix-huit ans. La publication suivante, *La Suisse ancienne et la Suisse de 1826*, contient huit pages de vers encore très-jeunes. Nous aimons mieux *Saint Ignace et Napoléon*, dialogue philosophique en prose. C'est un ouvrage assez curieux, d'un talent déjà plus mûr. On voit chez Galloix un esprit actif et qui cherche à être « sans préjugés ; » c'était sa prétention. Le philosophe (alors âgé de dix-neuf ans) met en présence deux hommes supérieurs qui ont su gouverner les autres « par l'imagination. » C'est, selon lui, la bonne manière. Comme cette brochure de 25 pages ne tombera probablement sous les yeux d'aucun de nos lecteurs, nous en détachons un passage qui étonne, quand on pense à la jeunesse de l'auteur :

« Le dix-neuvième siècle (c'est saint Ignace qui parle) est celui de la ruse, et cependant il devrait être celui de la franchise, car tout en se trompant en apparence, on ne se trompe pas du tout au fond. On dirait qu'il existe par bienséance une convention tacite qui oblige chacun à feindre d'être trompé, et à faire semblant de croire ce qu'il ne croit pas. Ainsi deux jésuites pourraient se dire pendant une heure toute sorte de faussetés, non-seulement sans que l'un fût la dupe de l'autre, mais encore sans que l'un des deux crût rendre l'autre sa dupe. C'est une comédie



divertissante que celle de l'hypocrisie du dix-neuvième siècle, et tous ces hommes-là feraient mieux vraiment d'être de bonne foi, car ils auraient moins de peine.

— « Il est plaisant d'entendre un jésuite parler ainsi, » dit très-sensément Napoléon.

Les *Méditations lyriques* de Galloix, son premier recueil, très-rare aujourd'hui, ne remplissent que 48 pages in-8; elles ont paru en 1826. Ce petit volume contient déjà les *Chants de douleur*, dont nous avons parlé dans le précédent chapitre, et ne fit aucun bruit; de là bien des tristesses chez le très-jeune auteur, un dégoût précoce de la vie, et des vers comme ceux-ci :

LA COMÉDIE

Naitre pour vivre et vivre pour mourir,  
 Sous le poids du malheur se débattre sans cesse,  
 S'agiter pour des riens, s'ennuyer et gémir,  
 A quelques faux amis accorder sa tendresse,  
 A quelque fausse amante accorder son amour,  
 D'un doute universel supporter la détresse,  
 Être sot ou méchant, vil ou vain tour à tour,  
 Se payer de grands mots, tromper ceux que l'on aime,  
 Tromper le ciel et se tromper soi-même,  
 Puis enfin, tout meurtri, se briser sans retour :  
 Voilà ce qu'ici-bas on appelle la vie...  
 Oh ! quelle triste comédie ! —

Galloix alla donc à Paris, à la fin de 1827, pour fuir sa patrie ingrate, pour voir du monde, pour donner à ses yeux des fêtes élégantes et en même temps pour

se faire un nom, un rang, une fortune, avec des vers, hélas ! Paris était pour lui « une cité de prompts succès et d'activité excellente d'où, en moins d'un an, l'homme de talent qui y est entré sans souliers ressort en carrosse. » Dès son arrivée, il alla voir quelques-uns des hommes qui comptaient en poésie. L'un d'eux (Soumet) nous a gardé l'impression produite sur lui par ce nouveau-venu.

« C'était en octobre 1827, un matin qu'il faisait déjà froid ; je déjeunais ; la porte s'ouvre, un jeune homme entre. Un grand jeune homme un peu courbé, l'œil brillant, des cheveux noirs, les pommettes rouges, une redingote blanche assez neuve, un vieux chapeau. Je me lève et je le fais asseoir. Il balbutie une phrase embarrassée d'où je ne vis saillir distinctement que trois mots, Imbert Galloix, Genève, Paris. Je compris que c'était son nom, le lieu où il avait été enfant et le lieu où il voulait être homme. Il me parla poésie. Il avait un rouleau de papier sous le bras. Je l'accueillis bien. Je remarquai seulement qu'il cachait ses pieds sous la chaise avec un air gauche et presque honteux. Il toussait un peu. Le lendemain, il pleuvait à verse, le jeune homme revint. Il resta trois heures. Il était d'une belle humeur et tout rayonnant. Il me parla des poètes anglais sur lesquels je suis peu lettré, Shakspeare et Byron exceptés. Il toussait beaucoup. Il cachait toujours ses pieds sous la chaise. Au bout de trois heures, je m'aperçus qu'il avait des souliers percés et qui prenaient l'eau. Je

n'osai lui en rien dire. Il s'en alla sans m'avoir parlé d'autre chose que des poètes anglais. »

Galloix vit à Paris presque tous les auteurs en vogue, et il les croquait assez lestement dans les lettres qu'il adressait à ses amis. Ces esquisses à la plume ont un double intérêt; elles donnent les traits du modèle et en même temps ceux du peintre.

« Tous les jours, écrivait notre voyageur à son ami Grast (12 février 1828), je me lie davantage avec Victor Hugo. Dernièrement il a perdu son père, le comte Hugo. J'ai été au convoi; la scène était triste; il était très-ému, mais sans le paraître... Tout paraît refoulé chez lui; il faut le bien connaître pour apprécier la générosité, la profonde et cachée sensibilité de son âme. Il est plus solide qu'expansif, mais son caractère stoïque, sa morale sévère lui acquièrent l'estime de ses amis au delà de toute idée. Rien n'est apparent chez lui; il est du petit nombre d'hommes que j'ai connus exempts d'affectation et de petitesse. Ce qu'il vaut, ce n'est pas par lui qu'on l'apprend. Sa conversation est extrêmement pittoresque, et il y porte une éloquence de tribune, mais il se laisse trop aller à la manie des systèmes; toute la jeunesse a pour lui une admiration sans mesure; aussi tiré-je parfois vanité d'être de ses amis... Victor Hugo est toujours simple, mais il n'est jamais naïf. M<sup>me</sup> Gay prétend qu'il professe. Le diapason de son âme est à l'exaltation. Du reste il a un esprit éminemment étendu, comprenant même ce qu'il n'approuve pas, saisissant tout avec

une promptitude étonnante, et me passant mes faiblesses vaniteuses avec une indulgence d'ami et de sage. »

M. Victor Hugo fascinait de même tous les jeunes enthousiastes qui l'abordaient, et produisit notamment à première vue sur Charles Didier une impression profonde. Au reste il portait à Galloix une sympathie sincère, il lui rendit des services et lui conféra plus tard l'immortalité, ce qu'il ne faisait pas pour tout le monde. On peut lire dans *Littérature et philosophie mêlées* un long article de Victor Hugo sur Galloix. Lorsque Petit-Senn voulut publier les œuvres du pauvre jeune poète mort avant le temps, il écrivit à l'auteur des *Feuilles d'automne* pour lui demander ou à peu près : « Que pensiez-vous de lui, qu'avez-vous fait pour lui? » — Le maître répondit : « Le peu que j'ai fait ne vaut pas qu'on en parle. Que dans les lettres le moins pauvre aide le plus pauvre, il ne fait que son devoir : mes amis et moi n'avons fait que le nôtre en cette occasion. Où est, ici encore, notre mérite? Ce n'est pas, monsieur, que je songe un seul instant à vous prier de ne pas prononcer mon nom dans cette affaire, si vous le jugez bon à la mémoire de ce pauvre Galloix. Dites, si vous le jugez à propos, qu'il y avait à Paris un honnête homme, nommé Victor Hugo, faisant des vers comme Galloix qui les faisait souvent meilleurs que lui; que ce Victor Hugo n'en fut pas jaloux, chose rare en poésie, et l'aida du mieux qu'il put à vivre ses derniers jours.... pauvre Galloix! »

Veut-on maintenant un léger crayon de Charles Nodier? Nous le trouvons dans une lettre de Galloix adressée à Didier qui devait venir lui-même à Paris deux ou trois ans après, et déclarer que son ami avait vu juste. « Celui-là (Nodier) est encore plus expansif que Hugo, il vous plairait davantage, surtout les premières fois. Il a souvent des larmes sur le bord des paupières, tout en vous parlant. Il a ce que vous nommez de l'*humectant* dans toute sa personne. Il me témoigne une affection toute paternelle. On pourrait lui reprocher peut-être d'avoir trop d'indulgence pour les médiocrités, mais cela tient à sa grande bonté... Il a l'air d'un gentilhomme de campagne. »

On le voit, Galloix avait alors l'admiration facile; rien n'est plus curieux que ses sympathies enthousiastes pour certains illustres d'alors, maintenant oubliés. Il les voyait à travers une imagination colorante et grossissante. Un de ses portraits les plus ressemblants est celui d'un grand poète qu'il ne vit pas, Lamartine, alors secrétaire d'ambassade à Florence où Charles Didier eut la bonne fortune de le rencontrer. Galloix écrivit à Didier : « Décrivez-le moi de la cravate à la pantoufle. Est-ce bien ce que j'ai rêvé, un lord Byron français : de l'insouciance, de la vanité, de l'affectation, du malheur, une pensée dévorante, du génie à flots, du bon ton, de l'élégance, enfin une atmosphère poétique étrangère qui n'a rien de commun avec la sale atmosphère de nos hommes de lettres parisiens? Lamartine n'est-il pas cet idéal de mon âme où j'aime

à retrouver jusqu'à ces petits défauts de vanité, de puérile affectation qu'anciennement vous détestiez, et que vous avez finalement découverts en vous, comme on les découvrira toujours chez la plupart des poètes qui auront l'esprit d'analyse et la bonne foi de l'homme supérieur? »

Galloix fut reçu partout dans la société des poètes parisiens avec cette courtoisie qui ressemble à la charité, qui en est la fleur, comme l'a dit un homme d'église. Il allait tous les dimanches passer la soirée chez cet excellent Charles Nodier qui réunissait dans sa maison toute la jeune littérature : Hugo, Vigny, Musset, Dumas, les Deschamps, M<sup>me</sup> Tastu, beaucoup d'autres moins illustres, notamment Valéry, l'utile voyageur qui a décrit avec tant de soin l'Italie. Ce Valéry, dit Galloix, « est un homme de sept pieds. Quand il parle à un honnête homme, son estomac dessine une arcade et ses genoux un triangle. S'il est assis, il se divise en deux pièces qui forment l'angle aigu. Ajoutez qu'il ne dit pas six mots sans un *comme ça*, qu'il est homme de bon ton de l'ancien régime et maigre comme un lézard. Il fait peur à contempler. » C'est de lui que Méry (encore un des habitués de la maison) avait dit dans un vers pittoresque :

Il se baisse et ramasse un oiseau dans les airs.

On aime à s'arrêter avec Galloix dans le salon de Nodier. C'était un de ces vieillards qu'on aurait voulu

connaître ; il y avait en lui du Werther et du docteur Faust, un esprit romanesque et un homme qui savait tout, un scoliaste sentimental épris de linguistique et de poésie, un chevalier et un homme des bois, un peu sorcier quelquefois, croyant aux sciences occultes et pratiquant les sciences exactes, colligeant des herbes sèches et des pattes de mouche, ne faisant que lire et écrire, mais paresseux comme Figaro. Il fut conspirateur un moment, composa des mélodrames, adora Polichinelle et travailla au dictionnaire de l'Académie ; il écrivait des contes fantastiques, presque tudesques, dans un français plein de correction et d'émotion, pur et caressant comme du grec. « On aurait pu faire dix hommes de Nodier et il n'y en avait pas un tout entier en lui, mais les fragments étaient admirables. » Ce jugement est de Lamartine, et Victor Hugo ajoute un trait qui doit être exact : « Il nous rendait quelque chose de La Fontaine. » Rien de plus *nature* que la description de ce salon hospitalier où l'on n'allumait quelques bûches que le dimanche soir. Nodier causait, et l'on faisait cercle, on retenait son souffle pour l'entendre, puis, de bonne heure, il allait se coucher ; alors Marie, sa fille, se mettait au piano, et les jeunes poètes dansaient comme des écoliers en vacances, tandis que la vieille bonne, qui cherchait du feu pour le lit de son maître, tâchait de gagner la cheminée en se faufilant entre les couples, sa bassinoire à la main.

Mais Galloix ne se contentait pas d'un seul salon, il allait volontiers partout dans les premiers mois de son

séjour à Paris. Il écrivait à Petit-Senn : « Je passe les dimanches soir chez Nodier et les mardis chez Ancelot, l'auteur, vous savez, de poésies, tragédies soporifiques, etc. Nous veillons fort tard, bavardant littérature et romantisme. Chez Nodier, la soirée est plus agréable parce que les bonbons sont meilleurs, que Nodier est un homme de génie et un bonhomme, et que le romantisme triomphe. Chez Ancelot, la soirée me plaît davantage parce qu'on n'y danse pas, qu'on peut s'y amuser de cinq ou six plats originaux et rococo classiques, tels que Baour-Lormian, etc., etc. Chez Nodier, il y a peu de littérateurs et tant mieux, mais chez l'illustre auteur de *Marie de Brabant*, une collection complète s'y trouve (toute une ménagerie, dit-il ailleurs). Quelle drôle d'espèce ! Il faudrait, pour la décrire, un autre Rabelais prêtant ses pinceaux à un autre Buffon. Ancelot est le meilleur garçon du monde, me serrant la main à me briser les doigts, parlant sans cesse de la Russie et de la Tartarie, perdant ou gagnant des cent francs à l'écarté dans la soirée et se proclamant le premier génie du siècle, quand Baour, ou M. de Lamothe Langon ou M. Mennechet, ou M. le comte de Rességuier ne sont pas là. De tous ces *puissants* par la pensée, combien en connaissez-vous ? M. le baron Lamothe fait des romans, M. Mennechet des comédies et M. de Rességuier des élégies musquées et sentimentales dans le genre de la *Pauvre fille*. Il faut bien vous l'apprendre, à vous barbare qui ignorez nos gloires. A propos de Soumet, j'ai



passé trois heures avec lui dans un sot tête-à-tête (les trois heures dont parlait Soumet dans la lettre sur Galloix citée plus haut). Tant que vous n'aurez pas vu Soumet, vous n'aurez rien vu ; je suis d'avis qu'il mérite un voyage plus que les Alpes. Figurez-vous un mélange d'illuminisme, de mysticisme, de sentimentalité, d'affectation, d'exaltation, de divagation, de préention à la profondeur, à la science, aux connaissances médicales, tour à tour Swedenborg, Diafoirus, poète au sucre, et par-dessus tout cela Soumet, Soumet, Soumet : voilà Soumet ! »

Il convient, pour compléter et corriger cette esquisse, de placer en regard un autre portrait de Soumet encadré dans la biographie de Victor Hugo par « un témoin de sa vie. »

« M. Soumet réalisait l'idéal de ce qu'on entend vulgairement par un visage poétique : de longs cils noirs ombrèrent ses yeux qu'il levait vers le ciel en parlant ; sa bouche avait une expression séraphique ; ses cheveux absents étaient remplacés par un toupet auquel il donnait l'effarement de l'inspiration. Il avait du chevalier et du barde, un peu de province, pas mal de Parnasse, et sous cette fadeur superficielle, beaucoup de droiture, une générosité rare et une solidité à toute épreuve. »

Voilà donc notre Galloix lancé dans le monde où il était bien reçu, où il avait même des succès qui ne l'enivraient guère. « Il me semble, écrivait-il à Grast, que c'est un bien petit mérite de briller dans les sa-

lons, puisque j'y ai pu réussir. » Cependant, malgré cet excellent accueil, bien qu'il fût prévenu, comme il le confesse lui-même, par ceux qui ne le connaissaient pas, il prit la France en grippe. Il se mit à lire les gallophobes, Alfieri et les autres qu'il prit au sérieux. Il répétait après eux ces vieilleries qui traînent depuis des siècles dans les lettres de Pétrarque, dans le poème de Dante et même dans les Commentaires de Jules-César. « En France, écrivait-il, tout est corrompu, effacé, indifférent, froidement irréligieux ou hypocrite et fanatique, nation de paille qui s'allume sans s'échauffer, gens à prétention chez qui tout est superficiel, bêtement enthousiaste, oublieux, vain et léger. » On voit qu'il savait sa leçon. « Voilà les Français, ajoutait-il, il me semble qu'ils ont une sorte de jaunisse morale. Enfin, je ne les aime pas. »

D'où venait cette colère ? De bien des raisons sans doute. M. Victor Hugo, très-finement, nous en dit une : Galloix aimait la discussion. « Partout où il entendait résonner une enclume littéraire, il arrivait. Il y mettait ses idées, il les laissait marteler à plaisir par la discussion, et souvent à force de les reforger ainsi sans cesse, il les déformait. Imbert Galloix est un des plus frappants exemples du péril de la controverse pour les esprits de second ordre. Quand il est mort, il n'avait plus une seule idée droite dans le cerveau. »

Voilà une première explication : l'esprit de contradiction, la révolte contre ce qui nous entoure, le mépris de la réalité qui ne ressemble pas à notre idéal.

Mais il y a autre chose. Galloix n'avait pas trouvé à Paris ce qu'il cherchait, mais l'avait-il trouvé en lui-même? On l'a dit avec raison, « l'homme qu'il avait cru voir en lui ne se réalisait pas. » Il avait eu le malheur de se peser, tout jeune encore, avec les plus grands poètes, et il ne s'était pas trouvé de poids. De là bien des haines contre la France, de là aussi un supplice glorieux, car il n'est infligé qu'aux artistes : ce crève-cœur causé par la disproportion entre le désir et la force, ce désespoir d'une imagination qui veut tout et qui ne peut pas. Ici nous ne blâmons point, nous admirons au contraire; nous ne trouvons jamais ridicule l'enfant qui écrira sur son cahier de collège : « Je veux être Chateaubriand ou rien! » Ceux qui ne visent pas haut n'ont pas besoin d'écrire, ni de sculpter, ni de peindre; ils peuvent gagner leur vie ou faire leur devoir autrement. Ah! sans doute, il faut être Victor Hugo pour pouvoir ce qu'on veut, quand on veut cela, mais c'est déjà un honneur de l'avoir voulu. Galloix était de ceux qui aspirent au premier rang, nous le disons à sa gloire. Il n'eut qu'un tort, il se découragea trop vite. Ce n'est pas à vingt ans qu'on a le droit de se croiser les bras et de se laisser mourir.

Alors il fit ce que nous faisons tous, quand nous avons des mécomptes : il accusa ceci ou cela, celui-ci ou celui-là de sa propre faiblesse. Il s'écria : « Paris, ville de boue et de fumée! » Cependant il était venu en France « avec ce qu'il faut pour vivre un mois » et

Victor Hugo lui avait procuré de l'ouvrage, un travail littéraire qui rapportait seize francs par jour. Quand Galloix devint malade, Charles Nodier lui fit parvenir une assez forte somme, avec ce billet qui ne sera point oublié : « Je vous envoie la moitié de ce que j'ai chez moi. C'est la première fois que je rougis d'être pauvre. » Mais notre poète souffrait, et l'enfant qui souffre bat sa nourrice. Il lui prit d'abord de violents accès de mal du pays : « Il est des moments, écrivait-il, où je rêve à tout ce que j'aimais, où je me promène encore sur Saint-Antoine, où je me rappelle toutes mes douleurs de Genève et les joies que j'y ai connues, bien rarement, il est vrai. Il est des moments où les traits de mes parents, de mes amis, un lieu consacré par un souvenir, un arbre, un rocher, un coin de rue sont là devant mes yeux, et les cris d'un porteur d'eau de Paris me réveillent. Oh ! que je souffre alors ! Souvent rentré dans ma chambre solitaire, harrassé de corps et d'esprit, là je m'assieds, je rêve, mais d'une rêverie amère, sombre, délirante. Tout me rappelle ces pauvres parents que je n'ai pas rendus heureux ; les soins de la blanchisseuse, etc., etc., tout cela m'étouffe ! Les heures de repas changées ! Oh ! que je regrette et ma chambre de Genève où j'ai tant souffert, et la classe, et mon oncle, et votre coin de feu, et les visages connus, et les rues accoutumées...

Depuis longtemps, hélas ! je redis d'heure en heure :

Encore une heure de douleur !...

Mais les cieus paternels abritaient mieux ma peine,

Et l'étranger n'a pas aux rives de la Seine  
D'asiles pour les maux du cœur. »

Mais ce mal du pays qui inspire la plupart de ses vers (car on pourrait le définir le poète de la nostalgie) n'était lui-même qu'une illusion. Ce pauvre cœur fiévreux (qu'on nous passe un mot genevois) n'avait pas une place bonne. Il le sentait lui-même, il s'écriait : « Misère de l'homme qui regrette ce qu'il maudirait bientôt quand il le retrouverait ! Je ne puis même jouir de ma douleur ; l'esprit d'analyse est toujours là qui désenchanté tout ! »

D'autres fois il lui prenait un regret tout différent, fort étrange et pourtant tenace, celui de ne pas être né Anglais. Ce ne fut point une fantaisie, mais une idée fixe, il en parlait à tous ses amis. « Riez de moi, écrivait-il à l'un d'eux, je le mérite, mais le fait est que j'en suis dévoré ; je ne puis voir un Anglais ou passer devant un libraire anglais sans éprouver des serremments de cœur. Cela vient d'une grande mobilité de nerfs qui fait que je me crée des douleurs imaginaires qui me font souffrir trop réellement. Au fait cette manie-ci n'est pas tout à fait si déraisonnable que d'autres. » Et notre rêveur la justifiait par toute sorte de bonnes raisons. La nation anglaise était à ses yeux la seule naïve, originale, exaltée, extravagante au besoin, excentrique, mais toujours noble et décente. « Ce pays réunit tout, le positif et l'idéal, la France et l'Allemagne... Je voudrais être célèbre en Angleterre et, par conséquent, écrire en anglais. » C'é-

tait une idée fixe, toujours plus obstinée, à mesure que la maladie raidissait ses facultés. Il avait depuis longtemps traduit son nom même en anglais; il signait James Galloix. Il passa les derniers mois de sa vie à apprendre la langue et la littérature d'outre-Manche. « Le jour de sa mort, dit Victor Hugo, sachant qu'il allait mourir, il avait une grammaire sur son lit et il étudiait l'anglais... Qu'en voulait-il faire ? »

Ce fut sa dernière passion, car il ne voyait plus personne, il s'était éloigné de tous ceux qui lui avaient tendu la main. Il se repliait de plus en plus sur lui-même, penché sur son propre cœur, comme le Narcisse de la fable, et s'exténuant à se regarder, à s'écouter souffrir. Son vrai mal était l'isolement, d'où lui venaient des douleurs amères, poignantes et parfois je ne sais quels délires malsains qui le brisaient. On a dit qu'il mourut abandonné de tous à l'hôpital, c'est inexact : il passa les six dernières semaines de sa vie dans la maison de santé du docteur Dubois, assidûment visité par son ami F. Grast, qui lui resta fidèle jusqu'à la dernière heure et qui suivit son convoi avec MM. Joël Cherbuliez, Sestié et Joung. Voici sa dernière lettre, adressée à Petit-Senn, elle est navrante dans sa simplicité; nous la publions pour rectifier plus d'une erreur et démentir plus d'une calomnie :

« Mon cher ami, je vous écris quelques lignes brèves. Je souffre, j'ai été quatre semaines et demie dans la maison du docteur Dubois, j'y écris cette lettre.

J'ai eu deux accès de gastrite; le premier a duré quatre semaines, le second dure depuis sept semaines. J'ai été dix semaines au lit, j'y suis encore. Cependant on me conseille l'air natal, je sens aussi que ce n'est que là que je puis guérir, puisque je n'ai pas eu trente jours de santé parfaite à Paris. Mes maux ont coûté des sommes pour ma fortune; ma famille et mes amis de Paris m'ont secouru; maintenant, si vous, qui avez dépensé une somme pour votre ami B..., pour d'autres encore, si vous, mon ami, pouvez me prêter une centaine de francs, vous me rendriez un immense service. Vous devez en sentir l'importance et comprendre ma reconnaissance. Si vous ne pouvez me prêter que moins, faites-le. Je désirerais, mon ami, que ce fût par un billet que l'argent m'arrivât. Vous devez concevoir avec quelle impatience j'attends votre réponse, puisque chaque jour diminue les faibles ressources qui m'aideront à payer les dettes et le voyage. Adieu, mon ami, puissé-je bientôt vous embrasser. Dieu m'a donné de la force, je me suis confié en lui et n'ai pas été trompé. Adressez rue Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n° 3, car je compte y retourner très-incessamment. »

Petit-Senn, qui n'a jamais refusé de secourir ses confrères, envoya aussitôt quelque secours à ce malheureux enfant qui ne put en faire usage. La lettre que nous venons de citer était du 13 septembre 1828. Quinze jours après, Galloix était mort, à vingt et un ans!

On ne peut penser à cela sans un serrement de cœur. Et quand on lit les vers du Gilbert genevois, les derniers du moins, la tristesse redouble. Chose étrange ! cet homme, dont la volonté faiblissait chaque jour, avait un talent grandissant ; il fut en progrès jusqu'à sa dernière heure. Ses premiers essais sont d'un écolier qui ne sait pas sa langue et qui a beaucoup lu Casimir Delavigne ; les suivants sont faits sous l'inspiration de Lamartine ; vient ensuite l'influence du Cénacle où régnait Victor Hugo. Cela est si vrai, qu'une des pièces de son recueil, le *Suicide*, est de Sainte-Beuve ; les amis de Galloix, la trouvant dans ses papiers (il en avait probablement pris copie), la crurent de lui et la publièrent sous son nom. Dans tous ces premiers vers, il n'y a rien d'original, d'individuel, de genevois même ; Galloix aime son pays, de loin, mais il le voit confusément à travers ses larmes ; les Alpes, le Léman, Mornex, Pressy, Vandœuvres reviennent souvent dans ses strophes, mais changez les noms, le sentiment ne sera point altéré, c'est la patrie qu'il pleure, et très-sincèrement sans doute, mais ce n'est point celle-là. Ses descriptions sont plutôt sentimentales que pittoresques ; on dirait qu'il regarde avec un autre sens que la vue et qu'il cherche à peindre avec des accords. C'est « le soir vapoureux, qui se promène dans les champs, » ce sont « les tièdes lassitudes des bois, » le « vague réveil d'un songe où l'on a vu les cieux, » des impressions plutôt que des images, et toujours le cri de la nostalgie :



O souvenirs secrets, ô mon âme, ô passé !

Que faisait-il sur la montagne avant de venir à Paris ?

Que de fois, suffoqué d'un indicible amour,  
O Salève ! à tes flancs, fasciné par un charme,  
Comme un soldat troublé qu'un enchanteur désarme,  
Je me fixais, pensif, aux feux mourants du jour,  
Et triste, pour pleurer n'avais pas une larme.

C'est là une émotion très-sincère, mais qu'on peut éprouver partout, aussi bien à Montmartre que sur le Salève. Lamartine avait de ces sensations-là sur les hauteurs qui, près de Livourne, prolongent leurs grandes forêts entre le ciel et la mer.

Résumons-nous, Galloix fut un vrai poète en herbe qui n'eut pas le temps de fleurir ; il mourut avant de posséder son idée et sa forme. On dit communément qu'il est plus facile d'écrire en vers qu'en prose, et l'on a raison ; le vers vous porte, vous soutient, la rime amène des idées, il y a des hémistiches tout faits qui vous ôtent de la besogne. Mais quand on veut être *soi*, renoncer aux hémistiches tout faits, commander à la rime et la forcer d'obéir à l'idée, alors cette facilité même devient une difficulté de plus, et il faut une longue habitude, une gymnastique obstinée, la force et la souplesse acquises par beaucoup de travail, pour atteindre à cette originalité qu'on croit native. Demandez même à ceux qui ont réussi très-jeunes, à Corneille, par exemple, et à Victor Hugo, combien de mauvais vers ils ont commis avant le *Cid* et les *Odes*

*et Ballades.* Galloix n'eut donc pas le temps d'acquérir cette *maestria*, cette pleine possession de son art qui n'est autre chose que le talent. Il y arrivait pourtant dans ses deux dernières pièces, les *Oiseaux blancs* et la *Solitude*. La première n'est qu'une ébauche, mais quel artiste elle annonçait! Quelle imagination surtout, sincèrement éblouie!

Oh, que le ciel est bleu! que les neiges des nues  
Se roulent mollement vers ces mers inconnues

De lumière et d'azur!

Au limpide soleil que ces troupeaux sans pâtres  
Paissent nonchalamment dans les plaines bleuâtres

Oh! que le ciel est pur!

Flots brillants de l'éther, mon âme voyageuse  
Vous sillonne en ramant et s'arrête rêveuse

Dans vos golfes déserts:

Et là, seule, mêlée à tout ce qui respire,  
Dans les mondes lointains, d'une puissante lyre

Croit ouïr les concerts.

.....  
Mais où vont ces oiseaux dont l'aile est aussi blanche  
Que le manteau neigeux roulé par l'avalanche

Sur tes flancs crevassés,

O Buet! vieux géant dont les cimes fourchues  
Ont peut-être abrité ces beaux oiseaux des nues

A mes yeux balancés,

Que ne suis-je un de vous?...

Tantôt, dans un désert, deux arbres seuls et sombres  
Me diraient tristement: Descends, viens sous nos ombres

Et charme nos ennuis;

Tantôt, de flots en flots errant sur l'Atlantique,  
Je me reposerais de ma course nautique

Sur des vaisseaux détruits.

Je ne connaîtrais pas mes veilles *indicibles*  
 Et ces nuits de terreur, ces rêves si terribles  
     Qu'on n'en peut pas gémir,  
 Mais je verrais au loin quelque île fortunée,  
 Déserte, aux vents du ciel, aux flots abandonnée,  
     Et j'irais y dormir.

L'orgueil qui vous retient, mes paroles muettes,  
 N'aurait pas à pleurer sur ces douleurs secrètes  
     Qui renaissent toujours ;  
 Les arbres du chemin et l'eau de la rivière  
 Et, lorsque vient le froid, l'Afrique et sa lumière  
     Prendraient soin de mes jours...

Oh ! j'aimerais aussi sur les plaines roulées  
 Aux bords de l'infini, mais que n'auraient foulées  
     Que les sept vents du ciel,  
 Voler, voler toujours, voler, voler encore !...

Oh ! si les champs du ciel étaient mes champs de gloire !  
 Si j'étais un oiseau, l'oiseau de la victoire  
     Ou l'oiseau de l'amour,  
 Que de maux sans espoir, que de vaines chimères,  
 Que de douleurs, peut-être aussi douces qu'amères,  
     S'en iraient tour à tour !...

Mais le calme renaît. Une haute pensée  
 Ou descend de mon cœur ou s'en est élancée,  
     Elle a dit en passant :...

« La main qui dans les cieux dirige ces nuages,  
 Qui dit à ces oiseaux que, pour leurs longs voyages,  
     C'est là qu'est le chemin.  
 Qui foudroie un grand roi, qui fracasse un vieux chêne,  
 Qui volcanise un globe ou guérit une peine ;  
     Cette main, cette main

« Qui dans la nuit des mers fait tourner la boussole,  
 Qui montre en se jouant au papillon qui vole  
     Les calices vermeils,

Qui dans l'air pluvieux, comme une immense écharpe,  
Balance un arc-en-ciel, qui vibre sur la harpe  
Aux cordes des soleils;

« Eh ! crois-tu que toi seul cette main t'abandonne ?  
Ah ! l'œil qui la dirige à jamais t'environne :  
Il voit, tu ne vois pas ;  
Il ouvre devant toi des routes inconnues...

« Du feu que répandaient ses prunelles sublimes  
N'a-t-il pas éclairé ton horizon d'origines ?  
N'avais-tu pas perdu  
La trace du chemin ? N'étais-tu pas dans l'ombre  
Criant ? — ...

« Alors qui vint à toi ? qui t'envoya son ange  
Entre le noir torrent et la blanche lavange,  
Ces coursiers de la mort ?  
Oh ! c'est lui, c'est celui qu'on ignore et qu'on nomme,  
Celui qui veille aussi sur les pas de tout homme,  
Celui qui fait le sort.

Tout cela est inégal, inachevé, nous avons effacé quantité de vers qui s'aplatissaient, tronqué plusieurs phrases d'écolier terminant une strophe commencée de main de maître. Mais quelle poésie vraie ! Et comme il est évident que ce jeune homme ne mentait point, ne suivait pas l'élan, n'adoptait pas la sensation d'un autre, qu'il se roulait bien réellement dans ces nuages, suivait ces oiseaux blancs, sentait cette main, voyait cet œil.

La dernière pièce de Galloix, la *Solitude*, est poignante. Le poète se plaint de son mal incurable : il se dit plus seul que le château abandonné,

Plus que le seuil désert où nul n'est attendu,  
Plus que le châtelain sombre et mélancolique :  
Il perdit le bonheur et je n'ai rien perdu !

Puis, tout à coup, il pense à la patrie :

Oh! que j'aime mieux les tempêtes natales,  
Le chêne et le roseau fouettés au gré des vents,  
Et, dans le noir marais, les roseaux longs et pâles  
Qui, faibles et plaintifs, pleurent comme vivants,

Et sur les monts déserts, nue et vaste une lande  
Que rougit la bruyère, où l'air n'a pas d'échos,  
Et la bise du nord qui vient de la Finlande  
Pour voir nos ouragans et jouer sur nos flots.

Le tonnerre des monts, sourd, lointain, roule, roule,  
Gronde, gronde, et des cieus électrique géant,  
S'avance à pas d'éclairs, et dans l'éther s'écroule,  
Et se relève encor pour retomber béant.

Il s'approche, il redouble, il parcourt la vallée,  
Il s'escorte d'échos, brûle un pin fracassé,  
Trouble les paysans dans leur route isolée.  
Il mugit sur ma tête, il passe, il a passé...

Sur le lac, dans un ciel inondé de lumière,  
Serpent aux plis de feu dans les feux ondoyant,  
Il rampe, des flots noirs il rougit la crinière,  
Tombe enfin, s'éteint, meurt, et meurt en foudroyant...

Laissez-moi, laissez-moi, voix qui partez du monde,  
Ne troublez pas ma paix, car j'ai trouvé la paix !...

Oh ! laissez-moi mon deuil et mes tristes pensées,  
Vains rêves de bonheur, oh ! laissez-moi souffrir !

Oh ! que nul souvenir, nulle amitié chérie,  
De mes premiers beaux jours que nuls lointains échos,

Nul espoir de bonheur, nul rêve de patrie,  
Que nul vivant surtout ne trouble mon repos!...

Il veut être oublié, mourir seul et ne plus rien entendre, ne plus rien savoir, fuir le malheur sans le plaindre ; il lance sur le monde une sorte de malédiction, puis la poésie s'arrête brusquement et deux jours avant sa mort, il l'achève par une prière d'une étrange solennité :

Vrai, juste, seul, puissant, seule âme, âme des âmes,  
Dieu du pauvre, à tes pieds je m'abaisse en pleurant...

J'avais longtemps douté, ta lumière est venue,  
Mes yeux longtemps sans pleurs se sont tournés vers toi...

Que mon âme coupable ait mérité la vie,  
Qu'anneau d'un grand mystère et ne le sachant pas,  
A son départ du corps, attristée ou ravie,  
Elle avance d'un monde ou recule d'un pas...

Puissante et sur la foi de son essence intime,  
Sur la foi de ces voix qui lui parlent souvent,  
Elle ira dans sa route, oppressée ou sublime,  
Mais tranquille toujours sous l'œil du Dieu vivant...

Voilà qui est vraiment beau, surtout quand on songe (d'autres l'ont déjà dit) que ce n'est point là l'élégie d'un grand seigneur qui tout à l'heure, comme Byron, ira jouer au billard ; ce n'est pas un homme qui dit : je souffre, c'est un homme qui souffre ; ce n'est pas un homme qui dit : je meurs, c'est un homme qui meurt. Bien plus, aux dernières strophes, on dirait que la dernière heure est déjà venue, que le calme suprême a

succédé aux convulsions de l'agonie, que le poète s'est  
endormi dans la pieuse attitude

Que donne aux morts pensifs la forme du tombeau.

Il a joint ses mains avant qu'elles fussent raidies et il  
a pris l'expression étrange, le sourire sans pli, la quié-  
tude infinie de l'être qui a cessé de souffrir.

---

LES ROMANTIQUES

André Verre, son *Jugement dernier*, son voyage du méthodisme au catholicisme. — M. Élie Bovet. — Lagier-Lambourne. — Jules Mulhauser, le traducteur de *Guillaume Tell*. — La fête des Vignerons et Franz Grast. — Étienne Gide : l'homme et le poète.

Nous réunissons sous le nom de Romantiques, pour les opposer aux conteurs et aux chansonniers, élèves classiques de Gaudy, les contemporains de Didier et de Galloix qui, de près ou de loin, d'un pas plus ou moins ferme et sûr, devaient suivre les poètes français de la nouvelle école et opposer l'émotion des strophes rêveuses à l'allègre cliquetis des refrains entre-choqués. De ces lyriques, l'un des moins connus est André Verre, dont le nom a pourtant surnagé. Quelques élégies de lui (le *Lac Léman*, le *Prisonnier*, *Imitation du Psaume CXXXVI*) ont été recueillies par M. Louis



Reybaud dans les trois petits volumes des *Poésies genevoises*. Ces pièces un peu tristes, pleines de nostalgie, mais sans originalité, empruntées à la Bible, à Walter Scott, et composées surtout sous l'influence de Lamartine, plaisent pourtant encore, non-seulement par le sujet qui, bien ou mal traité, caresse la sensibilité patriotique, mais aussi par la douceur et la sincérité de l'émotion. On cherche alors à connaître l'homme et l'on demande de ses nouvelles aux vieillards qui ont pu le rencontrer sur leur route, mais ces vieillards l'ont perdu de vue depuis quarante ans et se souviennent à peine de lui.

— C'était, vous disent-ils, un garçon assez grand, très-fier de ses beaux cheveux blonds, et d'une physionomie aimable; comme il aimait la toilette et les livres, il s'endettait pour payer son libraire et son tailleur. Fils d'un négociant qui fabriquait des eaux minérales, il s'était fait graveur en taille douce; il essaya plus tard la miniature et la peinture à l'huile. Il vécut quelque temps en Russie, à Pultawa, où il donnait des leçons de dessin à des princesses et à des filles de bonnes maisons dans un pensionnat. C'est là que le mal du pays le prit, le poussa dans la dévotion et dans l'élégie. Plus tard on le vit à Turin dans un collège de jésuites où il tourna au catholicisme; puis il alla se fixer à Paris où il disparut: on dit qu'il est mort au Brésil. C'est dommage, il avait du talent.

Impossible d'en savoir davantage. Cependant il y a des gens d'une curiosité obstinée et qui, une fois lan-

cés sur la trace d'un poète, ne s'arrêtent pas avant de l'avoir atteint. L'un de ces opiniâtres, en furetant dans les vieux livres, découvrit d'abord une petite brochure de vingt pages portant pour titre : *Le dernier jour*, mystère, par André Verre. C'était tout un poème, dédié à une femme russe ou habitant la Russie : il paraît la regretter, elle et

..... les climats où l'aquilon murmure,  
Où l'été ne sourit jamais.

Ainsi notre poète (comme Galloix du reste) semble condamné à une nostalgie perpétuelle : sur la rive étrangère il pleurerait son lac, au bord de son lac il pleure la rive étrangère. « O terre maternelle ! » s'écrie-t-il,

Beaux lieux tant regrettés sur les rives lointaines  
Où mon âme flétrie a gémi si longtemps, ...  
De vous aimer encor j'ai perdu l'espérance.  
Jeux cruels du destin, faut-il, hélas ! faut-il  
    Que le berceau de mon enfance  
Soit devenu pour moi la terre de l'exil ? ...  
Toi seule es toujours là, présente à ma pensée ...  
Tu m'apparus plus belle, en ton riant matin,  
Qu'aux yeux de l'exilé n'est la douce patrie  
    Qu'il aperçoit dans le lointain.  
Mais tu n'as jamais su les tourments de mon âme ;  
Inconnu de ton cœur j'ai passé devant toi,  
Et tes beaux yeux, chargés d'une si douce flamme,  
Sans trouble et sans amour se sont posés sur moi ...  
Ah ! si lisant ces vers ...

On comprend le reste. Le poème vaut mieux que la dédicace ; c'est bien réellement un tableau lyrique du

*Dernier jour* du monde. « Comme un éclair part de l'orient et se fait voir jusqu'à l'occident, il en sera aussi de même de l'avènement du Fils de l'homme. » Cette parole de saint Matthieu (XXIV, 27) sert d'épigraphe au poème qui a de l'étendue et de la grandeur :

Terre si belle encor dans ta décrépitude,  
Soleil, astres des nuits, mondes éblouissants  
Qui peuplâtes des cieux l'immense solitude  
Au jour où le Seigneur vous créa pour le temps...  
Tremblez, ce temps finit, l'éternité commence!...

L'éternité, objecteront les gens d'affaires, est précisément ce qui ne commence pas; on n'en comprend pas moins ce que le poète a voulu dire. Entraîné par son sujet, il montre « le triste et long soupir » qui sort du milieu des anges, quand ils apprennent que ce monde si beau va finir. La terre tressaille, les montagnes se courbent sur les vallées, l'océan jette dans les cieux ses vagues éperdues, un voile de mort s'est répandu partout,

Le soleil, que la mort réclame,  
Se perd dans les routes des cieux,

les étoiles se sont éteintes, les pâles anges des ténèbres s'appellent entre eux et chantent leur triomphe;

Les mortels troublés leur répondent,  
Et leurs cris d'effroi se confondent  
Prolongés par l'écho des cieux.

## Sonne alors la trompette du Jugement,

Et les morts, réveillés dans leur froide poussière,  
De leur antique chair recouvrant les lambeaux,  
S'élancent, effrayés, de la nuit des tombeaux...

Puis tout à coup des flots de pourpre et d'or inondent  
l'étendue, illuminant l'apparition du Crucifié. Les  
bienheureux s'écrient : « C'est bien lui, c'est l'homme  
de douleur, l'homme qui a pris sur lui notre misère. »

Comme il était silencieux  
Tandis qu'on l'attachait à la croix d'infamie !  
Avec quelle douceur il a donné sa vie !  
Et pourtant tu pouvais, Roi du monde et des cieux,  
Tu pouvais consumer d'un regard de tes yeux  
Ces prêtres, ces bourreaux et cette foule impie  
Qui t'abreuvait d'ignominie...  
Tu le pouvais, Seigneur,... et tu priais pour eux.

Voilà un effet très-net et vivement rendu; cela rappelle la manière de Casimir Delavigne. C'est de ce poète en effet (et aussi de Lamartine) que s'inspirèrent, à leur début, les romantiques genevois; on sent très-bien que Galloix, Didier, Verre et *tutti quanti* savaient par cœur les *Méditations* et les *Messéniennes*. Ils cherchaient une sorte de fusion entre ces deux maîtres, jusqu'à ce que le meilleur des deux eût pris le dessus, et s'imposât tout à fait aux mieux doués, à Galloix entre autres et à Gide.

Mais revenons au *Dernier jour*. Après l'apparition du Christ, éclatent les imprécations du damné; elles

ne sont pas sans énergie; il ne maudit pas seulement la suprême injustice, qui l'a condamné à vivre; il ne se contente pas de paraphraser le cri de Lamartine :

Quel crime avons-nous fait pour mériter de naître ?  
L'insensible néant t'a-t-il demandé l'être  
Ou l'a-t-il accepté ?

il maudit encore celui qui le tire une seconde fois du néant pour le jeter, malgré lui, dans l'enfer, après l'avoir jeté dans la vie.

Je reposais si bien dans ma demeure sombre !  
Les rêves du malheur ne troublaient point mon ombre ;  
Comme avant d'exister, j'étais là sans gémir ;...  
Prends, Seigneur, prends pitié de mon âme souffrante !  
Rouvre, rouvre ma tombe ! !...  
Mais non, c'est pour jamais ! Il te faut l'harmonie  
Des chants des saints mêlés à nos cris d'agonie  
Pour charmer les ennuis de ton éternité.

Enfin arrive la Mort qui va tout détruire; son entrée est fort belle :

Des décrets du Très-Haut messagers homicides,  
De la destruction brûlants avant-coureurs,  
Les quatre vents du ciel sur leurs ailes rapides  
Apportent le ravage et les sombres terreurs.  
Et bientôt, aux clartés de mille feux livides  
Qui dissipent la nuit dans les champs azurés,  
La pâle mort s'avance à pas démesurés....

Ces vers, — le dernier surtout, qui est d'un maître, — avaient fort excité la curiosité du chercheur dont nous parlions un peu plus haut. Il lui fallait à tout prix des

renseignements sur l'auteur du *Dernier jour*. Mais à qui s'adresser pour cette enquête ? C'était en 1780 : Henri Blavalet, qui avait fort admiré Verre et qui le citait souvent, venait de mourir ; Petit-Senn, le peintre Hornung, Charles Didier, Imbert Galloix, tous ses anciens amis avaient disparu, même son cousin Étienne Gide.

Il y a bien une poésie de Galloix adressée à Verre et où il est question de longues causeries, de rêves communs : les steppes, l'ukraine sauvage, « l'horizon sans barrière d'un ciel illimité. »

A Paris, où il est seul, le jeune désespéré regrette l'ami de son adolescence :

Nul, près de mon foyer où l'ennui m'est fidèle,  
Ne vient prendre la place où je te cherche en vain ;  
Nul ne me dit le soir, quand l'ennui me rappelle :  
« Je te verrai demain. »

J'écoute vainement... il ne viendra personne  
Dans la triste demeure où tu ne viendras pas ;  
Je marche, et je m'arrête, et soudain je frissonne  
Au bruit sourd de mes pas.

Mais tout cela est bien vague, bien personnel, et aurait pu s'adresser à tout autre que le poète du *Dernier jour*.

— « Un seul homme peut vous renseigner, dit-on au malheureux chasseur qui revenait toujours bredouille, c'est M. Élie Bovet, graveur, peintre et poète lui-même, comme Verre dont il fut le plus ancien cama-

rade et l'ami le plus dévoué. Allez le trouver, vous verrez un chrétien et un sage. »

Notre curieux partit sur-le-champ. Oh la charmante excursion et l'aimable visite! On traverse l'Arve et l'on se glisse dans un chemin plein d'ombre, le long d'un ruisseau qui bruit sous les feuillées; après une courte montée, on atteint un plateau sur lequel une flaque d'eau s'emplit de nénuphars. Des villas s'éparpillent en tous sens; de longues avenues alignent des acacias, des peupliers dans la campagne. Vous prenez l'une de ces allées en marchant vers le Jura qui, le matin, flotte dans des nuées roses. Vous tournez une porte, et au fond d'un jardin que décorent des touffes de fleurs, l'escalier extérieur d'un petit chalet vous conduit dans la chambrette où sont les meubles, les estampes, les livres, toute la richesse et toute la vie d'un homme de bien.

Pourquoi nous sommes-nous imposé comme loi de ne pas parler des vivants? Nous aurions beaucoup à dire sur M. Élie Bovet, poète et père de poète, sur son *Bal des feuilles* où

L'aquilon sonne ses fanfares,

sur ses brochures politiques et ses fines épigrammes qui, chatouillant sans piquer, faisaient sourire autrefois ceux-là même qu'elles avaient en vue. Petit-Senn racontait volontiers qu'ayant écrit un article où il se plaignait de la poussière des routes, il reçut le lende-

main de son ami Bovet ce quatrain malicieux qui l'amusa fort :

Nous, Syndics et Conseils, apprenant aujourd'hui  
Que le sieur Petit-Senn se plaint de la poussière,  
Faisant droit à sa plainte et voulant lui complaire,  
Nous défendons à tous d'en faire... sauf à lui.

M. Élie Bovet (on verra plus loin pourquoi nous consignons ici ce détail) appartient au petit groupe d'hommes religieux qui se séparèrent les premiers de l'Église nationale. Ces fermes convictions jointes à des idées très-libérales, à une sensibilité très-vive, au plus tenace enjouement que rien n'a détruit, ni l'âge, ni la maladie, ni une demi-cécité qui menace de devenir complète, ni les souffrances du cœur, les luttes de la vie, les duretés des hommes : tout cela donne à cette physionomie un accent et un intérêt qui mériteraient une étude à part.

M. Élie Bovet a mis dans nos mains tous ses trésors. Il a connu de plus ou moins près tous les Genevois qui se sont fait un nom dans le premier tiers de notre siècle. Il fut l'ami de Galloix, dont il copiait les vers assidûment ; c'est grâce à lui que l'œuvre de notre demi-Gilbert n'a pas été tout à fait perdue. Il a connu Gide, Charles Didier, Petit-Senn, et ce pauvre John Lagier, singulier esprit, un peu poussé aux extrêmes : d'une gaieté folle et d'une dévotion véhémence ; il appartenait au petit groupe religieux de M. Bovet, et composait des vers bouffons sous le pseudonyme de



Michel Lambourne. Il écrivit, dans ses heures de loisir, quantité de chansons, de contes, de satires (*Les Archiloquéennes*) et un pamphlet, *Les Religionnaires*, qui fut imprimé par Fick, en 1833. Voici quelques petits vers que nous dénichons dans une de ses lettres :

Près du lac et de la colline  
Où l'on aime à porter ses pas,  
Quand le dernier beau jour décline  
Et que le cœur ne souffre pas,

Tu reviendras, l'âme attendrie,  
Jouir des rêves du passé ;  
Tu reverras dans ta patrie  
Le foyer longtemps délaissé.

L'avenir de fruits se couronne ;  
Il est à toi ; sache cueillir :  
A ceux que l'espoir abandonne  
Laisse l'ennui du souvenir.

En vain, sur l'onde fugitive  
Qui nous entraîne sans retour,  
Nous pleurons en quittant la rive  
Où vibrent des accents d'amour.

Le flot par le flot qui le presse  
Nous emporte loin de ces bords ;  
Chaque souffle qui nous caresse  
Nous enlève quelques accords.

Suis sans peur le flot qui te pousse :  
Dieu te guidera de sa main.  
Et, nocher joyeux, sans secousse  
Tu jetteras l'ancre demain.

Sur le passé qui nous étonne  
Pourquoi verserais-tu des pleurs ?  
Au printemps succède l'automne  
Et les fruits valent bien les fleurs.

L'auteur de ces jolis vers avait fait de bonnes études et des hexamètres latins couronnés par les régents. Il donnait des leçons pour vivre, s'intitulait marchand de participes et se plaignait d'avoir à mener boire des ânes qui n'avaient pas soif. Il avait écrit quantité de contes et de cantiques non publiés, les uns fort gais, les autres fort tristes; par malheur M. Élie Bovet, qui possédait ses manuscrits, a eu la bonne foi de les prêter; on n'a pas voulu les lui rendre. John Lagier fut précepteur à Paris où il s'éprit du système de Fourier, et il dut payer à ces prosaïques idées un tribut de vers médiocres; mais il ne resta pas longtemps au phalanstère et revint aux grandes ondes bibliques de Lamennais. Il mourut à Genève en 1851, malade et languissant, mais chrétien dans l'âme: il n'avait vécu que 47 ans.

Outre ces souvenirs de Lagier, M. Bovet a mis dans nos mains les lettres d'André Verre qui, presque toujours absent de Genève, relégué en Russie, en Piémont par les nécessités de la vie et le goût des aventures, ne put guère s'entretenir avec ses amis que la plume à la main. C'est tant mieux pour nous, les écrits restent. Nous y avons surpris en perpétuel délit de changement l'une des âmes les plus mobiles du monde. C'était un esprit vif et souple, facile à émouvoir, à entraîner, à ramener, inconsistant au possible, et qui pourtant nous intéresse par la sincérité de ses émotions, l'ingénuité de ses confessions, l'activité de sa vie intérieure, la préoccupation des grands problèmes

que les garçons de son âge, qui ne tiennent plus qu'à danser sur la vague, jettent aujourd'hui si légèrement par-dessus bord.

Voici, pour commencer, une lettre adressée de Pultawa à ses parents : on y trouvera de singuliers détails sur des mœurs qui ne ressemblent guère aux nôtres.

« La ville est assez gaie quand il fait beau temps. C'est un mélange de petites maisons, telles que n'en voudraient pas nos derniers paysans et d'assez beaux édifices ornés de colonnes et même de statues (de plâtre), le tout traversé de rues larges comme la plaine de Plainpalais. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'elles ne sont point pavées, de sorte qu'après quelques jours de pluie, c'est une boue si épouvantable, que les voitures à quatre chevaux restent quelquefois une heure ou deux pour traverser la ville. Un major d'infanterie s'est noyé il y a deux ans au beau milieu de la rue. Il était ivre, il faisait nuit, et on l'a trouvé enseveli le lendemain dans la boue.

« La noblesse court ici les rues en guenilles. Les braves gens se mouchent avec les doigts par économie. C'est la chose du monde la plus comique que de voir ces messieurs et ces dames au sortir d'une soirée. Il est de nécessité absolue que tout le monde se soit embrassé avant le départ, de sorte que, s'il y a deux cents personnes, vous jugez combien de temps dure le feu de file d'embrassements ; c'est un vacarme à rendre sourd.

« La mode d'embrasser est assez curieuse en Russie. Le monsieur prend la main de la dame et, tandis qu'il la baise, la dame l'embrasse sur la joue, en appuyant plus ou moins fort, suivant le degré d'amitié ou de considération qu'elle a pour lui.

« Je ne sais si c'est enthousiasme, hypocrisie ou légèreté, mais les jeunes filles (du moins celles de l'institut) prennent de véritables passions pour leur maîtres ou leurs maîtresses. Dans les premiers six mois, je trouvai ces mots écrits sur toutes les murailles : « Archange incomparable, M. Verre, nous vous adorons. » Je recevais à chaque instant des petits billets dans le même style. Je fus obligé, pour y mettre ordre, de marquer des mauvaises notes à toutes celles qui m'écrivaient.

« Une fois qu'il y avait fête à l'institut, je fus invité. C'était la première fois que je me trouvais avec ces jeunes filles hors des leçons ; je ne savais pas où donner de la tête. Les unes baisaient les pans de mon habit, les autres mes bras, elles me serraient à m'étouffer. L'une d'elles, et des plus riches et des plus laides, voulait absolument m'épouser ; elle avait deux femmes de chambre à l'institut qui préparaient tout pour partir pour Genève. O désespoir ! Je fus invité à la maison de campagne de la princesse ! — Pendant mon absence, qui dura six semaines, elle prit le deuil. Elle avait deux pendants d'oreille de saphir qu'elle échangea contre deux émeraudes de beaucoup moins de valeur, et pourquoi ? pour figurer ingénieusement son

espérance de me revoir bientôt. Mais malheureusement je coupai les cheveux qui me donnaient cet air de chérubin qu'elles admiraient. Aussi, lorsque je rentrai à l'institut avec ma tête *rase*, ce fut un cri général de stupéfaction..... Il n'en fallut pas davantage pour désenchanter ma bien-aimée, et un mois après elle était mariée à un vieillard qui la fit chercher pour l'épouser. »

Mais pourquoi notre jeune maître avait-il coupé ses cheveux? C'était à Pultawa, en 1824, à la suite d'un gros rhume et d'une « pesanteur de tête. » Il lui était venu des terreurs étranges et une idée subite de conversion. Alors, sans prendre le temps de réfléchir, il avait écrit à M. Malan, très-influent sur la petite bande romantique, une lettre étendue contenant la confession de ses péchés. Fort agité, pendant quatre jours d'angoisse, il ne fit que se promener à grands pas dans sa chambre en criant : « O Jésus, Jésus! » Dans cette crise d'exaltation, il ne songeait pas seulement à lui-même, il songeait encore à sa mère qui était dans les idées du dernier siècle; il suppliait M. Malan d'aller la voir, et lui écrivait : « Si je suis perdu, que ma pauvre mère soit sauvée! » Ce fut alors qu'il fit couper ses cheveux dont il était très-fier, pour mortifier sa vanité. Ne pressentons-nous pas déjà qu'il finira par être catholique? Les quatre jours passés, il se sentit mieux, mais ses bonnes résolutions tinrent encore trois jours; puis, tout à fait remis, il s'ennuya, puis se repentit de s'ennuyer; il regretta la vie mon-

daine, et ce regret lui donna du remords; enfin, retournant à son pensionnat, il fut un peu fâché qu'on le trouvât si horrible avec sa chevelure tondue. « Je ne pus me dispenser de me faire friser le soir, » écrit-il ingénument au confident de ses faiblesses. Et le voilà redevenu pécheur endurci, comme dix jours avant.

Sa correspondance est pleine de ces va-et-vient entre le temple et le monde. Tantôt il a des extases, des aspirations ascétiques; il fait des vœux pour la conversion de Galloix dont il blâme la poésie « aussi décousue, dit-il, que la jupe des servantes russes, » tantôt il raille la « mômeerie » de son ami, l'étroitesse des calvinistes, et il porte aux nues ce noble Galloix, le seul homme *sans préjugés* qu'il ait connu. Un jour il écrit : « Je suis dans un état de crise qui finira bien ou mal, selon que l'Éternel aura prédéterminé dès avant ma naissance. » Quelques jours après il se révolte contre ce fatalisme, et en même temps il a conscience de la mobilité de sa nature. « Je ne te parle pas, dit-il, de mes tristesses ni de mes joies, parce que je ne suis pas deux heures de suite dans la même situation d'esprit. » Il confessait cette faiblesse, mais ne s'en corrigeait point; il gardait ses petites vanités, le culte de la *figure*, du *paraître*; il imposait à ses correspondants des adresses de lettres compliquées qui devaient produire une bonne impression sur le facteur :

*Ego vissoco blagorodiou Andreie-Andreitch Verre,*

mais avec ses élèves de la classe de dessin, il parlait

souvent religion et il tâchait de les convertir aux idées méthodistes. Il avait fait de mémoire un portrait de M. Malan pour une jeune princesse qui portait à ce dernier une admiration passionnée et disait que c'était assez de le regarder une heure ou deux chaque dimanche pour s'édifier. Cette fille noble n'avait qu'un regret, c'est que le tzar ne fût pas de l'église séparée de Genève. « Ah! disait-elle, si notre empereur était mômier (*sic*), quel bonheur! »

Hélas! il ne faut jamais entamer de discussions théologiques avec les femmes. La princesse (mère) estimait fort M. Malan, mais n'approuvait ni Calvin, ni Luther qui, « sans autre autorité que la leur, s'étaient détachés de l'Église universelle. » Cette dame fit si bien, que le convertissant se sentit ébranlé lui-même; il se mit à lire un livre où étaient racontées les conversions d'illustres protestants; on lui fit étudier, de plus, l'*Apologie de la religion* de La Harpe, l'*Exposition de la foi chrétienne* de Bossuet, la *Vie de saint François de Sales*, par M. de Massolier. On lui montra dans la Bible la transsubstantiation, les anges gardiens, l'extrême-onction, tout ce que Genève avait supprimé d'une façon si regrettable. Il lui vint des doutes, et il se mit à défendre le catholicisme (grec ou latin, peu importe) dans sa correspondance avec ses amis. Calvin était si dur, et la princesse si bonne! Le pauvre André ne voulait pas se rendre, il hésitait entre les deux cultes, il demandait à grands cris des raisons contre lui-même et contre les orthodoxes de Pultawa. Quand il

revint à Genève, il était fort troublé; ses amis ne voulurent pas le prendre au sérieux et se moquèrent un peu de sa turlutaine. L'un d'eux lui dit un jour en riant: « Les jésuites vont acheter le couvent de Ripaille: tu devrais te faire jésuite, André! »

Ce mot, paraît-il, produisit un certain effet sur notre poète. Fut-ce ambition, ou curiosité, ou dépit peut-être, ardeur à ramasser le gant, penchant aux coups de tête, besoin de faire du bruit? qui le sait? Ce qui est certain, c'est qu'il alla voir le curé Vuarin, une tête de fer armée pour la bataille et pour la conquête. Que pouvait faire contre un pareil homme l'enfant qu'une princesse russe avait déjà démonté? Très-peu de temps après (1828), Verre était à Turin, dans un collège de jésuites. Il y était installé comme maître de dessin, logé, nourri, blanchi; il faisait le portrait des Révérends pères. Seulement, il ne donnait pas de leçons. C'était lui qui en recevait.

Ses lettres de Turin sont très-intéressantes, pleines d'aveux sur son changement de religion, pleines aussi d'invectives contre ses anciens compagnons qui lui reprochaient cet acte; il devenait irritable, comme tout homme qui n'est pas content de soi. Nous ne craignons pas de fouiller dans cette conscience qui se dévoile à nous si ingénument, parce que Verre n'a laissé derrière lui ni parent ni ami que puissent affliger ces confidences; nous pouvons donc sans scrupule extraire de sa correspondance ce qui nous paraît instructif et curieux. Dès ses premières pages (décembre 1828), on



comprend qu'il vit dans une nouvelle atmosphère, son dictionnaire est déjà modifié. Il ne dit plus : le monde; il dit : le siècle. Il ajoute, en homme qui va faire un mauvais pas : « Je me méprise dans mes joies, dans mes tristesses et mes ennuis, parce que je ne suis le maître d'aucun d'eux; ils viennent et s'en vont sans me consulter. » Or, à notre avis, on a toujours tort de se mépriser; on arrive petit à petit à ne plus se gêner avec soi-même.

Une ou deux lettres encore, et Verre se remet à parler de religion. Il dit qu'il ne dépend pas de lui d'être chrétien, et il prend la défense des jésuites.

« Ce sont des enfants pour l'innocence et la candeur. Si tu voyais ces gens que le monde appelle ambitieux, fainéants, ne cherchant que leurs aises, logés magnifiquement, de ces faux tartuffes, que sais-je, moi? Si tu les voyais enfermés dans leurs étroites cellules, partageant leurs journées en devoirs de piété et en leçons qu'ils donnent à près de deux cents élèves: si tu les voyais balayant eux-mêmes leurs chambres, remplissant eux-mêmes les emplois les plus bas et les plus fastidieux, ne sortant que rarement et jamais seuls, mangeant à des heures régulières, à une table frugale quoique bonne, et gardant un profond silence, excepté aux courts instants de la récréation et aux jours de grandes fêtes! Aujourd'hui, j'étais plein d'émotion. J'ai vu le Père P...; je ne l'avais vu que deux fois, et je l'aimais déjà. Il est arrivé il y a cinq jours, il faut qu'il reparte sans savoir pour quel pays, et il

n'est pas bien portant. Dévoués [les jésuites] à l'intérêt de leur religion et de leur ordre, ils sont infatigables ; chaque membre est esclave de la société entière. Vieux, jeunes, ils s'arrachent au repos, et volent au moindre mot jusqu'aux extrémités de la terre : il n'y a pas d'exagération. Fainéants ces gens-là ? Grands dieux ! (*sic*) que sont donc ceux qui les appellent ainsi ? Il n'en est pas un qui ne fit honte, par son savoir dans presque toutes les sciences, aux savants du *siècle*. Ils sont peintres, architectes, mathématiciens, géographes, etc., etc. Toutes les langues se parlent dans cette maison, toutes sans exception, depuis le chinois et le syriaque jusqu'au français. Le Père recteur et le P. J... en savent tant à eux deux, que certainement ils n'auraient pas été embarrassés avec les ouvriers de la tour de Babel. Leur vie est un sacrifice continuel, — et avec cela, bons, polis, serviables... Dieux ! (*sic*) quelle différence avec tout ce que j'ai vu jusqu'à présent !... »

Quand Verre écrivit ces lignes enthousiastes, il avait probablement déjà passé à l'ennemi. En tout cas la défection ne pouvait tarder longtemps encore. Le coup fait, il l'avoua bravement à son plus cher camarade, en le priant de n'en rien dire au public. Il avait donc abjuré, s'était laissé rebaptiser, infliger par ses trois parrains trois nouveaux noms, si bien qu'il signait (non sans se moquer un peu de cette excentricité) Marie-Archibald-Raphaël-André Verre.

— Mais ta confession de foi ? lui demandait son ancien ami, stupéfait de cette apostasie.

— Ma confession de foi ? répondit cette conscience toujours combattue. Je crois justement ce que je croyais avant de partir pour Turin, c'est-à-dire que je doute de tout.

Voici la fin d'une autre lettre :

« Je suis un bien grand enfant, j'étais seul à table à dix heures du soir, en sorte que j'ai avalé une bouteille entière. Tu seras indigné, moi je ris (ou je pleure). J'ai changé de religion comme j'ai bu cette bouteille, sans hypocrisie, le plus simplement du monde, parce que c'était bon. Quand je me touche, je me trouve le même qu'auparavant. C'est singulier, tout tourne autour de moi, comme quand on a bu... et c'est ce que j'ai fait. »

Il continuait cependant à soutenir les jésuites : il les défendait, disait-il, comme il avait défendu les mômiers. Il écrivait à son ami :

« Sais-tu quel est le premier livre qu'ils ont mis dans mes mains ? Pascal... Si la religion chrétienne est vraie, ils en sont le plus ferme rempart... Leur doctrine est celle des moraves... Je ne conçois pas qu'un chrétien *sans préjugés* ne soit pas catholique... J'ai beau ne pas croire, je me sens prêt à défaillir quand le prêtre, élevant l'hostie, la présente à l'adoration des fidèles. Quand on devrait me chasser d'ici comme un impie et un profanateur, je conserverais toujours une profonde reconnaissance pour les jésuites de m'avoir fait connaître des jouissances d'âme telles que je ne peux les exprimer. »

Au fond, dans tous ces déménagements spirituels, il y avait non-seulement l'inquiétude d'une tête remuante, il y avait aussi (comme chez Galloix) l'esprit de contradiction, la manie de discuter contre soi-même et contre les autres, fatal exercice qui use nos forces et fausse tous nos jugements. Verre ne croyait plus, mais il ferrailait encore avec son ancien camarade au sujet des peines éternelles. Un jour qu'il avait cru trouver une argumentation superbe, il alla la soumettre au Père recteur qui, loin de l'approuver, donna raison à l'adversaire protestant du discuteur incorrigible. « Cependant (ajoute André Verre en confessant cet échec) un sourire plein de bénignité a éclairé sa physionomie, quand je lui ai dit qu'étant encore ignorant sur la matière, j'avais cru devoir répondre ainsi, par la seule raison qu'un huguenot avait soutenu le contraire, car (ai-je ajouté avec un air de piété on ne peut plus édifiant) les hérétiques mentent si souvent, qu'on ne risque presque jamais de manquer à la vérité en affirmant le contraire de ce qu'ils avancent. »

On voit que Verre apprenait la diplomatie dans le collège des jésuites. Il y apprenait aussi sa langue, que ni Genève ni la Russie n'avaient su lui enseigner. Ses lettres de 1824, en effet, étaient pâteuses, embarrassées, pleines de ces phrases qui ne savent se tenir et font de longs circuits pour dire que deux fois deux font quatre. Ni relief, ni couleur, ni chaleur même : le style des gens dont le poète a dit :

.... à leur côté palpite  
Une montre en place de cœur.

En revanche, les lettres de 1829 sont d'un être vivant, d'un esprit pensif qui cherche à bien dire. Prenons-y çà et là quelques mots :

— Il faut, pour connaître le bien et le mal, être incliné au premier et pratiquer un peu le second.

— On ne méprise guère chez les autres que les défauts dont on se croit exempt, mais alors on les méprise souverainement; c'est la façon presque universelle d'être vertueux.

— Nous ne jugeons guère le caractère moral de nos connaissances qu'à travers leur manière d'agir à notre égard; aussi Dieu sait comme nos blâmes et nos éloges tombent juste!

— Il faut s'endurcir par raison aux absurdités; il y aurait trop à souffrir dans le monde, si l'on y portait la douloureuse susceptibilité du bon sens.

— Ce qui me prouve le plus que nous ne devons pas croire seulement ce que nous concevons, c'est qu'il est impossible de concevoir qu'un être bon puisse à la fois aimer Dieu et croire à l'enfer, et que cependant cela n'est pas rare.

— L'imagination qu'on décrie tant, comme incompatible avec la raison, n'est pourtant qu'une raison plus féconde et plus forte. Les esprits secs et stériles qui forment le grand nombre, ne pouvant y atteindre, se vengent *par en médire*.

Il nous semble cependant que cette dernière pensée est d'un style différent de celui de Verre; peut-être est-ce une réminiscence ou une citation. Quoi qu'il en

soit, l'homme qui a écrit les boutades précédentes n'était pas un esprit médiocre et ne méritait pas d'être tout à fait oublié. Par malheur, il nous est très-peu resté de sa vie et de son œuvre. A partir de son séjour à Turin, ses amis s'éloignèrent de lui presque tous à cause de sa défection, ou par d'autres raisons qu'ils n'ont pas voulu dire. Ils perdirent peu à peu sa trace; quelques-uns le rencontraient de loin en loin à Paris, où il vivait obscurément du travail de son burin ou de son pinceau qu'il maniait moins bien que la plume. Mais il ne fit guère plus de vers et disparut si bien, que quand la nouvelle de sa mort arriva d'Amérique, on le croyait enterré déjà depuis longtemps. — Encore une vie manquée! dira-t-on. — Hélas! oui, mais ces existences-là ne sont pas les plus inutiles à suivre. Elles apprennent à ceux qui se mettent en route ce qu'il ne faut pas faire et où il ne faut pas aller.

On dit que la Russie, plus fidèle que Genève, a gardé le souvenir d'André Verre, que ce nom est resté populaire à Pultawa, que les habitants de cette ville ont suivi du cœur leur ancien hôte jusqu'au Brésil, et se sont même abonnés à un journal français qu'il a fait paraître à Buenos-Ayres. La Russie a toujours été hospitalière aux jeunes lettrés genevois; elle les recherche comme instituteurs et les retient longtemps: un contemporain de Verre, Jules Mulhauser (1806-1871) a vécu vingt ans à Dorpat, puis à Saint-Petersbourg où il enseigna le français aux Cadets de la marine. Aussi connut-il fort bien l'empire des czars, sur

lequel il écrivit des lettres intéressantes dans la *Revue internationale*. Nul pourtant n'a porté plus douloureusement que lui sa chaîne, nul n'a senti plus vivement combien le pain de l'étranger est amer,

Combien la route est dure  
A qui monte et descend les escaliers d'autrui.

Hélas ! disait-il, quand la jeunesse ardente nous montre le bonheur dans les pays lointains, on croit à ses promesses trompeuses,

On fuit alors, on fuit le doux toit de ses pères  
On brave de l'exil les poignantes misères.  
Le but semblait si proche ! on avait tant d'espoir !  
Et puis le temps s'écoule, il emporte à sa suite  
Les rêves séduisants, l'illusion détruite,  
On se croyait encore au matin... c'est le soir !

Telle est la note dominante du volume de Mulhauser, *Exil et patrie*. Il revint en Suisse et s'y trouva oublié : c'est le malheur de ceux qui reviennent. A Nyon, à Lausanne, à Genève, il fut condamné aux ennuis de l'enseignement, du journalisme et de l'administration ; il finit dans la retraite. Dans ses loisirs, il écrivit un poème national, *Sempach* (1855), et deux drames en prose, *Philibert Berthelier* et *l'Escalade* (1864-1865) ; le premier eut dix représentations, le second ne fut pas joué parce qu'un des personnages, Blondel, parut dangereux ; ce nom de Blondel, dans le vocabulaire politique des Genevois, désigne les hommes peu sûrs qui passent d'un parti à l'autre. L'Institut

national genevois, fondé par M. James Fazy en 1854, a couronné plus d'une fois les travaux sérieux et importants de Mulhauser.

Un jour de courage, il osa entreprendre la traduction en vers français du *Guillaume Tell* de Schiller et, à force de persévérance, il put mener à bonne fin cette œuvre considérable qui lui a valu l'approbation de Barante et les applaudissements de son pays. C'est véritablement une copie remarquable, exécutée avec soin, avec art, aussi exacte que le permet l'alexandrin, aussi élégante que le permet l'exactitude. N'eût-il donné que cela, Mulhauser ne serait point oublié.

Ajoutons qu'il riait volontiers; il imitait à ravir l'accent genevois et l'accent vaudois, et il a écrit un volume de *Joyeusetés* qui a le parfum du terroir. Enfin il a été, en 1851 et en 1865, le poète officiel des deux dernières fêtes des Vignerons à Vevey. Tout le monde en Suisse connaît ces grands spectacles donnés sur la place publique, dans un amphithéâtre improvisé dont les gradins supportent vingt-cinq mille spectateurs. Des cortéges chantants et dansants figurent les Saisons; Palès, Cérès, Bacchus, conduits par leurs grands prêtres et montés sur des chars symboliques, célèbrent la fenaison, la moisson, la vendange, tous les travaux et toutes les joies de l'automne, du printemps et de l'été. Des groupes de jeunes gens et de jeunes filles, jardiniers, faucheurs, moissonneurs et vigneron. expriment en dansant l'allègre labeur de la campagne; des Bacchantes se jettent dans l'arène avec une fou-



gue effrénée qui entraîne le public, tournent les têtes les plus sages, et dans ces processions mythologiques, entremêlées d'invocations à la patrie et au vrai Dieu, passent des êtres contemporains, des armaillis parlant en patois, le meunier, la meunière, le remouleur, le tonnelier, le bûcheron, une noce villageoise, la vraie nature qui s'allie sans étonnement aux pompes du culte grec. Ce qui rend le spectacle vraiment digne de l'antiquité, c'est que tous ces figurants (ils sont quinze cents) ne sont point des choristes ni des chorégraphes de profession engagés pour montrer leurs voix ou leurs jambes; ils sont paysans eux-mêmes ou paysannes, vigneronnes et vigneron, c'est leur « abbaye » qu'ils fêtent; ils dansent par plaisir, ils chantent parce qu'ils sont heureux. Et cependant ils se divertissent avec beaucoup d'art, avec des mouvements pleins d'élégance et de grâce, et la musique est d'une distinction soutenue que les juges sévères auraient le droit d'applaudir. Théophile Gautier, qui était à Vevey en 1865, a écrit que le frisson du beau courait dans ses veines quand il entendit l'invocation du grand prêtre de Cérès :

... O mère, ô nourrice des hommes,  
Salut, déesse des blés mûrs !  
Tu seras toujours la patronne  
De nos laboureurs assemblés  
Et les bluets, pour ta couronne,  
Fleuriront toujours dans les blés.

Dans l'avenir les peuples de la terre  
Te nommeront divine charité ;

Tu resteras la nourrice et la mère  
Qui dans ses bras berça l'humanité.

Ajoutez à cela l'amphithéâtre, les vingt-cinq mille spectateurs, les bannières et les banderolles, les arcs de triomphe, le grand air, les toits et les clochers de la ville, les hauteurs enfin qui dressaient leurs forêts à l'horizon ou qui alignaient les vignes dont nous célébrions la fête, vignes fécondes, sacrées, honneur et richesse de ce beau pays aimé des dieux.

Trois Genevois ont été les artistes de ces dernières fêtes : Jules Mulhauser a écrit presque tous les vers du poème, M. Archinard a dirigé les danses, et la musique, œuvre considérable, a été écrite par un compositeur du plus grand mérite, l'aimable et regretté Franz Grast, ami des poètes et poète lui-même : il mérite une place au nombre des lyriques genevois.

D'autres diront ses qualités exquises de musicien, le talent souple et délicat, la science facile, la simplicité toujours élégante, l'horreur du fracas et du lieu commun, en trois mots le soin, le goût et le charme. Franz Grast a été sans doute aimé, estimé de bien des gens, mais il a obtenu ses plus grands succès hors de Genève. Comment croire qu'un homme simple et bon, qui marche sans bruit, ne heurte personne, s'écarte volontiers pour laisser passer les autres, ne demande qu'à rendre ce qu'il sent comme il le sent, et vit ainsi content de peu, même en fait de gloire, soit véritablement un homme supérieur ?

Né dans les premières années du siècle (en l'an XI

de la République), Grast avait dirigé d'abord ses études vers la théologie, mais ce qui l'attirait dans le temple, c'étaient les cloches et les orgues; il en fut ainsi d'un autre prêtre manqué, M. Charles Gounod. Comme Gounod, Grast ne tarda point à suivre sa vocation; seulement il ne put avoir de maître; il apprit tout seul violon, guitare, piano, chant, harmonie, composition, et n'en acquit pas moins une véritable érudition musicale, ses publications en font foi.

Outre une *Polyodie*, recueil de chants en chœur, un manuel de musique à l'usage des écoles, il a donné un traité d'instrumentation moderne et un traité d'harmonie et de mélodie qu'un homme d'autorité, M. Marmontel, professeur au Conservatoire de Paris, appelait une « vraie encyclopédie musicale. » Ces ouvrages de longue haleine témoignent de fortes études soutenues par une longue pratique de l'enseignement, un demi-siècle de leçons sérieusement données.

Mais il fit plus et mieux que d'enseigner, il était capable de produire. L'espace nous manquerait même pour donner les titres de ses compositions gravées, romances, quatuors, chœurs d'hommes ou de femmes, chants nationaux (*Berceau de nos aïeux, le Salut helvétique, le Chant de concorde, etc....*) qui sont dans toutes les mémoires; les grandes scènes avec orchestre (*Jehovah, J.-B. Rousseau, Héloïse, la Ville prise, Dante, le Tasse*) pour lesquelles M. Albert Richard lui faisait souvent de beaux vers. Nous ne pourrions énumérer les concerts helvétiques de Lausanne et de Ge-

nève, les concerts historiques, les concerts spirituels de la Madeleine, les tirs fédéraux, les fêtes innombrables où Grast eut à diriger, souvent même à composer la musique. Dès qu'une solennité religieuse ou patriotique réclamait des hymnes nouveaux, il était là, toujours prêt à offrir ses services désintéressés à Genève et à la Suisse. Il était bien réellement (et ce titre lui fut maintes fois décerné) le compositeur national.

Aussi, comme nous le disions, fut-il choisi deux fois entre tous les musiciens suisses pour écrire et diriger à Vevey toute la partie musicale de la Fête des Vignerons. Que manquait-il à Grast pour avoir autant de célébrité que de mérite? Le bruit du théâtre : il le savait, et il composa plusieurs opéras, dont l'un reçu à l'Opéra comique de Paris et déjà étudié par les chanteurs, aurait été joué sans un changement de direction qui vint tout arrêter. Il allait être mis à l'étude à Genève, mais la joie de ce dernier succès devait être refusée à l'artiste. La mort vint le prendre à l'improviste, le 5 avril 1871, avant les infirmités, avant le déclin de l'âge. Il mourut jeune, malgré le nombre des années qu'il ne songeait point à compter : elles lui pesaient si peu!

Ainsi finit Franz Grast, artiste dans l'âme et jusqu'au bout des doigts, dessinant avec goût, rimant à ses heures, aimant tout ce qu'il y a de beau dans la nature et dans l'art. Il avait été le meilleur ami de Petit-Senn, le contemporain de Galloix, de Charles Didier, d'Étienne Gide; il avait fait partie avec ces

derniers du groupe mélodieux que nous appelons « la Genève romantique. » A Paris, où il fit de longs séjours, il connut tous les poètes, Victor Hugo, Lamartine et plus particulièrement Scribe et M<sup>me</sup> Sand qui avaient ensemble (singulière alliance) ébauché pour lui un scénario d'opéra. Son cœur était resté si vert que les plus jeunes d'entre nous le regardaient comme leur camarade.

Il est le seul homme à notre connaissance qui ait vécu presque soixante-dix années sans nuire à personne, et sans dire du mal même de ceux qui lui en avaient fait. C'est le plus bel éloge que nous puissions lui adresser ; Genève a perdu en lui non-seulement un musicien distingué, mais aussi le meilleur des hommes.

Parmi les plus anciens amis de Grast, il en est un surtout qui attire et frappe les yeux : un esprit véritablement supérieur. Avocat éloquent, jurisconsulte expérimenté, professeur incomparable, Étienne Gide, cousin d'André Verre, camarade ou complice de tous les romantiques genevois, avait été poète dès sa jeunesse, mais il était si modeste qu'on ne l'apprit qu'après sa mort. Il comptait au petit nombre de ceux qui passent loin des bords, comme dit Lamartine, et dont le monde ne connaît que la voix. Il mettait à cacher ses talents et ses succès le soin qu'on met d'ordinaire à se faire valoir ; jamais esprit si brillant ne fut plus sincèrement modeste. Il nous a fallu des recherches dans ses papiers pour savoir les principaux événements de sa vie.

Il était né à Bologne, le 13 novembre 1803. Sa mère était Romaine; son père, Genevois, descendant d'une famille française réfugiée à Genève après la révocation de l'Édit de Nantes. Cette famille, originaire du Languedoc, existe encore en France et a fourni de nos jours des magistrats, des jurisconsultes estimés. Le libraire Gide, ami de Nodier, d'Hoffmann et de Malte-Brun, était cousin issu de germain de notre Étienne Gide. Le fils de ce libraire, Casimir Gide, compositeur de musique, donna deux ballets fort applaudis, le *Diable boiteux* et la *Tentation*. On cite encore, parmi les survivants, un peintre de talent, M. Th. Gide et M. P. Gide, professeur agrégé à la Faculté de Droit de Paris, auteur de remarquables ouvrages de jurisprudence.

Étienne Gide vécut en Italie jusqu'à l'âge de huit ans; il vint alors à Genève où il fit de brillantes études; il acheva son droit à Paris. Toutes ces circonstances agirent sur son talent; de l'Italie, il garda la flamme, et cette bonne chaleur si rare dans nos bises et dans nos brumes; il aima toute sa vie la terre natale, et quand il la vit renaître en 1860, il salua Dante en beaux vers :

O précurseur, ton rêve aujourd'hui s'accomplit.  
Comme un fleuve puissant qui retrouve son lit,  
Nous voyons s'avancer l'Italie une et libre !

De la France, il prit certaines qualités que méprisent profondément ceux qui ne les ont pas, une surtout

qui les résume toutes, le charme. Les Parisiens voulaient le retenir dans leur grande ville où il fût arrivé sans peine aux premiers rangs, mais le devoir filial et sans doute aussi l'amour du clocher le ramenèrent à Genève où il devint docteur en droit. Il entra dans l'étude d'un procureur auquel il succéda comme avocat. A vingt-quatre ans il fut nommé rédacteur et éditeur responsable du *Mémorial du Conseil représentatif* : ce fut lui qui remplit le premier cet emploi peu agréable ; on dit que, mémorialiste élégant, il donna de l'esprit et du style à beaucoup d'orateurs. En tout cas, il dut s'intéresser à ce travail, puisqu'il le continua de 1828 à 1835.

Gide aspirait à entrer comme député dans ce Conseil dont il avait si longtemps verbalisé les séances. Mais en ce temps-là, nous le rappelons sans humeur, n'était pas député qui voulait. Il ne suffisait pas, pour gouverner son pays, ou même pour le conseiller, d'avoir beaucoup d'esprit et de talent, ni d'être, comme on dit, fils de ses œuvres. Genève était sans doute heureuse, mais ceux qui faisaient son bonheur tenaient à le faire entre eux, à huis clos ; ils s'efforçaient d'épargner aux nouveaux venus les fatigues et les soucis de la puissance.

Gide ne parvint donc au Conseil qu'en août 1837, après deux scrutins ; plus tard, quand se forma l'association du *Trois Mars*, il fut un des principaux chefs de ce mouvement qui a commencé la démocratie à Genève. De là beaucoup de récriminations qui, répé-

tées, étonneraient fort les hommes d'aujourd'hui. En 1841 les membres du Trois Mars passaient pour de farouches démagogues; ce n'étaient cependant que d'honnêtes passagers, très-modérés et prudents, mais qui, ennuyés de voir la barque toujours conduite dans les mêmes eaux par les mêmes mains, aspiraient à entrer dans l'équipage. L'association du Trois Mars arriva non sans peine à ses fins : elle réclamait une révision de la Constitution dans le sens libéral. Ce résultat obtenu, ce devoir de citoyen accompli, Gide quitta pour toujours la vie publique. Ce fut peut-être un malheur; ses amis ont souvent regretté, dans les luttes qui suivirent, le secours de son talent et son intelligence des affaires. Dès sa trente-huitième année, au sortir de la Constituante, il se réfugia dans la vie privée, et ne quitta plus la retraite de Grange-Bonnet où il devait mourir. Il n'appartint dès lors à la société que par sa profession qui lui valut de belles victoires. On n'a pas oublié le procès récent où il défendit le principe de la propriété littéraire (1867). Un rédacteur du *Journal des Débats* écrivait à cette feuille le 15 février 1867 :

« M. Gide.... un esprit brillant et délié. J'ai assisté à la plaidoirie de cet avocat distingué qui, malheureusement, fait de trop rares apparitions à la barre. Pendant plus de deux heures, il a tenu sous le charme un auditoire hostile ou indifférent qu'il a su intéresser et convertir. Jamais, je dois le dire, même à Paris, je n'avais entendu de causerie plus fine et plus vive, cou-



rant sans diffusion, s'échauffant sans emphase, s'élevant sans effort de la familiarité la plus simple à la plus haute éloquence, épuisant sans fatigue toutes les questions de droit et toutes les questions de fait, trouvant un argument dans chaque objection, un appui dans tous les obstacles et surtout (c'est le grand point) toujours contenu dans les limites de la cause où l'habile orateur se promenait en tous sens avec cette parfaite aisance que donne une longue préméditation. »

Ce dernier trait étonnera peut-être ceux qui ont connu la prestesse et l'agilité de cet esprit toujours présent, toujours en éveil, alerte et primesautier, étonnant dans l'improvisation, terrible dans la réplique. Certes Gide était tout cela, mais plus il avançait dans la vie et dans l'art, plus il travaillait ses plaidoiries; il était maître de sa parole, parce qu'il était maître de sa pensée et de son sujet, aussi pouvait-il être enjoué, brillant, franc du collier, dégagé dans ses allures; il avait cette souplesse qui vient de la force, et son jarret solide lui donnait le pied léger. Il travaillait sans relâche, toujours mécontent de lui-même, en dépit des applaudissements; cette assiduité de labeur explique ses succès non-seulement au barreau, mais à l'Académie de Genève.

Nommé professeur de droit civil et de droit commercial, le 26 octobre 1847, il accepta cette fonction comme une tâche laborieuse qui réclamait sa vie entière. Dès lors et jusqu'à sa dernière heure, il s'affranchit peu à peu de ses autres occupations, pour appar-

tenir complètement à sa chaire, suivant en ceci comme en tout les traditions de Bellot, son maître, qui avait toujours eu pour lui beaucoup d'estime et d'affection. D'année en année, ses cours gagnaient à la fois en attrait et en solidité, en éclat et en profondeur. Comme il possédait sa science, au lieu d'en être possédé, il la menait à son gré, la rendait aimable; il avait surtout une clarté parfaite, vertu de ceux qui conçoivent bien. Il mettait au service de ses élèves, non-seulement l'indispensable érudition qu'on trouve dans les livres, mais encore l'expérience non moins nécessaire qu'on trouve dans la vie, l'habileté que lui avait donnée le long exercice de sa profession, la sagacité qu'il devait à la pratique des affaires et au commerce des hommes. Il avait enfin, et il eut toujours davantage ce respect de la forme qui n'est autre chose, au fond, que le respect du public. Ses leçons étaient souvent des audiences où il plaidait tour à tour le pour et le contre pour résumer ensuite les débats avec l'autorité d'un juge; c'est ainsi que, devant les jeunes auditeurs qui apprenaient en même temps la science et l'éloquence, les questions s'animaient, se vivifiaient.

Faut-il rappeler maintenant ses vertus privées, les services obscurs, désintéressés, qu'il a rendus à ses étudiants, à ses confrères, à ses collègues de la Faculté de droit, aux jeunes gens qu'il a lancés dans la carrière en leur aplanissant le chemin, à plusieurs élèves qui, grâce à lui, sont devenus des maîtres? Dirons-nous à quel point il était dévoué, fidèle, et comme

il nous charmait toujours, dans l'intimité du tête-à-tête ou dans les réunions plus nombreuses où sa verve étincelait? Quel aimable causeur, plein de bonne grâce et de fine malice! il piquait sans peser et sa piquêre faisait toujours sourire. Les plus jeunes admiraient en lui, non-seulement un esprit supérieur, mais un esprit de leur âge. Il garda ses amis, les anciens et les nouveaux, jusqu'au dernier jour.

Sur la fin cependant, on eût dit qu'il avait hâte de vieillir; désenchanté trop tôt, il nous voyait marcher d'un pas qui l'alarmait souvent. Désespérant de ce monde, et s'inquiétant de l'autre, il tombait dans de longues tristesses; il sentait vivement et son imagination le désolait. Il eût dû être heureux pourtant, si le bonheur venait du dehors; sa vie était facile et douce, la famille complète (sa vieille mère devait lui survivre), les amis fidèles, les étudiants nombreux: ces derniers pour l'entendre, venant de l'extrême Suisse et même de l'étranger, accouraient à ses leçons comme à des fêtes. Ses collègues lui rendaient justice; l'un d'eux, en apprenant sa fin, s'écria modestement: « La Faculté de droit est décapitée! »

Mais nous n'avons pas tout dit: l'estime publique avait conféré à Gide la première magistrature du pays, la présidence de la Cour de cassation en matière criminelle (24 mars 1848). Il avait le cœur chaud, l'esprit ouvert, la plénitude de ses facultés, toute sa puissance de travail, de longs projets, une œuvre à continuer, d'autres à commencer; il se décidait à songer à

sa gloire. Tout à coup, une maladie imprévue, en cinq jours, a brisé cette riche existence et anéanti toutes ces promesses (4 février 1869). Aussi n'était-ce pas un spectacle ordinaire que présentait la route de Chêne, le jour de son enterrement. Quand les magistrats de la République, les professeurs de l'Académie, les étudiants, les avocats, une foule recueillie, attristée, est sortie du cimetière, on voyait du premier regard, à l'attitude inaccoutumée du cortège, à l'affliction empreinte sur tous les visages, que ce n'était pas l'hommage banal rendu à tous ceux qui meurent, mais qu'il s'agissait d'une perte irréparable et, disons le vrai mot, d'un malheur public.

Nous voudrions parler maintenant des œuvres de Gide; mais, par malheur, il n'a presque rien écrit pour les libraires. De ses cours de droit, de plusieurs ouvrages de jurisprudence, il n'a guère laissé que les matériaux, d'énormes volumes de notes. Dédaigneux de sa réputation, il ne parlait à personne de ses projets littéraires et répétait souvent, avec le moraliste, qu'il n'est pas de plus sot métier que de se faire un nom. Il n'a guère laissé publier de lui que deux préfaces : l'une, affectueuse et souriante, précède les *Cheveux blancs* de son cher Petit-Senn; l'autre a servi de prélude aux poésies de Jacques-Imbert Galloix.

De toutes les études (et il en est de célèbres) consacrées à ce jeune martyr de l'imagination, à ce Joseph Delorme authentique, mort à vingt ans, nous pouvons

affirmer que la notice de Gide est la plus forte et la plus vraie. La vie et l'âme du poète, son mérite et son talent, se maladie morale y sont étudiés avec beaucoup de finesse et beaucoup de cœur. Gide fut poète lui-même, dès sa première jeunesse, mais surtout dans ses dernières années. Ses amis savent à quel point sa vie intérieure se recueillait avec l'âge et combien ses derniers entretiens (les entretiens à deux, car à trois, il se reprenait à sourire) s'étendaient, se prolongeaient volontiers sur les sujets les plus sérieux et les plus élevés. Il s'était fait chasseur, comme Pline le Jeune, pour vivre dans la nature et courir les bois d'où il rapportait des élégies. Car, chose étrange! cet esprit si finement enjoué n'a guère écrit que des vers tristes; quand il essayait de traduire Horace qu'il lisait assidûment, avec une prédilection d'artiste, ou de badiner avec la Muse, il se sentait gêné, dépaysé. Il n'était à l'aise que dans les sujets lamartiniens.

Tout le monde aujourd'hui sait par cœur son *Sentier perdu*. Voici l'ébauche ou du moins la première version (encore inédite) de cette pièce déjà célèbre.

#### LE SENTIER PERDU

C'était un frais sentier plein d'une ombre amoureuse.  
L'on n'y passait que deux en se tenant la main ;  
Nous le suivions ensemble en la saison heureuse,  
Mais je n'ai plus dès lors retrouvé ce chemin.

C'est qu'il faut être deux pour ce pèlerinage ;  
C'est que le frais sentier n'a d'aspect enchanteur,

De gazon et de fleurs, de parfum et d'ombrage,  
Qu'alors que sur son cœur on presse un autre cœur.

J'ai vu bien des beaux lieux, de bien riantes plages,  
Les bords où croit l'olive, où fleurit l'oranger,  
Des lacs unis et purs où passent les nuages,  
Des sites merveilleux, charme de l'étranger.

Mais en vain j'ai cherché sur cette heureuse terre,  
A travers ses vallons, ses bois et ses sentiers ;  
Je ne l'ai plus revu ce sentier solitaire  
Où deux amants passaient le long des églantiers.

C'est que le beau sentier n'est plus qu'une chimère,  
Un songe, une ombre vaine, un souvenir chéri ;  
C'est qu'après le bonheur vient la douleur amère,  
Que la source était vive et que l'onde a tari.

C'est que la feuille tombe et que la flamme baisse,  
Qu'aux roses sur nos fronts succède le linceul,  
Que notre cœur s'attache et qu'après il délaisse,  
C'est que l'on était deux et que l'on reste seul.

Qui de nous, du passé refaisant le voyage,  
Ne voit en souvenir, à travers le chemin,  
Quelque désert fleuri, quelque paisible ombrage  
Où le bonheur s'assit auprès du pèlerin.

Au désert de la vie, oasis fortunées,  
Doux souvenirs épars dans l'ombre de nos jours,  
Astres qui vont baissant au déclin des années,  
Mais dont l'éclat lointain nous enchante toujours.

Cette pièce a été retouchée avec art, mais le lecteur nous saura gré de la lui donner telle qu'elle a jailli, *avant 1841*, du cœur du poète. Nous soulignons cette date, parce qu'une poésie qui ressemble fort à celle de

Gide, a paru dans le recueil d'un poète nouveau que nous n'accusons point de plagiat ; — il y a des rencontres qui ne sont pas des rendez-vous, — nous réclamons seulement pour l'auteur genevois la priorité de l'idée.

Mais le *Sentier perdu* ne suffit pas pour donner au lecteur une idée exacte du talent et surtout des préoccupations de Gide. Voici des variations sur un motif de Longfellow : elles sont d'une âme que « l'infini tourmente. »

## EXCELSIOR

TRADUCTION LIBRE DE LONGFELLOW

Sur les Alpes, le soir jetait son voile sombre.  
 A travers un hameau qui se perdait dans l'ombre  
 Un jeune homme passait, franchissant à grands pas  
 La neige et les frimats qui ne l'arrêtaient pas.  
 Il tenait dans ses mains une étrange bannière  
 Où se lisait ce mot, devise singulière :  
*Excelsior !*

Son front pur respirait une tristesse austère,  
 Et son regard plongeait au delà de la terre.  
 Mais ce regard, semblable à celui de l'aiglon,  
 Resplendissait dans l'ombre et bravait l'aquilon.  
 Et de sa voix vibrante il lançait vers la nue  
 Ce mot retentissant d'une langue inconnue :  
*Excelsior !*

Sous un paisible toit, près de l'âtre qui brille,  
 Il voit du père heureux se presser la famille  
 A la douce chaleur du rustique foyer.  
 Mais plus haut, le glacier que l'ombre va noyer

Le montre couronné d'une neige éternelle,  
Et le jeune homme dit, les yeux fixés sur elle :

*Excelsior !*

« Enfant, dit un vieillard, écoute un avis sage :  
Pourquoi vouloir tenter ce dangereux passage ?  
N'entends-tu pas l'orage, et là-bas, tout au fond,  
Se briser du torrent le flot large et profond ? »  
Mais le jeune homme alors, sans détourner la tête,  
Dit d'une voix plus haute encor que la tempête :

*Excelsior !*

« Ah ! reste sous ce toit qui couvre ma famille,  
Repose sur mon cœur, » dit une jeune fille.  
A ces mots qu'accompagne une vive rougeur,  
Dans l'œil limpide et bleu du jeune voyageur  
Une larme roula. Mais bientôt raffermie,  
Sa voix triste répond à cette voix amie :

*Excelsior !*

« Prends garde, lui dit-on, prends garde aux avalanches,  
Prends garde aux pins brisés qui masquent de leurs branches  
La crevasse perfide où glisseront tes pas ! »  
A ces sinistres voix qui ne l'arrêtent pas,  
Présage menaçant dont l'écho l'accompagne,  
La voix du voyageur répond sur la montagne :

*Excelsior !*

Sur le Grand-Saint-Bernard, à genoux dans leurs stalles,  
Les moines de l'hospice, aux lueurs matinales,  
Élèvent vers le ciel leurs chants religieux,  
Quand, planant au-dessus de ce concert pieux,  
Du plus haut descendue, au travers de l'abîme,  
Une lointaine voix redit de cime en cime :

*Excelsior !*

Sur un sommet désert qui domine l'espace,  
Un chien du Saint-Bernard trouve, en suivant sa trace,  
Un jeune voyageur sur la neige couché.



Le souffle de la mort l'avait déjà touché.  
Mais de sa main raidie une étreinte dernière  
Semblait dire, en pressant la mystique bannière :  
*Excelsior !*

Il était pâle et froid dans sa couche glacée,  
Mais beau d'une beauté par nulle autre effacée,  
D'une beauté suprême. Alors du haut des cieux  
Une voix descendit dans l'air silencieux,  
Comme au sein de la nuit une étoile qui passe,  
Et la voix murmurait en traversant l'espace :  
*Excelsior !*

Cette belle poésie et beaucoup d'autres non moins élevées (*l'Énigme*, *l'Idéal*, *la Cloche*, *le Néant*, etc.) composent un recueil qui n'a été tiré qu'à cent exemplaires, pour être offert aux amis de Gide, et il s'est trouvé que tout le public, sauf quelques envieux, a lu avec émotion ce beau livre, heureux d'y trouver une âme frémissante et vibrante, un vif sentiment de la nature, l'amour des belles choses, la préoccupation de la mort et du grand mystère qui doit la suivre: ces vers étaient des confidences que le poète s'était faites à lui-même, des secrets qu'il n'avait jamais sortis de son cœur que pour lui seul. Ce ne pouvait donc être un travail achevé d'artiste. Les critiques y eussent pu reprendre des répétitions, des négligences, des inégalités; Gide le premier reconnaissait ces défauts qu'il aurait corrigés, car il aimait la perfection en tout, si Dieu l'eût laissé vivre. Notre poète n'eut donc pas le temps d'achever ses vers, mais il leur donna ce qui manque à la plupart des ciseleurs du jour, l'impres-

sion franche, l'émotion naturelle et la note juste. Il ne cherche point à nous éblouir, il se contente de nous charmer, non par l'éclat des fanfares et des roulades, mais par la continuité d'une cantilène qui se prolonge, constamment élevée, avec des ondulations, des vibrations douces, une sonorité caressante et soutenue : on dirait les ébauches d'un nouveau recueil d'*Harmonies* ou de *Méditations*. Pour se maintenir, fût-ce avec un peu de monotonie, à cette hauteur, il faut ce qu'avait Lamartine, le souffle et les ailes.

Aussi nous associons-nous pleinement au jugement de l'ami qui le proclamait poète...

Non de ceux qui, suant à flots,  
Armés de poinçons et de limes,  
Vont aiguisant des mots sublimes,  
Ciselant jusqu'à leurs sanglots,  
Et qui font, comme des grelots,  
Sonner leurs rimes ;

Mais des élus, des bien-aimés  
Allant où leur Dieu les réclame,  
Réchauffés de leur propre flamme,  
Charmants parce qu'ils sont charmés,  
Et nous livrant, les yeux fermés,  
Toute leur âme ;

De ceux qui, loin du bruit humain  
Et loin de la poussière humaine,  
Vont au bois où l'amour les mène,  
Au bois où, dans l'étroit chemin,  
On n'entre, en se donnant la main,  
Que deux à peine ;

## LES ROMANTIQUES.

Et qui plus tard, dans les temps froids,  
Loin d'imiter les âmes fortes  
Qui ferment sagement leurs portes,  
Vont encor ramasser au bois  
Le peu qui reste d'autrefois,  
Les feuilles mortes...

---

## XII

### HENRI BLANVALET

Les groupes littéraires. — *L'Album littéraire et l'Étudiant genevois*. — M. Marc Fournier. — Les Rapins. — En Allemagne et à Naples. — Les misères d'un précepteur. — Genève après 1846. — *La Lyre à la mer* et les *Ruades*.

Récapitulons d'abord, pour distinguer les dates et les groupes. Il y avait eu à Genève des poètes de l'Empire (quoique opposés sous l'Empire à Napoléon), c'étaient les membres du Caveau genevois, les Gaudy, Chaponnière, etc., conteurs et chansonniers de bonne humeur, libéraux et classiques. Mais, vers 1825, et sous l'influence de la révolution littéraire qui commençait à triompher de l'autre côté du Jura, une poignée de jeunes gens, qui étaient nés entre 1800 et 1807, tâchèrent d'opposer à la succursale du Caveau une succursale du Cénacle. Ils se déclarèrent ouvertement romantiques; en même temps, ils hantaient les salons,

portaient des gants, se piquaient d'élégance et de mélancolie. Tel est le groupe de Charles Didier et d'Imbert Galloix.

Mais en 1830 cette petite troupe était dispersée. M. Charles Durand avait quitté Genève ou Genève l'avait quitté, Verre avait disparu en Italie, Galloix était allé mourir à Paris où venait d'arriver Charles Didier, soldat plus fort et mieux armé qui devait gagner des batailles. Si bien qu'à Genève, en 1833, il n'y avait plus de centre poétique ; les jeunes gens qui étaient venus au monde après 1810 furent forcés d'en créer un nouveau. De ces jeunes gens, le mieux doué fut Henri Blanvalet à qui nous consacrons le présent chapitre.

Il était né à Genève, le 16 mai 1811, dans une famille d'horlogers. Il fit toutes ses classes, le collège, les belles-lettres et deux années de sciences ; il étudia la botanique avec Pyrame de Candolle qui lui trouvait des qualités de naturaliste ; il n'oublia jamais, en effet, ce qu'il avait appris sous l'illustre professeur. Mais son vrai maître fut le pasteur Barthélemy Bovier, son oncle. Cet homme du plus grand mérite était devenu orateur, mais il était né poète. Tous les Genevois connaissent son hymne patriotique si bien accompagné par la musique de Grast :

Berceau de mes aïeux, Genève bien-aimée,  
Tu réjouis mon cœur, anime aussi mes vers :  
Je ne trouve que toi dans mon âme charmée,  
Ton modeste contour est pour moi l'univers.

Sous un mentor si mélodieux, le jeune Henri devait chanter. « Nous le voyons dès son enfance (dit un biographe féminin) essayer de peindre en vers ce qu'il éprouvait d'un peu vif. A douze ans, il se cachait dans les grottes du Jura pour rimer à son aise... Durant tout le cours de ses études, il composait constamment des morceaux divers, des poésies, des satires et même des sermons. »

Il fit alors partie de la Société de Belles-Lettres qui avait été fondée une dizaine d'années auparavant par Ch. Didier, et il composa pour ces étudiants allègres et studieux une chanson que leurs successeurs chantent encore aujourd'hui :

Oh ! qu'il est beau le nom dont je m'honore !

Bien qu'il fût question de *Bellone* dans ces joyeux couplets, notre poète en herbe s'était déjà proclamé romantique, en dépit de son professeur qui aurait voulu l'appeler *Musarum alumnus*. Il admirait « les folâtres : » on désignait encore ainsi à l'Académie de Genève l'école de Victor Hugo. Il fonda même avec ses amis, dès sa vingt-deuxième année, une petite revue, l'*Album littéraire*, qui ne devait vivre que douze mois : ce fut le camp des novateurs. A la même époque paraissait aussi l'*Étudiant genevois*, où un brillant esprit, qui devait quitter la poésie pour le théâtre, M. Marc Fournier, fit ses premières armes. Il n'y eut aucun rapport entre les deux feuilles ; la seconde,

beaucoup plus jeune, était menée à tort et à travers par des enfants.

Nous avons retrouvé, dans un ancien journal à estampes, un article de M. Marc Fournier sur la Genève d'alors. Nous le transcrivons en souriant, car il est vivement écrit, mais le brillant frondeur a énormément forcé la note, il est beaucoup plus drôle que vrai.

« Le Valais a ses crétins et ses goîtreux ; Genève a ses écrivains et ses poètes.

« Lorsqu'un crétin vient au monde dans une famille valaisanne, la superstition pieuse veut qu'on accepte le nouveau-né comme une faveur du ciel. Les idiots sont ainsi placés sous la sauvegarde d'une croyance sublime, ils sont au-dessous de la brute, mais ils vivent honorés à l'égal des saints et des élus.

« A Genève nulle loi céleste ne protège les malheureux qui naissent avec cette autre marque d'imbécillité, — le don des lettres. Au lieu d'être considérés comme la gloire d'une famille, ils en sont regardés comme la honte et le déshonneur. La mère pleure sur son enfant touché du doigt de Dieu. Le père, la rougeur sur le front, cherche à dérober le petit monstre à tous les yeux, et travaille en secret, par le moyen de mille tortures, à rajuster cette âme estropiée, à redresser vaille que vaille ce pauvre esprit contrefait.....

« A la fin, lorsqu'il n'y a plus de ressource et que la maladie est incurable, on en débarrasse les terres de la République, on l'exporte ; on l'envoie, par exemple, à Odessa, pour enseigner à lire à de petits enfants

russes, — un métier infamant, — à moins cependant que le misérable, plus effaré qu'un loup poursuivi par une meute, ne prenne le parti de décamper de lui-même et de ne reparaitre point.

« Je me rappelle une entrevue que j'eus en 1833 avec M. Petit-Senn..... J'avais dix-sept ans pour tout trésor, outre quelques méchants vers cachés dans ma paillasse. En dépit des précautions que je prenais pour dissimuler ces premiers symptômes de *crétinisme*, ceux qui m'entouraient commençaient un peu à se douter de mon état, et me surveillaient de près. Aussi ne fut-ce qu'entre chien et loup, à pas prudents, qu'un jour je me glissai chez le spirituel écrivain. Je lui tendis un chiffon de papier couvert de lignes inégales. Son premier mouvement fut de me jeter un regard de compassion, mais j'étais déjà trop malade pour comprendre ce regard. Je l'essuyai de face et bravement. — C'est donc une résolution bien arrêtée? me demanda-t-il. — C'est un serment entre le ciel et moi, répondis-je, lui tendant toujours mon gribouillage. Il haussa les épaules, prit les vers et les lut. A mesure qu'il avançait, je vis son front s'éclaircir et toute l'apparence du contentement s'épandre sur sa figure. On juge de mon orgueil. — Eh bien? lui dis-je en me dandinant sur ma chaise. Il me secoua cordialement les deux mains et me répondit : — Je vous félicite de tout mon cœur; vous me voyez comblé de la plus douce joie. — Gloire à moi! m'écriai-je en me levant comme un boulet qui ricoche; — Gloire à moi! je serai donc



poète! — Au contraire, mon jeune ami, je vous fais mon compliment de ce que vous ne le serez jamais. — Hein? dis-je en retombant sur ma chaise. — Croyez l'assurance que je vous en donne ici dans l'effusion de mon cœur. — Je ne serai pas poète? — Dieu soit loué! — Ces vers sont donc absurdes, extravagants? — Au contraire, et c'est précisément cela qui me réjouit. Le génie débute souvent par l'extravagance. Mais ils ne sont que plats et médiocres, et n'ont pas une faute contre la prosodie. Allons, rassurez-vous, ce n'est pas là le signe d'une maladie sans espoir; vous guérirez, jeune homme, et vous serez quelque jour un citoyen honorable. — Je demeurai fort accablé de ce coup. »

M. Marc Fournier est trop modeste; nous savons en effet que Petit-Senn, trop indulgent pour les plus médiocres, ne pouvait traiter si mal un débutant qui lui apportait des vers comme ceux-ci :

## LA MOISSON DU LIN

« Assez dormir, gens de la ferme,  
 Et toi, la blonde fille, aussi!  
 C'est ce matin, — travaillons ferme! —  
 La moisson du lin par ici!  
 Allons, en route pour la plaine!  
 Le ciel est clair, sa fraîche haleine  
 Caresse au loin les fleurs d'azur...  
 — Fauchons le lin, car il est mûr,  
 Car il est mûr. »

« Je veux du lin de cette année  
 Choisir les brins les plus brillants,

Et pour ma couche d'hyménée  
Je filerai deux draps bien blancs. »  
Ainsi, tout en faisant ses gerbes,  
Elle parlait le long des herbes,  
La blonde fille aux yeux d'azur...  
– Fauchons le lin, car il est mûr !  
Car il est mûr !

« Et puis du lin de cette année  
Je veux, pour mon garçon d'amour,  
Car moi je suis sa fiancée,  
Tisser un fin mouchoir à jour.  
Et de ma noce le long voile  
Sera de la plus belle toile, »  
Disait la fille aux yeux d'azur...  
– Fauchons le lin, car il est mûr,  
Car il est mûr.

« Et pour que cette heureuse année  
Me soit douce jusqu'à la fin,  
La Vierge aura, par moi donnée,  
Une robe de ce doux lin.  
Faites fleurir, ô ma patronne !  
Les blanches fleurs de ma couronne, »  
Disait la fille aux yeux d'azur.  
– Fauchons le lin, car il est mûr,  
Car il est mûr.

Mais le dernier jour de l'année,  
Quand elle eut tout son lin filé,  
Sa tête se pencha fanée,  
L'amoureux s'était envolé !  
En linceul, par la mort jalouse,  
Fut changé le voile d'épouse  
Qu'avait tissé l'ange à l'œil bleu...  
– Tout est fauché, faucheurs adieu,  
Faucheurs adieu !

Nous reprenons l'article de M. Fournier :

« M. Petit-Senn, dit-il, continuait de me congratuler avec ardeur. Puis, voyant que je me désolais tout de bon : — Monsieur, me dit-il, je me rappelle qu'autrefois plusieurs honnêtes personnes, domiciliées en cette ville, furent atteintes presque en même temps de la fièvre des muses, et rien ne fut épargné, je vous assure, pour les tirer des griffes du chaud mal. De quatre que nous étions parmi les plus malades, car j'étais du nombre, trois ont mal fini : Galloix, l'un d'eux, s'est sauvé à Paris où il est mort sans que personne ici lui ait envoyé un morceau de pain. Un autre, Charles Didier, s'est enfui en Italie, et nous n'en avons plus entendu parler. Quelquefois je pense que ce Charles Didier a passé en France où je vois qu'un auteur du même nom s'est fait dernièrement connaître par le beau roman de *Rome souterraine*; mais je me garde bien de confier ce soupçon à personne, parce qu'on se moquerait de moi. Enfin le troisième, n'ayant pas eu le temps de s'esquiver, traîne par ici sa malheureuse vie, fort méprisé des bourgeois, et tellement détesté des personnes bien nées, qu'il n'a pu même obtenir, — lui qui parle la langue des dieux, — une misérable chaire au collège de la ville. Il s'appelle Albert Richard, et il a fait la *Ballade de Wala* (ajoute en note M. Fournier), œuvre d'un sentiment très-pur et qui rappelle par la couleur sévère et la fierté du style les plus belles inspirations de Schiller. C'est un garçon de génie, mais si travaillé de male faim et de mélancolie, qu'il en est devenu presque sauvage. Je

crois qu'il s'est retiré dans les forêts de l'Oberland.

« M. Petit-Senn se tut, et je vis qu'il hésitait à poursuivre. — Tout cela, lui dis-je, ne saurait beaucoup m'effrayer, puisque vous voilà, et que vous êtes une des personnes les mieux considérées de ce pays, vous cependant qui fûtes frappé du mal des vers, en même temps que Galloix et Albert Richard. — Moi, c'est autre chose, reprit-il en secouant la tête avec douleur; moi, je suis riche, et messieurs de la ville tolèrent mes petites infirmités en considération de mes rentes 5 pour 100. Et puis.... l'on m'a aussi médicamenté. — Bah! l'on ne vous a pas infligé des douches, j'imagine? — Il est vrai; mais l'on m'a fait écrire des *flonflons* à boire et des chansons de circonstance; j'ai aussi composé des bouquets de noce pour les jeunes horlogers qui se marient, et des compliments de baptême où le refrain est à deux voix pour le parrain et la marraine. Je n'ai eu la licence d'être tant soit peu poète en mon particulier qu'à la condition d'être, en ville, abominablement troubadour. Ma muse, pour n'être pas trop moquée, s'est mise au service des petites solennités de famille et des galas d'anniversaires. Je l'ai patiemment insinuée aux fêtes du Jeu de l'arc et de la Navigation, deux réjouissances publiques, en sorte qu'on s'est un peu habitué à l'entendre, et qu'elle n'effarouche plus autant la Vénérable compagnie des pasteurs. Ah! Monsieur, si je vous disais que j'ai failli être couronné, comme Pétrarque, pour des couplets du jour de l'an! Que parlez-vous de douches,

Monsieur! J'ai composé des refrains où il est fortement question du jus de la treille, et d'autres où je dis des choses véhémentes à Momus. Je me suis exalté en maintes rencontres à propos des grelots de la Folie. Oui, Monsieur, j'ai fêté l'un après l'autre tous les saints de la légende, et, pour apprivoiser M. le syndic-lieutenant de police, j'ai adressé toutes sortes de couplets civiques à Messieurs les magistrats et conseillers..... Voilà, Monsieur, au prix de quels travaux j'ai obtenu de n'être point pourchassé par la clameur publique. Je me suis arrangé un certain petit style bien modeste qui n'incommode personne et ne chagrine point le bourgeois. J'ai même quelque peu déblatéré contre la poésie moderne. Voilà ce que j'ai fait, Monsieur, et, aux heures sombres où je m'entretiens avec moi-même, je découvre ce que j'aurais pu faire, je me repens, je regrette, je pleure sur ma muse profanée, et j'envie le sort d'Albert Richard, l'homme des bois, de Charles Didier, l'âme errante, et de Galloix que Victor Hugo vit mourir.

« Le poète me dit ces derniers mots d'un accent lugubre qui me toucha. Ce fut à mon tour de lui prendre les mains et, les lui ayant serrées en silence, je ramassai mes pauvres rimes et m'en retournai. Le soir, je les jetai au feu.

« Mais quoi! le mal d'écrire est un mal sans remède.

« Quelques mois plus tard, nous nous réunissions, L..., B... et moi, trois vauriens sans pudeur, pour

fonder un journal littéraire dans la cité de Calvin. Jugez du scandale, car nous sortions de philosophie, et n'avions, en fait de moustaches, que des espérances fort éloignées. L... appartenait à une famille de négociants, B... à un tanneur d'Annecy, moi à un horloger de Genève. Cette belle fièvre dura bien dix mois. Nous avons trouvé cinq à six louis pour fonds de roulement, et un imprimeur qui nous prenait pour des fils de famille; il eut l'enthousiasme de nous faire crédit. L..., qui témoignait déjà quelque tendance à devenir chauve, était l'esprit grave du trio. Il lisait les journaux politiques et jouait au billard avec James Fazy, — ce qui ne laissait pas de nous flatter singulièrement. Il avait d'ailleurs le carambolage très-flegmatique. C'était la tête forte de l'établissement. B..., le fils du tanneur, avait du goût pour la rêverie et célébrait volontiers en rimes croisées les roses d'avril et les demoiselles de magasin. Nous lui laissâmes l'empire de toutes ces fleurs charmantes. Pour moi, j'avais rompu sans retour avec le dieu des vers. Je ne sais quelle fée taquine me poussait déjà vers la prose provocante, éplucheuse, bougonne et de caustique humeur. J'eus le domaine des facéties satiriques. Je disais avec orgueil : *Mes ennemis!* Je passais deux heures chaque jour à la salle d'armes, et je me coiffais de travers. Or, ils eurent cette grosse sottise de nous prendre au sérieux. — Je n'ai jamais su précisément si nous eûmes des abonnés, mais je me rappelle fort bien le titre du journal, un titre du poncif le plus hon-

nête avec un brin d'exaltation dans l'épigraphe. Cela se nommait l'*Étudiant genevois*; pour devise : *Audaces fortuna juvat*. — C'était le provincialisme dans son expression suprême, la naïveté fanfaronne dans ce qu'elle avait de plus érudit et de plus bête. Mais, je le répète, nous eûmes l'honneur d'inquiéter la République. A cette nouvelle, B... parla de s'en aller voir lever l'aurore du côté d'Annecy, mais L... et moi nous jurâmes de vaincre ou de mourir. Nous ne fumions plus que des cigares de Marseille, quelque chose d'indigne, de suffoquant, — et nous portions des œillets rouges à la boutonnière. Cela devenait passablement sérieux. Je pense que nos parents furent mandés près du magistrat. L'historien Simonde de Sismondi, qui recevait notre journal, nous le renvoya vers ce temps avec une lettre très-laconique et très-sèche. Il paraît que nous avons mal parlé d'un de ses discours au Conseil. Bref, le pauvre B... perdit tout de bon la tramontane, et s'alla cacher dans la tannerie de M. son père. L... fut expédié, sous bonne garde, à l'université de Paris, et moi, demeuré seul, menacé par ma famille d'être exporté vers la mer Noire, j'enfilai au hasard je ne sais plus quelle grande route qui me conduisit à Nîmes.

« Quatre ans s'écoulèrent, et nous nous retrouvâmes un jour, à Paris, tous les trois assis à la même table, L..., B... et moi. L... avait eu le temps de devenir un avocat de mérite et complètement chauve, B... un jeune gentleman-tanneur de vingt mille livres

de rente; moi, je n'étais guère devenu qu'un *propre à rien*, selon l'expression des lettres de Genève où l'on parlait de moi. Nous bûmes une partie de la nuit, et B..., qui avait le champagne sermonneur, me prêcha longuement de dessous la table où il avait fini par s'installer. Ensuite nous nous quittâmes, et la *Bohème*, cette belle et rubiconde beauté.... »

Nous passons le reste. On sait ce que devint ce brillant humoriste. Il fut à Paris auteur dramatique, puis directeur d'un théâtre de boulevard (la Porte Saint-Martin). Il écrivit des pièces (les *Libertins de Genève*, le *Pardon de Bretagne*, *Paillasse*, etc.), puis il disparut dans celles des autres. Nous l'avons perdu de vue depuis lors.

Cependant Blanvalet, voulant apprendre l'allemand et l'Allemagne, partit un jour à pied pour Berlin (juillet 1833) où l'attirait un honorable négociant, son oncle. Il fit ce voyage en compagnie d'un camarade aimable et vraiment distingué qui aurait fait honneur à Genève s'il n'était pas mort trop tôt, M. Alphonse Vuy, frère du poète « des bords de l'Arve. » Les deux marcheurs allèrent à pied jusqu'à Bâle. Ce fut pendant ce voyage que Blanvalet composa une chanson qu'on rendrait exquise avec bien peu de travail :

Je faisais, pensant à ma mère,  
Route pour l'Université,  
Quand la fille de la meunière  
Surprit mon regard arrêté.



Elle était si jeune et si frêle,  
 Du ciel me parlait si souvent,  
 Que j'oubliais souvent près d'elle  
 Le tic-tac du moulin à vent.

Fallut reprendre la grand'route  
 Qui mène à l'Université,  
 Où, supposant qu'on les écoute,  
 Tant de docteurs ont radoté ;  
 En contemplant la face blême  
 De ces parleurs à tout venant,  
 Je pensais souvent en moi-même  
 Au tic-tac du moulin à vent.

Quand, pour regagner la patrie,  
 Je quittai l'Université,  
 Je revis bien dans la prairie  
 Le moulin toujours agité ;  
 Mais la fille de la meunière  
 N'était plus là comme devant ;  
 Elle dormait au cimetière  
 Au tic-tac du moulin à vent.

C'est de Berlin que sont datées la plupart des poésies de Blanvalet qui ont paru dans l'*Album littéraire*. M. Carteret nous dit un mot de ces premières productions qui n'ont pas toutes reparu dans les recueils de notre auteur. « Elles ont trop de fougue juvénile et trop peu de demi-teintes, mais nonobstant ces défauts provenant d'exubérance de vie et qu'on pardonne si aisément, on sent qu'on a affaire à une véritable âme de poète. Il y a là du savoir poétique, de la grâce combinée, de l'habileté de main, mais il y a surtout l'empreinte profonde d'un don naturel...

« *Le cabanon* et *Déception* montrent un travail de

fouille dans l'âme humaine. *Ennui* indique une grande aptitude au déploiement de la période poétique. La *Chasse du Tzar* est en plein la fanfare d'un cerveau de vingt ans :

Hurrah ! je suis le Tzar qui commande aux Russies.  
Mes troupes aux travaux déjà sont endurcies  
    Sous les blancs flocons des hivers ;  
Hurrah ! je puis compter mes cités par centaines  
    Et j'ai des capitaines  
Qui guident sans repos mes vaisseaux sur les mers ! »

Blanvalet ne passa qu'une année à Berlin. De retour à Genève, il fonda avec ses amis Antoine Cartret, Chenevière, Legrandroy, Mussard, Gaberel et Alliez la Société des Rapins, ainsi nommée parce qu'elle se trouvait comme la cigale ayant chanté tout l'été, souvent « fort dépourvue. » Ces heureux compagnons avaient des réunions périodiques, parfois à l'auberge où la dépense ne devait pas excéder dix-huit sous, plus souvent chez l'un deux ou chez l'autre. « Dans ce petit cénacle, écrit une amie anonyme, que de questions furent débattues, que d'œuvres de tout genre virent le jour ! Chacun apportait là les produits de sa plume et les soumettait au jugement de tous. Quelle dépense de vie, d'entrain, d'enthousiasme dans ces réunions joyeuses où le rire n'excluait pas le sérieux, où l'esprit pétillait de toutes parts et où régna cependant toujours la plus parfaite convenance ! On raconte qu'un jour, attirées par les éclats de cette franche gaité, les mères et les sœurs écoutèrent à la

porte, mais elles n'entendirent rien qui pût blesser leurs oreilles.... » — peut-être auraient-elles mérité d'entendre quelque chose — « et elles demandèrent la permission d'assister dès lors aux séances, quand on lirait des vers. »

Blanvalet était le boute-en-train de ces « rapinades. » Chose étonnante et pourtant très-commune, ce poète toujours triste avait l'esprit le plus gai, le rire le plus éclatant qui fut jamais; il aimait la compagnie, plutôt que le monde, et passait volontiers de longues heures en joyeuses causeries avec quelques femmes d'esprit ou avec des amis du bon temps. Sa maison, en Italie ou à Genève, fut toujours un centre qui attirait non-seulement les lettrés, mais aussi les simples hommes de loisir. Nous avons tous connu sa bonne humeur et sa bonne grâce, mais les Rapins en ont eu la fleur; ceux qui l'écoutaient vers 1835 sont encore sous le charme. C'est à eux qu'il lut ses meilleures poésies qui datent peut-être de cette époque, et même des travaux en prose, des contes pleins de vie et de mouvement. Les Rapins étaient tout oreilles et retenaient ses moindres vers, ils les savent encore. Mais ils n'applaudissaient pas toujours; quelques-uns d'entre eux étaient de ces amis « prompts à nous censurer » qui n'ont jamais manqué à Genève. Si Blanvalet garda pour lui ses contes et plus tard un long roman (*Maria*), sur lequel il comptait beaucoup, ce fut sur le conseil des jeunes sages qui l'entouraient. La prose n'était pas sa langue, il le reconnaissait bien volon-

tiers lui-même. Il se sentait gêné dans ce vêtement de tout le monde, comme certains soldats qui ne sont à l'aise que sous les armes et ne savent porter l'habit noir. Très-franc du collier dans ses lettres intimes, il n'osait pas laisser courir sa plume quand il écrivait pour le public. C'est là d'ailleurs le défaut de presque tous les poètes; il y a toujours quelque chose d'un peu raide et précieux dans leurs lignes non rimées auxquelles ils ont le tort de vouloir donner l'éclat, la valeur et la solidité du vers.

En revanche, quand il parlait sa langue, qui était celle de Victor Hugo, il était emporté par une fougue à tout rompre; assailli par un sujet, une idée, une émotion surtout, car il sentait vivement, il se jetait dans une strophe, la première venue, et courait ainsi devant lui tout d'une haleine jusqu'au point final. La pièce achevée, il n'y revenait pas et trop souvent n'y pensait plus. Il la donnait au premier venu qui la lui demandait et qui ne songeait pas toujours à la lui rendre. C'est ainsi qu'entre la vingtième et la trentième année, il multiplia ses productions avec une fécondité prodigieuse, et quand plus tard il voulut les recueillir dans un gros manuscrit que nous avons sous les yeux et qu'il avait intitulé *la Couronne d'épines*, il se trouva que bon nombre de ces pièces n'étaient que des ébauches qui n'auraient pu se présenter au public sans un long travail de remaniement.

Mais en feuilletant ses écrits, ne négligeons pas de raconter sa vie. Nous l'avons quitté en 1834, à son

premier retour d'Allemagne. L'année suivante, 1835, compta dans sa carrière : il obtint d'abord un succès qui le mit bien en vue et que le *Fantasque* annonça très-délicatement au public. Il s'agissait d'un prix de 500 francs offert par la Commission centrale de musique sacrée de l'Eglise nationale de Genève pour la meilleure poésie religieuse : c'était à l'occasion du Jubilé de la Réformation.

« C'est avec un bien vif plaisir, écrivait M. Petit-Senn, que j'apprends aux lecteurs du *Fantasque* que mon jeune ami et collaborateur, M. Blanvalet, de Genève, a obtenu le premier prix du concours ouvert pour les meilleures hymnes. Il a été vainqueur de 317 concurrents de France, de Suisse et d'Allemagne, et je sou mets à mes lecteurs la magnifique pièce de vers qui lui a valu cet honneur, en l'accompagnant de celle à laquelle un accessit a été donné au même concours, et dont je suis l'auteur. »

Lorsque Blanvalet fut couronné, il était déjà reparti pour l'Allemagne. Il apprit son succès par Petit-Senn qui s'était hâté de le lui annoncer. Il lui répondit aussitôt (nous avons eu le bonheur de retrouver sa lettre) :

« Je ne sais vraiment comment m'y prendre pour m'excuser auprès de vous de mon prix. Il faut penser qu'élevé parmi nos saintes robes noires,.... le genre *psaumier* m'est plus propre qu'à vous, mais soyez bien persuadé que ma tête fût-elle couverte de lauriers,.... je serai toujours prêt à la courber devant mon premier

maître qui m'a encouragé et guidé quand toutes les voix commerciales de mes spéculo-concitoyens me criaient sépulcralement : Arrière !

L'ennui, l'occasion, le hasard et, je pense,  
Quelque diable aussi me poussant,

j'ai fait une hymne qui a remporté le premier prix, bien ! mais je n'en reste pas moins persuadé que c'est à vous que je le dois ; recevez-en mes vifs remerciements. Oh ! Monsieur, comme je vous ai bien reconnu à l'empressement que vous avez mis à me communiquer la nouvelle de mon petit triomphe ; il fallait toute votre délicatesse, toute votre bonté, et j'ose dire tout votre attachement pour agir ainsi. Soyez bien sûr que je sens profondément tout ce dont je vous suis redevable depuis le moment où ma bonne étoile m'a fait faire votre connaissance. »  
(Francfort, 16 décembre 1835.)

Et il ajoutait, pour consoler Petit-Senn, que les juges n'y entendaient rien et que *Gloire à Dieu* était la plus mauvaise des trois pièces qu'il leur avait envoyées (l'une des deux autres, l'*Hymne de résignation*, avait obtenu le troisième prix au même concours). En ceci Blanvalet se trompait, les juges avaient eu raison. La poésie préférée par eux est plus connue sous le titre de *Te Deum*. Il l'a corrigée depuis, nous en donnons le premier texte, pour montrer ce qu'il savait faire à vingt-quatre ans :

## GLOIRE A DIEU.

Je répandrai mon âme en concerts de louanges ;  
Ma voix empruntera l'ardeur de tes saints anges.  
Quand ils courbent leur front pour te chanter en chœur ;  
Je laisserai ma voix à nombrer tes merveilles,  
A louer tes grandeurs je passerai mes veilles,  
Éternel, je dirai ce qui remplit mon cœur.

L'univers tout entier resplendit de ta gloire,  
L'orient au couchant en raconte l'histoire,  
Pour l'annoncer au sud le vent souffle du nord :  
Ton nom reste à jamais inscrit sur nos montagnes,  
Et le fleuve qui fuit à travers les campagnes  
Dans son cours sinueux le murmure à son bord.

C'est le nom du Seigneur qui gronde avec la foudre,  
C'est le nom du Seigneur que le ver dans la poudre  
Trace, alors qu'il serpente où le pied va marcher ;  
C'est le nom que décrit le soleil dans l'espace ;  
C'est ce nom que le flot, quand l'ouragan le chasse,  
Jette avec son écume aux flancs noirs du rocher.

Où fuirai-je Seigneur, pour braver ta puissance ?  
Les astres dans les cieux proclament ta présence,  
Et les astres partout éclairent mon chemin.  
Si je vais loin du jour, au profond de la terre,  
Si je sonde, Seigneur, l'abîme solitaire,  
La grande voix des temps m'annonce encor ta main.

L'Éternel est celui qui commande aux armées ;  
C'est lui qui donne aux lys ses blancheurs embaumées,  
C'est lui qui, d'un regard, dicte les lois du sort ;  
Son doigt montre la route à l'oiseau qui s'envole ;  
L'Éternel est celui qui frappe et qui console,  
L'Éternel est celui qui commande à la mort.

Ce fut vers la même époque, ou peu de temps après, que Blanvalet composa son chef-d'œuvre — et un chef-d'œuvre — *La petite sœur*. Est-il nécessaire d'insister sur le mérite et sur le succès de cette poésie si bien venue, que tant de poètes étrangers ont voulu traduire et retraduire, qui a inspiré tant de peintres, de graveurs et de musiciens ? Cependant la pièce est encore inconnue en France, elle a échappé aux plus curieux compilateurs d'anthologies. C'est pour eux que nous la transcrivons, car en Suisse tout le monde la sait par cœur.

## LA PETITE SŒUR.

Bon passant, dis-moi, je t'en prie,  
N'as-tu point vu dans la prairie,  
Dans les bois ou sur le chemin,  
N'as-tu point vu mon petit frère  
Qui doit errer tout solitaire ?  
O mon Dieu ! je le cherche en vain.

Sa tête est brunette et bouclée,  
Ses yeux noirs, sa main potelée :  
Un tout joli petit enfant.  
Si tu l'avais vu sur la route,  
Tu le reconnaitrais sans doute ;  
On dit qu'il me ressemble tant.

Oh ! pour lui je suis bien en peine.  
Depuis une longue semaine  
Il ne jouait plus avec moi ;  
Et quand j'en demandais la cause,  
On me répondait : il repose ;  
Et je ne savais pas pourquoi.



Un jour j'allai dans sa chambrette :  
Je le trouvai sur sa couchette  
Aussi blanc que son oreiller,  
Que son oreiller à dentelle ;  
Je l'appelai comme on l'appelle,  
Mais je ne pus le réveiller.

Il était joli comme un ange :  
Il avait mis sa robe à frange  
Qu'il met quand il va promener,  
Son beau tablier de percale  
Et les bottines jaune pâle  
Que l'on venait de lui donner.

Je m'avançai jusqu'à sa couche  
Et je l'embrassai sur la bouche,  
En me glissant le long du bord :  
Mais, malgré toutes mes prières,  
Il n'entr'ouvrit point les paupières...  
Il fallait qu'il dormit bien fort.

Plus tard, j'aperçus en grand nombre  
Des hommes au visage sombre  
Portant quelque chose de noir.  
Ils sortaient de notre demeure ;  
Et maintenant ma mère pleure  
Depuis le matin jusqu'au soir.

Et je n'ai pu revoir mon frère :  
Je l'ai cherché dans le parterre,  
Dans les jardins et dans les cours,  
Partout où nous jouions ensemble,  
Sous le grand chêne, sous le tremble :  
Tu vois, je le cherche toujours.

J'ai cru le trouver dans ces plaines  
Qu'une fois je vis toutes pleines  
De fleurs que nos jardins n'ont pas,

Et de papillons dont les ailes  
Brillaient comme des étincelles,  
Et j'ai voulu suivre ses pas....

Mais vois, partout dans les prairies  
Les pauvres fleurs se sont flétries;  
Les papillons avec effroi  
Ont fui pour éviter la bise;  
Partout la terre semble grise,  
Ne sens-tu pas comme il fait froid?

Oh ! dans quelque forêt bien sombre  
Mon frère s'est perdu dans l'ombre;  
Je suis sûre qu'il a bien peur,  
Qu'il a bien froid, qu'il pleure, crie,  
Ou qu'à genoux peut-être il prie  
Le bon Dieu d'appeler sa sœur.

Il faut que je trouve sa trace,  
Je ne suis point encore lasse,  
Et Dieu doit l'avoir entendu;  
Ma mère serait trop heureuse,  
Quand je ramènerais, joyeuse,  
Son tout petit enfant perdu !

Oh ! dis-moi, dis-moi, je t'en prie,  
N'as-tu point vu dans la prairie,  
Dans les bois ou sur le chemin,  
N'as-tu point vu mon petit frère  
Qui doit errer tout solitaire ?  
O mon Dieu ! je le cherche en vain.

Ainsi Blanvalet, à vingt-cinq ans, avait déjà donné le *Te Deum* et *La petite sœur*. Jusqu'où serait-il allé, s'il avait pu suivre sa voie ? Mais il fallait vivre, soulager des parents qui vieillissaient, leur épargner des

sacrifices. Le poète comprit ce devoir et l'accepta bravement ; il renonça, Dieu sait avec quel serrement de cœur, à la séduisante profession d'homme de lettres. Sa correspondance avec son ami, M. Ch. Chenevière, montre éloquemment les combats qu'il soutint contre lui-même avant de prendre cette résolution. Il partit donc en 1835 pour Francfort où l'attendait une chaire à l'École normale, mais il préféra une place de précepteur chez un des princes de la finance qui devait le garder presque vingt ans. Ce fut un grand malheur, non que Blanvalet fût mal traité dans ce monde opulent, loin de là ; nous savons qu'on tâchait de lui montrer beaucoup d'affection et de considération ; on le présentait comme « un ami de la maison qui voulait bien donner quelques conseils aux plus jeunes. » Mais être là du matin au soir, obligé d'enseigner la grammaire et les belles manières à des adolescents assez riches pour s'en passer ; les promener d'étude en étude sans pouvoir les conduire un peu loin dans un chemin quelconque, permettre forcément à leur esprit une école buissonnière d'où l'on ne saurait rapporter que beaucoup de mollesse et d'ennui ; s'habituer soi-même à ce désœuvrement d'intelligence ; traîner toujours dans le même cercle et se fatiguer sans faire un pas en avant ; puis, le soir, être condamné à toutes les corvées militaires de la vie civile, à l'uniforme des salons, aux parades, aux revues du monde, y briller même, et d'office, car on est l'homme d'esprit du logis ; vivre ainsi vingt années, les plus belles, le deuxième tiers

de l'existence humaine, la fin du printemps et tout l'été: quel supplice! Il semble impossible qu'un talent de poète puisse y résister si longtemps.

Celui de Blanvalet résista pourtant et ce fut un miracle. Eloigné de ses amis, forcé de demeurer sans cesse à l'étranger, avec la famille dont il suivait la vie nomade; ne trouvant autour de lui ni censures, ni encouragements, ni activité littéraire; privé de cette indispensable excitation que donne la société des rivaux, des émules; seul enfin, au milieu d'une foule dorée, ayant les amertumes de l'isolement sans les ivresses du désert, il resta poète. Il n'avait même pas (et ceci dura vingt ans) la consolation d'entendre parler sa langue; ce qui sonnait à ses oreilles, c'était toujours du mauvais allemand ou du mauvais italien, pis encore, le français qu'on parle en Italie et en Allemagne, un idiome composite, orné de formes, de termes exotiques, bizarres et lourds. Cependant, nous tenons à le répéter, il resta poète. Seulement, il lui arriva ce qui arrive aux exilés, aux *fuorusciti*, il grandit sur place, outre mesure, exagérant ses qualités et ses défauts. Dans tous les vers qu'il fit alors, on sent l'homme qui est seul et qui souffre. Ses élégies sont des satires et le montrent en lutte contre tout ce qu'il voit.

Il attaque à coups redoublés le *Veau d'or*, le *Mauvais riche*, « les pâles héritiers des grands noms historiques; » il flétrit notre siècle entier qui ne demande ni grandeur, ni beauté, ni savoir, ni vertu,

Mais si j'élève à toi ma prière de flamme,  
Si mon front bat le sol, si ma lèvre est en feu,  
Si mes bras sont tendus — ce qu'ici je réclame,  
C'est de l'or, ô mon Dieu !...

On sent dans tous ses vers une âme en révolte. En Italie (l'Italie l'a toujours vivement agité) il prend parti pour les brigands contre les gendarmes ; il feint de croire, pour les flétrir en beaux vers, aux crimes légendaires de la reine Jeanne, et le mot seul de royauté lui fait horreur. Nous insistons d'autant plus librement sur ses opinions d'alors, que le temps devait peu à peu les modifier ; tous ceux qui ont connu Blanvalet dans ses dernières années savent très-bien qu'il n'était plus alors un casseur de trônes. Mais il l'était à Naples vers 1840, quand il n'avait pas encore trente ans.

Il aimait ce beau pays,

Cette plage où l'azur teint les eaux cristallines,  
Où le golfe s'endort à l'ombre des collines  
Comme un lys entr'ouvert sous un saule abrité,  
Où la plante en riant se gorge de sa sève,  
Où tout à nos regards prend l'éclat d'un beau rêve,  
Où la nature est bonne, où vivre est volupté...

Mais sur cette terre divine s'étendait au soleil,  
comme Prométhée, un peuple

Sans avenir, sans foi, triste esclave du sort ;  
Il ouvre sa poitrine au bec tranchant de l'aigle  
Et, jaloux du sommeil, il contrefait le mort.

L'aigle, c'était l'Autriche. Et le poète s'écriait (mais ce morceau inédit était resté à l'état d'ébauche) :

Oh ! ne blasphémons pas le Prométhée antique !  
 Cessons de comparer à ce colosse épique  
 Un peuple sans vigueur, au sommeil hébété...  
 Le Destin autrefois avait toute puissance,  
 Laissons ce dieu brutal aux peuples dans l'enfance,  
 Chrétiens, notre destin, c'est notre volonté.

Le Prométhée antique a le feu sacré. S'il se livre au vautour, c'est qu'il est cloué au rocher par un triple anneau, mais délivrez-le de sa chaîne, et vous verrez soudain

Pleuvoir à tous les vents des plumes arrachées,  
 Frissonner de terreur les aigles et les dieux.

Cette colère du républicain, du plébéien dépaysé dans le monde et à la cour, éclate dans tous les vers qu'il écrivit vers 1840 : *l'Ombre des rois*, *Donnez aux pauvres*, *Au bal*, etc., etc.

Au fond de tout cela, il y avait une profonde douleur qui attriste la plupart de ses poésies ; mais son mal, hâtons-nous de le dire à sa louange, n'était d'aucune sorte celui de René : un vague dégoût du monde et de la vie, un exil ennuyé au-dessus ou en dehors de toutes les réalités, de tous les devoirs qu'on trouve médiocres ou vulgaires, une surexcitation malade de l'égoïsme ou de l'orgueil — loin de là, Blanvalet est peut-être le moins personnel des lyriques de son temps ;

il ne glorifie pas ses propres douleurs et il a beaucoup d'autres sujets que lui-même. Il ne s'écoute pas souffrir, à l'exemple des romantiques antérieurs (Galloix entre autres); on sent qu'il est entré dans la vie après le mouvement humanitaire et saint-simonien. Il a le souci des autres, et nous le dit souvent : « il prie avec qui prie et pleure avec qui pleure. » Ce sont les indigents, « les besogneux, » comme il les appelait volontiers en prenant le mot italien, « les misérables, » comme Victor Hugo devait les appeler plus tard, qui lui inspirent ses poésies douloureuses. Il aimait tant les petits, que plusieurs l'ont accusé d'être un socialiste, sans songer que le socialisme, s'il devait un jour gouverner le monde, commencerait par condamner la muse de Blanvalet, c'est-à-dire la Charité. Cette vertu libre deviendrait une obligation civile, une taxe imposée à tous les hommes qui auraient à fournir chaque année une certaine corvée de bienfaits. Tandis que Blanvalet disait : « Donnez, au nom de Dieu ! Riches, donnez au pauvre ! Pauvres, donnez au riche ! »

Ses pièces de vers sur de pareils sujets sont innombrables ; qu'on relise dans ses recueils *L'écran*, *Les deux pauvres*, *L'aube au grenier*, *Sous le chaume*, *La glaneuse*, *L'arbre de Noël*; nous citons de mémoire et nous devons en oublier plusieurs.

On voit donc que cette longue halte en pays étranger ne fut pas du temps tout à fait perdu pour le talent ni pour le cœur de notre poète. Ce fut pendant son exil qu'il publia son premier recueil sous un titre heu-

reux pour le temps, une *Lyre à la mer*. Le poète jetait son instrument à l'eau, comme Polycrate y avait jeté sa bague, et n'espérait attirer l'attention ni des capitaines de vaisseau, ni des fibustiers, ni des simples pêcheurs; mais il demandait à l'alcyon de voir la lyre flottante et de la pousser au port « du vent de son aile. »

L'alcyon ne répondit pas, et, malgré l'admiration du romancier Balzac, la *Lyre à la mer* ne parvint point en France: elle avait été publiée à Francfort-sur-le Main, pays alors peu connu des gens de Paris. Mais si Blanvalet ne cueillit pas la gloire dans la pédagogie, il trouva du moins dans une large et facile existence de longs loisirs et le vrai bonheur. Marié depuis 1837 avec une jeune personne, russe de naissance, qu'il aimait en poète et qui lui rendait sa poésie en infatigable dévouement, il eut dès lors un intérieur à lui, une maison libre où il recouvrait toutes les joies du foyer, où le précepteur redevenait père de famille. Et quand cette maison était à Naples et ouvrait ses balcons sur la mer; quand cet homme heureux habitait la villa Majo, sur la colline qui monte doucement au fort Saint-Elme, et que dans les claires nuits d'été, assis sur la balustrade d'un portique à colonnes, il avait la ville à ses pieds, parsemée de fanaux et comme étoilée; plus loin le golfe, avec sa courbe fine, au fond le Vésuve avec son panache noir; quelquefois la lune éclairant tout cela de sa lumière blanche; puis des odeurs d'orangers et de citronniers, des palpitations d'oiseaux dans les feuillées, de



la musique partout, sortant des croisées ouvertes, un mélange de rayons, de parfums, de fanfares, sous la douceur du ciel, dans la langueur de l'air.... quelle ivresse pour tous les sens!

Il connut donc les joies du *home* et il les exprima en vers charmants. Peut-on oublier ceux qu'il adressa en « 1842 à son premier né? »

Tu n'as trouvé chez moi ni dentelle à tes langes,  
Ni berceau pavoisé qu'un héraut blasonna;  
Je t'ai reçu, vois-tu, comme on reçoit les anges,  
Avec des bras ouverts, un cœur gros de louanges  
Et le peu que l'on a.

Mais je veux avec toi partager ma richesse,  
Ma table au pied blessé, ma chaise au coin du feu,  
Le sort qui m'est échu, l'espoir qui me caresse,  
Et puis tout un trésor de joie et de tendresse,  
Ta mère et notre Dieu.

Mon Dieu! j'ai lu souvent dans ta parole austère  
Que tu punis l'enfant de qui pêche envers toi...  
Laisse au Dieu d'Israël ce lugubre mystère,  
Dieu chrétien! et conduis mon enfant sur la terre  
Sans compter avec moi!

Ce sentiment naïf et paternel a toujours bien inspiré notre auteur, et jusqu'à la fin: ses plus fraîches poésies sont des *Enfantines*. Ses joies de père et plus tard de grand-père sont les plus vives qu'il ait jamais éprouvées et rendues! Mais à côté de cela que de mécomptes, de chagrins! Les dernières années qu'il passa dans la famille Rothschild furent attristées par des pertes cruelles. En 1854, il put revenir dans cette

Genève bien-aimée qu'il voyait toujours en rêve, telle qu'il l'avait laissée vingt ans plus tôt, embellie même par le prestige du lointain, par l'illusion de la mémoire. Hélas ! on est toujours déçu quand on se fait des espérances avec ses souvenirs. Genève s'était attristée, assombrie ; 1846 l'avait cassée en deux. Dans les salons, on ne parlait que politique. Les fils quittaient la maison paternelle quand leurs pères n'étaient pas de leur avis sur les affaires du gouvernement. Les femmes se passionnaient à propos de conservatisme et de radicalisme. Les pasteurs eux-mêmes se mettaient en fureur pour ou contre le pouvoir. Blanvalet n'y comprenait plus rien et trouva bientôt les démocraties désagréables. Il regretta Naples et cet excellent Ferdinand II qui, n'ayant jamais parcouru la *Lyre à la mer* (ce souverain ne lisait jamais) et n'y ayant conséquemment pas trouvé la pièce intitulée *l'Ombre des rois*, avait conféré au poète la croix de François I<sup>er</sup>.

Mais Blanvalet eut des ennuis plus sérieux que ceux de la vie politique. Les Rapins s'étaient dispersés : l'un condamné à la retraite par une maladie implacable, l'autre lancé par la fortune en Russie, un troisième à Gênes, celui-ci dans le commerce, celui-là dans le camp radical. Comment rallier cette troupe débandée ? Il tâcha de former autour de lui un nouveau groupe d'écrivains en fleur ou en herbe ; il y réussit presque pendant quelque temps. Tout ce qui chantait encore, au milieu du charivari politique, MM. Albert Richard, Carteret, Vuy, Amiel, Plan, Duret, Subit, Grast se rencontraient

volontiers dans cette maison neutre d'où aucun parti n'était exclu. En même temps, Blanvalet s'efforçait de communiquer sa verve à la section des lettres de l'Institut genevois ; il la présida longtemps, avec beaucoup de tact, en homme d'esprit et en homme du monde. Il fut aussi l'un des membres les plus aimés du cercle des Artistes. Ranimé lui-même par cette vie qu'il répandait autour de lui, il se remit en joie, et poussant à travers champs la muse débridée, lui permit de lancer à droite, à gauche, des « Ruades » qui firent quelque bruit. Rien de plus neuf que ces petites fables de Blanvalet : ce sont des vers qui paraissent rugueux, mais qui sont travaillés avec beaucoup d'art. Exemple :

## LE VOYAGEUR ET LE BUFFLE

Autre nature, autres us et besoins :  
Qu'on se le dise, et qu'on glose un peu moins.

En pays de marais un piéton, comme un lièvre,  
Détalait au plus court, de ses pas les plus longs ;  
Et c'était à bon droit, m'est avis, car la fièvre  
Sans boiter nullement trottait sur ses talons :

Dans la bourbe enfoncé jusques au ras du muffle,  
D'eau verdâtre imbibé, l'air béat, disons niais,  
Plus heureux qu'un pacha, qu'un chanoine, un vieux buffle,  
De peur de se mouvoir, le contemplait en biais.

Quand au loin, dans le vague, il l'eut vu disparaître,  
Un penser — le premier — de son crâne émana :  
« Cet animal fourchu n'entend rien au bien-être ! »

Ainsi rumina-t-il, — et longtemps rumina.



## LE VEAU

Un veau pleurait comme veau pleure —  
A l'étable on l'avait laissé  
Presque tout seul en la demeure,  
Car le travail était pressé.

Vaches et bœufs à l'attelage  
S'exterminaient sur le sillon,  
Phébus les mordait avec rage,  
Leurs flancs saignaient sous l'aiguillon.

L'étable était ombreuse et fraîche,  
Pleine d'arome et de confort,  
Le sainfoin filtrait de la crèche...  
Mon veau n'en beuglait que plus fort.

Alors une poule couveuse,  
Craignant qu'il n'effrayât son œuf,  
Lui dit d'une voix douceuse :  
« Console-toi, tu seras bœuf. »

Ainsi Blanvalet eut encore des succès et des joies dans ce printemps automnal ; peut-être avait-il trouvé une nouvelle veine. Mais des chagrins imprévus, des soucis, les premières atteintes de l'âge, les leçons toujours plus dures de la vie, la dispersion de ses nouveaux amis l'éloignèrent peu à peu des endroits où il retrouvait le monde. Il finit par s'isoler tout à fait, partageant son temps entre quelques pensionnaires, jeunes gens de bonnes maisons qu'on lui envoyait d'Allemagne, et sa famille, ses petits enfants qui étaient devenus sa seule joie, sa vieille mère qui devait lui survivre et à laquelle il donna toutes ses soi-

rées, jusqu'au dernier jour. Il n'allait plus chez ses amis et ne restait en relation avec eux que par quantité de petits billets qu'il leur écrivait souvent et où il tâchait de rire encore. Mais il avait beau résister, les chagrins de toute sorte qui l'assaillaient coup sur coup furent les plus forts. Un jour, aux premiers mois de 1870, il se mit au lit, et, malgré les promesses des médecins, les illusions de sa famille, il sentit qu'il ne se relèverait pas. Il attendit la mort qui vint à lui sans l'effrayer, sans le surprendre, le 15 mars 1870. Il n'avait pas encore vécu cinquante-neuf ans.

---

## XIII

### J. PETIT-SENN

Töpffer comédien. — La chanson de caractère. — La *Miliciade* à la Société littéraire. — Le *Fantusque*. — Le *Rouge-gorge*, *Vieux et vieille*. — Le philosophe de Chêne-Thônex. — Conclusion, préface et dédicace.

Il est temps d'aborder ce charmant poète que nous avons déjà nommé tant de fois, le trouvant partout sur notre chemin. C'est qu'il fut, de 1810 à nos jours (il était né en 1792 et vécut jusqu'en 1870), de tous les groupes des poètes qui ont passé devant nous ; il échangea des vers avec Chaponnière et Gaudy, avec Galloix et Didier, avec Blanvalet et les élèves de Blanvalet ; Petit-Senn fut, en poésie, le fils des uns, le père des autres et le frère de tous.

Dès 1812, il publiait des élégies dans l'*Almanach des dames* ; à la Restauration, il osa railler la Sainte-Alliance qui était alors si fort en faveur ; il est vrai que les libérateurs de Genève lui avaient bu son vin et

volé sa montre. Peu après, les Croates étant partis, notre poète joua la comédie avec Töpffer. Encore un esprit charmant que nous n'avons pu saluer jusqu'ici, car il ne daigna qu'une ou deux fois écrire en vers : un rêveur aimant les choses vagues, un artiste aimant les choses fines, et un sage aimant les choses folles ; très-railleur et pourtant très-bon, avec de la bile et des nerfs : un Nodier moins nourri de Hoffmann que de Sterne, et ne craignant pas *le joli* dans la pensée et dans l'expression. M. Eugène Rambert cite une lettre de lui qui le peint bien ; il y est question du grenier et de l'appartement, c'est-à-dire de la tête et du cœur.

« C'est dans le grenier que sont les vieilles malles, les bouteilles cassées, le linge sale, tout ce qui est usé, tout ce qui a servi ; c'est dans l'appartement que sont les enfants, l'épouse, la famille, tout ce qui est net, vivant et cher. C'est dans le grenier que sont les solitudes, les coins noirs, les niches perdues, où s'établit le tentateur, et d'où il vous enficelle par de séduisants sophismes et des annonces ou des promesses (*προσιμιον*, comme dit le sage Prodicus), de brûlants et secrets plaisirs ; c'est dans l'appartement que sont les chambres habitées, les voix connues, les traces aimables et protectrices de chaste tendresse, d'enfantine pureté, les gages de bonheur, les serments sincères, les inflexibles exigences de dignité et de droiture.... Il faut fuir le grenier et vivre dans l'appartement. Que pensez-vous de cette théorie ? »

Cette lettre est bien lui : on a là toute la curiosité

du singulier et honnête humoriste : une imagination qui a des lubies avec une émotion saine qui le retient et le ramène toujours. Donc il jouait le Sganarelle du *Mariage forcé* avec Petit-Senn, qui lui servait de Dorimène. La comédie finit bien, les comédiens restèrent liés jusqu'à la mort du plus jeune. Ils débutèrent ensemble dans la *Griffonade*, poème burlesque dont l'un fit les vers et l'autre l'estampe : ce fut leur premier succès à tous deux.

Dès lors Petit-Senn eut ses entrées partout, devint le conteur, le chansonnier à la mode ; ce fut lui qui raconta aux Genevois les singulières aventures du *Menteur*, de la *Poularde*, de l'*Ivrogne* qui eut un âne volé sous lui, comment enfin

Monsieur Larise,  
Homme dévot, revint gris de l'église.

Avait-on besoin d'une chanson pour les baptêmes et enterrements ? On s'adressait à Petit-Senn. Il chantait, comme les autres Bacchus, Momus et Comus, il composait une *Progression bachique* pour les amis de la dive bouteille, il exaltait même pour les fêtes patriotiques les Trois Suisses et Guillaume Tell. Pour se consoler d'avoir à rimer tant de ponts-neufs, il se mit à railler ses auditeurs : c'est à lui qu'on doit la chanson de caractère :

J'ai pour ami monsieur Longuet  
Qui pour jaser a toujours l'œil au guet.  
Dans ses immenses périodes



Il entasserait les six codes :  
 Jamais son babil ne tarit.  
 Et ses *bonjour* même ont deux heures.  
 Il crie à tous ceux qu'il poursuit  
 Dans la rue ou dans leurs demeures :  
 « Encore un instant, mon ami !  
 Je ne t'ai dit ça qu'à demi. »

C'est ce M. Longuet qui vous prend par le revers  
 du gilet, par le bouton de l'habit ; ses discours ne  
 finissent pas, n'ont jamais de points, n'ont que des  
 virgules. M. Jérôme est également pris sur le fait :

Je ne crois pas qu'il soit un homme  
 Aussi timide, aussi craintif  
 Et d'un ton plus dubitatif  
 Que mon voisin monsieur Jérôme.  
 Il répond toujours en normand  
 Sans affirmer ni contredire ;  
 Il a l'art de ne rien vous dire,  
 Puis il ajoute prudemment :  
 « Voilà mon avis dans ce cas,  
 Mais ne me compromettez pas ! »

Il ne dit qu'avec défiance  
 Le temps qu'il fait, l'heure qu'il est ;  
 Pour lui tout se change en secret,  
 Il ne sait rien en conscience...  
 Consultez-le sur un procès,  
 Il espère, il craint, mais il n'ose  
 Se prononcer dans cette cause,  
 Et vous répète en bon français :  
 « Voilà mon avis dans ce cas,  
 Mais ne me compromettez pas. »

. . . . .  
 Quand j'eus fait cette chansonnette,  
 Monsieur Jérôme vint me voir,

Et de lui je voulus savoir  
 S'il la trouvait bien ou mal faite.  
 Prenant un air mystérieux :  
 « Mon ami, je ne puis m'en taire,  
 Franchement, je crois qu'on peut faire  
 Aussi bien, plus mal et bien mieux.  
 Voilà mon avis dans ce cas,  
 Mais ne me compromettez pas ! »

Et Monsieur Discords ! Nous a-t-il assez amusés  
 dans la chanson et agacés dans le monde !

Il est un drôle d'homme  
 Se disputant partout  
 Et sur tout,  
 Bon protestant à Rome,  
 Bon catholique ici,  
 Car voici :  
 Il lui faut toujours  
 Matière à discours  
 Ennuyeux et peu courts.  
 . . . . .  
 Pour lui c'est une tâche  
 De tout contrarier  
 De crier ;  
 Souvent même il se fâche  
 Alors que ses avis  
 Sont suivis,  
 Car il ne peut plus  
 Sur des points conclus  
 Brailer comme un perclus.

Mais voici un autre faux bonhomme qui sollicite  
 notre haute considération :

Célébrons monsieur Belleface  
 Toujours prêt à faire le bien,

Offrant tout de fort bonne grâce  
 Aux gens qui n'ont besoin de rien...  
 Que Belleface a l'âme bonne !  
 Aux malheureux dans l'embarras,  
 Sans se faire prier, il donne...  
 Son avis dont il fait grand cas ;  
 Mais si le pauvre en sa détresse  
 Réclame un secours plus humain,  
 Belleface, plein de tendresse,  
 Répète en lui serrant la main :  
 « Pour toute autre chose, ma foi,  
 Mon bon ami, comptez sur moi ! »

Tout cela était de Petit-Senn ; il fut du Caveau, de l'*Almanach genevois*, du *Journal de Genève*, de la Société littéraire. Dans ce cercle, il eut pour collègues ses maîtres Gaudy-LeFort et Chaponnière — et nul plus que lui n'égaya de sa verve les concerts de poésie et de musique, mais surtout de poésie, que donnaient ces joyeux rimeurs à l'élite des Genevois. Un soir entre autres (dans l'hiver de 1828 à 1829) il y avait foule à la Société littéraire. « Petit-Senn, dit la *Revue moderne* (1<sup>er</sup> février 1867), monta sur l'estrade avec un énorme manuscrit sous le bras. Je suis sûr qu'à Paris on n'eût pas vu ce dossier sans inquiétude. On l'accueillit à Genève avec un frémissement de plaisir. Petit-Senn déroule son cahier et lut à haute voix : *La Miliciade*, poème. Or, je le demande, à l'ouïe d'un titre pareil, de ce mot sinistre, « poème » qui annonçait plusieurs milliers d'alexandrins défilant deux à deux bien classiquement, quel Parisien, fût-il de l'Académie, n'aurait pris la fuite, ou ne se serait plongé en lui-même

pour penser à autre chose jusqu'à ce que le régiment monotone eût passé? Les femmes genevoises restèrent, sourirent, écoutèrent. M. Petit-Senn lut le premier chant, on demanda le deuxième en battant des mains. Il lut le deuxième chant, on réclama le troisième avec des cris de joie. Il lut le troisième chant, on exigea le quatrième avec une explosion d'enthousiasme. Le poète exténué dut refuser net, en annonçant que le poème paraîtrait le lendemain. » Il s'en vendit en un clin d'œil huit cents exemplaires.

Cette *Miliciade*, qu'on pourrait placer auprès de la *Gastronomie* de Berchoux, est une satire en vers très-spirituels et très-soutenus qui s'égaient aux dépens de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie genevoises. La manie de porter l'épaulette et de jouer au soldat dans un temps de paix où, la patrie n'étant pas en danger, l'on pouvait vivre tranquillement chez soi sans tuer personne, cette manie était bien faite pour agacer le poète qui sortit son dard, un dard sans venin. Il piqua au vif quelques militaires d'occasion qui, fâchés de n'être pas pris au sérieux sous l'uniforme, l'accusèrent de vouloir livrer Guillaume Tell à l'infâme Gessler. Leur fureur fut au comble lorsqu'ils apprirent que le doux Juvénal avait rimé les meilleurs morceaux de sa satire dans la plaine de Plainpalais, qui sert de Champ de Mars aux milices genevoises. « Oui, dit Petit-Senn dans son journal inédit, j'ai commis le péché sur le lieu même, au moment où j'assistais comme officier aux exercices, aux revues et

pour me distraire de l'ennui qu'ils me faisaient ressentir. Oui, c'est sous le shako que je roulais dans ma tête des alexandrins vengeurs contre les matamores, les fracasses, les croquemitaines, les traîneurs de sabre qui criaient, gesticulaient, paraient devant moi. »

Mais si les rodomonts furent mécontents, les poètes, en revanche, se déclarèrent satisfaits. Victor Hugo écrivit à Petit-Senn le 17 octobre 1829 : « Votre *Miliade* est un poème plein d'esprit et de bon goût, un de ces ouvrages de forme et d'origine toutes françaises dont la tradition se perdrait parmi nous sans nos deux excellents poètes Méry et Barthélemy. Vous nous prouvez, Monsieur, que pour le goût, la grâce et la bonne plaisanterie, Genève est encore une ville toute française. »

En 1832, Petit-Senn fonda le *Fantasque*, journal littéraire qui, écrit par lui seul, paraissait tous les quinze jours et qui vécut cinq ans (1832—1836). C'était un journal de critique morale où le malin censeur, taillant sa plume avec la fine lame de La Bruyère, attaqua résolûment tout ce qui lui déplaisait, le *cant* genevois, le culte du veau d'or, les cravates blanches, l'autocratie du chiffre et du compas, et particulièrement la physique, la chimie et la botanique. Il avait en horreur ces sciences qui, à son avis, faisaient mépriser les lettres et les arts. Il avait tort sans doute, mais avec tant de bonne grâce et de bonne humeur, qu'on ne lui en voulut guère. Les naturalistes s'oubliaient jusqu'à

rire, ce qui ne leur arrivait pas souvent, et furent désarmés.

Les chansons, les contes, la *Miliciade*, le *Fantasque*, plus tard les *Bluettes et Boutades*, pensées fines et justes qui ressemblent aux maximes de La Rochefoucauld comme Célimène, une Célimène facile à émouvoir, ressemblerait à Alceste — tels sont les titres littéraires de Petit-Senn. En prose, il descend de La Bruyère; en vers, il continue Chaponnière et Gaudy. Cependant son talent souple et facile devait s'essayer dans tous les genres; quand se forma le groupe romantique, il ne repoussa point cette nouvelle poésie qui sortait, fraîche et jeune, du lac lamartinien. Son système était d'accepter, en les raillant un peu, toutes les écoles. D'ailleurs il n'avait jamais connu l'envie, et les succès des nouveaux venus le réjouissaient. Aussi tendit-il la main à Galloix, à Didier, à Gide, à tous ces jeunes amis auxquels il devait survivre, et cette main n'était jamais vide, quand les cigales, ayant chanté tout l'été, allaient crier famine chez la fourmi . . . qui du reste avait chanté comme elles. Petit-Senn avait de petites rentes qui suffisaient à lui et à beaucoup d'autres. Il fit imprimer à ses frais les *Poésies* de Galloix et les *Mélodies helvétiques* de Charles Didier.

Aussi essaya-t-il de marcher avec eux; il fit sous le titre de *Perce neige* et de *Cheveux blancs* des méditations, des harmonies, des recueils, des chants du crépuscule et des feuilles d'automne. Hélas! il ne songeait pas qu'avec nous tous le public prend ses ha-

bitudes et ne saurait s'attendrir à la voix qui l'a souvent égayé. Un jour (l'anecdote est inédite) Petit-Senn venait d'écrire une grande ode sur Jéhovah ; il l'offrit à un de ses voisins qui lui demandait poliment des vers. Le bonhomme emporta la pièce et l'oublia au fond de sa poche ; il rencontra quelques jours après Petit-Senn. — « Eh bien ! vous avez lu mes vers ? — Sans nul doute. — Qu'en pensez-vous, là, franchement, sans flatterie ? — Ah ! Monsieur, c'est d'un joli.... d'un piquant.... d'un à-propos!!!... »

Cependant Petit-Senn a plus d'une fois réussi dans le genre sérieux. Alexandre Vinet, qui s'y connaissait, admirait beaucoup son *Rouge-gorge* :

Quand le printemps renaît, il éveille à la fois  
 La fleur dans la prairie et l'oiseau dans les bois ;  
 Tout embaume, tout chante et tout vit sur la terre ;  
 Dans la campagne il n'est que grâces, que mystère ;  
 La rose et l'alouette étalent dans les airs,  
 L'une ses doux parfums, l'autre de gais concerts.  
 Mais sous des cieux si purs l'été vole bien vite,  
 L'automne accourt, trainant des brouillards à sa suite ;  
 L'arbre jaunit déjà, déjà règne le froid.  
 Le chant des oiseaux cesse et leur nombre décroît :  
 Ils quittent à regret leur asile champêtre,  
 Le silence envahit le lieu qui les vit naître,  
 Et la feuille, en tombant des bois découronnés,  
 Laisse voir au grand jour leurs nids abandonnés.  
 Dans nos champs dépouillés, plus de bruit, de murmure,  
 Un calme universel plane sur la nature ;  
 Dans l'immense concert jusque-là confondu,  
 Le chant du rouge-gorge est tout seul entendu.  
 Cette voix qu'on entend à l'heure où le jour baisse  
 Est l'hymne des adieux au soleil qui nous laisse ;  
 C'est un mélange heureux de tristesse et d'espoir,

Comme un vif souvenir de jours qu'on veut revoir.  
On dirait que l'oiseau, du froid sentant l'approche,  
Adresse à la nature un triste et doux reproche :  
Dans sa note plaintive et tendre en même temps,  
Il regrette un automne, il appelle un printemps.  
Aimable rouge-gorge, harmonieux emblème  
Du poète isolé qui s'inspire lui-même !  
Comme lui, pour chanter en tout temps, en tout lieu,  
Il écoute l'instinct que lui donne son Dieu.  
Il ne voit plus de fleurs, de soleil, de verdure,  
Du souffle des autans il subit la froidure ;  
Mais aux beaux jours finis sa voix le fait rêver,  
En célébrant leur charme il croit le retrouver.  
Ah ! du moins, chante ailé, dans le cours des années  
Tu peux voir les douceurs des saisons fortunées,  
Mais aux murs de Genève un poète exilé  
Ne voit d'aucun printemps son hiver consolé,  
Et seul, rempli du feu qui dans son cœur s'allume,  
Pour en nourrir la flamme, il brûle et se consume.

Quoi de plus touchant que ces vers adressés à sa  
femme dans les dernières années de leur vie :

Voici le froid, ma vieille amie,  
Qui sur nous a fondu soudain ;  
La nature semble endormie :  
Voici l'hiver dans le jardin,  
Voici l'hiver dans notre vie...  
Dieu de nos maux a pris pitié,  
Il nous les fait souffrir ensemble,  
Il voulut que notre amitié,  
En les allégeant de moitié,  
Soutint celui de nous qui tremble.

Mais pour bien connaître la physionomie de Petit-  
Senn, il faut lire les pièces où il rit et pleure tour à  
tour ou tout à la fois. Celle-ci par exemple :



## VIEUX ET VIEILLE

Moi dont la soixantaine a mùri la sagesse,  
Qui n'ai plus pour l'amour qu'un sourire moqueur,  
Je viens de rencontrer ma première maitresse  
Dont l'image dormait au profond de mon cœur.

Je ne sais trop comment je vins à reconnaître,  
Sous les besicles d'or à cheval sur son nez,  
L'œil où ma jeune ardeur un jour avait dû naître,  
L'astre qui me versait des rayons fortunés.

Nous tinmes les propos que partout l'on essuie,  
Honteux de nous revoir courbés et tremblotants;  
Nous parlâmes beaucoup du beau temps, de la pluie...  
Hélas! nous ne parlions jadis que du beau temps!

Nos cœurs, pleins autrefois, étaient devenus vides,  
Comme deux vieux autels où s'éteignit le feu;  
Moi je comptais ses dents; elle, comptait mes rides:  
Elle en trouvait beaucoup, moi j'en trouvais fort peu.

Je cherchais vainement sur son pâle visage  
Une joue où la pêche étalait sa fraîcheur,  
Des contours que le temps foula sur son passage  
Et la place où ma lèvre effleurait leur blancheur.

Mais, émus tous les deux, pourtant nous nous quittâmes,  
Car de nos jours passés les soleils s'éveillaient;  
On se serra la main, et puis nous la portâmes  
A nos yeux moins éteints où des larmes brillaient.

Lorsque le poëte est mort en 1870, — avant la guerre dont il n'a pas connu les douleurs — il habitait depuis une trentaine d'années aux environs de Genève, dans le bourg de Chêne, un cabinet de travail

donnant sur une galerie où des fleurs de glycine grimpaient chaque printemps. Entre ces fleurs et au delà d'un jardin plein de roses, on voyait la plaine étroite que murent les flancs zébrés du Salève. La porte restait toujours ouverte; amis ou ennemis, riches ou pauvres entraient tout droit. Si le visiteur était étranger, on ne lui demandait pas son nom; s'il était poète, on l'accueillait avec des cris de joie. Tous les passants : Émile Souvestre, M. Andersen, Ponsard, M. Edgar Quinet, Théophile Gautier, une infante d'Espagne, M<sup>me</sup> Doche se sont assis tour à tour sur cette galerie : ils y trouvaient un petit vieillard qui se disait toujours mourant, mais qui était alerte et gracieux, vif comme la poudre, ouvert comme son logis, laissant tout voir et voulant tout montrer à la fois, racontant ses succès, ses revers, ses bonheurs, ses mécomptes avec une égale expansion, vivant enfin, comme les sages des anciens temps, dans une maison de verre. Vous n'aviez passé chez lui qu'une heure et vous aviez déjà vu le portrait de sa grand'mère, un chef d'œuvre de Saint-Ours, les croix et les médailles que lui avaient envoyées les souverains, les lettres que lui avaient adressées tous les grands hommes du jour : Châteaubriand, Béranger, Lamartine, Delavigne, Hugo, Nodier, Sainte-Beuve, même des têtes à couronnes : le duc d'Aumale et Napoléon III. Tous avaient écrit ou répondu ponctuellement à Petit-Senn, point à la hâte et souvent en quatre pages — tous, sauf un seul, d'où cette épigramme que notre

poète répétait volontiers, non sans malice, mais sans humeur :

De tous les écrivains dont la France fait cas,  
Je connais l'écriture et j'en ai quelque bribe ;  
D'où vient qu'on ait appelé Scribe  
Le seul qui ne m'écrive pas ?

Il y avait du Voltaire dans l'esprit et même dans la physionomie de Petit-Senn. Comme le philosophe de Ferney, il se disait toujours moribond et vécut fort vieux avec toute sa tête, il quitta le monde et l'attira chez lui, dans une retraite fréquentée ; il devint enfin le philosophe de Chêne-Thonex. L'oreille au guet, il écoutait tous les bruits de la ville voisine où il ne mettait jamais les pieds ; il regardait même en France, et il écrivit en 1848 quelques malices politiques insérées dans les petits journaux de Paris :

La France a dit : « Le peuple est mon seul maître,  
Chaque sujet se change en souverain ;  
Ils sont tous rois ceux qui désirent l'être,  
Un âge d'or remplace un joug d'airain ! »  
Soudain, tout fier du rang qu'elle me donne,  
Je me rengorge et, monarque nouveau,  
Je crois saisir mon sceptre et ma couronne  
Lorsque je prends ma canne et mon chapeau...

On nous vantait le noble droit d'élire  
Les députés qui fixeraient nos choix ;  
Monsieur Ledru cependant nous fit dire  
Aux seuls Brutus de décerner nos voix.  
Si j'enfreignais ce qu'un ministre ordonne,  
Ma royauté frémirait dans sa peau ;

Tremblant d'avoir pour sceptre et pour couronne,  
Vingt coups de canne et pas un de chapeau.

Le peuple est grand, mais ma fortune baisse,  
De l'hôpital j'arpenle le chemin.  
Las ! aujourd'hui j'ai sondé dans ma caisse  
Un vide affreux qui s'accroitra demain.  
Si désormais je demande l'aumône,  
Donnez au roi, Bélisaire nouveau !  
L'infortuné, pour sceptre et pour couronne,  
N'a que sa canne et vous tend son chapeau.

Ces épigrammes du républicain genevois contre les républicains de la place de la Bourse jaillissaient avec tant de verve et de suite, que tout le monde croyait Petit-Senn à Paris où il n'alla jamais. On se le montrait sur le boulevard, tandis qu'il faisait des vers sur sa galerie de Chêne ; il passait bien réellement loin des bords, comme Gide et les oiseaux de Lamartine, et le monde ne connaissait de lui que sa voix.

Il gagnait cependant à être vu de près ; on ne pouvait se dispenser d'admirer en lui cette vertu de plus en plus rare, l'amour désintéressé des lettres. Il n'écrivait pas pour vivre, comme le font beaucoup d'autres — de force, hélas ! ou de gré — loin de là, il distribuait libéralement ses écrits à vingt journaux, revues ou almanachs de Suisse ou de France, et ne leur demandait en retour qu'un abonnement, qu'il payait. Il n'entendait rien à la propriété littéraire, et quand il apprenait qu'on l'avait traduit en Allemagne ou contrefait en Belgique, il se frottait les mains en déclarant que le vol avait du bon.

Il écrivait pour écrire, chantait pour chanter comme les rossignols de son jardin ; il aimait son art et son instrument, et les aimait non-seulement chez lui, mais chez les autres. Sa maison, sa table, sa bourse étaient ouvertes aux rimeurs, même aux plus médiocres ; il portait aux illustres un culte que plus d'une fois il dut payer cher.

Un jour, un inconnu se présente et lui dit : « Monsieur, je m'appelle Auguste Barbier, je viens d'Italie et je retourne en France, j'ai dépensé en voyage plus d'argent que je ne croyais et il me faudrait pour regagner Paris.... » L'homme n'avait pas achevé, qu'un billet de cent francs était dans sa main. Il va sans dire que cet intrus n'était pas l'auteur des *Īambes*, — mais bien plutôt des *crocs en ĩambes*, disait Petit-Senn ; et ce jeu de mot le consolait.

C'est de sa maison ou de son école que sortirent presque tous les Genevois qui, de 1820 à 1860, se sont fait un nom dans les lettres. Avec de pareilles dispositions on est souvent trompé ou déçu, dupe de soi-même ou des autres. Petit-Senn le savait bien, retombait toujours en faute, et se vengeait par de petites épigrammes qu'il aiguisait et affilait avec beaucoup de soin : ce fut le travail de ses derniers jours. Car il était malin, malgré sa confiance et sa bonté, le poète moraliste. Tout en s'ouvrant à vous, il vous regardait du coin de l'œil et, vous prenant au vol, vous piquait sur sa pelote ; vous posiez devant lui sans vous en douter ; il notait ponctuellement ses observations, ses

expériences de chaque jour. Sur tous les êtres vicieux ou ridicules qui passaient devant lui, souvent sur lui-même, quand il n'avait pas d'autre sujet, il essayait chaque jour sa lancette... Cela piquait un peu, pas bien profond, et sans faire de mal :

## BLUETTES ET BOUTADES

— Il y a des bêtes qui rampent et qui brillent. Ce ne sont pas seulement les vers luisants.

— Si vite qu'on s'aperçoit qu'un parvenu riche, on s'aperçoit plus vite encore qu'il ne l'a pas toujours été.

— Les gens qui nous affirment n'être d'aucun parti politique, à coup sûr ne sont pas du nôtre.

— Aux yeux du monde, de quelque façon qu'on ait gagné sa fortune, on a mieux fait que de la perdre.

— L'égoïste s'attendrit au récit d'un naufrage en pensant qu'il aurait pu se trouver sur le navire.

— La gratitude pour nos protecteurs nous suit jusqu'à la porte du succès, mais notre mérite entre seul.

— Il n'y aurait plus d'ingrats, si nous nous souvenions des services qu'on nous rend comme de ceux qu'on nous refuse.

— On rend mieux justice à ceux qui ne sont plus qu'à ceux qui n'y sont pas.

— Si l'hypocrisie mourait, la modestie devrait prendre au moins le petit denil.

— Il est de si douces erreurs dans la jeunesse, qu'un vieillard ne s'en repent que pour avoir l'occasion de s'en souvenir.

— Lorsqu'un ami vous demande de l'argent, voyez lequel des deux vous voulez perdre.

— Acquérir la connaissance de soi-même, c'est s'approvisionner d'indulgence pour autrui.

— A une bonne affaire conseillée, on préfère souvent une sottise de son cru.

— Le plus lucratif des commerces serait d'acheter les hommes ce qu'ils valent, et de les revendre ce qu'ils s'estiment.

— La vie est le meilleur remède contre l'étonnement.

— Respectons les cheveux blancs, mais surtout les nôtres.

Tel était Petit-Senn, poète bien genevois, non-seulement par le rôle qu'il a joué dans son pays, par sa petite guerre aux hommes de la Restauration, par sa petite place au milieu du groupe libéral qui devait se noyer dans l'association du 3 mars, mais aussi par le choix de ses sujets et la manière de les traiter, enfin par la plume : il clôt la série de ces auteurs vraiment indigènes, parmi lesquels Töpffer a brillé d'un si vif éclat et qui avaient si bien l'esprit, l'accent et l'amour du terroir. Ses *Bluettes et Boutades* peuvent compter parmi les choses réussies de notre temps ; ses premiers ouvrages offrent une peinture satirique, mais juste et vraie, de la société genevoise entre 1815 et 1841. Comme homme enfin, Petit-Senn a laissé une place vide ; c'était un poète qui aimait ses confrères, un *philosophe sensible* comme on disait au dernier siècle, c'est-à-dire un esprit fin qui avait bon cœur.

C'est ainsi qu'on parle de vous, mon cher maître, et voilà les souvenirs que vous avez laissés. Ah ! que je la regrette, cette bonne maison de Chêne-Thônex

(on dit aujourd'hui Chêne-Bourg) où l'on échangeait tant de vers ! Dans les temps reculés, M. Albert Richard, le vieux Suisse farouche et dantesque, y avait fait sonner la trompe de Morat. Salomon Cougnard, déjà septuagénaire, y redisait toujours avec entrain l'héroïque refrain de *Fanfan* :

Il faut avoir du cœur  
D' honneur !  
Qu'a servi n'a pas peur !

M. Antoine Carteret vous apportait une de ces bonnes peintures d'animaux dont il a fait un recueil de fables ; Gide vous stimulait par son atticisme et gardait pour lui les chants de cette longue tristesse qu'il a si peu laissé voir ; Blanvalet faisait bruire ses strophes éclatantes ; M. Louis Tournier disait les chansons jeunes et douces que savent par cœur tous les enfants, et toutes les mères ; M. Amiel ciselait des quatrains pleins d'idées et enfermait l'infini dans une coquille de noix. Enfin tous ceux qui faisaient des vers ont passé, chacun à son tour, dans ces réunions où l'excellent Grast apportait son aménité bienveillante, M. Marc Debrit son esprit vif et chaud, plein de bravoure et de pétulance, le pasteur Chenevière enfin, si gracieusement vénérable, ses quatre-vingts ans qui n'étaient pas arrivés à le vieillir.

C'est là que j'ai pu étudier d'après nature ou d'après vous, mon cher maître, les poètes genevois de notre temps. J'avais écrit sur eux deux ou trois ar-



tibles qui intéressèrent quelques lecteurs de revues ou de journaux ; on voulut bien m'inviter à continuer, à remonter plus haut, à fureter dans les derniers siècles. Je me suis mis de grand cœur à cet ouvrage, à la suite des guides connus : MM. Amiel, Rodolphe Rey, Joël Cherbuliez, Jean Gaberel, Gaullieur, Sayous et *tutti quanti*, même le bon Senebier qui, portant dans l'histoire littéraire ses habitudes de naturaliste, nous a laissé un si utile herbier d'écrivains. J'ai lu surtout les poètes dont j'avais à parler et que m'ont offerts, outre les collections publiques, les bibliothèques hospitalières de M. Albert Pictet, de M. le professeur Adert et de M. le juge A. Girod. Pendant que je rassemblais mes matériaux, M. Philippe Plan en recueillait de son côté beaucoup de rares et d'inédits pour une anthologie qu'il compte offrir prochainement au public ; avec une amitié généreuse, il a mis dans mes mains toute sa récolte. Armé de ces secours, j'ai pu tant bien que mal conduire ce volume jusqu'à la fin.

Que n'étiez-vous là, mon maître, pour me conseiller ! Que n'êtes-vous là maintenant pour me défendre ! Je m'attends à soulever contre moi les esprits chagrins pour qui le plaisir même est pénible et qui se consolent d'être stériles en critiquant les enfants d'autrui. L'un me reprochera des inexactitudes, l'autre des lacunes, l'un des taches et l'autre des trous ; celui-ci dira que j'ai fait beaucoup d'histoire pour dissimuler l'absence de la poésie ; celui-là que j'ai à peine salué les célébrités pour m'arrêter longtemps auprès

des inconnus ; cet autre enfin, que le présent ouvrage est un répertoire de médiocrités fort ennuyeux, mais parfaitement inutile.

Vous répondriez si vous étiez là : « C'est possible, mais celui qui aborde pour la première fois un sujet, fût-il minutieux comme Senebier, a bien le droit de dire comme les gens d'affaires : « sauf erreur ou omission. » Pour ce qui est de l'histoire, elle ne quitte pas la poésie dans les temps passés, elle la suit pied à pied, la pousse et la guide ; elle seule peut nous l'expliquer maintenant et nous la commenter. Il est vrai que mon client s'est peu arrêté près des illustres ; il estimait sans doute qu'on en savait assez sur eux et que, dans les temps affairés où nous vivons, il ne faut déranger le lecteur que pour lui apprendre quelque chose. En revanche, quand il a rencontré par miracle une célébrité peu connue ou mal connue (le prisonnier de Chillon par exemple), elle l'a retenu assez longtemps. Quant au répertoire de médiocrités, la sentence est rude, et l'on peut, sans faire le difficile, s'engager dans un chemin où l'on rencontrera Bonivard, Calvin, Marot, Théodore de Bèze, Agrippa d'Aubigné, Voltaire, Jean-Jacques, M<sup>me</sup> de Staël et Töpffer. Reste l'ennui, c'est affaire de goût, mais ce volume pourra être utile aux étrangers et aux Genevois : aux étrangers, en leur apprenant des noms d'hommes et des titres d'œuvres qui ne leur viennent pas souvent sous les yeux ; aux Genevois, en les ramenant par la poésie chez leurs pères ; il peut donc y avoir plaisir et profit à cette

étude, et le temps qu'on y a consacré ne sera pas tout à fait perdu. »

Ajoutez que c'est le moment ou jamais de publier nos souvenirs, car Genève, qui change à vue d'œil, se fait grande ville et, à l'exemple des grandes villes, se met à oublier. Quelques-uns et des meilleurs (Gaudy par exemple) sont déjà abandonnés, on ne sait plus qui furent Tavan ni Thomeguex, la chanson est morte, elle a fait son temps; il ne reste plus rien à détruire, elle ne saurait plus que railler les démolisseurs :

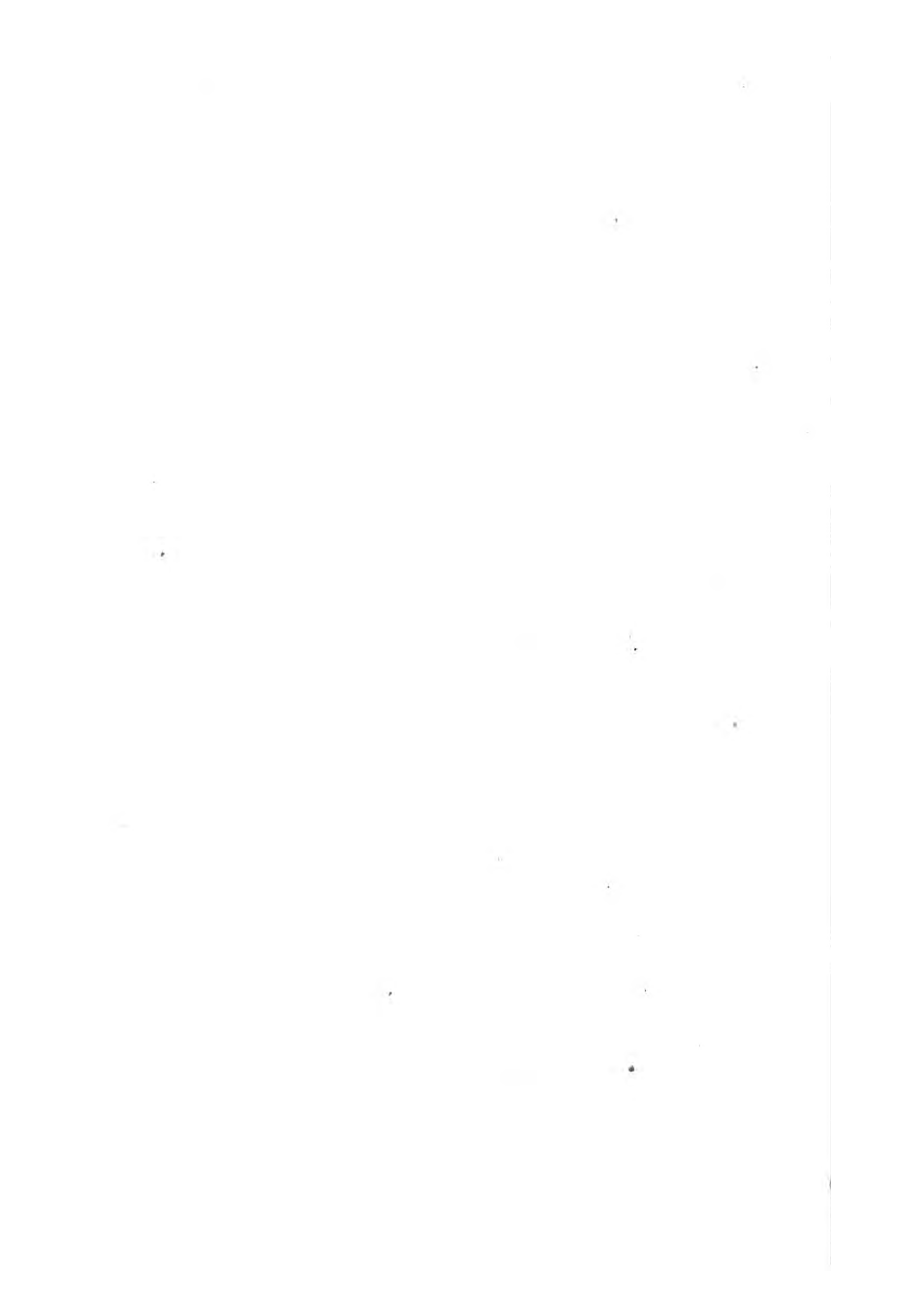
Un auteur que l'on m'a cité  
 Nous dit : « Enfin, grâce aux lumières,  
 L'âme et son immortalité  
 Ne sont que de vaines chimères :  
 Et franchement un homme instruit  
 Ne peut se mettre dans la tête  
 Qu'avec nous tout n'est pas détruit : » —  
 Que je suis heureux d'être bête !

Le speech a remplacé la chanson dans les fêtes et les repas de corps; une soif inextinguible de discourir prend les convives à la gorge et il n'en est pas un qui ne se sente après boire le besoin de porter la main sur son cœur et d'en extirper quelques paroles bien senties. Nos jeunes gens côtoient le Lac de Lamartine ou descendent le Rhin allemand; ils se grisent avec gravité, comme le conseilla M. de Laprade, et chantent des paroles solonnelles sur des airs de Hayden. Quelques-uns, des paroles bêtes sur des airs d'Offenbach. L'ancien esprit genevois s'en est allé; ce n'est plus

Genève qui fournit des sujets de vers, et l'on a remarqué que cette ville n'est pas même nommée dans le recueil de Blanvalet ; il faut aux patriotes une patrie plus vaste, la grande Helvétie de Morgarten et de Morat, celle où des hommes tels que Wala buvaient « la vague froide et pure » du Rhin suisse. Quant aux écrivains, ils apprennent le français ; quelques-uns d'entre eux ont des plumes bien taillées, et l'on a besoin d'une oreille très-fine pour distinguer encore l'accent du terroir chez MM. Victor Cherbuliez, William de la Rive ou Marc Debrit. Vous fûtes le dernier poète essentiellement genevois ; vous fermez la série de ces hommes d'esprit et de bon sens, de ces justes aimant à rire, plus gais que nous parce qu'ils étaient plus sages, et plus heureux parce qu'ils étaient peut-être meilleurs.

Vous aurez donc ici le dernier mot, mon cher maître. Laissez-moi dédier à votre mémoire ce gros volume qui est sorti de votre maison ; vous l'auriez fait plus léger et plus aimable. Il est à vous, — que n'est-il de vous !

---



# APPENDICE

---

## I

### LES POÈTES VIVANTS <sup>1</sup>

- F.-A. PAULET (1787), ancien instituteur. *Salmigondis satirico-politico-poétique*, 1850.
- JAMES FAZY (1794), ancien conseiller d'État. *La mort de Lévrier*, tragédie, 1826.
- A.-P.-J. PICTET DE SERGY (1795), historien, ancien conseiller d'État. *Les Eidgnots ou Genève sauvée*, poème dramatique national en trois époques, 1850. — *Le lac de Genève*, imitation libre de l'anglais de Matthison (sans nom d'auteur), 1820.
- HUBER-SALADIN (1797), colonel fédéral. *A M. de Lamartine*, 1841.

<sup>1</sup> Nous n'avons pas parlé dans ce volume des poètes vivants, par beaucoup de raisons que le public appréciera. Cependant, comme il y a parmi eux plusieurs noms qui honorent Genève, nous classons ici par rang d'âge (en n'indiquant que leur profession, la date de leur naissance et la liste de leurs œuvres poétiques), tous les auteurs qui, à notre connaissance, ont publié des volumes ou pour le moins une brochure en vers. Viendront ensuite deux poètes féminins : nous n'en avons pas trouvé d'autres.

- ALBERT RICHARD (1801), ancien professeur. *Deux Helvétiques*, 1827. — *Poésies*, 1851. — *Morat*, poème, 1862. — *Te Deum laudamus*, 1867.
- A. PONS (1802), ancien conseiller d'État. *Patrie et Religion*.
- L. RÆHRICH (1811), ancien pasteur. Diverses pièces de circonstance, imprimées sur feuilles volantes : *Discours au Congrès de la paix*, 1868. — *Genève suisse*, 1869. — *Assez de guerre!* 1870, etc., etc.
- PH. CORSAT (1812), journaliste. *Chants satiriques*, 1831. — *Chants patriotiques*, 1835. — *Les Églantines*, 1844. — *L'aigle délivré* et autres chants politiques, 1846. — *Chants populaires*, 1851.
- AUGUSTE HANDSCHUMACHER dit CONSTANTIN (1812), employé au commissariat des guerres. — *Jephté*, poème, 1841. — *Le prisonnier de Chillon*, poème (trad.), 1841.
- A. CARTERET (1813), conseiller d'État. *Fables*. 2 éditions, 1862 et 1873.
- JULES VUY (1813), notaire, ancien conseiller d'État. *Échos des bords de l'Arve*, 3 éd., 1850—1873.
- MÉRIL CATALAN (1817), aide-chirurgien. *La couronne de bluets*, 1851.
- GUSTAVE REVILLIOD (1817), homme de lettres. *Les fleurs de mon printemps*, 1867.
- E. MORHARDT (1818), ancien chancelier. *Chansons politiques*, 1846—47.
- H.-F. AMIEL (1821), professeur. *Grains de mil*, 1854. — *Il Penseroso*, 1858. — *La part du rêve*, 1863.
- P. PRIVAT (1822), instituteur. *A mes petits voisins*, 1866.
- TH. DE SAUSSURE (1824), homme de lettres. *Un brin de poésie*, 1842. — *Jenatsch*, drame, 1868. — *Le siège de Musso*, drame, 1872. Les deux premiers ouvrages sont anonymes.
- J. HOILER (1828), secrétaire du Département de l'instruction publique. *A Pie IX*, poème, 1861.
- L. TOURNIER (1827), pasteur. *Ruth*, poème (1849). — *Les Enfants*. 7 éd., 1852—1871. — *Chants de la jeunesse*, 1865. — *Voix de la cathédrale*, poème. 1867. — *Premiers chants*, 1868. — *La Colombe*, 1870. — *Belle neige*, 1873. — *In memoriam*, 1873.

- A. ECOFFEY (1829), ancien vice-consul suisse à Naples. *La nuit du 17 novembre*, 1851.
- VICTOR DURET (1830), homme de lettres. *Juvenilia*, 1850. — *A nos carabines ou la Suisse devant l'Autriche*, 1853.
- C. PRONIER (1831). *A mes amis*, 1850. — *Jeunes années*, poésies dérobées au portefeuille d'un inconnu, 1873. Ce dernier ouvrage est anonyme.
- A. GUICHON (1832), négociant. *Bethléem et la Victime de Morija*, poèmes dramatiques, 1859.
- DAVID MORIAUD (1833), avocat. *Préludes*, 1864.
- B. DUFRERNE (1834), avocat. *Voix de ma jeunesse*, 1857.
- LUCIEN DE LA RIVE (1834), physicien. *Tennyson et Longfellow*, essai de traduction poétique. 1870.
- E. JULLIARD (1836), instituteur. *Insomnies*, 1863.
- E. DE BUDÉ (1836), *Roses et cyprès*, 1862.
- ARTHUR MASSÉ (1837), littérateur. *La Semaine*, hymne pour les enfants, 1858. 3 éd. — *Les jours de fête*, 1859.
- TH. WUARIN, (1846), instituteur. *Poésies*, 1869.
- L'AUTEUR DES HORIZONS célestes. *La chanson des Vautours*. — *Le Fait accompli*, 1870.
- M<sup>me</sup> J<sup>e</sup> MUSSARD. *Épines et fleurs*. — *Après la saison des roses*, 1870.

---

## II

### NOTES

#### I. — AVANT LA RÉFORME

BIBLIOGRAPHIE. — *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome I; articles de MM. Coindet et Chaponnière sur la réception d'une du-



chesse de Savoie. — *Les anciennes fêtes genevoises*, par T.-N. LeRoy. Genève, Cherbuliez, 1868.

— La description de Genève au XVI<sup>m</sup>e siècle, placée en tête de ce chapitre, a été faite d'après les savantes études de J.-B.-G. Galiffe : *Genève historique et archéologique*, 4<sup>o</sup>, illustré. Genève, Georg, 1869.

— Nous avons parlé (pages 26 et 58) d'A. Porral. Calvin, dit Senebier, fait l'éloge des lettres de ce magistrat qui travailla à l'histoire de Genève par ordre du Conseil. « Mais, ajoute Senebier, il ne reste aucun de ses écrits. »

Les archives de Genève possèdent une pièce de vers faite par Porral par ordre du Conseil pour l'entrée de l'évêque Pierre de la Baume, le 11 avril 1523. Cette pièce débute en forme de rondeau :

Povres orphenins, vefues, gens de mestier  
Ayantz mestier de consolation  
Venez icy faire habitation  
Soub ce arbre qui couvre volentier  
Povres orphenins, vefues, gens de mestier.

Ce dit arbre est droit, rond et entier,  
Les bras ouers criant sans fiction :  
Poures orphenins, vefues, gens de mestier  
Ayant mestier de consolation.

Se Dieu neheu mis ce arbre en mon vergier  
Genesue estoit sans recreation  
Je n'auois plus tronc, branche ny pilier  
Pour mapoyer en temps daffliction ;  
Dieu soit loue de sa production.  
Et don il est plante en ce quartier,  
Soub luy vivront en paix et vnion,  
Povres orphenins, vefues, gens de mestier.

La suite continue l'image de l'arbre, qui devient l'arbre généalogique de l'évêque. C'est bien moins de la poésie qu'un jeu d'esprit.

## II. — FRANÇOIS BONIVARD

BIBLIOGRAPHIE. — J.-J. Chaponnière : *François Bonivard* (Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève). — Édmond Chevrier : *François Bonivard, sa vie et ses œuvres*. Bourg, 1868. — Louis Vulliemin : *Chillon*, étude historique. Lausanne, 1851. — A. Cramer : *Notes extraites des registres du Consistoire*. Genève, autogr., 1853. — Herminjard : *Correspondance des Réformateurs*. Genève, Georg, 1865- .

Ouvrages de Bonivard, édités ou réédités par M. Gustave Revilliod et imprimés par M. Fick : La traduction des *Chroniques des Ligues* de Stumpff, écrite en 1549. Une partie de cette traduction, *Histoire des quatre Jacopins de Berne*, réimprimée à Genève en 1867. — *Les Chroniques de Genève*, achevées en 1551, publiées pour la première fois en 1831, rééditées en 1867 (2 vol. 8°). — *Avis et devis de l'ancienne et nouvelle police de Genève*, écrit en 1556, publié pour la première fois en 1847, réédité en 1865. — *Avis et devis de Noblesse et de ses offices ou degrez*, achevé après 1560, publié en 1865. (Ces deux derniers écrits forment ensemble un fort vol. 8°.) — *Avis et devis de la source de l'idolatrie et tyrannie papale*, achevé en 1562, publié en 1856 (1 vol. 8° comprenant aussi l'*Avis et devis des difformes reformateurz*, l'*Avis et devis le Menconge*, et l'*Avis et devis desquelz sont les vrays ou les faulx miracles*). — *L'Amartigence*, achevé en 1562, publié en 1865.

*L'avis et devis des Lengues*, achevé en 1563, a été publié par MM. J.-J. Chaponnière et Henri Bordier en 1849. (*Bibl. de l'École des Chartes*).

## III. — LA RÉFORME ET LES PSALMISTES

BIBLIOGRAPHIE. — *Genève Suisse*, poésies genevoises recueillies à l'occasion du jubilé patriotique de septembre 1864 (1531-1864). Publication de l'Institut national genevois. —

*L'Embrasement du Pont du Rhône*, par Abraham Bonnet, maître potier d'étain (1670). — Henri Bordier, *le Chansonnier huguenot au XVI<sup>me</sup> siècle*. Paris, Tross, 1871. — *Histoire du Psautier des Églises réformées*, par Félix Bovet. Neuchâtel, Sandoz, 1872. — *Dialogue de l'Orthographe et Prononciation françoëse par Jaques Peletier du Mans*. Lyon, Jean de Tournes, MDLV. — *Tragédie françoise du Sacrifice d'Abraham*, avtevr Theodore de Beze. Réimprimé fidèlement sur l'édition de Genève 1576. Genève, Cherbuliez, 1856. — *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation*, par A. Sayous. Paris, Delay, 1841. 2 vol. 8<sup>o</sup>.

— M. Ph. Plan vient de publier *Complaincte et cantiques de l'église fidele* (1551). Fick, 1873. L'éditeur de ces pièces, très-élégamment imprimées en caractères de civilité, les attribue à un Français réfugié à Genève.

#### IV. — L'ESCALADE ET LES SATIRIQUES

BIBLIOGRAPHIE. — *Recueil des plus anciennes chansons de l'Escalade*, précédé du Précis historique de cet événement. Genève, Abraham Cherbuliez, in-12<sup>o</sup>, sans date. — *Chansons de l'Escalade*, précédées d'un Précis historique sur la fête et sur les chansons. Genève, Jullien et fils, décembre 1845, broch. 4<sup>o</sup>. — Heyer : *Théodore-Agrippa d'Aubigné à Genève* (Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome XVII, 2<sup>me</sup> livr.). — *Le Pape malade et tirant à sa fin*, réimprimé à Genève, par les soins de M. G. Revilliod, chez J.-G. Fick, 1859. — *La Conspiration de Compesières*, poëme en patois savoyard (1695). Introduction et notes par Philippe Plan. Genève, Cherbuliez, 1870.

#### V. — LE THÉÂTRE

BIBLIOGRAPHIE. — J.-F. Chaponnière : *Études sur le Théâtre de Genève et sur Pierre Clément* (Journal de Genève de 1826). — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie*, tome I,

article sur la représentation du Cid en 1681. — *Poésie de l'alliance perpétuelle entre deux nobles et chrétiennes villes franches, Berne et Genève, faite l'an M.D.L. VIII.* Item *Vne Comedie du Monde malade et mal pensé*, recitée au renouvellement des dites alliances a Geneue le deuxieme iour de May M.D.LXVIII. — *Mes récréations dramatiques*, par F. Tronchin. Cinq vol. 8°. Genève, Bonnant, 1779. — *Othello*, drame en cinq actes et en vers, imité de Shakespeare par M. Butini, ancien procureur général de Genève, 1785. — *La baronne d'Hermance*, scènes dramatiques écrites en 1830 par M. de Sellon, revues par lui en 1834. Genève, Gruaz, 1834. — Eusèbe-Henri Gaullieur : les *Habsbourg* et le *Major Davel*; cette dernière pièce, faite en collaboration avec Oscar Hurt-Binet, a été traduite en allemand. — Jules Mulhauser : *Guillaume Tell*, drame de Schiller. 2<sup>me</sup> édition. Genève, Carey, 1852. — *L'Escalade ou Genève en 1602*, drame national en trois actes, cinq tableaux. Lausanne, 1865. — *Philibert Berthelier ou Genève en 1519*, drame en cinq actes et douze tableaux, dans la Bibliothèque de drames nationaux publiée par F.-A. Stocker, Frick (Argovie), 1864.

## VI. — VOLTAIRE ET ROUSSEAU

BIBLIOGRAPHIE. Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, 3 vol. 8°, 1786. — Sayous : *Le XVII<sup>me</sup> siècle à l'étranger*, 2 vol. 8°. Paris, Cherbuliez, 1853. — Sayous : *Le XVIII<sup>me</sup> siècle à l'étranger*, 2 vol. 8°. Paris, Amyot, 1861. — Gaullieur (Eusèbe-Henri) : *Études sur l'histoire littéraire de la Suisse française, particulièrement dans la seconde moitié du XVIII<sup>me</sup> siècle.* Genève, Gruaz, 1856. — Gaberel : *Voltaire et les Genevois.* Genève, Cherbuliez, 1857. — A. de Candolle : *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles*, 1 vol. 8°. Genève, Georg, 1873. — Desnoiresterres : *Voltaire aux Délices.* Paris, Didier, 1873. — *Le Citoyen exilé*, ou l'exposé des Procédures et d'un Jugement unique de l'esprit duquel dérive l'origine des troubles passés, présents et à venir de la République de Genève. Imprimé à Verssois dit la nouvelle Choiseul, MDCCLXX.

— Senebier parle d'un régent du collège de Genève, nommé Chopy, réfugié protestant qui faisait des vers et dont les œuvres étaient dispersées. M. le professeur Adert possède un livre peu connu, les *Œuvres diverses de M. Vergier, commissaire de la marine*. Ce volume, imprimé probablement à Genève en 1726 avec la fausse date d'Amsterdam, contient au tome II, p. 117, un certain nombre de pièces qui, dit une note, « ne sont pas de M. Vergier; mais elles partent d'une bonne plume. » L'exemplaire de M. Adert porte après cette note l'indication manuscrite qui suit : « elles sont de feu M. Chopy, régent de la 2<sup>me</sup> classe à Genève. » Ce sont des contes assez lestes, des épigrammes, des épîtres et quelques traductions d'Ovide qui ne manquent pas d'intérêt. On nous saura gré de citer ici un rondeau de Chopy : *Sur les règles du rondeau*. C'est un morceau qui mériterait de figurer dans les traités de prosodie.

Au premier mot c'est là que gît la peine;  
Dans le rondeau c'est ce mot seul qui gêne,

Trois fois il faut que, sans y rien changer,  
Ce mot revienne et qu'il s'aïlle loger  
Où besoin est que le bon sens l'amène.

Tirez d'abord cinq vers de votre veine,  
Et trois encor qui feront la huitaine,  
Et s'uniront comme sans y songer  
Au premier mot.

Cinq autres vers, fournis tout d'une haleine,  
En feront un par dessus la douzaine,  
Qu'il faudra tous sur deux rimes forger.  
Que reste-t-il? que de les bien ranger,  
Si, que le sens à la fin vous ramène  
Au premier mot.

— Parmi les écrivains genevois de ce siècle, qui furent des poètes d'occasion, peut-être pourrait-on citer Samuel Constant, père de Benjamin, qui tenait à Genève par bien des attaches

et qui écrivait des romans par lettres. Il ne fut pas inutile à M<sup>me</sup> de Charrière. Le peintre Liotard rimait aussi quelquefois ; mais ce qu'il a fait de mieux à la plume, c'est un traité sur la peinture où il a mis en circulation le mot *ignorart*.

## VII. — J.-F. CHAPONNIÈRE

BIBLIOGRAPHIE. — J.-F. Chaponnière : *De la chanson et des chansonniers à Genève* (Album de la Suisse romande, 1843, p. 180). — *Les Psaumes du roi et prophète David*, etc., mis en musique par J.-P. Le Camus, citoyen de Genève (2 éd., 1760 et 1764). — *Poésies genevoises* (recueil de M. J. Adert), 2 vol. 18°. Genève, F. Richard, 1871. — *Il fallait ça ou le Barbier optimiste*, 1789-1830. Paris et Genève, Joël Cherbuliez, 1849. — Joël Cherbuliez : *Genève, ses institutions, ses mœurs*, etc., 1 vol. 12°. Librairie Cherbuliez, 1867.

— Nous avons rencontré dans ce chapitre Et.-Salomon<sup>1</sup> Reybaz, écrivain modeste qui, après un demi-siècle d'oubli, vient d'être remis en lumière par M. Ph. Plan. La Bibliothèque de Genève possède une série de lettres de Mirabeau, prouvant que Reybaz fournissait à l'illustre orateur non-seulement des idées et des documents, mais aussi de l'éloquence. Il était né en 1737. Il fut ministre du saint Évangile et envoyé de la République de Genève auprès de la République française ; collaborateur de Fréron dans l'*Année littéraire* en 1777 (Lettre sur la déclamation théâtrale). « Il a composé, dit Senebier, un poème sur l'art de prêcher qui a été applaudi de tous ceux qui l'ont entendu lire. » En 1801, il a publié à Paris deux volumes de sermons. Chacun de ces sermons est accompagné d'une hymne « analogue » au sujet traité.

— Nous avons parlé d'une chanson de Chaponnière, composée pour la naissance du général Dufour. Nous devons à l'obligeance du général la communication de cette pièce iné-

<sup>1</sup> Il a été désigné par erreur sous le prénom de Samuel.

dite qui, composée en 1787, a été retrouvée, il y a quelques années, dans un carton.

Ami Dufour, dans ta famille,  
Il vient de naître un beau poupon,  
Portant sur sa mine gentille  
Tous les signes d'un franc luron.  
Guidé par les soins de sa mère,  
Il marchera toujours au bien ;  
Patriote comme son père,  
Il veut être un bon citoyen.

Déjà, pour fuir la tyrannie,  
Dufour part pour d'autres climats,  
Croyant jouir en Hibernie  
D'un bonheur qu'il n'y trouva pas.  
Abusé dans son espérance,  
Loin de retourner au pays,  
Il vient se fixer à Constance  
Où du ciel il obtient un fils.

Pour avoir dans la République  
Osé prêcher l'égalité,  
Victime d'un Sénat inique,  
Son aieul fut persécuté.  
Sorti d'une si bonne race  
Où brille un cœur si généreux,  
De ses parents suivant la trace,  
Guillaume-Henri fera comme eux.

Et si bientôt, brisant ses chaînes,  
Genève rappelle en son sein  
Ceux qui, sur des rives lointaines,  
Cherchèrent un meilleur destin,  
Alors, rentrés dans la patrie,  
Nous verrons le petit grivois  
Par ses vertus et son génie  
Honoré le nom genevois.

Allons, amis, prenons le verre  
 Et que chacun porte gaîment  
 Une santé qui nous est chère  
 Au père, à la mère, à l'enfant !  
 Que jamais de leur existence  
 Le chagrin n'afflige le cours,  
 Et que la bonne Providence  
 Veuille les protéger toujours !

Chaponnière ne fut pas le seul poète de la petite colonie genevoise de Constance. Outre Vernes dont nous avons parlé, il y avait un capitaine Bonnet dont les rimes n'étaient pas très-riches, mais il les faisait valoir par une voix de stentor. Il y avait aussi Julien Dentand qui fut plus tard syndic. Il tournait fort bien le couplet :

Mes chers compatriotes,  
 Dans nos projets nouveaux,  
 Oubliez les despotes  
 Qui causèrent vos maux.  
 En portant tous vos pas  
 Vers ce brillant rivage,  
 Ils ont par ce jeu-là.  
     La la . . .  
 Ouvert votre prison,  
     Don don . . .  
 Et sont restés en cage.

## VIII. — LE CAVEAU GENEVOIS

BIBLIOGRAPHIE. Rodolphe Rey, *Genève et les rives du Léman* (Genève, Georg, 1868). — J. Adert, préface aux *Mélanges d'histoire et de littérature* de M. Guillaume Favre (Genève, 1856). — A. de la Rive, *Notice sur P. de Candolle*. — H.-Fréd. Amiel, *Du mouvement littéraire de la Suisse romane* (Genève, Carey, 1849). *L'Académie de Genève* (1859). — *Almanach genevois* (1823-1829), Genève, Bonnant. — *Poésies genevoises*, avec une préface de Louis Reybaud. 3 vol. in-32°. Paris, Barbe-



zat, 1830. — Œuvres poétiques de Gaudy: *Esquisses genevoises*, in-8°. *Fables et contes*, in-8°. *Fleurs de l'arrière-saison* (8°, Genève, Chateauvieux, 1840). — M.-A. Mulhauser, *Fables* (Genève, Cherbuliez, 1850). — Clavel-Aubert, *Recueil gradué de fables* (Genève, Lador et Ramboz, 1838). — J.-L. Mallet, *Idylles pour la jeunesse* (3<sup>e</sup> édit., Genève, Guers 1809). *Idylles helvétiques* (Genève, Paschoud, 1823).

— Thomeguex, dont nous n'avons pas assez parlé dans ce chapitre, fut un homme très-intéressant, horloger et poète, mort en 1845, à l'âge de 84 ans. La veille de sa mort, il dicta à sa fille une chanson qui avait paru le 12 décembre 1807. Elle est intitulée l'*Usurier* et elle mit au pilori un personnage d'une certaine importance. Elle commence ainsi :

Est-ce à Paris, est-ce à Rome  
Que l'on gagne des écus ?

Deux couplets donneront la note de cette chanson trop longue pour être citée :

Le villageois ne peut guères  
Se tirer de mes filets ;  
Bientôt le toit de ses pères  
Acquittera mes billets.

A ces gens  
Indigents

Je dirai : « Sortez, canaille !  
Allez coucher sur la paille,  
Je suis maître de céans. »

Des gens poussés par l'envie  
Ont voulu dans un décret  
Limiter mon industrie  
Au plus chétif intérêt

C'est fort beau,  
Mais l'oiseau

Connaît le piège et l'évite,  
Au surplus on en est quitte  
Pour faire un tour de poteau.

Nous avons eu dans les mains les manuscrits de Thomeguex pieusement conservés par une personne de sa famille. Nous y avons trouvé bien des morceaux qui mériteraient d'être connus et (fait assez singulier) plusieurs hymnes religieuses et des chœurs destinés au chant d'église. Parmi les chansons inédites, il en est une très-ingénieuse dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs.

## L'OREILLE.

Je voulais chanter les amours,  
Mais ma muse, par un caprice,  
Ne m'a pas prêté son secours.  
De son sexe elle a la malice,  
Elle est bizarre dans son choix :  
Moi je fais ce qu'elle conseille ;  
Et pour obéir à sa voix,  
Je vais chanter l'oreille.

Quand on entend un joli chant,  
L'oreille est un organe utile.  
On peut encore, en écoutant,  
S'instruire auprès d'un homme habile ;  
Mais les cas ne sont pas nombreux  
Où l'on fait rencontre pareille ;  
Et souvent on serait heureux  
De n'avoir pas d'oreille.

Plus d'une fois un important  
Veut prendre un ton qui nous impose,  
Il glose, il tranche doctement,  
Et nous l'écoutons bouche close.  
Il développe tout son art,  
Mais quand il croit faire merveille,  
Alors vous voyez au bavard  
Sortir un bout d'oreille.

Rosine a des chagrins cuisants :  
Elle pleure un amant volage.

Ses soins étaient si séduisants !  
 Il promettait le mariage.  
 De ce malheureux accident,  
 Jeunes beautés, je vous conseille  
 De ne pas rire, car autant  
 Vous en pend à l'oreille.

Vieux mari qui lias ton sort  
 A celui d'une jeune épouse,  
 Je te vois faire un grand effort  
 Pour cacher ton humeur jalouse.  
 Si l'amour guide auprès de vous  
 Jeune galant qui toujours veille,  
 Il est naturel que l'époux  
 Ait la puce à l'oreille.

Tout fardeau nous semble pesant,  
 Paresseuse est l'espèce humaine :  
 Chacun fait sa tâche en grondant,  
 Et souvent la finit à peine.  
 Les biberons seuls ont du cœur ;  
 Car, pour achever la bouteille,  
 A-t-on jamais vu qu'un buveur  
 Se fit tirer l'oreille ?

Non, je ne veux pas partager,  
 Ami, ta grandeur importune,  
 Cesse de vouloir m'attacher  
 Au char brillant de la fortune.  
 L'éclat de ta prospérité  
 Vient t'agiter quand tu sommeilles ;  
 Grégoire, dans l'obscurité,  
 Dort sur les deux oreilles.

La jeune Eglé veut en amour  
 Timidité, douce innocence ;  
 Elle n'accorde nul retour  
 Aux faux airs, à la suffisance ;  
 Modeste amant seul peut tenter  
 Cette beauté fraîche et vermeille ;

Et l'on voit un fat la quitter  
En se grattant l'oreille.

Petit couplet, pour en finir,  
En deux mots portera sentence :  
On est de feu pour le plaisir,  
De glace pour la bienfaisance.  
Proposez bal, banquet joyeux,  
Dorimon s'anime et s'éveille ;  
Parlez d'aider un malheureux,  
Il fait la sourde oreille.

— « Il manque un point dans ton sujet. »  
— On le sait, censeur intraitable,  
Mais de le porter au complet  
Te sentirais-tu bien capable ?  
Essaye, et fais-moi le plaisir,  
Toi, dont les vers sont des merveilles,  
De rimer ce dicton : Tenir  
Le loup par les oreilles.

— Le chansonnier Paul Tavan, contemporain de Chaponnière, mériterait aussi plus d'attention qu'on ne lui en accorde aujourd'hui. Il fut dans les affaires, dans la fabrique, et il essaya beaucoup de choses, mais il réussit surtout dans la chanson. L'obligeance de son petit-fils, M. Edouard Tavan, poète lui-même et professeur au Gymnase, nous a permis de feuilleter les manuscrits de ce convive charmant, toujours prêt, plein d'idées et de verve. Les couplets de circonstance lui venaient tout faits et son recueil amuserait encore les curieux. On trouvera dans les trois petits volumes de Barbezat (*Poésies genevoises*, Paris, 1830), plusieurs pièces de lui qu'on devrait reproduire ; beaucoup d'autres figurent dans un journal qui parut à Genève en 1819 : l'*Écho de l'univers*. Voici quelques morceaux inédits de Paul Tavan ; c'étaient de petites pétitions que son barbier affichait au jour de l'an et qui lui valaient de bonnes étrennes. En lisant ces lignes, on entend parler les hommes d'esprit du Caveau genevois.

## COMPLIMENT D'ÉTRENNES POUR LA BOUTIQUE D'UN PERRUQUIER

Messieurs, il fut (dit-on) un temps à regretter,  
 Où l'on vivait heureux sans se complimenter ;  
 Les fortunés maris, dans ces temps si prospères,  
 Élevaient des enfants dont ils étaient les pères ;  
 On n'avait pas de roi, de peste ni d'impôt,  
 Chacun paisiblement buvait son demi-pot,  
 Bravant de sa moitié la fureur indiscreète ;  
 Car, dans cet âge d'or, la femme était muette,  
 Promenait ses marmots, préparait le repas,  
 Caressait son époux et ne le battait pas.  
 Les yeux toujours baissés, déceimment équipée,  
 La fillette à vingt ans habillait sa poupée,  
 Et le jeune homme alors, innocent comme Abel,  
 Quittait son cerf-volant pour aller à l'autel.  
 Notre barbe faisant l'ornement du visage,  
 Le frater ennuyeux n'était point en usage.  
 Ces beaux temps sont passés, ils ne reviendront plus ;  
 Cessez de vous morfondre en regrets superflus.  
 La femme a la parole, elle gronde, elle crie ;  
 Et vous êtes rasé tous les jours de la vie ;  
 Mais, pour vous consoler de ces fâcheux présents,  
 Les compliments nouveaux vous pleuvent tous les ans,  
 Et vous viendrez toujours, sans qu'on vous le demande,  
 Chez votre perruquier déposer votre offrande.

## AUTRE

Voici le jour où les petits enfants  
     Marchent de pair avec les grands,  
     Jour fameux pour les caramelles  
     Et les poupons et les polichinelles ;  
 Voici le trente et un, jour glorieux et doux  
     Où l'Autrichien mangeait nos choux,  
     Où ces fiers estomacs d'autruche  
     Transvasaient notre vin en cruche.

Nous-mêmes, affrontant les hasards des combats,  
    Nous fûmes jusqu'à Vézenaz,  
    Où notre aspect, nos moustaches guerrières  
    Mirent en fuite... les laitières,  
Ce qui fit que, pour prix d'un succès si complet,  
La cité de Calvin but son café sans lait.  
Si je vous ai parlé, mes très-chères pratiques,  
    Des laitières et des bourriques,  
    Excusez-moi, c'était tant seulement  
    Pour allonger mon compliment,  
Sans cela vous croiriez qu'ainsi qu'à des marraines,  
Nous vous offrons nos vœux pour avoir des étrennes.

## AUTRE

Vous avez vu tomber les dômes magnifiques,  
Leurs colonnes en bois et leurs arceaux antiques,  
Et périr avec eux sous leurs poudreux débris  
Le goût du bon vieux temps et les chauve-souris.  
Vous voyez sur les flots l'eau bouillante et la flamme  
Remplacer par degrés et la voile et la rame,  
Tandis que le Manège, en sa place arrêté,  
Avec sa puiserande au loin n'est plus porté,  
Et que ses bons coursiers, fiers de leur délivrance,  
Pour la dernière fois ont vu la tour d'Hermance.  
Mais que ces changements ne nous fassent pas peur :  
On ne fera jamais des barbes à vapeur,  
Toujours notre frater, pour un mince salaire,  
Promènera sur vous sa main douce et légère,  
Toujours plus gracieux au jour du nouvel an  
Il vous réglera de son fin compliment,  
Et, toujours généreux, vous charmerez ses peines  
En le gratifiant d'abondantes étrennes.

## AUTRE

Messieurs, convenez-en, nos souhaits empressés  
Sont pour le bien public largement exaucés.

Que de bienfaits nombreux ont enrichi l'année !  
 Nous avons eu d'abord une belle vinée ;  
 Déjà du grand sultan, par un arrêt chrétien,  
 Deux mille cabarets où l'on vendra du vin  
 Du Bosphore étonné vont embellir la rive ;  
 Nous avons une horloge à la porte de Rive ;  
 Le Portugal obtient sa constitution ;  
 Une grille de fer s'élève au Bastion ;  
 Cochrane pour les Grecs court affronter Neptune,  
 Et l'on a du Molard débouchardé la lune ;  
 Nous avons deux journaux, *Genève* et le *Courrier* :  
 Le premier national et le second mômier ;  
 Canning marche très-bien ; nous avons la censure ;  
 L'on va du carillon cadencer la mesure ;  
 Trois bateaux à vapeur, chargés de passagers,  
 Font valoir la police envers les étrangers ;  
 L'enfant de Washington à Bolivard s'allie,  
 Une fontaine coule à la Pélisserie.  
 Mais à qui devons-nous tant de soins généreux ?  
 Il n'en faut pas douter, à nos sincères vœux :  
 Ne négligez donc pas une telle ressource  
 Et, pour la conserver, déliez votre bourse !

— J.-C.-Ferd. Ramboz, né à Lons-le-Saulnier en 1801, mort à Genève en 1869, composa de nombreuses chansons qui ont les qualités du *Caveau genevois* ; écrites gaiement et pour égayer, elles ne manquaient pas leur but, ses amis s'en souviennent. Quelques-unes s'élèvent au-dessus du ton habituel des chansons à boire et ne manquent ni d'émotion ni d'une certaine grâce. Une ou deux ont été dites aux soirées de la Société littéraire (*Les souvenirs*, par exemple). Les meilleures se trouvent dans la *Volière ouverte*.

#### IX. — CHARLES DIDIER

ŒUVRES POÉTIQUES DE CHARLES DIDIER : La *Harpe helvétique* (Genève 1825, 71 pages). — Les *Ruines de Missolonghi*, feuille volante (Cherbuliez, 1826). — Les *Mélodies helvétiques*

(Paris et Genève, Barbezat et Delarue, 1828). — *La Porte d'ivoire*, vol. in-8° (Paris, Paulin, 1848). — *Helvetia*, sonnets suisses (Genève, Gruaz, 1854).

— Sur Charles Didier, voir les études contemporaines de M. Frédéric Frossard (*Bibliothèque universelle*, janvier-avril 1870.)

— Les *Chants de Sion* de César Malan ont paru à Genève, chez Bonnant, en 1826.

#### X. — JACQUES-IMBERT GALLOIX

ŒUVRES DE GALLOIX : *La Nuit du 12 décembre 1602* (Genève, Barbezat et Delarue, 1825, broch.) — *La Suisse ancienne et la Suisse de 1826* (broch. 1826). — *Saint Ignace et Napoléon* (broch. en prose, Paris Ponthien, 1826). — *Méditations lyriques*, 48 pages (1826). — Poésies de J.-I. Galloix (Cherbuliez, 1834), 1 vol. in-12°.

— Sur Galloix, outre le grand article de Victor Hugo et la notice d'Étienne Gide, voir des articles d'Eusèbe Gaullieur et de M. F. Naef qu'on trouvera aisément dans la collection de la *Revue suisse*.

#### XI. — LES ROMANTIQUES

BIBLIOGRAPHIE. — *Le dernier jour*, mystère par André Verre. Genève, Barbezat et Delarue, 1827. — J. Mulhauser : *Exil et patrie*, poésies d'un Helvétien. Saint-Pétersbourg, 1840. *Guillaume-Tell*, trad. de Schiller, 2<sup>e</sup> édit. Genève, Carey, 1852. *Nos joyeusetés*, contes genevois et vaudois. Genève, Vanev, 1858. — *Poésies* d'Étienne Gide (imprimées à cent exemplaires pour ses amis). Genève, Fick, 1871. — *La Volière ouverte*, recueil de poésies genevoises publ. par Philippe Plan. Genève, 1852.



## XII. — HENRI BLANVALET

OUVRAGES PUBLIÉS DE BLANVALET : *La Lyre à la mer*, poésies, Francfort, 1844. — *L'Album poétique*, poésies illustrées par Benjamin Vautier. Genève, 1858. — *Les Femmes poètes de la France*, anthologie de vers féminins, avec préface. Genève, 1856. — *Récits de voyage et de chasse*, traductions libres, Genève, 1857. — *Poésies complètes*, recueil posthume (Cherbuliez) recueillies par M. Moïse Hornung. Nous passons quelques articles insérés dans le *Fantasque*, le *Fédéral*, le *Journal de Genève*, la *Bibliothèque universelle* (notamment une notice sur Brizeux) et le *Magasin de la jeunesse*, journal franco-allemand que Blanvalet avait fondé en Allemagne.

— Sur Blanvalet, voir la notice de M. Antoine Carteret, son plus ancien et fidèle ami. Cette notice a été lue le 5 mai 1870 à l'Institut genevois, on la trouvera dans le Bulletin de cette académie.

— Parmi les contemporains de Blanvalet, nous tenons à citer un Italien devenu Genevois, Léopold Spini, sur lequel une main amie nous envoie la note suivante :

« Léopold Spini était né à Ravenne en 1815. Il fut élevé à Rome où il remporta tous les prix de poésie. Le dernier lui fut décerné par le pape lui-même, en dépit des cardinaux. Comme le patriote se manifestait déjà chez l'enfant, celui-ci avait traité le sujet du concours en patriote, et l'on vint dire au pape : « Il mérite le prix ; il ne le mérite que trop ; mais nous ne pouvons couronner l'auteur de semblables idées. — Couronnez-le seulement, répondit le pape ; couronnez l'adolescent, nous aurons les yeux sur l'homme. » Spini devint avocat, puis secrétaire du sénateur de Rome ; le pape l'envoya à Naples pour féliciter Ferdinand II à l'occasion de la constitution que ce prince avait accordée. En 1849 il était secrétaire du triumvirat, seul esprit pratique au sein de ce gouvernement folâtre.

« Quelques jours après son installation, un officier d'artillerie vint lui dire que le Vatican, que St-Pierre même étaient minés

et qu'il allait mettre le feu aux mèches, attendu qu'une fois le palais renversé, il n'y aurait plus de pape possible. Spini fit immédiatement emprisonner cet officier et enlever les tonneaux de poudre. Il quitta Rome le dernier après l'entrée des Français dans la Ville éternelle. Les hasards de l'exil le conduisirent à Genève; il s'y fixa en attendant l'unification de l'Italie, objet constant de ses pensées. Une commune genevoise (Chêne-Bougeries) lui offrit la bourgeoisie. En 1861 il allait quitter sa seconde patrie pour occuper à Faenza une place de professeur qui lui avait été donnée par son ami Mamiani, alors ministre de l'instruction publique, lorsque la mort le surprit. Il a brillé à Genève par les conférences qu'il a données sur Dante et il a laissé un recueil encore inédit de fables écrites en italien; la suivante a été traduite sous ses yeux. »

## LA GIROUILLE

Sur le vieux clocher de l'église,  
 Qu'il fit le vent, qu'il fit la bise,  
 A tous les souffles, sans effort  
 Grinçait si haut, grinçait si fort  
 La girouette, qu'à l'entendre  
 C'était la fièvre quarte prendre.  
 Vint le marguillier qui lui dit :  
 « Quand finira ton bruit maudit ?  
 — *Graisse-moi!* » lui répondit-elle,  
 Puis elle grinça de plus belle.  
 Deux ou trois fois le marguillier  
 Revint, gronda, se fit railler...  
 Toujours : « *graisse-moi!* — Que la peste  
 Emporte mon corps et le reste  
 A tous les diables pour jamais,  
 Dit-il enfin, si je ne mets  
 Et la burette et plus encore  
 Dans la douille de la pécore! »  
 Il prit son huile et puis huila;  
 Dès lors tout bruit se tut. — Voilà.

— Le pasteur Barthélemy Bouvier, l'oncle et le maître de Blanvalet (voir p. 424), était né à Genève le 6 janvier 1795. Consacré au saint ministère en 1817, il partit, comme précepteur, pour la Russie, où il fonda la communauté protestante de Moscou. A son retour à Genève, il devint tour à tour pasteur à la ville et à Cologny, mais il fut forcé par la maladie de renoncer à la prédication. Il voulut cependant monter en chaire le 1<sup>er</sup> janvier 1848, et il prononça le plus éloquent peut-être de ses discours, mais brisé par ce suprême effort, il expira quelques jours après, le 6 janvier; « il mourut sous les armes <sup>1</sup>. »

La plupart des poésies de Barthélemy Bouvier sont inédites, et le public ne connaît guère de lui que sa fameuse cantate : *Berceau de mes aïeux*. Il avait entrepris une traduction en vers de la *Messiede* de Klopstock; on en trouvera un long fragment dans le *Protestant de Genève*. Voici l'hymne qu'il composa pour le Jubilé de la Réformation (1835) et qui fut chantée dans le temple de Saint-Pierre, où elle fit battre bien des cœurs.

De notre Dieu commémorons les voies,  
Peuple béni, recueillez-vous !  
Adorez-les dans de pieuses joies;  
Triomphez, mais à deux genoux !

De la coupe sans fond de son éternité,  
Dieu, débordant d'amour et de félicité,  
Nous épandit la vie. Il lui fallait un monde,  
Qui, voyant ses grandeurs, pour Dieu le reconnût,  
Qui, voyant son pouvoir, s'humiliât et crût,  
Qui, voyant sa bonté, l'aimât d'amour profonde;  
Dieu dit : *soit la lumière, et la lumière fut.*

CHŒUR.

Dieu dit : soit la lumière, et la lumière fut.

Mais ce monde aveuglé trompa son Créateur,  
S'égara loin de lui, devint fol et menteur;

<sup>1</sup> C'est l'expression dont s'est servi, dans une belle pièce de vers, M. Arbousse-Bastide, poète français qui étudiait alors la théologie à Genève.

Sourd à l'œuvre de Dieu, la rendit inutile.  
 Dieu dut créer encor : tout son être s'émut,  
 Sa puissance engendra, sa charité conçut ;  
 Tirant de ses trésors le Fils et l'Évangile,  
 Dieu dit : *soit la lumière et la lumière fut.*

CHŒUR.

Dieu dit : soit la lumière, et la lumière fut.

Mais l'homme, dont l'orgueil imprime à tout son sceau,  
 Mit l'homme sur l'autel, et Dieu sous le boisseau ;  
 Il changea Jésus même en ténèbres nouvelles.  
 Parle, parle, mon Dieu, montre encor ton salut !  
 Dieu se leva jaloux, la Réforme parut :  
 De sa vieille Parole armant des mains fidèles,  
 Dieu dit : *soit la lumière, et la lumière fut.*

CHŒUR.

Dieu dit : soit la lumière, et la lumière fut.

Gloire au trésor des célestes clartés,  
 Charte immortelle où Christ fonda nos libertés !  
 Gloire à qui releva cette auguste bannière !  
     Gloire au triomphe de ce jour !  
 A Dieu qui de son doigt nous ouvrit la paupière,  
     Que rendrons-nous pour tant d'amour ?  
     Nous marcherons en enfants de lumière,  
     Comme l'on fait quand il est jour.

CHŒUR.

Gloire au trésor de céleste clarté,  
 Charte où Christ de son sang écrivit *Liberté!*  
 Gloire à qui releva cette auguste bannière !  
     Gloire, gloire à la vérité !

## XIII. — PETIT-SENN

ŒUVRES DE PETIT-SENN. — *La Griffonade*, poème illustré  
 par Töpffer, in-8°. Genève, Paschoud, 1817. — *La Mort de*

*Napoléon*, Genève, Paschoud, 1820. Toute l'édition fut achetée par un général de l'ex-grande armée. — *La Carillonéide*, in-8°, Genève, Barbezat et Delarue, 1827. — *La Miliciade*, poème en quatre chants, Barbezat et Delarue, 1829. Nouvelle édition illustrée par M. Francis Chomel, Genève, 1867. — *Paysages poétiques*, Barbezat et Delarue, 1829. — *Pétition élégiaque*, etc. Genève (sans nom d'auteur). J. Barbezat et Comp., 1830. — *Les gardes suisses*, in-8°, imprimerie Vignier. — *L'helvétienne*, chant guerrier, in-8°. — *Épître à une pile d'écus*. Genève, Barbezat et Delarue, 1830. — *Le Choléra morbus*, Genève, in-8°, imprimerie Vignier. — *Nice*, poème, trois éditions (Genève, et Nice), 1839-1843. — *Œuvres choisies*, deux forts vol. in-8°, Berne, Fischer, 1840. Edition revue et corrigée par M. Albert Richard. — *Le papillon captif*, Genève, 1845, in-8°. — *Le Coco de la farce*, pièce de circonstance, Genève, Cherbuliez, 1846. — *Bluettes et Boutades*, cinq éditions (Genève et Paris), 1846-1871. — *Les Perce-neige*, in-8°, Genève, Gruaz, 1847. — *Bigarrures littéraires*, in-12°, Genève, Fick, 1852. — *Les Cheveux blancs*, poésies avec une préface d'Etienne Gide, in-12°, Genève, Julien, 1864. — *Le Portefeuille*, esquisses en prose, in-12°. Genève, Cherbuliez, 1865. — *Œuvres choisies de J. Petit-Senn*. 3 vol. in-18°, Genève, Georg, 1871.

---

 III

## POÉSIES SUR L'ESCALADE

Nous trouvons dans la notice qui précède un des recueils de chansons d'Escalade (celui que MM. Jullien et fils, libraires, ont publié à Genève en décembre 1845) une note mentionnant quelques productions littéraires dont l'Escalade a fourni le sujet.



« C'est d'abord une tragédie, *L'Echelle de Savoie*, sous la rubrique de Chambéry, le 18 décembre 1648 : platitudes dont voici les deux premiers vers :

Eh bien, sieur d'Albigny, le cœur de la princesse  
Sera-t-il à la fin, capable de tendresse ?

« *Tragédie de l'Escalade en cinq actes et augmentée d'une préface, d'un prologue avec diverses réflexions importantes et salutaires que cette pièce contient, commencée en 1727 et finie en 1728, sur les passions de l'ambition et de l'envie, etc.* par L. A. G., citoyen de Genève ; » mss. Le laborieux écrivain, après avoir consacré dix-huit grandes pages à l'examen des tristes effets de l'ambition et de l'envie depuis Adam et Ève jusqu'à Julien l'apostat, décrit en douze pages l'origine de Genève, les entreprises auxquelles elle a été en butte, enfin l'Escalade. La tragédie, dans laquelle vingt-quatre personnages prennent la parole, occupe quarante et une pages représentant environ cinq mille vers ; enfin la récapitulation dont une partie est perdue, vingt-neuf pages ; total, cent pages, jaugeant quatre-cents pages in-8° ordinaires.

« *L'Escalade, poëme héroïque.* Genève, 1782.

Je chante ces héros, enfants de la patrie...

« On voit que si le poëme est malheureux dès le premier vers, il a du moins monté sa lyre sur un ton élevé. En effet, ce petit poëme est semé de vers enflés, encadrés de platitudes, comme on voit des grenouilles lever la tête dans une flaque d'eau dormante.

« *L'Escalade*, poëme par J.-L. Mallet-Butini, Genève 1796, pâle imitation de la *Henriade*, sans vérité, sans couleur locale. Le style est clinquant et plein de réminiscences classiques. O imagination des poètes, de quelle parure ne couvres-tu pas la triviale réalité ! La brave dame Royaume (celle qui coiffa de sa marmite un soldat savoyard et qui figure aux fêtes de l'Escalade dans tous les cortèges historiques) est devenue une jeune et vertueuse épouse, l'infortunée Adèle.

De l'hymen, ce jour même, elle a subi les lois;  
 Cependant le tocsin vient frapper son oreille,  
 Elle voit en sursaut son époux qui s'éveille,  
 L'honneur parle...

« Je te quitte, je pars, adieu, ma chère Adèle... »

A peine a-t-il franchi le seuil de sa maison,  
 Il veut loin de son toit repousser le carnage,  
 Mais ses bras affaiblis servent mal son courage.  
 Il porte à Chaffardon des coups mal assurés,  
 Tous ses efforts sont vains, tous ses coups sont parés,  
 Un trait vole et le frappe; il frémit, il chancelle,  
 Il sent *avec douleur* que sa plaie est mortelle,  
 Il tombe en regrettant et la vie et l'amour,  
 Et semblable à la rose, il n'a eu qu'un beau jour.  
 Son amante de l'œil le suivait dans la rue;  
 Elle le voit tomber; égarée, éperdue,  
 Elle saisit un bloc, le lance *de sa main*,  
 De son époux sanglant écrase l'assassin,  
 Et par ce coup heureux assouvit sa vengeance, etc. »

Cette infortunée Adèle, qui n'a décidément rien de la mère Royaume, est comparée à Lucrece, à Virginie, et elle expire sur le cadavre ou sur les cendres de son époux.

Ajoutons à ces détails, qui nous sont fournis par M. Jullien, une curiosité bibliographique qui nous est signalée par le conservateur de la bibliothèque de Genève. Le manuel Brunet mentionne un « recueil des plus anciennes chansons de l'Escalade, petit 8° sans lieu ni date, » précédé d'une introduction. Le lieu et la date inconnus doivent être Genève, 1805. Une note manuscrite du chancelier Mouchon, mise en tête de l'exemplaire que possède la bibliothèque publique de Genève, indique Sismondi comme éditeur de ce recueil. Sismondi donne une version du *Cé qué laino* qu'il cite comme le morceau le plus purement écrit en langue romane savoyarde. Mais cette version, au dire des experts, ne vaut pas celle du recueil d'Abraham Cherbuliez.

Nous apprenons que M. Jullien a sur l'Escalade un assez grand nombre de chansons inédites. Il se propose d'en publier quelques-unes des plus anciennes et des plus curieuses; elles paraîtront prochainement.

## IV

## JACOB ET FRANÇOIS VERNES

Nous avons promis de donner à nos lecteurs la romance du pasteur Jacob Vernes (né à Genève, le 31 mai 1728, mort en 1791), qui eut un si grand succès au siècle dernier :

N'est-il, amour, sous ton empire  
Que des rigneurs ?  
S'il faut prévoir quand on soupire,  
Tous les malheurs,  
Tes biens n'offrent qu'un vain délire  
Aux tendres cœurs.

J'aimais une jeune bergère  
Belle à ravir ;  
Cent rivaux, jaloux de lui plaire,  
Vinrent s'offrir ;  
Que d'efforts il me fallut faire  
Pour les bannir !

J'obtins enfin par ma constance  
Un tendre aveu ;  
Ce moment seul, lorsque j'y pense,  
Combla mon feu :  
Mais cette douce jouissance  
Dura bien peu.

Un mal affreux pour une belle  
Un jour la prend.  
Dieu, m'écriai-je, sauvez celle  
Que j'aime tant !  
Qu'elle vive laide et fidèle,  
Je suis content.



Le mal qui porte son ravage  
 Jusques au bout  
 Changea les traits de son visage,  
 Mais non mon goût :  
 Ah ! la beauté n'est qu'une image,  
 Le cœur est tout.

Après tant de maux et de larmes,  
 J'étais en paix :  
 Mais il fallait d'autres alarmes  
 Sentir les traits.  
 Cruel amour, pour qui tes charmes  
 Sont-ils donc faits ?

Après dix mois de mariage,  
 Instants trop courts,  
 Elle allait me donner un gage  
 De nos amours...  
 La Parque cruelle et sauvage  
 Trancha ses jours !

ŒUVRES DE VERNES DE LUZE. — *Le voyageur sentimental*, ou ma promenade à Yverdun. Trois éditions, dont la plus complète est augmentée d'un voyage. Paris 1825, 2 vol. in-12. Traduit en allemand. — *La Franciade*, poème en seize chants. Lausanne 1789, 2 vol. in-8. — *Le francinisme*, ou la philosophie naturelle. Londres et Genève 1794, in-12. — *Le voyageur sentimental en France sous Robespierre*. Genève 1799, 2 vol. in-12, avec un éloge de son père. — *Adélaïde de Clazence*. Paris 1796, 2 vol. in-8. — *Odisco et Félicie*, ou la colonie des Florides. Paris 1803 et 1807, 2 vol. in-12. — *La Création*, poème en six chants. Paris 1804, in-18. — *Voyage épisodique et pittoresque aux glaciers des Alpes*, suivi de la *Duchesse de la Vallière* et des *Aveugles de Franconville*. Paris 1807 et 1808. — *Promenade au Mont-Blanc* et autour du lac de Genève. Londres et Paris, in-8. — *Almed*. Paris 1815 et 1816. — *Théâtre de ville et de société*, précédé de *Contes moraux* et des *Novateurs gascons*. Paris 1820, 2 vol. in-8. — *Nouveaux contes moraux* en

prose et en vers. Paris, 2 vol. in-12. — *Mathilde au mont Carmel*. Paris 1822. Traduit en espagnol en 1836. — *La Déesse*, ou méditations nouvelles sur l'existence et la nature de Dieu, suivie d'*Elvina*, tragédie chrétienne. Paris 1823, in-8. — *Rose-Blanche*, princesse de Nemours, suivie de contes moraux. Paris 1826, 2 vol. in-12. — *Idamore*, ou Le sauvage civilisé. Paris 1827, 2 vol. in-12. — *L'homme religieux et moral*. Paris 1829, in-8 ; nouvelle édition publiée sous ce titre : *L'homme politique et social*. 1834. — *Seymour*. Paris 1834, 2 vol. in-8.

---

 V

## LE PORTEFEUILLE DE M. ALEX. LOMBARD

M. Alex. Lombard a bien voulu mettre à notre disposition un volumineux portefeuille rempli de poésies presque toutes anonymes et qu'il serait difficile d'attribuer à des Genevois. Nous supposons qu'elles furent recueillies par un amateur de vers, probablement réfugié, à qui l'on envoyait tout ce qui s'écrivait en France et même en Italie contre les écrivains de la Réforme. Quelques-unes cependant sont bien de Genève, entre autres celles d'Aug.-Pyr. de Candolle, l'illustre botaniste, qui hésitait, comme nous l'avons dit « entre Apollon et Flore. » Nous ne transcrivons pas ces pièces parce qu'on les trouvera à la fin des *Mémoires et souvenirs* d'Aug.-Pyr. de Candolle, écrits par lui-même et publiés par son fils. Genève, Cherbuliez, 1862. Nous recommandons aux amateurs la jolie chanson intitulée : le *Bal de trente et quarante* et composée à l'occasion d'une fête où toutes les dames avaient de trente à quarante ans. L'auteur leur fait dire entre autres jolies choses :

Voulez-vous la preuve claire  
 Que notre âge est le plus doux ?  
 Cette jeunesse a beau faire,  
 Elle viendra toute à nous,  
 Et nul de ses partisans  
 Ne rentrera dans ses rangs !

Nous avons dit qu'à la fin du dernier siècle il y eut à Genève une véritable épidémie de chansons politiques et que tout le monde en fut atteint, même les femmes. M. A. Lombard nous a fourni des preuves de cette assertion. Nous lui devons les deux pièces suivantes écrites en 1778 et en 1782, par Mlle Dally Perdriaux ; nous lui devons aussi la troisième qui intéressera les curieux : c'est une chanson inédite de Madame Necker de Saussure, sur la restauration de Genève en 1814.

## GENÈVE 1778

D'un grand nombre de sœurs je suis la plus petite  
 Et le serai longtemps, à ce que je prévoi.  
 Un prince cependant songea longtemps à moi,  
 Car je ne suis pas pauvre et j'ai quelque mérite.  
     Quant à ma constitution,  
     C'est bien là que le bât me blesse.  
 J'ai toujours en effet de l'agitation :  
 Tantôt je crois sentir beaucoup d'oppression  
 Et tantôt dans ma tête une grande faiblesse,  
 Je ne repose guère et j'ai peu de gaieté,  
     Malgré tout mon air de santé.  
 Que faire, ami lecteur, d'un corps si cacochyme ?  
     Le remettre aux mains des docteurs ?  
 Heureusement j'en ai grand nombre et des meilleurs ;  
 Ils vont au premier jour me prescrire un régime  
 Et me refaire à neuf un bon tempérament ;  
 Je n'aurai pour cela qu'à suivre exactement  
     Trois ou quatre mille ordonnances  
     Qu'ils font pour mon bien seulement.  
 Ainsi j'aurai toujours le doux contentement

De mourir dans la règle et dans les bienséances,  
Et je n'entendrai point les propos des malins  
Qui peut-être diront : Elle a fini sa vie,  
    Non par aucune maladie,  
    Mais d'avoir trop de médecins.

## CHANSON NOUVELLE FAITE EN SUISSE

Or écoutez, mes chers amis,  
L'histoire de quelques fourmis.  
Vous allez entendre merveilles :  
Ouvrez les yeux et les oreilles.  
Voyez d'un peuple souverain  
Les dits, les faits et le maintien.

Près d'un monticule charmant  
Vivait un peuple de marchands,  
Bien établis dans leurs boutiques,  
Gouvernés par des mœurs antiques,  
Frugals, actifs et prévenants,  
C'est-à-dire pour leurs chalands.

Mais le diable, qui ne dort point,  
Fut jaloux de leur embonpoint.  
Il fut conseiller aux plus riches,  
Gens orgueilleux, de saluts chiches,  
De se loger dans les lieux hauts,  
Pour dominer sur leurs égaux.

Ceux d'en bas, plus sots et savants,  
Poussèrent des cris éclatants.  
Ils dirent que Bonnet l'insecte,  
Buffon et tous ceux de leur secte  
Aux abeilles donnent des rois,  
Que les fourmis dictent des lois.

Oyez les Négatifs tailler,  
Et les Représentants piailler.

Ils crient, font les diable à quatre.  
Vous jureriez qu'ils vont se battre.  
Mais dans la cité de Calvin  
On n'est pas pour les jeux de main.

Cependant Messieurs les voisins,  
Ennuyés des cris des mutins,  
Envoient pour les faire taire  
Un petit appareil de guerre,  
Les priant d'être bons garçons  
Ou bien d'éprouver leurs canons.

« Sacrebleu ! s'écrient les bourgeois,  
Est-ce ainsi qu'on parle à des rois ?  
Nous sommes souverains et libres,  
Le Rhône est plus grand que le Tibre.  
Sachez que les républicains  
Se moquent des rois leurs voisins. »

Les rois, point piqués, point fâchés,  
Mais voulant être respectés,  
Viennent, aidés de quelques Suisses,  
Quelques canons, quelques milices,  
Les prier poliment d'ouvrir  
Ou de se résoudre à périr.

Alors les plus braves d'entre eux  
Crient : « Nous sommes trop heureux,  
Chers citoyens, il faut se rendre,  
On voudra bien ne nous pas pendre.  
Fuyons, cherchons la liberté,  
Qui déserte cette cité. »

Aussitôt dit, aussitôt fait :  
Nos héros partent comme un trait.  
Sauve qui peut ! c'est leur devise,  
Laisant femmes, enfants, chemises  
Et portefeuille, qui pis est,  
Tant chacun sa vie prisait.

Je conclurai de tout ceci,  
Et sans craindre le démenti,  
Que ces beaux Messieurs de Genève  
Sont les moins braves enfants d'Ève,  
Et qu'on voit surtout dans ce cas  
Que chien qui jappe ne mord pas. <sup>1</sup>

## SUR LA RESTAURATION (1815).

Plus de croix, plus de cordons,  
Plus de comtes ni de barons,  
C'est ce qui me désole.  
Mais je puis un jour espérer  
De l'Arc être fait chevalier,  
C'est ce qui me console.

N'ayant plus de grand louvetier,  
Les loups vont se multiplier,  
C'est ce qui me désole.  
Mais si nous avons trop de loups,  
Nous n'aurons plus de gabelous,  
C'est ce qui me console.

Les Anglais, ces tyrans pervers,  
Ont donc pris l'empire des mers,  
C'est ce qui me désole.  
Mais sur le lac je puis voguer  
Sans être forcé d'aborder,  
C'est ce qui me console.

De sa majesté l'empereur  
Je ne suis plus garde d'honneur,  
C'est ce qui me désole.  
Mais j'aurai l'honneur de garder  
Nos syndics et nos conseillers,  
C'est ce qui me console.

<sup>1</sup> Nous avons cité p. 249 le dernier couplet de cette chanson, dont nous ne connaissons pas la provenance.

Du régime républicain  
Je redoute l'esprit mutin,  
C'est ce qui me désole.  
Mais pour nous mettre à la raison  
Nous avons le roi du Canon,  
C'est ce qui me console.

A Genève depuis longtemps  
Un siège a lieu tous les dix ans,  
C'est ce qui me désole.  
Mais jamais du canon le feu  
Ne nous enlève un seul cheveu,  
C'est ce qui me console.

Partout l'on se moque et l'on rit  
De voir Genève si petit,  
C'est ce qui me désole.  
Mais je réponds à ces propos  
Qu'il a plus d'esprit qu'il n'est gros,  
C'est ce qui me console.

Nous n'avons plus de bulletin  
Daté de Vienne ou de Berlin,  
C'est ce qui me désole.  
Mais Bubna tous les jours écrit  
Les grands exploits de Chambéry,  
C'est ce qui me console.

---

## TABLE ALPHABÉTIQUE

### DES AUTEURS CITÉS

---

- |   |   |
|---|---|
| <p>Abauzit, 194, 195, 205.<br/>           Adert (prof. Jacques), 260, 278, 476, 488, 489, 491.<br/>           Amiel (prof. H.-Fréd.), 84, 193, 280, 475, 482, 491.<br/>           Ancelot, 363.<br/>           Aubigné (Agrippa d'), 82, 125-40.</p> <p>Bâcle (Jean), 225-28.<br/>           Bayle, 121, 125, 195.<br/>           Bellot, 279.<br/>           Béranger (le chansonnier), 269.<br/>           Béroalde, 82.<br/>           Berrand, perruquier, 212.<br/>           Bèze (Th. de), 65, 83, 89, 93-112, 142, 191, 486.<br/>           Bienvenu (Jacques), 151-59.<br/>           Bitaubé, 223.<br/>           Blanvalet (Henri), 325, 423-56, 500.<br/>           Boileau, 11, 100.<br/>           Bonivard, 7-12, 30-76, 91, 485.<br/>           Bonnet (Abraham), 87-89, 486.<br/>           Bonnet (le capitaine), 491.<br/>           Bonnet (Charles), 191, 205, 224.<br/>           Bonstetten, 279, 315, 328, 329.<br/>           Bordier (Henri), 89, 485, 486.</p> | <p>Bossuet, 100.<br/>           Boufflers (le chevalier de), 189.<br/>           Bourrit (Marc-Théodore), 196.<br/>           Bouvier (Barthélemy), 424, 501.<br/>           Bovet (Elie), 385.<br/>           Bovet (Félix), 89, 92, 99, 104, 486.<br/>           Brantôme, 129.<br/>           Broë (M. de), 181.<br/>           Brosse (le président de), 199.<br/>           Brueys, 99.<br/>           Budé (E. de), 483.<br/>           Budé (Guillaume), 73, 191.<br/>           Buffon, 171.<br/>           Burlamaqui, 195.<br/>           Butini (le procureur général), 174, 487.<br/>           Byron, 31, 53, 320.</p> <p>Calandrini (S.-L.), 195, 197.<br/>           Calvin (Jean), 57, 61, 65, 73, 79, 83, 89, 92, 150.<br/>           Candolle (Alph. de), 194, 487.<br/>           Candolle (Pyrame de), 278, 282, 509.<br/>           Capo d'Istria (Jean-Ant.), 279.<br/>           Carteret (Antoine), 436, 475, 482, 502.</p> |
|---|---|



- Casaubon, 82, 191.  
 Catalan (Méril), 482.  
 Châlons (le chansonnier), 249.  
 Chambrun, 104.  
 Chaponnière (Jean-François), 163, 169, 178, 206, 223, 237-75, 277, 282, 294, 486, 489, 490.  
 Chaponnière (J.-J.), 8, 483, 485.  
 Chappuzeau (Samuel), 118-24.  
 Chappuzeau (pasteur), 124.  
 Charrière (M<sup>me</sup> de), 197, 489.  
 Châteaubriand, 237, 314, 343.  
 Chénédollé, 315.  
 Chenevière (J.-J.), 475.  
 Chenevière (Nicolas), 250.  
 Cherbuliez (Joël), 229, 242, 489.  
 Cherbuliez (Victor), 217, 479.  
 Chevrier (Edmond), 65, 485.  
 Chopy, 488.  
 Chouet, 192, 194.  
 Clavel-Aubert, 309, 492.  
 Clément (Pierre), 169-73.  
 Clément de Dijon, 173.  
 Coindet (J.-C.), 8, 483.  
 Collot d'Herbois, 179.  
 Comparet (J.-A.), 209.  
 Conrart, 100.  
 Constant (Benjamin), 314, 329.  
 Cop, 150.  
 Cornuand (Isaac), 242.  
 Corsat (Philippe), 482.  
 Counis, chansonnier, 288.  
 Cognard (Salomon), 184, 263, 265, 288-93.  
 Cramer (A.), 485.  
 Cramer (Jean-Gabriel), 168, 176.  
 Cramer (Gabriel), 195.  
  
 D'Alembert, 167.  
 Debrit (Marc), 475, 479.  
 De Luc, 196.  
 De la Rive (prof. A.), 278, 491.  
 De la Rive (Lucien), 483.  
 De la Rive (William), 479.  
 Delavigne (Casimir), 343.  
 Dentand (Julien), 491.  
 Desnoiresterres (Gustave), 217, 487.  
 Destouches, 180.  
  
 Didier (Charles), 313-48, 498.  
 Diodati (Jean), 100, 132.  
 Dubois (Louis), 184.  
 Duchesne (J. sieur de la Violette), 160.  
 Ducis, 174.  
 Dufernex (Benjamin), 483.  
 Dufour (le général), 252, 258, 489.  
 Dufour-Valentin (M<sup>me</sup>), 251.  
 Dumont (Etienne), 278.  
 Du Pan (Jean), 240.  
 Durand (Charles), 262-65, 340-43.  
 Duret (Victor), 483.  
  
 Ecoffey (Alexandre), 483.  
 Estienne (Henri), 27, 74, 82, 191.  
 Eynard (Gabriel), 279.  
  
 Fabre d'Eglantine, 179.  
 Farel, 61, 65, 73.  
 Favre (Guillaume), 278.  
 Fazy (James), 182, 263, 265, 341, 481.  
 Fick (Edouard), 119, 485.  
 Fournier (Marc), 426-35.  
 Fromment (Ant.), 58.  
 Frossard (Fréd.), 499.  
  
 Gaberel (Jean), 202, 487.  
 Galiffe (J.-B.-G.), 119, 141, 323, 484.  
 Gallatin-Pictet, 243.  
 Galloix (Jacques-Imbert), 333-44, 349-78, 385, 499.  
 Galois (J.-J.), 169.  
 Gasparin (M<sup>me</sup> de), 280, 483.  
 Gaudy-Le Fort, 265, 295-306, 324, 492.  
 Gaullieur (Eusèbe-Henri), 184, 207, 487, 499.  
 Gautier (Théophile), 85.  
 Gay (Sophie et Delphine), 343.  
 Giannone (l'historien), 200.  
 Gibbon, 198.  
 Gide (Etienne), 349-51, 408-22, 475, 499.

- Girard (le P.), 326, 327.  
 Girod (Aug.), 243, 476.  
 Goulart (Jean), 84.  
 Goulart (Simon), 82, 114, 118, 129, 132.  
 Grast (Fr.), 295, 369, 405-08, 475.  
 Grétry, 176.  
 Grimm, 171.  
 Gruet (Jacques), 238.  
 Gueroult (Guillaume), 96.  
 Guichon (A.), 483.  
 Guyot de Merville, 180.
- Haller, 188.  
 Handschumacher (A.), 482.  
 Heine (Henri), 318.  
 Herminjard, 58, 485.  
 Heyer, 135, 486.  
 Hoffmann, 121.  
 Hoiler (H.), 482.  
 Hornung (Moïse), 502.  
 Huber (M<sup>e</sup>-Marie), 194.  
 Huber-Saladin, 481.  
 Hugo (Victor), 137, 358, 362, 365, 369, 464.  
 Humbert (Bénédict), 250.  
 Humbert (Jean), 322.
- Jacomot, 83, 114.  
 Jallabert (Jean), 173, 195, 199.  
 Julliard (Emile), 483.  
 Jullien (le libraire), 504.
- Krippendorf, 288, 294.
- La Chana (F. de), 102.  
 Lagier (John), 387.  
 La Harpe, 165.  
 Lamartine, 321, 360, 384.  
 Le Camus, 241, 389.  
 Le Clerc (David), 83.  
 Le Clerc (Jean), 191.  
 Le Clerc (Nicolas), 83.  
 Lect (Jacques), 83, 114.
- Lemierre, 181.  
 Le Roy (T.-N.), 484.  
 Le Sage (George), 195.  
 Leti (Gregorio), 189.  
 Liotard (le peintre), 489.  
 Lombard (Alex.), 509.  
 Lombard (Gédéon), 307.  
 Lullin (André), 278.  
 Lullin-de Châteauvieux, 278.
- Malan (César), 337, 392, 394, 499.  
 Mallet (J.-L.), 173, 308, 492, 505.  
 Mallet (Paul-Henri), 195.  
 Marcet-de Mézières, 168, 209.  
 Marniac d'Alais, 209.  
 Marot (Clément), 67, 89-105.  
 Martine, 341.  
 Massé (Arthur), 483.  
 Melanchthon, 73.  
 Mégevand, 294.  
 Merle d'Aubigné, 52.  
 Mercatoris (le frère), 8.  
 Mercier (Louis-Sébastien), 180.  
 Mercier (le ministre), 116.  
 Michelet (J.), 80, 223.  
 Mirabeau, 247, 249, 489.  
 Montaigne, 65-67, 75, 100, 105.  
 Montesquieu, 200.  
 Moréri (Louis), 121.  
 Moriaud (David), 483.  
 Morhardt (E.), 482.  
 Mornay (Philippe de), 74.  
 Morus (Alexandre), 83.  
 Mouchon (le ministre), 177.  
 Mulhauser (Jules), 184, 401-05, 487, 499.  
 Mulhauser (Marc-Ant.), 306, 492.  
 Müller (Jean de), 160, 196.  
 Müller (Max.), 118.  
 Mussard (M<sup>me</sup> Jeanne), 483.  
 Musset (Alfred de), 346.
- Naef (F.), 335, 499.  
 Necker-de Saussure (M<sup>me</sup>), 279, 317, 513.  
 Nicolardot (Louis), 201.  
 Nodier (Charles), 360-63.

- Palissot, 261.  
 Papillon, 181.  
 Paret (Ant. du), 84.  
 Patrat (comédien), 181.  
 Paulet (F.-A.), 481.  
 Pelletier du Mans, 94, 486.  
 Perdriau (M<sup>me</sup> Dally), 510.  
 Perlet (le comédien), 293.  
 Pernod (Pierre), 8.  
 Perrotin, 8.  
 Petit-Senn, 263-65, 285, 292, 298,  
 320, 324, 351, 369, 427, 440,  
 457-79, 503.  
 Picot (Jean), 87.  
 Pictet (Albert), 151, 158, 476.  
 Pictet (Bénédict), 100.  
 Pictet-Diodati, 278.  
 Pictet de Sergy, 185, 314, 481.  
 Plan (Philippe), 71, 238-41, 476,  
 486, 489, 499.  
 Pons (A.), 482.  
 Porral (Amédée), 26, 58, 484.  
 Postel, 58.  
 Prévost (Pierre), 169.  
 Privat (Paul), 482.  
 Pronier (César), 483.
- Rabelais, 100.  
 Rambert (Eugène), 458.  
 Ramboz (Ferdinand), 498.  
 Revilliod (Gustave), 482, 485-86.  
 Rey (Rodolphe), 278, 491.  
 Reybaud (Louis), 255, 288.  
 Reybaz (Et.-Salomon), 173, 243-49,  
 489.  
 Richard (Albert), 431, 453, 475,  
 482.  
 Rigaud (J.-J.), 278.  
 Rival, horloger, 185, 213-17, 249.  
 Robillard, 87.  
 Rœhrich (Louis), 482.  
 Roget (Amédée), 149.  
 Roset (Michel), 84.  
 Rossi (Pellegrino), 279, 281.  
 Rousseau (J.-J.), 32, 97, 114, 167,  
 175, 195, 197, 204, 207, 216-36.  
 Roustan, 207.  
 Ruegger (John), 309.
- Sainte-Beuve, 135, 232, 242.  
 Saint-Pierre (Bernardin de), 223.  
 Sales (François de), 74, 80.  
 Sarasin (M<sup>me</sup> Louise), 82.  
 Saussure (Horace-Bénédict de) 195.  
 Saussure (Théodore de), 185, 482.  
 Savoie, chansonnier, 283.  
 Sayous (André), 73, 106, 197, 242,  
 486, 487.  
 Scaliger, 82, 191.  
 Schiller, 415.  
 Scribe (Eugène), 470.  
 Sellon (J.-J. de), 185, 487.  
 Senebier (Jean), 87, 158, 168, 195,  
 476, 487.  
 Sept (J.-Bapt.), 141.  
 Servet (Michel), 79.  
 Sismondi, 278, 314, 506.  
 Soumet, 357, 363.  
 Spini (Léopold), 502.  
 Staël (M<sup>me</sup> de), 278, 314-20, 329.  
 Stumpff, 58.  
 Subit (Henri), 453.  
 Subit (Jérémie), 288.
- Tavan (Edouard), 498.  
 Tavan (Paul), 283, 286, 495-98.  
 Thomegnex, 282-85, 492-95.  
 Töpffer (Rodolphe), 458.  
 Tollot (J.-B.), 209.  
 Tournes (Jean de), 82.  
 Tournier (Louis), 475, 482.  
 Tronchin (François), 165, 487.  
 Tronchin (J.-R.), 195.  
 Tronchin (Théod.), 83, 192, 195.  
 Turrettini (Alph.), 192, 200.  
 Turrettini (Bénédict), 132.  
 Turrettini (Michel), 162.
- Valéry, 361.  
 Vagnière (J.), 283.  
 Vergier, 488.  
 Vernet (Jacques), 200, 213, 244.  
 Vernes (Jacob), 205-09, 507.  
 Vernes-de Luze, 176, 182, 210-12,  
 249, 508.  
 Verre (André), 343, 379-401, 499.

Villemain, 78.	Wuarin (Théod.), 483.
Vinet (Alexandre), 232, 466.	Yvernois (César d'), 199.
Viret (Pierre), 73.	Zasius (Ulric), 58.
Voltaire, 77, 100, 164-78, 187-219, 224, 242.	Zschokke, 328.
Vulliemin (Louis), 33, 485.	

---

65661486



